

JEAN-JACQUES PRADO

LA BRETAGNE AVANT NOMINOË



IMPRIMERIE DE LA MANUTENTION — MAYENNE

JEAN-JACQUES FRAYSSE

BRETAGNE

LA BRETAGNE
AVANT NOMINOË

1978

JEAN-JACQUES PRADO

LA BRETAGNE AVANT NOMINOË

Illustrations de Jean-Pierre SALAÜN

IMPRIMERIE DE LA MANUTENTION — MAYENNE

JEAN-JACQUES HÉROLD
LA BRETAGNE
AVANT NOMINOË

Tous droits de traduction, reproduction et adaptation réservés pour tous pays.
© 1986 by Yves Floch, MAYENNE

AVANT-PROPOS

L'objet de ce travail est de réécrire l'histoire des origines de la Bretagne, en adoptant une méthode critique rigoureuse vis-à-vis des sources disponibles.

La nécessité de cette entreprise s'impose en raison de la grande confusion observée chez les différents auteurs ayant traité la question au cours des siècles. A notre humble avis, si les contradictions et les invraisemblances fourmillent dans les œuvres de ces historiens souvent fort estimables, cela est dû à la facilité avec laquelle ils ont accueilli, comme argent comptant, des textes de faible valeur historique, ceci dans le but, soit de combler les larges lacunes figurant dans les textes sérieux, soit le plus souvent pour étayer des théories non exemptes de passion, sur la prééminence de telle ou telle maison princière. Nul n'ignore, par exemple, le rôle déterminant joué par la famille de Rohan dans la rédaction de l'Histoire de Dom Morice.

Nous allons donc essayer de reconstituer la réalité des événements en nous privant délibérément de l'aide de ces documents, par ailleurs admirables, que sont les Vies des Saints, les vieilles chroniques bretonnes, les Cartulaires des Abbayes. En effet, en raison de l'invasion d'une partie de la Bretagne par les Normands au début du X^e siècle, et de la fuite des dirigeants bretons, il n'existe plus aucun texte antérieur digne de foi concernant ce pays et rédigé par les autochtones. Le Cartulaire de Redon lui-même est extrêmement suspect, mêlant les textes apocryphes (les plus anciennement datés) aux diplômes authentiques leur ayant servi de modèle.

Les Vies des Saints et les vieilles chroniques n'ont donc commencé à être rédigées qu'au X^e, XI^e, voire XII^e siècle et sont pleines de fantaisie lorsqu'elles prétendent reconstituer de mémoire l'histoire des V^e, VI^e et VII^e siècles. Elles se copient l'une l'autre et présentent toutes le même mélange de puérité et de roublardise, cette dernière se révélant dans les passages tendant à assurer à la communauté dont elles sont issues, certains avantages, parfois spirituels, mais le plus souvent basement temporels. On trouve notamment dans ces textes, inventés pour les besoins de la cause, l'intervention bénéfique de monarques mérovingiens en faveur de tel ou tel monastère breton à une époque où aucune armée franque n'avait même tenté de pénétrer en Bretagne. Le nom de Childebert en particulier, a beaucoup servi, sans d'ailleurs que l'on sache duquel il s'agit, ce qui a donné lieu à de nombreuses discussions parfaitement oiseuses.

Ayant donc adopté cette position, nous avouons que nous nous sommes trouvés tout d'un coup un peu démunis. Privé de la poésie de l'hagiographie et de sa population touffue de rois, de saints, de méchants païens, d'animaux miraculeux, il ne nous reste que fort peu de textes contemporains pour reconstruire après avoir fait table rase.

En outre, les rares documents de l'époque sont tous issus d'écrivains étrangers à la Bretagne, pour ne pas dire carrément hostiles aux Bretons. Il nous faudra en tenir compte et les analyser soigneusement, en faire une exégèse poussée pour en tirer tout ce qu'ils peuvent donner, mais aussi une sérieuse critique pour en éliminer ce qui est dû à la malveillance.

Un tel travail au départ est loin d'être exaltant : au lieu d'évoluer dans le monde enchanteur de la légende dorée, nous devons progresser dans un terrain aride entrecoupé de chausse-trapes. Cependant, peu à peu, cette méthode drastique porte ses fruits. Ce qui était enchevêtré et incompréhensible devient clair et évident, les préjugés tombent, le déroulement des faits devient logique. Certaines notions profondément ancrées doivent être abandonnées, des révisions parfois déchirantes s'imposent. Mais, une fois le terrain bien déblayé, il devient même possible de réintroduire à leur place précise, certaines traditions exactes conservées par miracle au milieu de la phraséologie des moines d'après l'an 1000. Disons tout de suite que nous sommes arrivés à des conclusions fort différentes de ce qui était admis jusqu'ici sur l'histoire bretonne des origines jusqu'à Nomi-

noë. Sans cultiver le sensationnel, nous pensons pouvoir démontrer, entre autres révélations entièrement nouvelles, que la fameuse migration des Bretons depuis la Grande-Bretagne n'a jamais eu lieu, que ce peuple était autochtone en Armorique, où il constituait un royaume unique dont on peut faire remonter l'origine aux Phéaciens d'Homère, qu'alliés aux autres peuples brittoniques, il envahit par deux fois le monde antique, lui apportant le fer et l'alphabet, que ce royaume fut totalement indépendant jusqu'à la fin du premier millénaire après J.C., l'implantation romaine y ayant été à peu près nulle, que la métropole de ce royaume se trouvait à l'embouchure de la Loire, mais que l'on avait conservé, en cas de besoin, la vieille capitale phéacienne, puissamment fortifiée, au fond de la rivière d'Etel. Nous rétablirons aussi la véritable implantation des Cités, telle qu'elle ressort des textes précis de César et de Pline, et rendrons notamment leur territoire antique aux Osismes et aux Venètes, absurdement dépeçés par les vieux auteurs d'« Histoires ecclésiastiques », servilement imités par de prétendus « chercheurs » modernes. Bien d'autres aspects intéressants de l'histoire de l'antique Bretagne, jusqu'ici occultés, ont été mis en lumière.

Nous ne saurions les énumérer tous ici. Rappelons seulement que nous terminerons en rendant aux Bretons la connaissance de ceux de leurs rois qui, du V^e au IX^e siècle, empêchèrent la Bretagne d'être absorbée par l'envahisseur germanique.

Plan de l'ouvrage :

Après un préambule apportant quelques précisions utiles sur la géographie physique et humaine de la Bretagne, nous traiterons notre sujet en trois parties d'importance inégale :

La première, avant l'histoire, présentera les réalisations bretonnes de l'ère néolithique, si riches, et en tirera quelques conclusions sur le sens de la propagation de la civilisation. Puis, dans un deuxième chapitre, protohistorique, elle recherchera dans les textes antiques, les traces des grandes expéditions entreprises vers l'Orient par les peuples de la mer.

La deuxième partie, consacrée à l'antiquité, commencera par une redécouverte des cités bretonnes, si malmenées jusqu'ici. Cette mise au point indispensable effectuée au cours du premier chapitre sera suivie d'une analyse nouvelle du texte de Jules César, dont tous les renseignements n'ont pas été tirés, loin de là. Ayant ainsi replacé l'agression romaine à sa juste place, nous

aborderons les temps obscurs de l'Empire Romain. Bien que les sources écrites en soient fort rares en ce qui concerne la Bretagne, nous tâcherons, en nous appuyant surtout sur l'archéologie, de reconstituer ce que fut cette période pour nos ancêtres. Nous y montrerons que, contrairement aux théories obstinées de ceux que nous appellerons les Romaniques (en réponse à l'injuste sobriquet de Celtomanes donné à nos prédécesseurs), loin d'être occupée par les Romains qui n'y construisirent jamais la moindre voie et loin d'être dépeuplée par d'hypothétiques invasions barbares, la Bretagne, prenant constamment l'initiative de la lutte contre Rome, fut au contraire en pleine expansion, soit sous son nom propre, soit sous celui si transparent de Bagaude.

La troisième partie, consacrée au Haut Moyen-Age, sera dominée par les récits des luttes incessantes des Mérovingiens et Carolingiens contre les rois de Bretagne, ceci jusqu'au dernier représentant de la dynastie Judicaëlienne, inexplicablement absente des histoires de Bretagne classiques.

Nous y avons distingué quatre périodes : la première se termine à la mort de Conomor, la deuxième est consacrée à ses successeurs jusqu'à la fin du VI^e siècle, la troisième parle de Judicaël et de ses descendants jusqu'au roi Argant à la fin du VIII^e siècle. La dernière, qui nous conduira au couronnement de Nominoë en 848, montrera pour la première fois le déroulement des événements qui conduisirent les derniers Judicaëliens à passer la suite à ce personnage étrange.

Nous nous arrêterons là, car cette période constitue un tournant capital et peut être fatal, nous le verrons, pour l'avenir du peuple breton. Les événements ultérieurs sont d'ailleurs bien connus et ne nécessitent pas d'interprétation particulière.

PRÉAMBULE

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET HUMAINE

1. ASPECT GÉNÉRAL

Nous ne perdrons pas de temps à définir avec précision les limites de la Bretagne ; pendant la plus grande partie de la période que nous étudions, elles ne sont pas encore fixées de façon définitive. La frontière avec la France et la Normandie variera à plusieurs reprises entre une ligne occidentale allant de Saint-Malo à Saint-Nazaire et une ligne orientale reliant Bayeux à Angers. Ces variations seront l'un des objets principaux de cette étude.

Au point de vue physique, la Bretagne fait partie d'un ensemble assez homogène, le Massif Armoricaïn, qui comprend, outre les cinq départements bretons actuels, une grande partie des départements limitrophes, qui constituaient ce que l'on appelait autrefois les « Marches de la Bretagne ». Il s'agit là d'un massif très ancien, et par là même fortement érodé, dont les plissements parallèles se dirigent vers l'Ouest-Nord-Ouest. Ces plissements parallèles aux deux côtes de l'Atlantique et de la Manche font de la Bretagne un véritable toit en tôle mollement ondulée. En effet, à partir de l'arête centrale, dont l'altitude dépasse 300 m le terrain descend vers la mer, plus vite au Nord, plus doucement au Sud, par une suite d'ondulations de hauteur décroissante. La plus visible sur la carte est la Lande de Lanvaux qui fait suite au Sillon de Bretagne, traçant une longue avenue rectiligne des

extrémités de la Loire-Atlantique jusqu'à la coupure du Blavet. Ces plissements s'opposent à la libre descente des eaux vers la mer, d'où l'allure fréquente en escalier des rivières qui longent les plissements dans le sens Est-Ouest jusqu'à ce qu'elles trouvent une faille leur permettant de descendre vers le Sud ou le Nord.

Certaines ne trouvent jamais cette faille, comme l'Oust qui se jette dans la Vilaine sans avoir pu quitter son synclinal.

Les dernières ondulations disparaissent sous la mer, où on les devine, d'abord par des îles émergeant non loin de la côte, puis par des bancs en général fort poissonneux.

À l'extrémité Ouest, les plissements plongent dans l'Océan par les pointes sauvages du Raz, prolongée par l'Île du Sein, et du Toulinguet et par la plus massive côte du Léon entre Saint-Mathieu et Porspoder, qui se continue par Molène et Ouessant.

Le petit bassin de l'Aulne, fort tourmenté, représente ce pignon occidental de la Bretagne. Il est inséré entre les deux branches de l'arête centrale, qui s'est scindée du côté de Pestivien.

Prenons comme exemple de la configuration du relief breton, le petit secteur compris entre l'Ellé à l'Ouest, et le Blavet et la rivière d'Étel à l'Est, correspondant au très ancien fief du Kémenet-Héboë. Nous y relevons trois ondulations parallèles à la côte en comptant celle dont on ne voit qu'une petite partie figurée par l'Île de Groix (point culminant : 49 m) le reste étant immergé entre Quiberon et les Glénans. En remontant vers le Nord nous trouvons dans le premier synclinal les embouchures des rivières avec les villes de Quimperlé, Lorient, Hennebont et Étel. Celles-ci sont dominées par les hauteurs, qui prenant le relai du sillon de Lanvaux après Languidic, traversent à une centaine de mètres d'altitude les communes d'Inzinzac, Calan, Cléguer et Arzano. Dans la vallée qui suit au Nord se nichent les villes de Plouay et le bourg de Lanvaudan, ainsi que le Blavet qui, à Baud, a renoncé à se diriger vers le Sud pour aller carrément à l'Ouest. Au nord de ce tronçon, dans la commune de Quistinic, commence notre 3^e anticlinal qui atteint de 150 à 170 m. Par le bois d'Organ, en Inguiniel, il gagne dans une course suivante rigoureusement l'orientation de ses voisins, la commune de Berné dans la forêt domaniale de Pontcallec.

Le synclinal qui le longe au Nord ne descend guère au-dessous de 130 m. On y trouve les bourgs de Bubry, Inguiniel, Berné, Meslan puis la ville du Faouët. Nous nous arrêterons

là, mais nous pourrions continuer notre ascension et arriver de marche en marche à la ligne de partage des eaux du Blavet et du Trieux.

Ce jeu de cache-cache en zig-zag entre rivières et « montagnes » découpe une multitude de petits cantons ayant chacun son caractère propre. Bien que les différences de niveaux soient très faibles, le passage des eaux tranchant à travers les murailles granitiques pour frayer leur chemin produit souvent des rives fort escarpées donnant par endroit à cette péninsule un aspect de haute montagne.

2. NIVEAU DE LA MER

Il nous faut maintenant dire deux mots de ce qu'était la Bretagne au début de son histoire, c'est-à-dire à l'époque où l'on peut y fixer à coup sûr l'apparition de l'homme. C'est qu'en effet, les variations du niveau de la mer ont eu une grande influence sur le dessin de ses côtes, ceci en raison de la faible inclinaison du plateau continental sur laquelle elle repose.

Nous ne remonterons pas au-delà de la dernière glaciation (Würm), car les traces laissées par l'homme avant cette période sont fort rares en Bretagne.

Nous sommes à la fin du paléolithique, la mer s'est retirée fort loin en raison de l'étendue de la calotte glaciaire ; le niveau est d'environ 100 m plus bas que l'actuel. Il n'y a pas encore de Manche ; à sa place coule un fleuve qui recueille les eaux des côtes Nord de la France et des côtes Sud de l'Angleterre. À l'Ouest et au Sud, les îles que nous connaissons, d'Ouessant à Yeu en passant par Sein, Groix et Belle-Île, sont loin à l'intérieur des terres.

Puis le temps se réchauffe lentement et les glaciers fondent peu à peu pendant ce que l'on appelle le tardi-glaciaire ; au début du Mésolithique, vers 10.000 avant notre ère, la mer est encore à 40 m au-dessous du niveau actuel. Les îles que nous venons de citer sont toujours soudées au continent mais la Manche a apparu ; la côte nord du Finistère s'est dégagée, le « nez » de la Bretagne se devine ; la montée des eaux se poursuit toujours, le néolithique, qui apportera la civilisation mégalithique, commence vers 8.000 avant J.-C. alors que la mer est à -25 m. Au Nord et à l'Ouest, la Bretagne a à peu près sa forme, à l'exception des baies de Saint-Brieuc et du Mont Saint-Michel toujours

émergées. Au Sud, c'est moins net ; à la différence d'Ouessant et de Sein, Groix, Belle Isle et Hoëdic sont toujours terrestres et par l'intermédiaire du banc de Guérande rejoignent Noirmoutiers, maintenant la côte à environ 15 km du rivage actuel. Les eaux du futur Morbihan se jettent dans la mer au nord de Belle-Isle en passant par la Teignouse. L'embouchure de la Vilaine se trouve du côté des Grands Cardinaux ; le niveau va continuer à remonter, en pleine civilisation mégalithique, faisant certainement disparaître un grand nombre de réalisations, sans doute les plus belles, puisque ces peuples vivaient essentiellement sur les côtes. La mer montera ainsi jusqu'à la fin de l'âge de bronze vers 1250 avant J.-C. où elle atteindra le niveau actuel dans une poussée finale plus rapide et brutale. Cela provoquera une catastrophe engloutissant, comme nous le verrons, villes opulentes et puissants royaumes. Elle provoquera de grands mouvements de peuples dont retentira toute l'histoire antique. Par la suite, il semble que le climat soit revenu rapidement à ce qu'il était au début de l'âge de bronze et que vers l'an 1000 avant notre ère le niveau de la mer ait redescendu d'environ 5 km. Deux oscillations se seraient encore produites ultérieurement, ramenant la mer à son niveau actuel entre -700 et en -200. La première provoquera aussi de grands déplacements de peuples en direction de l'Est. Elles sont démontrées par des études palynologiques ainsi que par l'apparition de certaines dunes. (Voir à ce sujet M. T. Morzadec-Kerfourn (1974) : Variations de la ligne de rivage armoricaine au Quaternaire. Mém. Soc. Géol. Minéral. Bretagne, 17-208).

Depuis, le climat et, corrélativement, le niveau de la mer paraissent être restés à peu près stables. En certains points, la terre paraît avoir un peu gagné sur la mer si l'on considère la situation actuelle à l'intérieur des terres d'anciens ports comme Aigues-Mortes et Brouage ou du Mont-Dol et la transformation en presque île de Quiberon et de Gâvres qui étaient encore des îles aux temps mérovingiens. Mais cela semble plutôt dû à des apports d'alluvions et à un ensablement progressif qu'à un refroidissement du climat entraînant une nouvelle extension des glaces polaires, laquelle n'a pas été vraiment constatée jusqu'ici. Quoiqu'il en soit, le modelé de la côte ne varie plus que fort lentement.

Il est caractérisé par une allure très déchiquetée due à la fois à l'érosion et aux variations du niveau de la mer. La moindre

petite rivière se jette dans la mer par un majestueux estuaire lui-même extrêmement découpé en îles et presque îles dont l'aspect varie quotidiennement selon l'état de la marée. Les plus remarquables sont ceux de la Rance (avec son usine marémotrice), du Trieux, de la rivière de Morlaix, les abers Wrach, Benoit, Ildut, la rade de Brest où se confondent les estuaires de l'Elorn et de l'Aulne, la rivière de Loctudy, l'Odet, l'Aven et le Belon, la rade de Lorient formée par la rencontre du Scorff et du Blavet, la rivière d'Étel, la plus belle de toutes, la rivière de Crach, sorte de miniature de la précédente, le Loch ou rivière d'Auray qui constitue avec le golfe du Morbihan un extraordinaire ensemble de quelques 300 îles.

Après l'embouchure de la Vilaine, il y avait autrefois deux golfes aujourd'hui colmatés, ceux de Guérande et de la Brière.

Nous ne terminerons pas cette petite description de la Bretagne sans rappeler que ce pays possède une situation privilégiée au centre des terres émergées dont l'emplacement précis a été fixé par les géographes à l'Île Dumet, non loin de Piriac-sur-Mer (44)

3. RACES

Nous allons avoir à nous demander maintenant qui vint habiter cette péninsule du bout du monde. Les études anthropologiques sont rares et très fragmentées. Du fait de la montée des eaux d'une part, de l'acidité du sol d'autre part, et surtout en raison du pillage effréné au cours des siècles des sépultures, malheureusement trop apparentes, il ne reste plus guère d'ossements utilisables pour déterminer la ou les races qui peuplèrent la Bretagne. Ce manque d'éléments de base à une étude scientifique du problème a laissé la porte ouverte aux spéculations de toutes sortes où l'imagination la plus débridée, au service de l'esprit de système, s'appuyant sur des textes imprécis ou volontairement tronqués et mal compris, a apporté une confusion totale quant à l'identité ethnologique des Bretons. Nous nous contenterons de donner des faits, sans essayer de fournir des interprétations lorsque rien ne permet de le faire. Nous utiliserons les résultats des études des meilleurs spécialistes, sans d'ailleurs considérer la question comme close. Les progrès de la science biologique, notamment dans le domaine de l'immunologie, permettront peut-être un jour d'analyser sous un nouvel angle les res-

pectables et rares reliques qui nous sont parvenues. (Voir par exemple à ce sujet : « Le sang et l'histoire » de Jean Bernard, Paris, 1983).

Bien qu'elle soit un peu ancienne (1950), et peut-être même à cause de cela, nous considérons l'étude de P.R. Giot intitulée « Armoricains et Bretons » comme le meilleur « point » actuel de la question.

En ce qui nous concerne, elle nous apporte deux séries de renseignements : l'une, brève sur les squelettes préhistoriques, l'autre, fouillée, sur des conscrits de 1946-47.

Les conclusions de la première, sans être formelles, montrent « à l'origine une composante archéomorphe de l'ordre de 50 %, un apport atlanto-méditerranéen voisin de 40 % et une infiltration alpine de 10 % ». Les types archéomorphes et atlanto-méditerranéen ne diffèrent guère que par la largeur de la face un peu plus forte chez les premiers. Il s'agit d'individus méso ou dolichocéphales et de taille assez élevée. Les archéomorphes autochtones, seraient cro-magnonoïde. Les atlanto-méditerranéens ressembleraient aux mégalthiques du sud de l'Espagne dont ils seraient des descendants. Nous verrons ce qu'il faut en penser.

Les enseignements les plus nets sont négatifs : pas de dinariques ni de négroïdes, comme l'avaient prétendu certains. Pas non plus de nordiques ; pas enfin de « Méditerranéens purs ».

L'étude contemporaine, faite sur un nombre de sujets bien plus élevé permettant de tirer des résultats statistiques crédibles, est beaucoup plus intéressante. P.R. Giot et ses collègues n'ont pas hésité à s'attaquer à un travail considérable consistant à prendre les mensurations des conscrits des trois départements bretonnants au cours des Conseils de Révision du 2^e demi-contingent de la classe 1946, soit un effectif d'environ 5700 jeunes gens. Cette opération présentait deux inconvénients auxquels les auteurs ne pouvaient rien : d'abord elle ne concernait que des individus de sexe masculin, ensuite elle portait sur des jeunes n'ayant pas terminé leur croissance, notamment en taille. Par ailleurs, et ceci risquait de fausser gravement les résultats, (mais était-il possible de faire autrement ?) on n'a pas tenu un compte suffisant de la couleur des yeux ni de celle des cheveux. Enfin, le manque de renseignements sur les groupes sanguins constitue une très grave lacune. Précisons aussi qu'une population aux caractéristiques très particulières, celle des inscrits maritimes, a échappé à l'expérience, faussant du même coup les moyennes.

Ceci précisé, notons que les auteurs ont tiré le meilleur parti de ce qu'ils avaient, prenant toutes précautions pour éliminer les sources de distorsion, comme celle par exemple de choisir dans le classement par canton le lieu de naissance des parents. Le grand intérêt de cette « consultation » est qu'elle s'applique à une population qui n'avait pas encore été trop dispersée par les contraintes de la vie moderne et notamment l'urbanisation et l'émigration. Elle donne grosso modo une image correspondant à la répartition des habitants vers 1900, époque moyenne de la naissance des parents. C'est dire que toute nouvelle opération de ce genre même entreprise avec de plus gros moyens et portant sur un plus grand effectif de personnel des deux sexes ne pourra compenser la dérive due au temps écoulé depuis.

Notons cependant que nous attacherons plus d'importance aux résultats par arrondissements que par canton, un nombre non négligeable de ceux-ci n'ayant fourni qu'un effectif de conscrits fort insuffisant pour en tirer des enseignements valables à coup sûr sur le plan statistique (sur 70 cantons, 26 ont entre 20 et 50 sujets) ; c'est ce qui explique certaines anomalies des cartes de répartition des caractères raciaux établies par M. Giot.

Sous cette réserve, nous constatons que la Basse-Bretagne est assez homogène quant à sa population. L'indice céphalique moyen est faiblement brachycéphale (82). Il est un peu plus faible dans l'ensemble du Finistère auquel il faut joindre l'arrondissement de Lannion. Il est un peu plus fort dans une zone curieusement transversale de Saint-Brieuc à Vannes en passant par Loudéac. Ploërmel seul se détache et est plus nettement brachycéphale avec 84,2 de moyenne. Pour la taille, les constatations sont analogues, le peloton de tête est le même que pour la mésocéphalie et nous trouvons aussi détaché en fin de liste l'arrondissement de Ploërmel qui se trouve donc plus proche de la Haute-Bretagne et des peuples de l'intérieur du massif armoricain que des bretonnants de la côte. En combinant les deux caractères au moyen de coefficients proportionnels aux écarts des mesures, nous trouvons un dégradé plus net entre l'Ouest et l'Est, et entre la côte et le Centre. Dans l'ordre de « mégalthisme » décroissant, nous pouvons établir la liste suivante :

1 — LANNION	71
2 — BREST	70
3 — CHATEAULIN	67
4 — QUIMPER	62

5 — MORLAIX	60
6 — LORIENT	40
7 — DINAN	38
8 — GUINGAMP	32
9 — SAINT-BRIEUC	26
10 — VANNES	22
11 — PONTIVY	18
12 — LOUDÉAC	15
13 — PLOËRMEL	0

Ces résultats comportent-ils des enseignements quant à l'histoire du peuplement de la Bretagne ? Chacun a voulu, par une démarche peu scientifique, y trouver la confirmation de ses idées préconçues. Pour la plupart, on observerait deux « races » juxtaposées. Pour les uns, les grands mésocéphales seraient les descendants des peuples mégalithiques qui auraient été repoussés vers les côtes par l'envahisseur celte, petit et brachycéphale, lequel, bien que conquérant et ayant de ce fait imposé sa langue, n'aurait occupé que les landes sauvages et déshéritées de l'intérieur, laissant aux vaincus la riche ceinture dorée et la mer poissonneuse. Ceci paraît tout à fait invraisemblable. Pour les autres, les mégalithiques auraient été éliminés par les Celtes et ce sont ces derniers qui auraient été repoussés loin des côtes par les envahisseurs bretons au V^e siècle après J.-C.

Outre que l'on croit de moins en moins à cette migration, tardivement inventée, nous le verrons, pour justifier les agressions carolingiennes, et propagée par les vies des saints encore plus tardives, cette hypothèse ne tient pas compte du fait que les caractères de la population étaient déjà les mêmes à peu de chose près au début de l'ère chrétienne, comme l'a montré l'étude des squelettes recueillis dans les sépultures.

La première chose à faire, à notre avis, est de rechercher si cohabitent vraiment en Bretagne deux races distinctes. S'il en est ainsi, les histogrammes des mesures de taille et d'indice céphalique devraient présenter des maxima correspondants à la superposition de deux courbes en cloche : ces maxima (ou modes) devraient se retrouver aux mêmes abscisses sur l'histogramme de la Bretagne entière et sur les histogrammes de chaque arrondissement. Pour l'indice céphalique, ils devraient se trouver à 80 et 84 et pour la taille à 168 et 164.

Or, on ne trouve rien de semblable ; pour l'indice céphalique, la courbe de la Bretagne montre une forme homogène à peu près parfaite au sommet à peine émoussé.

Quant aux départements et aux arrondissements, compte tenu du nombre relativement faible de mesures, les enseignements en sont anarchiques. Seul Saint-Brieuc, à la rigueur, montre deux maxima conformes à l'attente de 80 et 84, mais un troisième à 86, plus un petit à 76, transforment l'histogramme en dents de scie. Vannes donne aussi 4 maxima à 80, 82, 84 et 87 ! A Lorient, on en trouve à 78, 82 et 84. A Lannion à 78 et 80. A Dinan à 80, 83, 85.

Il en est de même pour la taille : courbe en cloche exemplaire pour la Basse-Bretagne, anarchie pour les circonscriptions.

Ceci montre bien que les deux populations juxtaposées en Bretagne ne sont qu'une vue de l'esprit.

Mais les résultats de l'observation des caractères chromatiques vont nous le confirmer de façon encore plus incontestable.

Compte-tenu des conditions régnant au Conseil de Révision, locaux insuffisamment éclairés pendant un automne peut-être pluvieux, M. Giot s'est contenté de distinguer les yeux et les cheveux en clairs et foncés sans préciser leur nuance...

Afin de pouvoir utiliser ces notations, nous avons réparti également entre chaque catégorie les sujets considérés comme « moyens » ; cette manipulation n'a d'ailleurs nullement modifié les conclusions de P.R. Giot que nous ne pouvons qu'approuver lorsqu'il dit :

« le groupement complexe et indépendant des cheveux châtains et des yeux bleus (verts ou gris) (qui constitue le groupe principal) est une des caractéristiques de la Bretagne. Il ne peut s'agir d'un assemblage dû à de perpétuels croisements ; c'est au contraire une unité génétique autonome pouvant se transmettre sans se disjoindre dans les générations postérieures. »

Il constate aussi que loin d'être particulier aux grands mésocéphales finistériens, il serait aussi fréquent, sinon plus, chez les petits brachycéphales hauts-bretons.

Ces constatations, solidement étayées, montrent bien qu'il n'existe qu'une race bretonne très caractérisée (et différente des peuples voisins) dont les légères différences de stature et d'indice céphalique sont uniquement dûes aux modes de vie et d'alimentation, très différents entre la côte et l'intérieur. Il n'est pas sans intérêt de noter que les cantons présentant le plus grand nombre d'yeux clairs sont dans l'ordre décroissant ceux de Pontivy, Saint-Brieuc et Dinan, alors que contrairement à ce que l'on

pourrait croire viennent en queue de liste (juste avant Ploërmel) Chateaulin, Brest et Morlaix.

Remarquons au passage que le caractère « yeux clairs » étant récessif, la proportion réelle de ces gènes est en réalité beaucoup plus élevée que ne le font apparaître les statistiques.

On peut estimer que les arrondissements où les cheveux clairs sont plus nombreux avec une augmentation correspondante des yeux clairs ont subi quelques immigrations nordiques, très faibles d'ailleurs. C'est le cas de Dinan et Saint-Brieuc, mais aussi de Pontivy, ce qui s'explique moins. Le cas inverse d'un léger excédent par rapport à la moyenne des yeux et cheveux foncés qui indiquerait un certain apport méditerranéen se constate à Morlaix et Ploërmel.

Ceci montre qu'il n'existe pas de race pure et que les Bretons ont toujours accueilli avec bienveillance les étrangers venus travailler chez eux, tant à l'intérieur que sur la côte. Il ne faut pas négliger non plus l'apport des conjoints ramenés au pays par les marins, ouvriers ou fonctionnaires partis gagner leur vie en France ou à l'étranger.

Nous trouvons des variances du même ordre, faibles mais nettes, en ce qui concerne le rapport entre indice céphalique et stature. Si d'une façon générale ces deux caractères varient en sens inverse, nous remarquons certains cantons où la tendance est inversée : nous voyons par exemple des mésocéphales de taille relativement faible à Gourin, Pont Aven, Pontivy, Pontrioux, Le Faouët, Locminé, etc., et au contraire des brachycéphales plutôt grands à Quimper, Plogastel-Saint-Germain, Chateaulin, Lesneven, Saint-Renan, Le Huelgoat, Fouesnant, Pont-l'Abbé, etc. Si nous ne pouvons interpréter la première liste plutôt dispersée, nous retrouvons dans la seconde un groupage dans le Sud-Finistère qui apporterait une certaine confirmation à ceux qui voient une différence inexplicable dans la population bigoudène. De toutes façons, il ne s'agit que de fort peu de chose, d'autant plus que les cantons de Paimpol et de Saint-Brieuc présentent la même légère anomalie.

Si l'on combine les deux catégories de mesures, chromatiques et somatiques, nous remarquons que seul Pontivy présente un assortiment curieux de caractères : petit, mésocéphale, blond aux yeux bleus, le peuplement de ce canton mériterait certainement une étude poussée. Il semble difficile à croire que sa promotion au rang de capitale sous le nom de Napoléonville au pre-

mier Empire ait entraîné un apport suffisant d'éléments à la fois nordiques et méditerranéens pour modifier sensiblement la composition de la population.

Il est regrettable que nous n'ayons pas les mêmes études pour l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique qui nous permettraient de voir les transitions avec les Normands aux cheveux clairs et les Alpains aux yeux foncés du Centre de la France, mais aussi avec les riverains de l'Atlantique de l'ancienne Aquitaine avec lesquels les Bretons eurent tant d'échanges au cours des millénaires passés. Nous ne voudrions pas en terminer avec ce sujet sans insister sur les grands espoirs que font naître les progrès actuels de la science dans le domaine de l'étude du sang et des phénomènes liés à l'immunologie. La connaissance nouvelle de nouveaux systèmes de groupes sanguins, d'une grande variété d'hémoglobines et d'un nombre encore plus grand de groupes de tissus du système H.L.A., permet de serrer de beaucoup plus près les études comparatives des peuples dans le temps et dans l'espace. Des résultats étonnants ont déjà été obtenus, bien qu'on ne soit qu'au tout début de l'exploitation de cette source inattendue de renseignements. En ce qui concerne notre côte atlantique, le Professeur Jean Bernard, dans un rapide essai intitulé : « Le sang et l'histoire », (Buchet/Chastel, Paris 1983) lance quelques idées prometteuses dignes d'être creusées et affinées : il distingue des autres le sang de l'Extrême-Occident qui est celui des populations de l'Ouest de la Bretagne, d'une frange de la Normandie, du Pays de Galles, du Nord de l'Écosse, de l'Irlande, de l'Islande, caractérisé par une fréquence relativement élevée de rhésus négatif. Y associant les constatations faites sur le système H.L.A. et l'étude des civilisations, il montre la parenté de ces peuples avec les Basques, les habitants des massifs montagneux de Corse et de Sardaigne, de certains berbères, de certains peuples caucasiens. Ce qui confirme remarquablement notre théorie exposée plus loin de l'origine brittonique des peuples de la mer, rédigée avant la parution de cet ouvrage. Allant plus loin, il montre la concomitance de ce type de sang avec l'existence des sociétés matriarcales remarquées chez les peuples que nous venons d'énumérer, mais aussi chez les Etrusques, signalés au XIII^e siècle avant J.-C., sous le nom de Toursha parmi les peuples de la mer.

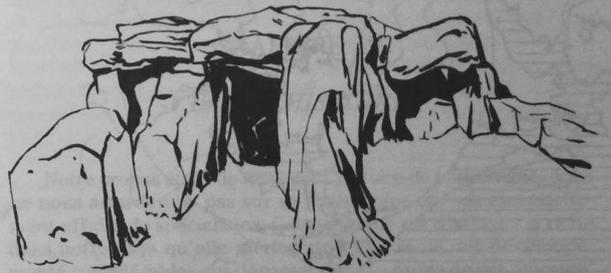
Enfin, Jean Bernard conclut en montrant que ces populations ne peuvent venir d'Europe Centrale, mais sont d'origine

néolithique et donc autochtone, ce qui n'est pas pour nous étonner.

Ces quelques premiers résultats très prometteurs laissent augurer de nouveaux développements qui résoudront définitivement les problèmes si irritants de l'origine et des migrations des peuples du monde.



Menhir de Kervadel



*Dolmens de Kermario et Mané-Groh (Morbihan)
et dolmen de Nara (Japon)*

Si nous notons d'ailleurs que cet ensemble ne nous est parvenu qu'après avoir subi pendant des millénaires d'énormes destructions qui ne nous en ont laissé qu'une image squelettique, nous ne pouvons nous empêcher de rêver à ce que pouvait être, à l'époque de son apogée, l'aspect de cette formidable cité, tête d'un extraordinaire empire thalassocratique. Le Centre de la Métropole, point de départ de toutes les routes maritimes et terrestres, ne pouvait être que le grand menhir de Locmariaquer dont les 22 mètres et les 400 tonnes avaient été magistralement dressés à la verticale par un architecte que nul ne serait capable d'égaliser de nos jours.

Un tel empire, dont nous ne saurons jamais rien, fait penser, bien sûr, à la légendaire Atlantide. Pourquoi son souvenir lointain transmis de génération en génération ne serait-il pas venu aux oreilles des prêtres égyptiens dont parle Platon ? Quoi qu'il en soit, une autre question se pose, plus intéressante : celle de la propagation de la civilisation mégalithique à travers l'ancien continent.

Pendant fort longtemps, sans doute en raison de la prééminence des études gréco-latines, les universitaires occidentaux se sont efforcés de démontrer que la civilisation s'est déplacée de l'Est à l'Ouest, les inventions et le progrès ne pouvant venir que des subtils orientaux pour être apportés aux barbares grossiers qui jouxtent l'Océan. C'est ainsi que l'on prétend que l'agriculture, la poterie, la métallurgie, le tissage, le cheval, la roue, etc. ont été découverts aux environs de la Mésopotamie ou de l'Inde et ont été tardivement adoptés par les Celtes ou leurs prédecesseurs. Il s'agit là d'une vue de l'esprit qui ne repose sur aucune démonstration sérieuse. Cette thèse est même fortement battue en brèche en ce qui concerne l'apparition du cuivre, du bronze et même du fer qui, tant en Grèce (les Chalybes) qu'en Palestine (les Hétéens) étaient produits par des étrangers d'origine mystérieuse et sacrée, mais sans doute hyperboréenne. D'ailleurs, comment les peuples de la méditerranée orientale auraient-ils pu inventer le bronze, alors que l'étain, élément essentiel de cet alliage devait être importé des pays situés sur le bord de l'Océan ? Quant à la sédentarité dont on a voulu lier le développement à celui de la céramique, on s'est rendu compte récemment qu'elle en était absolument indépendante, et pourrait lui être antérieure. Il en est de même de l'agriculture (voir par exemple S. Pigott).

Les nouvelles méthodes de datation apportent un grand bouleversement dans les chronologies officielles dont on se rend compte dès maintenant qu'elles ont été systématiquement faussées dans un sens favorable à l'ancienneté des civilisations orientales. On a même montré par ailleurs, et uniquement par l'étude des textes, que l'histoire grecque et égyptiennes des deux premiers millénaires comporte un « trou » inexplicable d'environ 500 ans, correspondant à ce qu'on appelle « le moyen-âge grec ». La démonstration magistrale de ce fait présentée par l'historien, américain Vélikovski a été soigneusement étouffée par nos augures dont elle dérangeait la sérénité. Il faut cependant reconnaître que certains chercheurs commencent à s'incliner devant les preuves scientifiques, mais avec quelle mauvaise volonté ! Nous en avons relevé un exemple très caractéristique dans un article de J. Briard paru dans « les dossiers de l'archéologie » de juillet-août 1975 sous le titre « Petits Princes et Bronziers d'Armorique ». Pour expliquer la richesse de certaines trouvailles dans des tumuli bretons, l'auteur déclare :

« On a suggéré... une influence ou même une présence de prospecteurs mycéniens aux alentours de 1400 avant J.-C. — Hélas ! les derniers soubresauts chronologiques dus aux scientifiques corrections des datations radiocarbone entraîneraient un certain vieillissement. Tumulus du Wessex ou d'Armorique seraient éclos aux environs de 1800-1700 et *il faudrait abandonner l'idée séduisante* (sic !) de ces ancêtres de l'âge du Bronze contemporains de héros semblables à ceux que chante la geste homérique. Qu'importe, *la lumière ne vient pas toujours de la Méditerranée*, etc., etc. », (c'est nous qui soulignons).

Mais, après ce bon mouvement, M. Briard ne peut s'empêcher de chercher une échappatoire, n'importe laquelle, plutôt que d'admettre que des Armoriciens aient pu à une époque quelconque créer quoi que ce soit. Il se rattrape donc avec maestria en terminant comme suit : « ... il a pu se créer, à partir d'impulsions venues de l'Europe Centrale, par la voie germanique et le canal de la Manche, d'originales civilisations occidentales ». Cette originalité impulsée est une vraie perle, qui dénote malheureusement un état d'esprit opiniâtement rétrograde. Le « mirage oriental » dénoncé dès 1893 par Salomon Reinach continue ses ravages.

Dans la même livraison, le pape de la préhistoire armoricaine,

P.R. Giot en personne, tout en reconnaissant le « décrochement » incontestable des Civilisations atlantiques (pour ne pas dire l'antériorité) par rapport à celles de l'Orient, ne peut s'empêcher de s'en prendre aux « échos excessifs » données à cette constatation par des promoteurs d'archéologie à sensation (1) par le biais « d'agences de presse, incapables de traduire correctement de l'anglais scientifique ». Puis, au lieu de faire contre mauvaise fortune bon cœur, P.R. Giot s'attaque méchamment à Salomon Reinach qui eut le tort d'avoir raison trop tôt. Dans ces conditions, la révision déchirante qui doit conclure à inverser le sens de propagation du progrès humain dans tous les domaines est loin d'être encore accomplie, notamment en ce qui concerne l'agriculture ; en attendant, nous nous contenterons donc ici de décrire la diffusion de l'idée mégalithique à travers le monde à partir de l'Armorique et de la Grande-Bretagne, ce qui n'est plus contestable ni d'ailleurs contesté.

2. Diffusion de la culture mégalithique

La diffusion ne se fit sans doute pas par la voie de l'invasion armée, mais fut plus certainement une conséquence des échanges commerciaux par voie maritime et terrestre. Cela n'exclut pas d'ailleurs l'action de groupes d'émigrants pacifiques ou armés apportant leurs croyances et leurs techniques. Les Brittoniques n'ont jamais cessé de partir au loin poussés par on ne sait quel besoin d'aventure et de connaissance. En tout cas la propagation se fit dans plusieurs directions. La civilisation attestée dès le début du 5^e millénaire avant J.-C. en Bretagne (il y a donc près de 7000 ans) (2) franchit d'abord le golfe

1. La personnalité ainsi aimablement visée est le très sérieux professeur britannique Colin Renfrew, auteur de « Before Civilisation. The Radiocarbon Revolution and Prehistoric Europe » — Londres 1973.

2. Nous utilisons ici les dates « radiocarbone calibrées » officiellement admises pour Barnenez, Guennoc, Kercado, Saint-Michel. Mais il en existe de beaucoup plus anciennes remontant insolemment au 8^e millénaire avant J.-C., qui ont été délibérément rejetées comme correspondant sans doute à l'usage par les constructeurs mégalithiques de « bois très ancien » ou même de « bois fossile extrait d'une tourbière ». Ces explications ne sont pas sérieuses et montrent un parti-pris tout à fait anti-scientifique. On sait fort bien que le bois ne se conserve pas du tout dans les terrains acides de Bretagne et il est, de plus, absurde de prétendre que les charpentiers mégalithiques stoc-

de Gascogne pour atteindre vers -4400 la Galice et le Portugal, c'est-à-dire toute la façade atlantique de la péninsule ibérique. Vers -4000, elle traversa la Manche et envahit ce que nous appelons aujourd'hui l'Angleterre et le Pays de Galles. Puis, de -3600 caractérisées par les obélisques, menhirs prismatiques, et les vers -3200, nouvelle poussée méridionale par le sud de l'Espagne (Antequera, où se trouvent les plus beaux des dolmens), puis Malte. C'est à partir de là que passa en Égypte la science géométrique et la technique architecturale des marins mégalithiques qui, la richesse du Nil aidant, devaient permettre quelques siècles plus tard la naissance de l'originale variante égyptienne, caractérisées par les obélisques, menhirs prismatiques, et les pyramides, tumuli en pierres de taille. Ce n'est pas par hasard que l'on y retrouve le nom de Karnak !

Les mêmes marins apportant la même science aux peuples de la Grèce permirent les étonnantes réalisations mycéniennes et l'érection des murailles « cyclopéennes ».

La progression se poursuivra dans tous les sens pendant des millénaires, au moins jusqu'au début de notre ère, mais nous ne possédons pas de séries de datation au radiocarbone suffisantes pour préciser les dates de ces nouvelles étapes. Nous savons seulement que dolmens et menhirs envahissent lentement l'Europe, l'Asie et l'Afrique, (Palestine, Maghreb, Sénégal, Abyssinie, Bulgarie, Turquie, Caucase, Caspienne, Indes, Tibet, Corée, Japon). C'est au Japon que se termina au VII^e siècle après J.-C. cette étonnante progression de proche en proche. Les dolmens japonais, tout neufs, étrangement semblables à leurs congénères armoricains, leurs aînés de plus de 5000 ans, provoquent chez le touriste un dépaysement aussi fort que s'il rencontrait un groupe de geishas au pardon de Sainte Anne d'Auray. La civilisation mégalithique du Japon est complète, avec grands menhirs, cromlechs et énormes tumuli plus volumineux que les pyramides égyptiennes (3).

(suite de la note 2)

kaient leurs grumes pendant quelques millénaires avant de les utiliser. De telles affirmations manifestent un profond mépris du lecteur profane ayant l'outrecuidance de vouloir se mêler d'archéologie. (La Bretagne, Arthaud 1962 ouvrage cité).

3. Voir par exemple : Adolpho Tamburello — « Japon » Collection Merveilles du Monde, Fernand Nathan, Paris 1975.

Ces tumuli ont d'ailleurs une forme curieuse, la même que celle des croix basques, semblable au contour d'un trou de serrure, à laquelle les Japonais donnent le nom de « Zempo-Koen » c'est-à-dire : « carré devant, rond derrière. »

Puisque nous savons maintenant que les « inventeurs » du mégalithisme doivent être recherchés en Bretagne, il y a environ 7000 ans, nous sommes autorisés à accueillir aussi avec un certain scepticisme les théories qui faisaient venir de l'Orient les autres progrès de la technique néolithique, à savoir l'élevage, l'agriculture, et la céramique. Sur ces sujets, les positions des spécialistes évoluent d'ailleurs extrêmement rapidement. Après avoir été échaudés, ils ne se soucient plus de se mettre dans un mauvais cas, en étant trop précis quant aux dates et aux priorités. C'est ainsi qu'on lit dans « La Bretagne », page 31 — par Giot, L'Helgouach et Biard (Arthaud, Paris 1962) :

« les poteries que l'on rapporte au néolithique primaire en Bretagne, *bien qu'elles soient les premiers éléments céramiques* de la Préhistoire bretonne, *sont déjà rendues à un stade très avancé.* »

Ceci nous laisse dans un flou artistique permettant par la suite de faire remonter l'origine de ladite céramique bretonne aussi loin que l'on voudra ! Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, mais cela nous change des prises de position trop catégoriques auxquelles nous étions habitués, même quand ces positions variaient tous les dix ans, toujours avec la même assurance.

Nous attendrons donc avec confiance les certitudes que ne manqueront pas de nous apporter les progrès considérables de la recherche récente et nous contenterons de dire un petit mot de l'agriculture. Il nous a toujours paru étrange que les pays les plus réputés pour la sécheresse de leurs terres, l'incapacité de leurs fellahs, l'étendue de leurs troupeaux de moutons dévastateurs, la fréquence de leurs famines, soient les créateurs de l'agriculture et les maîtres en cet art des paysans antiques des riches plaines à blé du Nord et de l'Ouest de la Gaule. De même qu'il nous paraît assez farfelu de prétendre, (sujet sur lequel nous reviendrons en son temps), que les pêcheries de Douarnenez ont été créées au II^e siècle après J.-C., par des pêcheurs latins venus montrer aux marins bretons comment ils devaient s'y prendre (Louis Pape, La Civitas des Osismes).

Quelles sont donc les données permettant de dater aussi tardivement que vers le milieu du 5^e millénaire avant J.-C. l'apparition de l'agriculture en Bretagne ?

En fait, les preuves sont essentiellement négatives : on n'a pas trouvé de traces de céréales ou de pollens correspondants dans des sites antérieurs à cette époque. Mais il est un fait essentiel dont on oublie de tenir compte, c'est que les rivages aux bords desquels vivait la quasi totalité des habitants ont été complètement submergés par la montée du niveau de la mer et qu'il n'en reste rien. Au 8^e millénaire avant J.-C., la différence de niveau était de 25 m, ce qui reporte la côte fort loin de sa ligne actuelle. Les travaux palynologiques sont d'ailleurs rares, lents et dispendieux et sont loin d'être suffisamment nombreux et convaincants pour résoudre la question. Tout ce que l'on sait, c'est que l'examen des tourbières et marais littoraux démontre l'existence de pratiques agricoles, mais ces milieux sont trop récents parce que trop proches de la côte. On ne saura donc sans doute jamais à quand remonte la première tentative de culture dans notre région. Les plus anciens pollens positifs en ce sens ont été trouvés sous le cairn de l'Île Carn, à Ploudalmézeau, dont l'occupation a été datée au radiocarbone vers 4300 avant J.-C..

L'activité mégalithique, nous l'avons vu, se manifestait déjà depuis au moins 500 ans. Elle devait se poursuivre encore pendant environ deux millénaires. Elle est marquée par un important défrichage, souvent accompli par le feu, par l'extension de l'élevage du bœuf, par la grande production et la diffusion dans toute la Gaule et même plus loin, de haches en pierre polie dont le gisement de Plussulien est le plus représentatif.

En même temps, le style des monuments mégalithiques évolue : aux grands complexes à sépulture à chambre et à couloir comme Barnenez, Guennoc ou Carn succèdent des allées couvertes et de simples dolmens avec ou sans couloir.

3. LA FIN DU NÉOLITHIQUE

Le milieu du 3^e millénaire avant J.-C., sera une grande période de transition. L'idée mégalithique, en pleine force en Méditerranée, tend à disparaître en Bretagne. On note une active exploitation des mines avec production de haches plates en métal. La poterie très particulière de Kerugou, limitée d'ailleurs à la côte Sud, apparaît vers -2400 ; son extension correspond au territoire qui portera plus tard le nom de Vénétie. On est maintenant dans ce qu'il convient d'appeler l'ère calcolithique ou énéolithique. Avant l'an 2000 avant J.-C. va apparaître en

Bretagne une nouvelle forme de céramique qui va rapidement se répandre dans toute l'Europe occidentale et centrale. Il s'agit des gobelets campaniformes, légers, élégants, se tenant d'une seule main, très différents des lourds chaudrons que l'on traînait jusque là. La découverte de ces vases dans les sépultures de toute l'Europe va faire croire aux Orientomanes, qui en inversent le sens de diffusion, qu'une nouvelle civilisation est née et qu'elle se déplace en même temps que des envahisseurs apportant une autre race sur les bords de l'Atlantique. Ce nouveau peuple, dont les « petits princes bronziers » chers à Giot et Briard auraient asservi les descendants des mégalithiques, serait, selon d'autres, les premiers Ligures.

Ces théories — notons le bien — ne doivent rien à l'archéologie. Elles étaient déjà soutenues au siècle dernier par de brillants hellénistes, mais piètres scientifiques, s'appuyant sur de vagues textes antiques ou sur des considérations, fort discutables, de topologie et de linguistique. On les trouve brillamment exposées par d'Arbois de Jubainville dans son ouvrage de 1894 sur « les premiers habitants de l'Europe ».

Malgré son lourd appareil de citations littéraires, il ne faisait que reprendre sous une autre forme, les théories hautement fantaisistes du fameux Cayot-Delandre qui, dans son ouvrage de 1847 « Le Morbihan, son histoire et ses monuments », sans préciser quel pouvait être le premier peuple de la Bretagne, voyait en l'an 2000 une invasion des Galls (?) puis au VII^e siècle l'arrivée des Cimbres ou Kimris du Pont-Euxin tout ceci, bien sûr, sans l'ombre d'une preuve.

Comment à la fin du XX^e siècle a-t-on pu perpétuer de pareilles fables ? Ceci est dû à l'organisation de l'Université, tant en France que dans les pays voisins :

Pour renverser une théorie officielle qui lui paraît dépassée, un jeune scientifique ne doit pas hésiter à s'attaquer à ses anciens de qui dépendent sa carrière. C'est pourquoi il préférera s'abstenir et laisser la vérité au fond du puits. Lorsqu'il accèdera à son tour aux honneurs, il lui sera trop tard pour brûler ce qu'il a adoré jusque-là ; ceci n'est pas particulier à l'archéologie. On sait combien ont pu être persécutés les novateurs depuis Galilée jusqu'à Einstein en passant par Pasteur et bien d'autres. En fait, sans francs-tireurs extérieurs à l'Alma Mater, il n'est pas de progrès.

Nous ne nous mettrons pas à la recherche du peuple mysté-

rieux qui aurait apporté du fond des steppes à la pointe de son épée la fine et élégante poterie campaniforme. Les Huns et leurs prédécesseurs n'ont jamais déferlé vers l'Ouest que pour en piller les richesses et lui apporter l'incendie et la mort.

Les travaux d'E.O. James et du génial P.A. Cariou ont montré que les navigateurs et les commerçants bretons furent les grands diffuseurs tant par mer que par terre de cette amusante céramique qui, au cours des siècles s'agrémenta de décorations variées par des inter-influences dont la péninsule armoricaine fut la plaque tournante (voir à ce sujet « les civilisations atlantiques du Néolithique à l'âge du Fer, Actes du I^{er} colloque atlantique, Brest, 11 sept. 1961 — Faculté des Sciences de Rennes 1963, page 54, carte de diffusion des vases campaniformes). L'antériorité du campaniforme breton est confirmée par la découverte de fragments caractéristiques dans la couche inférieure du dolmen D du Carn de Barnenez. Cette mode s'étendra sur une longue période, à cheval sur la fin du néolithique et sur la plus grande partie de l'âge du bronze. Cet âge du bronze dont nous allons parler, puis celui du fer qui le suit, constituent ce qu'il est convenu d'appeler la proto-histoire, parce que les découvertes archéologiques vont commencer à s'appuyer sur des traditions, puis sur des textes de plus en plus précis, mais cependant insuffisants pour écrire l'histoire telle que nous la concevons.

En ce qui concerne le 2^e millénaire avant J.-C., nous n'avons encore rien de semblable, si ce n'est les célèbres passages de Platon concernant l'Atlantide sur lesquels nous reviendrons. Notre démarche ne sera donc pas différente de ce qui précède et nous devons nous contenter de ce qu'ont apporté les fouilles des tumuli qui, à la différence des sépultures antérieures, sont des tombes individuelles.

4. LE CALCOLITHIQUE ET L'ÂGE DE BRONZE

Outre les poteries dont nous avons déjà parlé, on trouvera essentiellement à cette époque des armes, des instruments et des bijoux, d'abord en cuivre et ensuite en bronze, dont certains d'ailleurs ne gisaient pas dans les tumuli, mais étaient stockés en quantité dans des dépôts dont la destination nous échappe.

Les éléments les plus représentatifs du mobilier du cuivre sont les poignards « chypriotes » et les haches plates qui corres-

pondent à cette période de transition que l'on appelle le calcolithique. Les poignards dits chypriotes, qui sont en réalité des pointes de lances à soie, ne sont attestés que par une très vieille découverte de P. Le Chatellier, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est très sujette à caution. On a complètement renoncé de nos jours à y voir un apport méditerranéen. S'il s'agit, comme certains le pensent, de pointes de lance ou de « palettes des morts », de fabrication locale, l'hésitation durable sur leur origine prouve tout au moins une simultanéité dans les dates de fabrication des articles bretons et chypriotes et par conséquent que les métallurgistes armoricains du calcolithique n'avaient aucun retard sur leurs collègues méditerranéens.

Une production plus intéressante de l'âge du cuivre atlantique fut la hache plate dont l'on trouve de grandes quantités en Bretagne, en Vendée et dans la Basse Seine ; la plupart de ces objets sont des lames minces et rectangulaires très caractéristiques.

Nous arrivons maintenant à l'âge du bronze proprement dit où apparaissent de beaux poignards triangulaires munis de rivets métalliques. La richesse des mines d'étain d'Armorique et de Grande-Bretagne provoque la création de deux opulentes civilisations, là-bas celle du Wessex, ici celle des Tumuli. Cette dernière a été justement qualifiée d'hyper-occidentale, car située entièrement dans ce que nous appelons maintenant la Basse-Bretagne avec une plus forte concentration dans le Finistère.

On ne trouve pratiquement aucun de ces tumuli à l'Est d'une ligne Saint-Brieuc/Vannes ; outre les poignards ou épées de bronze souvent décorés de clous d'or, ces sépultures contiennent fréquemment des haches de bronze, des bijoux ou ustensiles d'or et d'argent, et surtout de fort belles pointes de flèches en silex particulières à l'Armorique. Elles sont sans doute tombées d'un carquois dont la matière organique, cuir ou tissu, a disparu ainsi que le bois des flèches ; ce sont ces pointes de flèches qui distinguent nettement la civilisation du bronze ancien d'Armorique de la civilisation jumelle du Wessex. On estime de plus en plus que ces civilisations brillantes furent autochtones et qu'elles ne doivent rien, comme on le croyait récemment, à Mycènes ni à l'Égypte.

La société de cette époque paraît avoir été très différenciée, car on a trouvé nombre de tumuli dont le mobilier était plus modeste et même des cimetières dits « à coffres » ne contenant

qu'une poterie funéraire ou même rien du tout. On distingue le bronze ancien du bronze moyen au cours duquel les tumuli disparaissent peu à peu vers -1300 pour être remplacés par de modestes tombelles. A la même époque, on trouve les haches à talon de type « breton » très massives et les haches à ailerons.

Puis apparaissent aussi de sortes de longues rapières, épées à languette à 4 trous et aussi de très nombreux rasoirs (Rosnoen). Cette civilisation paraît contemporaine de celle des champs d'urnes (vers l'an -1100) qui couvre l'Europe de ses sépultures dont les corps sont incinérés. On a longuement voulu voir dans cette pratique, qui se répand largement, le déplacement vers l'Ouest d'un envahisseur qui aurait été la première vague des Celtes. Cette théorie est pratiquement abandonnée. Il s'agit plutôt de la diffusion de nouvelles modes religieuses et techniques, qui d'ailleurs n'entraînent pas la disparition de l'originalité du « Bronze Atlantique ».

Par la suite on trouvera, en effet, sur les deux rives de la Manche les épées dites pistilliformes (entre -1000 et -800).

Cet art atteindra son apogée un siècle ou deux plus tard avec l'apparition des épées dites en langue de carpe que l'on trouvera jusqu'en Espagne et en Allemagne.

C'est aussi vers cette époque que vont être fabriquées en quantités extraordinaires les étranges haches à douilles armoricaines, creuses en forme de coin, et d'une très forte teneur en plomb, parfois même en plomb pur.

Quel pouvait bien être l'usage de semblables instruments ? les hypothèses les plus farfelues ont été émises. Nos Romaniques ont été jusqu'à y voir des piquets de tente pour légionnaires ! En fait, la supposition la plus sérieuse est qu'il s'agit d'une sorte de monnaie permettant de mettre fin au système du troc. Certains pensent même avoir démontré que ce numéraire avait ses multiples et ses sous-multiples et que chaque cité avait son atelier d'émission. Cette remarquable invention met fin à l'âge du bronze en Armorique. Nous sommes vers -700, -600, où l'on voit déjà certaines productions du premier âge du Fer.

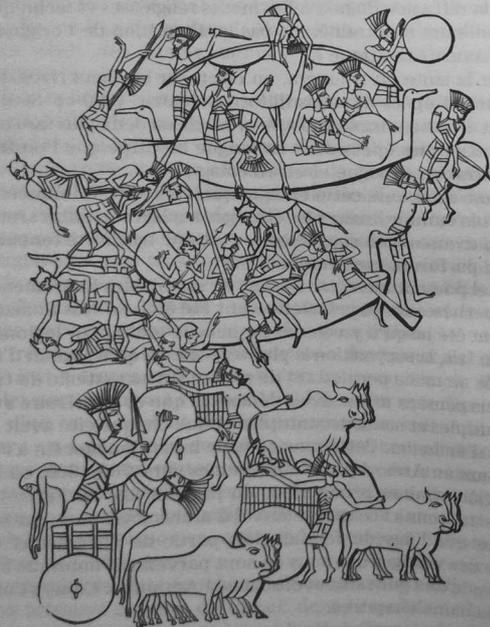
Nous arrêtons ici ce rapide survol d'archéologie pure, car nous pensons que l'âge du fer fait déjà partie de l'histoire et que l'étude des vestiges qui nous en sont parvenus s'imbrique avec celle des textes que nous avons laissés l'Antiquité. Ce sera l'objet des prochains chapitres.

La conclusion générale de celui-ci est que, pendant tout le

néolithique et l'âge de bronze, on observe une grande stabilité des populations autochtones dotées de civilisations originales, ne devant pratiquement rien à des importations en provenance de la Méditerranée ou de l'Europe Centrale. Nous les voyons au contraire diffuser largement leurs idées et leurs produits, surtout sur la côte Atlantique au Nord et au Sud, mais aussi dans toute la Gaule, et même beaucoup plus loin en ce qui concerne le mégalithisme.

On constate de plus, une étroite parenté avec certaines parties de la Grande Bretagne comme le Wessex.

Dans l'ensemble, il apparaît que la Bretagne, dès ces époques reculées, constitue une entité totalement distincte de la Gaule, ce qui ne fera que se confirmer par la suite.



Débarquement des Peuples de la Mer. Bateaux et Chars
(Médinet-Habou)

CHAPITRE II

LA PROTOHISTOIRE

1. LE GRAND CATACLYSME DU XIII^e SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST

Nous avons noté précédemment qu'au cours de la deuxième moitié du deuxième millénaire avant J.-C., se sont produits des événements graves sur les rivages de l'Atlantique ; ce sont d'une part, une montée soudaine des eaux, suivie d'un certain retrait et, d'autre part, la disparition de la brillante civilisation des tumuli du Bronze ancien.

Il semble naturel de rechercher s'il y a une relation de cause à effet entre ces deux catégories de faits, et si, d'autre part, le bruit de ces bouleversements est parvenu jusqu'en Méditerranée où nous pouvons trouver des textes se référant à cette époque.

Remarquons d'abord que le formidable raz de marée que révèlent notamment les études palynologiques doit s'être fait sentir bien au delà des régions Atlantiques, mais avec moins de conséquences dans les mers profondes où une montée relative faible des eaux n'envahissait que peu de terres habitées. Par contre, dans les régions armoricaines et britanniques dont le sol descend insensiblement sous la mer par un très large plateau continental, les dévastations ont dû être immenses.

Ce que l'on peut se demander, c'est à quelle vitesse s'est produite la montée des Océans ; on sait qu'elle fut soudaine, mais à l'échelle des mouvements géologiques, ce terme manque de

précision. Il peut s'agir d'un an comme d'une nuit. Les conséquences ne sont pas les mêmes. Une lente mais inexorable montée des eaux s'étalant sur plusieurs mois aura provoqué un déplacement vers l'intérieur d'une population qui vivait pour la grande majorité sur la côte. Ces peuples en migration ont eu le temps de s'organiser afin de trouver une solution à leur subsistance et cette solution pour un peuple de marins était tout naturellement la recherche de terres nouvelles par le moyen d'une aventureuse navigation. Nous pensons que c'est ce qui s'est passé et nous ne manquons pas de textes antiques sur l'invasion des peuples de la mer. Nous les développerons plus loin.

Notons cependant que Platon, dont l'Atlantide rappelle ces lointains événements, parle d'une catastrophe instantanée qui fait penser par ailleurs à la submersion aussi radicale de la légendaire Ville d'Ys. Mais, il se peut qu'il ne s'agisse là que de la disparition d'une capitale dont les digues construites au cours de la lente montée des eaux auraient brusquement cédé ; cela concilierait raisonnablement les deux hypothèses. Il nous reste à nous interroger sur les causes à première vue inexplicables de la montée soudaine de l'océan ; les études portant sur le 2^e millénaire avant J.-C., n'ont révélé aucune variation du climat susceptible d'avoir accéléré la fonte de la calotte glaciaire, ce qui, de toute façon, n'aurait pu avoir que des effets infiniment plus lents. Il nous faut donc chercher ailleurs. Nous allons y être puissamment aidés par l'étude des textes de l'Antiquité se référant à cette période. Ils sont très nombreux et infiniment plus explicites que le texte tronqué de Platon. L'historien américain Velikovski en a fait un inventaire exhaustif dans son ouvrage « *Worlds in Collision* » qui attribue l'ensemble des phénomènes exceptionnels observés à cette époque au passage d'un important astéroïde, à proximité de la terre. Notre propos n'est pas de discuter de la valeur de cette hypothèse, au demeurant très probable, mais de rechercher quels furent les signes historiquement attestés du cataclysme qui provoqua la grande migration vers l'Est des peuples maritimes jouxtant l'Océan et la Manche.

Nous avons en premier lieu la Bible dont l'épisode bien connu des « dix plaies d'Égypte », relate un certain nombre de phénomènes tels que pluie de cendre de fournaise, grêle de pierres et de feu, ténèbres, ainsi que le déplacement des eaux de la Mer Rouge suivi de tremblements de terre permettant aux Israélites de s'enfuir.

Ces témoignages de source hébraïque sont confirmés par un témoin oculaire de la catastrophe, l'égyptien Ipuwer qui les a consignés sur le papyrus.

D'autres textes juifs talmudiques et des inscriptions sur des tombeaux égyptiens viennent renforcer ces preuves, mais on trouve à l'autre bout du Monde et datée de la même époque, la relation des mêmes faits dans les annales chinoises qui racontent que, du temps de l'Empereur Yao, « les vagues dépassèrent les hauts sommets, menaçant les cieus de leurs flots ». Il fallut des années pour arracher les vallées et les plaines à l'inondation en drainant les champs et en creusant des canaux. Celui qui vint à bout de cette tâche gigantesque fut Yu, fondateur de la dynastie du même nom. Il ne semble pas que les peuples de l'Atlantique eurent la même chance, puisqu'ils ne trouveront que dans l'exode la solution à leur manque de surface non inondée.

Notons, d'après Vélikovsky, que le phénomène comporta cinquante ans plus tard une deuxième phase qui, selon sa théorie, correspondrait à un nouveau croisement des orbites de la terre et de l'astre errant coupable de tant de perturbations. Dans la Bible, ce passage est marqué par l'arrêt du soleil et de la lune dans le ciel le jour où Josué livre bataille aux rois de Chanaan. La rotation de la terre aurait été troublée quelques heures par le passage à proximité d'une masse considérable ; dans la Bible, ce phénomène est suivi d'une nouvelle pluie de pierres (Josué 10-11) et du tremblement de terre qui fit s'écrouler les murs de Jéricho.

Cette incroyable modification du mouvement de la terre était connue des Grecs qui l'attribuaient à un témoignage de la faveur des Dieux pour Atrée, lequel vivait effectivement à la même époque que Josué. Sophocle et Euripide en parlent. Le Papyrus Ipuwer dit que « la terre tourna à l'envers comme le tour d'un potier ».

Les Grecs racontent par ailleurs l'histoire du Char du Soleil qui, conduit par l'inexpérimenté Phaéton, s'écarta de sa route « et vagabonda dans les airs par des chemins ignorés » (Ovide).

Ils racontent aussi deux « déluges », celui de Deucalion et celui d'Ogygès dont les dates coïncident avec celles de Moïse et de Josué.

Nous abrégons cette énumération de textes qui montre que, contrairement à ce que certains prétendent, Platon n'a rien

inventé en nous transmettant les renseignements fournis par les prêtres égyptiens à Solon, au sujet de l'Atlantide.

L'intérêt pour nous du texte de Platon est qu'il rapporte les conséquences du cataclysme mondial sur un peuple puissant vivant au-delà des colonnes d'Hercule (Gibraltar) et qu'il fait entrer ainsi dans l'histoire les riverains de l'Atlantique.

Il semble cependant que Platon ou ses informateurs aient interverti la chronologie des événements. Pour eux, c'est alors que les Atlantes avaient déjà envahi les deux rives de la Méditerranée, et qu'ils s'étaient heurtés aux ancêtres des Athéniens que se produisirent « des tremblements de terre et des inondations qui, dans l'espace d'un seul jour et d'une seule nuit néfastes », engloutirent les combattants aussi bien Athéniens qu'Atlantes, mais de plus firent disparaître l'île Atlantide dans la mer qui, depuis, « est impraticable et inexplorable, la navigation étant gênée par des bas-fonds vaseux » (Timée).

Nous pensons que le Timée confond l'effet et la cause et que ce n'est qu'après le cataclysme que les peuples de la mer se répandirent dans la Lybie (l'Afrique) et la Tyrrhénie (l'Italie), menaçant à la fois l'Égypte, la Grèce, puis le reste de la Méditerranée orientale.

L'invasion des peuples de la mer a laissé de nombreuses traces encore très visibles de nos jours pour les archéologues, mais elle est attestée aussi par de nombreux textes contemporains. On ne semble pas avoir recherché suffisamment d'où pouvaient provenir ces peuples, ni analysé avec assez de rigueur l'importance de leur apport aux civilisations méditerranéennes. Nous allons traiter successivement ces deux points essentiels.

En dehors de Platon qui, lui, est formel, existe-t-il des documents permettant d'identifier ces envahisseurs comme venant des rivages occidentaux situés au-delà des Colonnes d'Hercule ?

Nous en avons au moins un qui est l'Odyssée :

2. LA CAPITALE DES PHÉACIENS EN SCHÉRIE

On a en effet remarqué depuis longtemps que les Phéaciens d'Homère, ce peuple de marins qui ramena Ulysse à Ithaque, n'étaient rien moins que les Atlantes de Platon. Les deux descriptions présentent une extraordinaire similitude. Nous n'énumérerons pas tous les points de convergence qui rempliraient des pages.

Citons ceux qui concernent la capitale qui est un grand port situé à quelque distance de la côte et entouré de hautes digues et de larges fossés. Les digues sont en terre et si hautes que les navires passent dessous. Au centre de la ville s'élève le temple de Poséidon et le palais du premier des rois.

Le palais est magnifiquement décoré d'or, d'argent et de cuivre. Auprès du temple entouré de statues d'or, on trouve un bois sacré et un verger plein de fruits exquis. Deux sources jaillissent du sol. Les rois, dans les deux cas, descendent de Poséidon, et ont sous leur autorité plusieurs autres rois (neuf pour l'Atlantide, douze pour la Phéacie). Phéaciens et Atlantes sont d'excellents marins, et possèdent de très nombreux navires.

Ces analogies ne prouvent cependant pas que l'un des textes ait servi de modèle à l'autre ; des différences dans les détails montrent que les deux auteurs disposaient de sources différentes. Homère est notamment beaucoup plus précis sur la situation de la Schérie et sur les moyens de s'y rendre, ce qui va nous permettre de mieux la localiser. Il parle aussi du phénomène de la marée, omis par Platon. Celui-ci par contre s'étend sur la description de l'arrière-pays et évidemment sur l'organisation politique qui est le but de son propos.

Nous retrouvons chez Homère une confusion de chronologie un peu comparable à celle déjà vue chez Platon. Il nous décrit, en effet, la capitale des Phéaciens au temps de sa splendeur, mais nous dit en même temps que ce peuple avait dû évacuer son ancien pays d'Hypérie en raison de la proximité des Cyclopes (ce qui dans la langue de l'Odyssée indique toujours des éruptions volcaniques plus ou moins liées à des mouvements sismiques).

Si Homère a cependant raison, il faut admettre qu'après le cataclysme les Phéaciens avaient reconstitué leur capitale en un autre endroit, ce qui n'est pas exclu.

En tout cas, c'est l'Odyssée qui par ses précisions sur la route suivie par Ulysse va nous montrer que les Phéaciens (et donc les Atlantes) ne pouvaient se trouver qu'aux environs de la Bretagne et de préférence aux endroits où est attestée la brutale submersion de la fin du XIII^e siècle avant J.-C.

Lorsqu'Ulysse débarque en Schérie, il venait de l'île de Calypso, « perdue au bout du monde dans l'immensité de l'Océan ».

Les commentateurs modernes sont d'accord pour voir dans

cette île soit Madère, soit l'une des Açores. Partant de là, Ulysse navigue « en fixant les Pléiades et le Bouvier et en gardant toujours l'Ourse à gauche ». Notons d'abord que ces précisions excluent tout point situé au sud du 35° degré, ce qui élimine du même coup Madère.

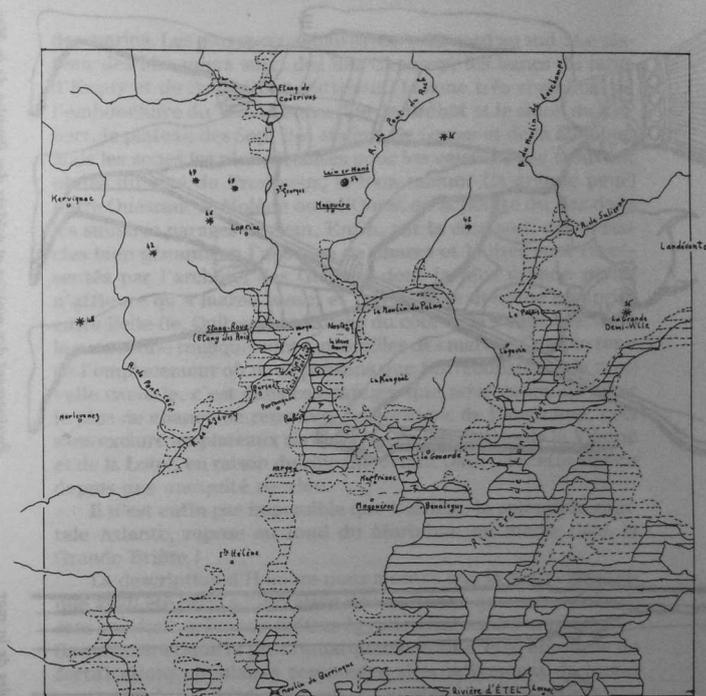
Nous devons donc tracer la route d'Ulysse à partir de l'une des Açores dans une direction nord-est. Navigant pendant 17 jours sur un radeau équipé d'une voile il dut avoir bon vent (mais Calypso y veillait) pour atteindre la côte sud de la Bretagne. Il ne lui aurait pas été possible d'aller plus loin.

C'est donc là qu'il va être jeté à la côte par la tempête en un point que nous estimons être la côte sauvage de Quiberon, hérissée de caps et d'écueils. En effet, après y avoir échappé grâce à l'aide de la nymphe Ino qui lui donne son écharpe pour le soutenir sur les flots, il se trouve devant l'embouchure d'une rivière devant laquelle déferle une barre...

C'est l'existence de cette barre très caractéristique et unique sur le rivage atlantique qui nous permet de penser, presque à coup sûr, que c'est à l'entrée de la rivière d'Étel que le pauvre naufragé peut enfin prendre pied.

Reçu par le roi des Phéaciens Alkinoos et sa fille Nausicaa, Ulysse, plongé artificiellement dans « un sommeil profond comme la mort », sera rapatrié dans des conditions magiques sur un bateau « rapide comme la pensée » qui le ramènera en une nuit depuis « les extrémités du Monde » jusqu'à Ithaque. Il ne faudrait pas en déduire comme l'ont fait certains que la Schérie se trouvait à Corfou, mais simplement que les Phéaciens n'ont pas permis à Ulysse de repérer la route conduisant chez eux, afin d'éviter toute concurrence maritime.

Les textes de Platon et d'Homère, rapprochés des découvertes archéologiques montrant la brutale montée de l'Océan aux environs du 13^e s., nous autorisent à penser que ce sont les peuples frappés par la catastrophe et donc plus particulièrement les habitants des deux Bretagnes qui ont déferlé vers l'est sous le nom de « peuples de la mer. » Avant de relater cette grandiose expédition, demandons-nous où pouvait se trouver la première capitale de l'Atlantique qui devait être remplacée par des hauts fonds peu praticables. Pour cela, examinons les cartes dont les courbes de niveau sous-marines indiquent quels furent les territoires submergés restant dangereux pour la navigation. Nous avons le choix autour de la Bretagne entre divers bancs redoutés



CARTE 2. Le site de Nostang

Nostang, site antique de la capitale des Phéaciens, réutilisé comme forteresse de repli par les rois de Bretagne de la première race, Conomor et Morvan notamment.

Vestiges du triple système de circulations hydrauliques et terrestres. L'ancienne citadelle est à rechercher au centre du dispositif, de la pointe du Vieux-Nostang à la presqu'île du Gouarde en passant par le Vieux-Bourg, le Ronguet et Kerfrezec.

En hachures pointillées, les zones facilement inondables.

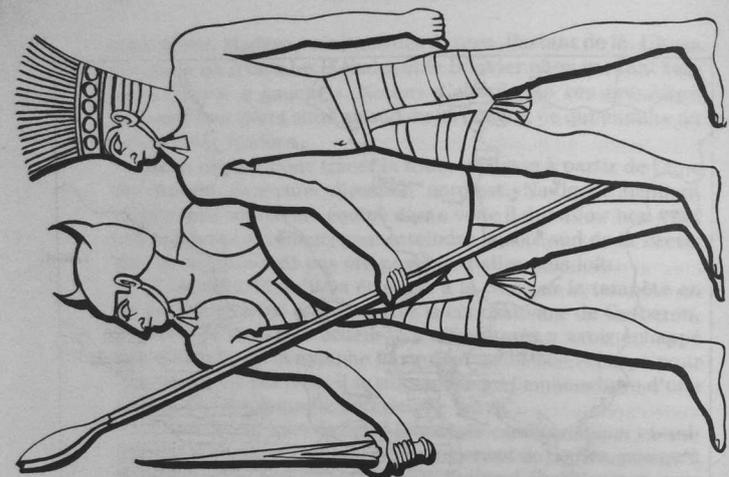
des marins. Les plus spectaculaires sont, du nord au sud : Le plateau des Minquiers suivi des îles Chausey, les bancs du large d'Erquy et de Saint Quay-Portrieux, la zone très complexe de l'embouchure du Trieux entre l'île de Bréhat et le sillon du Talbert, le plateau des Sept Îles et ceux de Gronn et de la Méloine. Mais les zones les plus gênantes pour les vaisseaux se trouvent plutôt du côté du Fromveur, le bien nommé (la grande peur) entre Ouessant et Molène ou à l'Ouest de la pointe du Raz dans les sinistres parages de Sein. Enfin, sur la côte sud, des obstacles bien gênants en l'absence de phares et balises sont représentés par l'archipel des Glénans dont la plus grande partie n'affleure qu'à marée basse, et par la vaste étendue comprise entre Belle-Ile, Quiberon et Hoedic du côté de la Teignouse, dont le nom sonne tragiquement aux oreilles des marins. Compte tenu de l'emplacement où nous pensons que fut reconstruite la nouvelle capitale, c'est dans ces parages que nous estimons avoir le plus de chance de retrouver les vestiges de l'ancienne, ceci sans exclure les plateaux sis entre les embouchures de la Vilaine et de la Loire, en raison du rôle important tenu par cette région depuis une antiquité reculée.

Il n'est enfin pas impossible que Basiléia, la splendide capitale Atlante, repose au fond du Morbihan ou même dans la Grande Brière !

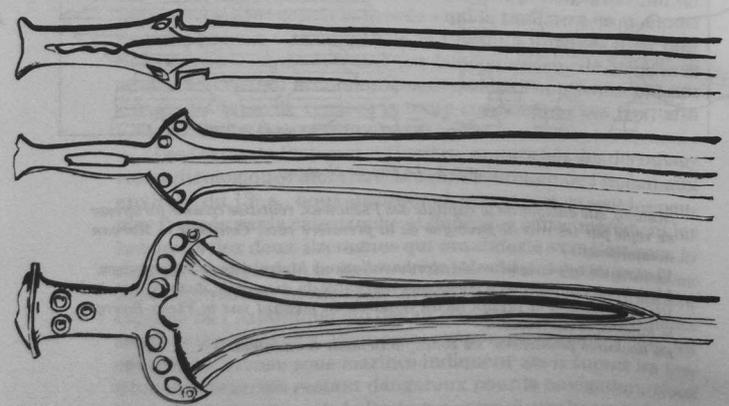
La description d'Homère nous montre que la nouvelle capitale avait été bâtie à l'imitation de l'ancienne que nous connaissons en détail, grâce aux prêtres égyptiens informateurs de Solon. Sa caractéristique la plus remarquable était d'être entourée de fortifications circulaires composées alternativement de larges canaux et de hautes digues, qui entouraient un territoire relativement petit de 5 stades de diamètre (900 m). Les défenses s'étendaient autour de cette somptueuse forteresse jusqu'à une distance de 11 stades, soit deux kilomètres. Les canaux circulaires étaient reliés à la mer par une large rivière de 50 stades de long (9 kms). Ils communiquaient entre eux par un canal passant sous les digues et c'est dans ces canaux qu'étaient aménagés les ports où évoluaient 1200 navires.

Enfin un immense mur circulaire à 50 stades (9 kms) du canal extérieur, c'est-à-dire ayant un rayon de 63,5 stades (11,5 kms) et une longueur de 70 kms entourait une zone de 400 kms² et venait aboutir au bord de la mer à l'entrée de la rivière.

Or, après avoir eu l'attention attirée par la barre d'Étel, qui



Équipement des marins et soldats des Peuples de la Mer
(Métinet-Habou)



Épée armoricaine et épées des peuples de la mer
trouvées à Mycènes et en Égypte

nous montre d'une façon presque évidente le point de chute d'Ulysse arrivant de l'île de Calypso, nous avons été frappés d'étonnement à la lecture d'une description ancienne du site de Nostang situé précisément au fond de la rivière d'Étel à la distance indiquée par Platon. Cette description faite par un érudit du siècle dernier, M. de Keridec et publiée en 1847 par Cayot-Delandre (p. 495) ne saurait être suspecte de sollicitations envers notre thèse, car aussi bien l'un que l'autre de ces deux auteurs étaient bien loin de penser aux Phéaciens ou aux Atlantes en décrivant simplement ce qu'ils voyaient, l'attribuant, selon la mode de l'époque, aux inévitables Romains.

Cayot-Delandre commence à l'article « Nostang » par expliquer qu'après de ce bourg se trouvent les traces d'un établissement gallo-romain aussi remarquable que peu connu « et qu'après avoir parcouru et examiné cette station protégée par un système de défense tout-à-fait différent des fortifications généralement employées pour les camps romains qu'il avait visité jusque-là », se sentant manifestement déconcerté, il demanda au spécialiste du coin, M. de Keridec, de lui faire le plan détaillé de la station et de ses environs. Nous ne savons ce qu'est devenu ce plan, qui devait être plein d'enseignements, mais nous avons la lettre d'envoi dont les passages essentiels sont les suivants :

« Ce plan vous fera apprécier toute l'importance de cet établissement, ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est le système de défense, qui consistait à créer des étangs et à s'entourer d'eau au lieu de construire des murailles et des forteresses. *Outre les trois étangs que vous voyez sur ce plan, il en existait plusieurs autres qui formaient une seconde ligne de circonvallation à quelques kilomètres du bourg.* Des ports avancés sur la rivière d'Étel complétaient ce vaste système de défense. La plupart de ces étangs n'existent plus, ils étaient, ce me semble, trop nombreux pour qu'on puisse les supposer destinés à faire mouvoir des moulins. Ils furent vendus en 1550 comme domaines du Roi. »

Nous avons longuement examiné les lieux tant sur place que sur plans. On voit qu'il suffirait de peu de chose, comme de rétablir certaines digues qui feraient remonter le niveau des eaux de quelques mètres pour reconstituer le triple rempart hydraulique d'il y a trois millénaires.

Les Phéaciens n'eurent certainement pas à construire une

grande muraille extérieure aussi complète que leurs prédécesseurs, car le Blavet constituait une protection naturelle à l'Ouest et au Nord, mais il est certain qu'ils le firent au moins de chaque côté de l'embouchure de la rivière d'Étel, comme le montrent encore de nos jours les nombreux toponymes en Magouer, Magouéro, Magouérec, Magourin, des cartes et cadastres de Nostang, Plouhinec, Sainte-Hélène et Belz, qui rappellent le souvenir d'anciens remparts.

Magouéro et Magouer en Plouhinec sur la rive droite, Magourin en Belz sur la rive gauche sont pratiquement alignés et illustrent le texte de Platon qui indique que le mur circulaire commençait à la mer et venait fermer au même point (de chaque côté) l'entrée du canal sur la côte.

Quant à Magouéro à 2 kms au Nord de Nostang et Magouérec à 2 kms au Sud (en Sainte-Hélène, près de Kerfrézec), ce sont deux points situés symétriquement par rapport à la ville royale. Il s'agit sans doute des portes principales de la 3^e et dernière enceinte dont le diamètre était de 27 stades. Tout près de ce Magouéro se trouve le site de « Lein er Mané », point culminant de la plaine (54 m.) constituant un remarquable observatoire pour surveiller à la fois la mer et l'intérieur. Le site de la ville est fort probablement celui de la pointe du Vieux Nostang (en Merlevenez) entouré des eaux du Goah Guillem et du large ruisseau de Lézevry, celui-ci encore doublé de nos jours par le vaste étang de Rault (nommé Rhodes sur les cartes !), qui fut le Stang Rouo, l'étang des Rois.

Le point culminant de la ville était le Mané er Hoët et la première ligne de fortification, où l'on trouve encore des vestiges, courait de Persuel à Penhouet en passant par Portanguen. On peut se demander si la ville ne s'étendait pas jusqu'au vieux bourg de Nostang, si l'on tient compte du diamètre de 5 stades indiqué par Solon et de l'importance de la capitale. Homère disait d'ailleurs qu'il y avait deux ports. Il reste encore une partie importante du grand canal extérieur large de 5 stades représentée par le bras de mer qui part du Palais et contourne la pointe du Gouarde ; il devait se continuer par le sud jusqu'à Kerfrézec, Kergo et Kersach. On observe d'ailleurs qu'il suffisait d'un barrage de faible hauteur tant à Berringue qu'à Benaleguy pour créer un large canal nord-sud de Kergo à Berringue isolant un vaste territoire pouvant servir de base et de chantier naval à la formidable flotte qui embarquait 200 marins sur chacun des 1200 navires, soit 240.000 hommes !

3. EXPÉDITIONS DES PEUPLES DE LA MER AUX XIII^e ET XII^e SIÈCLES AVANT J.-C.

Une telle puissance maritime explique facilement que les peuples de la mer balayèrent tous les obstacles lorsqu'ils partirent à l'aventure pour trouver de nouveaux territoires.

On peut penser qu'ils partirent en au moins trois contingents distincts l'un sur les côtes Nord de l'Europe, le deuxième sur les côtes Nord de La Méditerranée, le troisième aussi en Méditerranée, mais par la côte africaine.

Ces deux dernières colonnes vinrent se retrouver en Égypte où existait déjà une brillante civilisation qui nous a laissé des rapports précis des événements, sous forme de panégyriques des Pharaons ayant lutté avec plus ou moins de succès contre les envahisseurs.

La première vague arriva par l'Ouest ; ayant entraîné de gré ou de force les Lybiens, c'est-à-dire les ancêtres de nos Berbères, les « gens du Nord, originaires des pays de la mer » commandés par le prince Merije, s'emparent de Memphis et d'Héliopolis. Une grande bataille est livrée en 1227 avant notre ère par le Pharaon Mineptah.

A en croire les « communiqués » égyptiens, celui-ci aurait remporté une grande victoire et écrasé les envahisseurs. En fait, il semble qu'il n'y ait eu là qu'escarmouches contre des avant-gardes, car quelques années plus tard, ayant fait leur jonction avec la colonne qui venait de soumettre les côtes Nord de la Méditerranée (dont nous décrivons plus loin l'extraordinaire périple), les peuples de l'Océan attaquent à la fois par terre et par mer les forces du Pharaon Ramsès III.

Les bas-reliefs de Médinet Habou donnent naturellement la victoire aux Égyptiens, mais il semble bien qu'en réalité le Pharaon du traitait et abandonner à l'ennemi la province d'Amurru et d'une façon générale toute la côte syrienne au point que la Méditerranée orientale prit le nom de « mer des Philistins » (Exode XXIII, 31).

En effet, c'est ce peuple, qui devait donner son nom à la Palestine, qui était le fer de lance des peuples de l'Océan. Il apparaît dans les inscriptions égyptiennes sans voyelles sous le nom de PHRST, et dans d'autres textes comme Pulasati. On ne peut s'empêcher de se demander si sous Homère quatre ou cinq siècles

plus tard le nom de ceux qui étaient restés au pays n'était pas devenu « Phéaciens ».

Il apparaît aussi fort probable que ces conquérants établis en Syrie furent à l'origine de la Phénicie, peuple de hardis marins qui finirent par adopter la langue et la religion sémitique de la population autochtone. Ce furent eux qui, les premiers, entreprirent l'exploration de l'Océan, allant au-delà des colonnes d'Hercule, à la rencontre de leurs lointains cousins, et lorsqu'ils s'établirent à Carthage, ils ne firent que retrouver les comptoirs établis quelques siècles auparavant par les Atlantes conquérants de la Lybie, leurs ancêtres oubliés.

La preuve de l'identité des peuples de l'Océan des bas-reliefs de Médinet-Habou, avec les riverains de l'Atlantique de l'âge du bronze, a été apportée par l'archéologie qui en mettant au jour les épées dont nous avons parlé plus haut a permis de voir qu'elles coïncident exactement avec celles prises par les Égyptiens sur les assaillants de 1227. On a d'ailleurs exhumé certains de ces épées, non seulement en Égypte, mais aussi en Grèce et en Asie Mineure.

Ceci nous ramène au contingent « brittonique » qui attaqua par la côte européenne de la Méditerranée. Nous avons peu de documents écrits sur la question, car, contrairement à ce que l'on s' imagine parfois, les premiers écrits grecs ne sont apparus que très tard. Homère, Hésiode, Pindare datent tout au plus du VII^e ou à la grande rigueur du VIII^e siècle avant J.-C. Ces textes de basse époque ne nous apportent sur les siècles passés qu'un amas confus de légendes embrouillées, de généalogies intéressées, voire de racontars non vérifiés.

Par esprit de système, on a utilisé ce matériel suspect pour créer une construction artificielle où se succèdent avec ordre et précision les différentes invasions qui auraient peuplé la Grèce et les pays voisins.

En fait, nul ne sait exactement à quelle époque ni de quel endroit vinrent les Egéens, les Doriens, les Pélasges, les Achéens, les Hellènes, les Thraces, etc. Il en est de même en ce qui concerne les habitants de l'Italie où s'entremêlent les Ligures, les Ibères, les Tursènes, les Celtes, les Illyriens, les Ombriens, et encore les Pélasges. Quant à l'Asie Mineure, Lydiens, Cariens, Lélèges, Hétéens, Cimmériens et toujours les Pélasges, y forment une mosaïque obscure.

Quoiqu'on en dise, nul ne sait lesquels de ces peuples étaient

indo-européens ou non, les toponymes ne prouvant rien le plus souvent.

Nous aurons donc à faire confiance à l'archéologie qui, elle, est extrêmement explicite.

Les destructions simultanées de plusieurs civilisations, révélées par les fouilles effectuées au cours des dernières décennies, permettent de suivre avec la plus grande facilité le trajet de l'envahisseur atlantique remontant le long des côtes de l'Espagne. Platon nous dit qu'il s'installe d'abord en Tyrrhénie, c'est-à-dire en Italie, mais nous ne savons pas ce qu'il y trouva.

Par contre, nous voyons disparaître en quelques lustres vers 1200 avant J.-C., dans les flammes et définitivement, les puissantes civilisations mycénienne, crétoise et hittite. Les îles de l'Archipel et Chypre sont submergées. Troie est détruite une fois de plus. Les inscriptions de Médinet-Habou citent aussi Kodé, Karkemisch et Arzawa et indiquent que les envahisseurs se fixèrent dans la province d'Amurru.

De même que leurs compatriotes avaient entraîné avec eux les Lybiens, les contingents atlantes, conquérants de la Tyrrhénie, avaient amené avec eux de nombreux Ibères, lesquels s'installèrent en Corse, dans l'Italie du sud et en Sicile sous le nom de Sicanes.

La flotte atlante commandée par un certain Norax, débarqua aussi les Ibères en Sardaigne où est fondée la ville de Nora (Pausanias X, 17). Les Ibères suivront jusqu'au bout les peuples de la mer, puisqu'ils s'installeront à l'extrême nord-est de l'Asie Mineure entre le Caucase et l'Araxe (Apollodore, fr. 123, 161). Ils y apporteront les noms de lieux de leur patrie d'origine, nommant un fleuve Cynos et un de ses affluents l'Iber (l'Ebre), créant la ville d'Aginna (sœur d'Aginum, Agen) et installant le peuple des Bébryces pyrénéens en Colchide. L'un des chefs Ibères paraît avoir été Rhadamante, roi d'Elysion, c'est-à-dire des Élysées des environs de Narbonne. (Strabon, III, 2 - d'Arbois, I, p. 189).

Il donna à la Crète des lois si admirables que les anciens en firent un juge des Enfers. On le voit dans l'Odyssée en rapport avec les Phéaciens (VIII, 324) qui l'emmenent en Eubée. Il y a là une réminiscence incontestable de la coalition ibéro-atlantique et de sa direction de marche.

Les Ibères étaient de proches cousins des Lybiens et il semble que certains de ceux-ci participèrent aussi à la conquête de

la rive européenne de la Méditerranée. Certains témoignages nous en montrent en Corse (Pausanias X, 17), en Sardaigne (Solin IV, I), mais aussi en Italie du Nord (Vérone et Brescia) avec les Libui (Tite-Live 5, 35) et une partie de la Cisalpine avec les Liburni (Pline III, 12).

Enfin les Lybiens de l'île Hespéra (Madère ? Canaries ?) avaient leurs amazones qui, après avoir lutté contre les peuples de la Mer, s'allièrent à eux et participèrent à la conquête de la Syrie, de la Cilicie, de la Grande Phrygie et de Lesbos (Diodore, III, 52-53).

On trouve la trace de leur passage à Athènes sur le marbre de Paros, à la date de 1256 et dans la chronique d'Eusèbe à la date de 1208. Mais si l'on trouve de nombreuses traces, écrites ou archéologiques, du passage des alliés des peuples de la mer en Italie, en Grèce, en Asie Mineure et en Syrie, comment se fait-il que leur nom n'y apparaisse pas comme en Égypte ?

En fait, on en parle constamment et il est étonnant qu'une évidence aussi frappante ait pu être masquée par le désordre qu'apportèrent les légendes des logographes dans la chronologie antérieure au VII^e s. Ces hommes de la mer portent leur nom en clair : ce sont les Pélasges, du mot grec Pélasgos, mer. Ce sont les Pulasati du grand papyrus Harris et de Médinet-Habou qui, en Syrie, donnera les « Philistins » ; On les trouve en Arcadie (Ephore), en Asie Mineure (Hérodote I, 146), dans le Peloponèse qui s'appela Pélasgie (Pausanias VIII, 1), à Thèbes (Strabon XIV.5), en Crète, en Thessalie (Denis I, 17), en Macédoine (Justin VII), en Épire, en Béotie (Strabon), dans la plupart des îles de l'archipel, en Sicile, en Ionie, en Italie, etc. On les trouve aussi en Corse comme l'a montré Grosjean à propos des menhirs de Filitosa.

Ils possédaient une marine puissante. (Diodore VII, fr. 13)

Ils avaient une civilisation très avancée ; ce sont les Cabires, membres du peuple pélasge qui apportèrent le fer en Méditerranée (nous en reparlerons). Ce sont les Pélasges qui se servirent les premiers des lettres de l'Alphabet (Diodore III, 67) ; nous y reviendrons aussi. Dottin (p. 118) cite Platon à tort en disant qu'il rapporte les luttes légendaires des Pélasges contre les Atlantes : au chapitre indiqué (Timée, 25, b) on ne trouve rien de semblable. En fait, ce sont deux noms différents du même peuple.

Ils se maintinrent longtemps sous leur nom dans le monde

grec ; c'est ainsi qu'Homère, qui écrivait cinq cents ans plus tard, place des Pélasges dans les deux camps des belligérants. Dans le catalogue des vaisseaux placés sous le haut commandement d'Agamemnon, nous voyons les 50 navires de l'Argos Pélasgique dirigés par le plus vaillant de tous les guerriers le bouillant Achille, descendant d'Éaque, ancien roi d'Égine et compagnon de Rhadamanthe.

Du côté troyen, nous voyons les tribus des Pélasges, guerriers aux bonnes lances, dirigées par Hippothoos et Pyloeos, tous deux fils de Léthos le Pélasge, lui-même fils de Teutamios, au patronyme qui fait penser à Teutates.

Leur capitale était Larissa, en Asie Mineure, mais il existait plusieurs villes de Larissa, créées certainement elles aussi, par le peuple de l'Océan. Ce peuple de l'Océan se divisait en plusieurs tribus que citent les documents égyptiens.

On pourrait en établir un catalogue comparable à ceux de l'Iliade : les plus nombreux et les plus puissants sont les Poulousati, nous le savons déjà ; deux peuplades participent à la fois aux premières attaques contre Minepta et au combat final contre Ramsès III.

Ce sont les Toursha et les Shakalousha ; deux autres contingents n'apparaîtront que dans le dernier conflit, les Ouashisha et les Zakkala ou Zakkaron ; nous n'insisterons pas sur des mercenaires qui ont dû les rejoindre afin de participer au butin, certains d'entre eux ayant été précédemment au service du Pharaon. Ce sont les Loukou, les Danaouna, les Shardina et les Mashouasha ; ils n'appartiennent pas aux peuples de la mer. Ce sont sans doute des pirates de la Méditerranée occidentale. Nous nous attarderons un peu par contre, sur ceux que nous rangeons parmi les descendants des Atlantes et d'abord sur les Toursha qui vont fonder, s'ils ne l'ont déjà fait entre les deux offensives contre l'Égypte, le puissant empire Tyrrhène, autrement dit Étrusque. Hérodote rapporte une fable selon laquelle les Tyrrhènes seraient venus de Lydie et seraient donc des Orientaux. Cela ne tient pas et est formellement contredit par Xanthos de Lydie, mieux placé que quiconque pour en parler, et qui montre qu'il y a eu confusion avec le nom pourtant peu conforme de Torrhebos, fils d'Atys héros éponyme d'un peuple de Lydie. L'erreur d'Hérodote a été malheureusement reprise par plusieurs historiens tardifs comme Plutarque, Strabon, etc.

Mais Denys indique bien que les Tyrrhènes différaient com-

plètement des Lydiens par la langue, la religion, les lois et les coutumes. Il y voit des autochtones. Le type étrusque étrange qui figure sur les fresques et les tombeaux ne doit pas être pris à la lettre. Il s'agit là d'un masque unique stylisé, aux grosses lèvres et aux grands yeux en amande, employé par les artistes funéraires. Par contre, il existe au musée étrusque de la Villa Giulia à Rome un ensemble de petits bustes en terre cuite dont les visages pleins de vie et d'expression rappellent d'une façon frappante ceux des paysans de l'Ouest de la France. Ils ne sont malheureusement jamais reproduits dans les ouvrages sur l'art étrusque.

Quant aux Shakalousha, ils occuperont la Sicile à laquelle ils donneront son nouveau nom. Elle s'appelait auparavant Thrinakrie. On peut se demander légitimement si leur nom n'est pas le même que celui de la Schérie d'Hormère où les Phéaciens avaient établi leur capitale après les cataclysmes qui avaient englouti la plus grande partie de leur pays. Certains ont voulu y voir des Ligures, mais Hellanique les considère comme autochtones. D'autres les ont assimilés aux Sicanes, mais ceux-ci, peut-être leurs frères de race, paraissent tirer leur nom de la Seine.

4. COLONIES VÉNÈTES ET OSISMES

Quant aux Ouashisha, ne seraient-ce pas les ancêtres des Osismes dont l'antiquité — nous le verrons — est attestée par Aviénus et Pythéas. Ils devaient bien avoir leur contingent dans l'expédition ; cependant il semble qu'à cette lointaine époque leur nom comportait un « t » et se prononçait Ostimis.

Or, nous constatons qu'en trois points au moins de l'Europe, ou du Proche-Orient sans compter leur point de départ en Bretagne, les Estes ou Ostes ont établi une colonie juxtaposée à une colonie vénète.

Les Vénètes ont du, en effet, participer à l'invasion de la fin du XIII^e siècle car ils sont très anciennement signalés en Paphlagonie c'est-à-dire au Nord de l'Asie Mineure sur la côte de la Mer Noire, à proximité des Ibères dont nous avons déjà parlé. Ils font partie du catalogue des alliés de Troie donné par Homère. Or, non loin de là, au Sud du Caucase, se trouvent les Esses ou Ossètes.

Ils s'installèrent aussi, toujours accompagnés des Estes, dans cette province qui a gardé son nom de Vénétie, exactement le

même que celui rapporté par César en citant le pays s'étendant au Sud de la péninsule armoricaine. Leur arrivée en cet endroit est très ancienne, car Hérodote en parle sans les indiquer comme un envahisseur récent. Hérodote, qui écrivait vers 450, ne citait que les peuples bien connus et n'aurait certainement pas décrit les vieilles coutumes des Vénètes si, comme certains le prétendent, ils étaient d'implantation toute récente. C'est ainsi qu'il n'est absolument pas question dans Hérodote de Rome, pourtant prétendument fondée trois cents ans plus tôt, mais en fait simple bourgade sans importance à cette époque.

On a essayé de faire des Vénètes une fraction du peuple Illyrien, ce qui permettait de retarder du même coup la date d'arrivée des peuples gaulois en Cisalpine en les en séparant. En fait, nous verrons que ceux-ci sont arrivés beaucoup plus tard que les Vénètes, mais plus tôt qu'on ne le prétend. Il n'était pas besoin pour le démontrer de nier l'origine atlantique des Vénètes d'Adriatique. Polybe nous dit d'ailleurs que ceux-ci différaient peu des Celtes pour le costume ou les coutumes. Quant à leur langue, il ne nous en reste pratiquement rien et c'est bien témérairement que Giot, dans sa protohistoire de la Bretagne la déclare parfaitement connue.

Une fois installée sur les bords de l'Adriatique, les Vénètes restèrent en rapport avec leur métropole à laquelle ils servirent de comptoir pour leur commerce. C'est ce qui explique l'accumulation de dépôts d'ambre dans cette région de l'embouchure du Pô, où venaient s'approvisionner tous les marchands méditerranéens. Cela résoud du même coup le problème de la route de l'ambre dont on a voulu faire une route terrestre. En fait, l'ambre venait par mer, apporté par les « passeurs » phéaciens dont Homère décrit les vaisseaux « plus prompts que l'aile ou la pensée ». Par contre, on sait qu'ils n'amenaient l'étain, sans doute sous forme de minerai, matériau pondéreux et de moindre valeur qu'à Tartesse où venaient le chercher les marins phéaciens.

Ce rôle des Vénètes dans la distribution de l'ambre au monde antique permet d'expliquer un passage obscur d'Hérodote, concernant les offrandes faites à Délos par les Hyperboréens, lesquelles arrivaient du fond de l'Adriatique. Hérodote les fait traverser le pays des Scythes d'Est en Ouest pour les faire revenir ensuite d'Ouest en Est, par Dodone et l'Eubée (IV, 32 à 36). Cela n'a pas de sens. Les Hyperboréens qui sont un autre nom des peu-

ples atlantiques (Apollodore) faisaient parvenir leurs envois par la route maritime normale et c'est pourquoi il fallait aller les chercher dans les entrepôts d'un port déjà vénétien. Cet épisode nous permet de connaître quelques noms d'Hyperboréens : Ilithie, Léto, Argé, Opis, puis Hyperoché et Laodiké avec les cinq Perphères. Fermons cette parenthèse et demandons-nous où les Vénètes de Bretagne allaient chercher l'ambre, ce qui nous conduit à parler du contingent atlantique qui partit conquérir les côtes du Nord de l'Europe. Car nous retrouvons sur les bords de la Baltique le même couple Vénedi et Oesti qui a laissé son nom par la suite aux Wendes et à l'Esthonie. Il y eut certainement là, dans une lointaine antiquité, une Venise du Nord où se négociait l'ambre ramassé sur les côtes de la Baltique ainsi sans doute que d'autres marchandises inconnues en Méditerranée, et notamment les peaux.

Pythéas semble être allé jusque-là. Les peuples de la mer s'étaient installés en cours de route dans le Jutland actuel qui prit le nom de péninsule Cimbrique du nom de la peuplade dont les Gallois sont les lointains descendants. Mais, faute de documents nous ne pouvons préciser si cette colonisation se fit vers l'an 1200, ou plus tard vers l'an 700 lors du deuxième raz de marée cataclysmique que nous montrent les études archéologiques et palynologiques.

Avant d'en parler, nous allons examiner rapidement quel fut l'apport des peuples de la mer à la civilisation méditerranéenne, et ce qu'ils devinrent avant de disparaître dans le creuset des guerres et des mélanges de race.

5. LES PEUPLES DE LA MER APPORTENT LE FER ET L'ALPHABET EN MÉDITERRANÉE

Outre l'ambre, ils avaient déjà apporté précédemment depuis plusieurs siècles, l'argent, le plomb et surtout l'étain, sans lequel il n'y aurait pas eu de bronze. Mais ce qu'ils vont apporter vers 1200 est encore plus important. Il s'agit tout simplement du métal qui va révolutionner le monde dans toutes les branches d'activité, en un mot : le fer.

Les historiens et archéologues « littéraires » du siècle dernier, se sont évertués à démontrer, à grand renfort de textes obscurs et d'arguments spécieux, que l'âge du fer avait été beaucoup plus tardif dans les pays de l'Ouest que dans la Méditerranée.

Se basant notamment sur Homère, qui fait trois ou quatre fois allusion au fer, « sideros », dans ses poèmes (et notamment au sujet des fers de hache à travers lesquels se fit le concours de tir à l'arc d'Ulysse contre les prétendants), ces « savants » estiment que l'âge du fer commença en Grèce avant l'époque, d'ailleurs fantaisiste, admise pour la guerre de Troie, XIII^e ou XIV^e s. avant J.-C. En fait, la période historique de la Grèce ne commence guère avant le VI^e siècle avant notre ère ; Le premier historien digne de ce nom est Hérodote qui écrivait vers 450 avant J.-C. Ce qui s'est passé avant le VI^e ou VII^e siècle en Grèce, a reçu un nom qui masque pudiquement l'absence totale de connaissances concernant les quelques bourgades misérables subsistant difficilement sur le futur territoire hellène. On appelle cela le « Moyen-âge grec ». Quant à Homère, qui ne faisait pas œuvre d'historien mais de poète, il vivait au VII^e siècle et, comme nos poètes médiévaux, décrivait ses héros dans le costume et avec l'armement de son temps. A ce sujet, il ne faisait aucune différence entre les peuples des coalitions achéennes et troyennes quant aux coutumes, aux vêtements ou à l'équipement.

Saisissons cette occasion pour indiquer que, si la civilisation grecque est beaucoup plus récente qu'on ne le dit, la civilisation romaine, quant à elle, ne remonte pas à la date légendaire de 754 avant J.-C., mais tout au plus aux environs de 350, soit quatre siècles plus tard. Les auteurs grecs n'en parlent pas avant. Même Aristote n'en parle qu'incidemment comme d'une cité grecque d'Italie.

Il est donc assez risible de dire, comme par exemple Dottin, (p. 54) que la civilisation de Hallstat (900 av. J.-C.) « ne s'était développée que par l'imitation des modèles grecs et romains ».

Reprenons donc avec méthode la question de l'apparition du fer dans le monde occidental. Les plus anciennes traditions grecques font remonter la découverte du fer au peuple Chalybe, fraction des Pélasges, dont on trouve les forgerons métallurges sur toute la côte Nord de la Méditerranée depuis l'Espagne jusqu'au Pont-Euxin.

Ils sont décrits ailleurs sous le nom de Cabires, génies métallurges auxquels était rendu un culte mystérieux, notamment à Lemnos et à Samothrace ; ces cérémonies religieuses nous dit Artémidore, rappelaient tout-à-fait les rites observés dans une des îles situées sur les côtes de la Grande-Bretagne. Leur déesse portait le nom révélateur de Britomartis.

Quant aux Israélites, leur fer était forgé par une corporation elle aussi très fermée, venant du pays hittite conquis par les peuples de la mer vers 1200. Tous ces faits convergent pour montrer que les populations autochtones méditerranéennes ignoraient le travail du fer et faisaient appel aux descendants des peuples de la mer qui avaient apporté cette technique et en avaient conservé le secret.

Une question essentielle se pose maintenant : comment se fait-il que l'on ne trouve pas de fer de cette époque dans les sépultures des deux Bretagnes qui furent le point de départ des envahisseurs pélasgiques ? D'abord, n'oublions pas que le sol très acide de ces régions ne se prête absolument pas à la conservation de ce métal qui se transforme rapidement en un bloc de rouille, lequel se désagrège ensuite et est emmené par le ruissellement des pluies particulièrement fréquentes et abondantes. Nous devons aussi tenir compte du fait que l'essentiel des lieux habités avant le VI^e siècle fut par deux fois submergé par la mer en 1200 et en 700, et que les quelques tumuli de l'âge du bronze sauvés par leur situation exceptionnellement éloignée de la côte ne sont guère représentatifs de ce que devait être la civilisation des grandes thalassocraties.

Ce ne sont en quelque sorte que « les tumuli du pauvre ».

Ajoutons enfin qu'au cours des siècles la plupart des sépultures furent ouvertes et pillées. Malgré cela, on a trouvé de grandes quantités de fer dans des tumuli bretons datés de 2100 à 1500 avant J.-C. Mais comme cela allait contre la théorie officielle de l'antériorité orientale et bousculait les habitudes, on a, contre toute évidence, nié, non la présence irréfutable de ce fer, mais son origine que l'on a attribuée absurdement à d'in vraisemblables « phénomènes pédologiques naturels » !

Tel est notamment le cas du tumulus de Kernonen en Plouvorn et de celui d'Ar Reunig en Plouzévédé où l'on a trouvé des masses de rouilles soudées entre elles composées certainement d'armes et spécialement de rangées de casques. Au lieu d'examiner ces blocs par radio- ou scintigraphie, on a préféré éloigner le spectre d'une révision déchirante en les baptisant « croutes ferrugineuses », attitude d'une honnêteté intellectuelle discutable et surtout anti-scientifique. On observe ces restes d'objets en fer dans de nombreux autres tumuli de la même époque.

A défaut de pouvoir discerner la nature de ces outils ou de ces armes, on est au moins certain de l'importance de ces dépôts

de fer à une époque où ce métal était complètement inconnu sur les bords de la Méditerranée et même en Mésopotamie. André Parrot, dans son ouvrage : « Assur », fixe justement à 1200 avant J.-C. le début de l'âge du fer dans cette dernière région. Il montre aussi que vers la même période, les Israélites qui n'avaient pas encore reçu l'aide des Hétéens, étaient obligés de s'adresser aux Philistins pour tout leur matériel en fer, même pour en assurer l'entretien. Ceux-ci pouvaient donc, chaque fois que les Hébreux se montraient trop remuants et agressifs, leur couper la route du fer ! (Samuel, I). Plus tard, Ezechiel (XXVII, 12) nous dira que l'argent, l'étain, le plomb, mais aussi le fer, sont apportés par les Phéniciens qui vont les chercher à Tartesse.

Il est cependant une chose que les descendants des Atlantes n'apporteront pas dans leurs colonies du Proche Orient, soit pour des raisons stratégiques, soit parce qu'ils en avaient perdu le secret, c'est le mystérieux « orichalque », dont Platon nous dit qu'il s'agit d'un métal « solide ou fluide » presque aussi précieux que l'or et ayant des reflets de feu.

Ce métal dont le souvenir avait été perdu ne peut être le mercure, car l'une des enceintes de la capitale atlante en était revêtue ; il semble difficile de penser qu'il s'agit du platine ou du nickel, car ils n'ont pas un reflet de feu. Quel est donc ce métal jaune qui n'est ni de l'or ni du cuivre ? Dans « Le Bouclier », Hésiode nous dit qu'Heraklès portait des cnémides d'orichalque et parle d'un autre métal inconnu, bleu celui-là : le cyanos.

Le deuxième apport considérable des Pélasges Philistins à la civilisation méditerranéenne fut celui de l'écriture alphabétique. Jusque-là, les peuples de l'Orient, sumériens, assyriens, hittites, égyptiens, utilisaient des écritures idéographiques tendant peu à peu vers des formes syllabiques ou mixtes.

En ce qui concerne l'écriture alphabétique, les savants officiels, toujours séduits par le mirage oriental, s'efforcent depuis longtemps de démontrer qu'elle est apparue pour la première fois chez les peuples sémitiques, notamment les Phéniciens.

Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que les découvertes ne se prêtent guère à la confirmation de cette théorie ; on a beau solliciter les dates estimées des inscriptions trouvées ici et là, de manière à donner la priorité aux plus orientales, il faut bien se rendre compte que les inscriptions alphabétiques apparaissent à peu près simultanément en Phénicie, en Crète, en Grèce, en Étrurie et en Ibérie.

En 1923, cependant, on crut trouver la preuve décisive qui manquait, dans la découverte par Pierre Montet à Byblos, du sarcophage du roi Ahiaram, portant une inscription alphabétique datable de 1000 à 950 av. J.-C.

S'inspirant des travaux de P. Montet, René Dussaud, savant épigraphiste français, remit en mars 1924 à l'Académie un important mémoire affirmant que les Sémites sont les créateurs de l'alphabet. Tout baignait donc dans l'huile et l'on pouvait penser que la question était réglée.

C'est à ce moment, au même mois de mars 1924, qu'un énorme pavé tomba dans la mare : on découvrit à Glozel, dans l'Allier, des tombes de la fin du néolithique contenant notamment des plaques d'argile et des os gravés portant des inscriptions écrites au moyen de signes qui sont manifestement les ancêtres des caractères alphabétiques grecs, étrusques, phéniciens, et ibériens. On tenait là la preuve irréfutable de l'antériorité occidentale de l'écriture alphabétique.

On aurait pu penser que cette découverte serait accueillie par le monde savant avec enthousiasme, mais sérénité ; ce fut le cas de la plupart des spécialistes étrangers et des plus honnêtes parmi les français comme par exemple Salomon Reinach qui déclara : « nous sommes en présence de découvertes qui renversent une bonne moitié de ce que nous nous imaginions savoir. »

Mais il n'en fut pas de même de la part de M. Dussaud qui n'hésita pas, dans sa fureur, à porter plainte pour faux et escroquerie contre le malheureux paysan dont la charrue avait fait apparaître au jour les antiques sépultures de Glozel, et déclencha une violente campagne de presse pour appuyer son action.

Après bien des péripéties, comme par exemple la déposition d'un rapport d'expertise mensonger favorable à Dussaud par le trop fameux Bayle (qui fut abattu à la même époque par l'une de ses victimes), l'irritable et malhonnête conservateur du Louvre fut débouté et même condamné pour diffamation. L'authenticité des objets découverts à Glozel fut prouvée et admise par tous et ne fait plus aucun doute de nos jours, d'autant plus que plusieurs sites semblables contenant un mobilier analogue ont été découverts depuis. Mais, curieusement, le silence s'est fait sur les étonnantes tablettes qui sont les premiers monuments connus au monde de la littérature écrite en caractères alphabétiques. Aucune conséquence n'a été tirée de leur antériorité évidente et l'on continue à rechercher dans un Orient incertain le

Sinaï par exemple, ce que l'on a sous la main, au beau milieu de la France. Et pourtant, il est logique de penser que l'alphabet ne pouvait sortir de l'Orient, obnubilé par ses systèmes idéographiques qui lui masquaient la voie dans cette direction.

Comme dit fort bien E. Doblhofer (dans le *Déchiffrement des Écritures*, Arthaud, 1959) : « Aujourd'hui, on a tout lieu de penser que la lettre « existait... dès l'origine et que les principaux créateurs d'écritures « occidentales » (« anatolienne », « alpine », et peut-être aussi « ibérique ancienne ») avaient déjà découvert le son isolé lorsque les Grecs « adoptèrent l'alphabet phénicien ».

En juillet 1983, « les Dossiers de l'Archéologie » ont publié une livraison entièrement consacrée à Glazel où l'on aurait pu s'attendre à trouver la révision totale des idées antérieures sur l'invention et le sens de propagation de l'écriture. En fait, la plus grande partie de la revue est consacrée aux incidents provoqués par Dussaud et à la démonstration magistrale par le procureur général Besson de l'authenticité des tombes de Glazel.

Assez étrangement, la partie scientifique est expédiée et, en ce qui concerne les plaques gravées, traitée avec une gêne évidente, camouflée derrière un ton persifleur par M. J.P. Adam qui prend finalement fait et cause pour les épigraphistes, contrariés par ce qu'il appelle spirituellement(?) : « la brutale prolixité posthume des romanciers auvergnats du magdalénien ».

Il ne conteste pas l'authenticité des plaques gravées de Glazel, mais en réduit l'ancienneté en se basant sur des datations effectuées par la méthode de la thermoluminescence qui les ramènent à une époque comprise entre le IV^e siècle avant, et le III^e siècle après Jésus-Christ. Cette méthode est inapplicable en l'espèce, les plaques ayant été sorties du sol il y a plus de cinquante ans, et l'argile ayant repris au cours des siècles son humidité originelle. On ne sait même pas si ces plaques ont été cuites à plus de 500 degrés, condition sine qua non de l'utilisation de la thermoluminescence. En fait, la preuve irréfutable d'une ancienneté des plaques remontant au moins à la fin du 3^e millénaire est donnée par le mobilier qui les accompagnait tant à Glazel que dans les autres sites découverts depuis.

Pas un seul objet n'appartient à l'âge de bronze ou à l'âge de fer.

Rien que de la pierre, de l'argile et de l'os. Des objets votifs, des outils, des armes, des harpons, dont J.P. Adam, de plus en

plus drôle, affirme : « qu'ils seraient incapables de faire le moindre mal à une grenouille arthritique » !

L'argument le plus curieux présenté contre l'écriture alphabétique glazélienne est son indéchiffrabilité ; Notons d'abord que, ne connaissant aucune des langues pratiquées au 3^e millénaire, il serait étonnant que l'on trouve le sens des textes gravés sur les plaques ou sur certains galets. Mais M. J.P. Adam va plus loin, et fait donner l'ordinateur, ceci bien imprudemment, car il arrive à une conclusion dont il ne mesure pas la gravité, faute de connaître les lois du hasard : les signes glazéliens, dit-il, constituent une série aléatoire.

Quiconque a tant soit peu étudié ces questions, notamment pour les besoins du chiffre militaire, sait que rien n'est plus délicat que l'obtention d'une telle série ; les précautions à prendre pour y arriver sont multiples et la moindre erreur de méthode détruit automatiquement le caractère aléatoire de la suite de chiffres ou de lettres.

Si les Glazéliens ont réussi ce tour de force, c'est qu'ils avaient chez eux de brillants mathématiciens et non pas comme conclut M. Adam des « sous-préfets aux champs illettrés » croyant graver des signes au hasard.

En fait, si l'ordinateur n'a conduit à rien, c'est qu'il a été mal utilisé, les signes glazéliens ayant été considérés comme syllabiques. Pour nous, nous concluons que, comme la culture mégalithique et comme la métallurgie et sans doute bien d'autres activités telles que l'agriculture, l'écriture alphabétique s'est déplacée de l'Ouest à l'Est. Aucun signe alphabétique n'apparaissant sur les bords de la Méditerranée avant le XII^e siècle B.C, nous sommes fondés à croire que ce remarquable mode d'expression a été apporté par les peuples de la mer en Ibérie, en Tyrénie, en Grèce, en Syrie et en Égypte. Notons au passage que le fameux sarcophage d'Ahiram est une sépulture égyptienne du XIII^e ou XII^e siècle qui aurait été réutilisée !

L'approche scientifique de l'alphabet glazélien ne doit pas se faire à l'envers en recherchant quels sont les caractères qui paraissent dériver des lettres phéniciennes, grecques ou étrusques. On doit, au contraire, y voir les ancêtres de ces lettres du premier millénaire, et en suivre l'évolution dans ce sens. Il faut penser aussi que chaque peuple méditerranéen n'y puisa que ce dont il avait besoin pour exprimer sa propre langue et que certains signes du glazélien n'y ont donc pas été utilisés, ceux

par exemple qui traduisaient notre « u » ou nos « an » « in » « on » inconnus des bords de la Méditerranée.

Il en est de même de certaines consonnes comme : « ch » ou « gn ».

Enfin, il faut y retrouver par quels caractères sont représentés les chiffres.

D'autre part, nous ne savons pas dans quel sens s'écrivaient les textes glozéliens, ni même distinguer le haut et le bas des tablettes d'argile ; Enfin, rien ne prouve que, dans cet ancêtre de l'alphabet, il était nécessaire de placer toujours dans la même position le caractère représentant une voyelle ou une consonne.

C'est une exigence qui n'a du apparaître que plus tard. On peut donc penser qu'initialement la lettre était une sorte d'objet qui se posait n'importe comment et que seule sa forme importait.

Par conséquent, il ne faut peut-être pas voir plusieurs signes différents dans les diverses orientations de la lettre \vee , par exemple : \wedge ou \perp On peut en dire autant des \subset ou \supset ou encore \cap , des \mathfrak{M} ou \mathfrak{N} , des \mathcal{P} ou \mathcal{D} , des \vee ou \wedge etc.

Seul un épigraphiste de génie au prix d'un travail acharné et peut-être avec l'aide de nouvelles découvertes, pourra nous donner un jour quelques lambeaux de la langue parlée, il y a plus de quatre mille ans, par les derniers néolithiques de la région de Vichy.

Mais il est probable que nous ne pourrons pas remonter plus loin dans le temps pour trouver, encore plus à l'Ouest, les premiers inventeurs de l'écriture alphabétique.

Que devinrent les descendants des envahisseurs atlantiques après le XII^e siècle ? Si nous pouvons suivre les Vénètes, les Etrusques et les Philistins jusqu'à l'antiquité romaine, nous ne savons comment les autres Pélasges se sont fondus avec les peuples qu'ils avaient conquis tant sur la rive nord que sur la rive sud de la Méditerranée ; cette lointaine épopée explique peut-être la fréquente apparition du milieu d'une population corse, sarde, kabyle ou turque, de grands enfants aux yeux bleus, aussi beaux et insolites que des cygnes dans une couvée de corbeaux. Cette influence est d'autant plus difficile à apprécier que cette invasion des peuples hyperboréens qui n'était peut-être pas la première, ne fut en tout cas pas la dernière.

6. INDO-EUROPÉENS, LIGURES, ETC.

Mais avant de parler de la suivante, demandons-nous encore dans quelle catégorie nous pouvons classer les peuples de la mer. Nous employons à dessein le terme vague de catégorie, car beaucoup de confusions ont été faites entre des notions pourtant fort distinctes. On a notamment discoursu à perte de vue sur l'appartenance ou non de certains peuples au groupe des « Indo-Européens ». Mais alors que, pour certains, ce terme recouvre une entité linguistique, pour d'autres il s'agit d'une race, alors que, pour d'autres encore, ce serait plutôt une civilisation. Tout ceci n'est guère sérieux.

Si l'on va au fond des choses, on se rend compte qu'en dehors de rapports linguistiques certains, il n'existe aucun lien de race ou de civilisation entre les peuples dits indo-européens qui ne sauraient donc être étudiés comme un tout nettement séparé de leurs voisins n'utilisant pas ce groupe de langues. Il est certain par exemple, que les Basques à la langue non indo-européenne sont beaucoup plus proches des peuples dits latins que ne le sont les Prussiens, soi-disants les plus purs des « aryens », mais que viennent sans doute du fond de l'Asie septentrionale. Il semble bien que l'on ne progressera vraiment dans l'étude des mouvements des peuples et de leur parenté qu'en s'attachant à des critères anthropologiques, ce qui sera sans doute bientôt rendu possible par les progrès de l'immunologie qui découvre constamment de nouveaux gènes héréditaires, décelables même dans les ossements, comme les groupes sanguins A-B-O, M-N, Rhésus, etc.

Nous ne pensons pas qu'il faille attacher trop d'importance comme on l'a fait jusqu'ici à la taille des individus, ce facteur n'étant pas forcément génétique. On sait combien elle a augmenté dans les pays occidentaux au cours des dernières décennies, en raison des modifications des habitudes de vie. Une plante qui se développe en hauteur dans un sol fertile n'a pas un patrimoine génétique différent de celle qui végète misérablement dans le sable. Il en est peut-être de même pour les caractères brachy- ou dolichocéphales qui tiennent un si grand rôle dans la littérature sur les races.

On observe dans la plupart des populations, aussi stables soient-elles, des phénomènes de débrachycéphalisation qui paraissent concomitants avec l'élévation de la taille, c'est-à-dire

avec les conditions de travail et d'alimentation. Ceci posé, devons-nous renoncer à trouver dans les langues la moindre indication sur la race de ceux qui les parlent ou les parlaient. Certainement non, car si la langue n'influe pas sur la race, la race, elle, influe sur la langue. On devrait pouvoir trouver des choses fort intéressantes en étudiant la manière dont se modifient les langues selon qu'elles sont prononcées par telle ou telle population. En fait, ces études existent qui montrent par exemple comment l'on passe du latin au français ou les phénomènes différents affectant par exemple les P et les Q dans les langues celtiques selon qu'elles sont brittoniques ou gaéliques. Mais on n'a pas cherché à tirer de ces études descriptives de conséquences quant aux origines communes des peuples dont les gosiers faisaient subir les mêmes modifications à des langues différentes. Il est certain que les Germains ont fait subir un traitement drastique à la langue européenne qu'ils ont empruntée, langue sans doute identique à celle d'où sont issues les langues latines et celtiques.

Il serait intéressant de voir du côté de l'Asie si d'autres langues ont subi les mêmes altérations de la part d'autres peuples.

En procédant ainsi on pourrait aussi trouver sans doute l'origine des Hongrois ou des Finlandais aux idiomes étranges. Il en serait de même pour les Basques, dont il serait intéressant de voir si la manière de déformer l'espagnol ou le français, voire l'anglais dans leurs colonies aux États-Unis, a son équivalent chez d'autres peuples du monde caucasien, berbère, indien d'Amérique, etc., vis-à-vis des mêmes langues ou d'autres ; cela renouvellerait complètement le sujet et associé aux études des gènes immologiques, pourrait conduire à des certitudes remplaçant des hypothèses souvent farfelues.

En attendant demandons-nous, à la lumière de ce que nous avons déjà constaté, quelles modifications sont à apporter à l'image que l'on se fait habituellement de la diffusion des langues indo-européennes.

Nous pensons que la propagation des langues qui devaient peu à peu recouvrir l'Europe et une partie de l'Asie n'a pu que suivre la direction de marche des peuples conquérants, c'est-à-dire de l'Ouest à l'Est. Personne ne croit plus aujourd'hui que l'ancêtre lointain des langues indo-européennes apparut du côté de l'Inde. Mais on laisse entendre qu'il faudrait plutôt rechercher du côté du centre de l'Europe d'où serait parti un rayonnement en tous sens.

Il serait beaucoup plus logique d'admettre que le berceau de l'Indo-européen dut se trouver à l'endroit où naquit le mégalithisme et que ce mode de langage suivit l'extension de cette civilisation vers l'Est et le Sud. La conséquence de cette prise de position est de faire des brittoniques (prédécesseurs des bretons insulaires et continentaux) des autochtones dans les pays de l'extrême Ouest. On a déjà remarqué à juste titre, que le nom de l'étain « cassiteros » remonte à une antiquité beaucoup plus grande que celle que l'on assigne à l'arrivée des Celtes dans les îles Cassitérides qui lui donnèrent son nom, nom essentiellement celte. Ce seul fait suffit à montrer la fausseté des thèses officielles.

Les peuples de la mer qui envahirent les côtes nord et sud de l'Europe et le Nord de l'Afrique vers l'an 1200 sont donc à notre avis déjà des Celtes ou si l'on veut des pré-celtes. Nous les avons déjà vu apporter des noms de peuples, vénètes, estes, philistins, pélasges.

Cependant, on peut se demander si ces peuples originaux, promoteurs de l'idée mégalithique ainsi que de plusieurs autres civilisations originales, et avant-tout marins aventureux, sont les mêmes que les continentaux qui vont adopter les langues celtes à mesure qu'elles se propageront vers le centre de l'Europe, ces peuples qui vont finalement être considérés par les Anciens comme typiquement celtes, alors que leur langue paraît bien leur avoir été apportée par les peuples de la mer. Le fond de la population de ces celtes continentaux n'était-il pas ce fameux peuple ligure qui disparaît presque subitement en quelques siècles, de la presque totalité de l'Europe comme s'il avait soudain changé de nom.

7. LES KYNÈTES

Notons à ce sujet qu'Hérodote distingue dans les peuples de l'Ouest d'abord les Celtes, puis plus loin à l'extrême fin des terres, un autre peuple mystérieux qu'il cite deux fois, l'appelant d'abord les Kynésiosi (II 33) et ensuite les Kynètes.

L'interprétation erronée du poème confus du tardif Aviénus (IV^e s. après J.-C.) a conduit à faire de ceux-ci des Ibères du sud-ouest de l'Espagne.

Nous préférons le texte fort clair d'Hérodote qui décrivant

le Danube nous montre en remontant son cours vers l'Ouest, d'abord les Celtes chez qui il prend sa source, puis plus loin les derniers habitants de l'Europe du côté du couchant, les Kynésiens ou mieux les Kynètes. Il n'assimile nullement les Kynètes aux Ibères ou aux Tartessiens qu'il connaît pourtant très bien. Nous pouvons cependant utiliser prudemment Avienus pour tenter d'avoir d'autres précisions sur les « Finistériens » d'Hérodote. Rappelons en deux mots qu'Avienus était un personnage consulaire du IV^e siècle de notre ère qui se piquait de belles lettres et s'était attaqué à la tâche bizarre de mettre en vers latins certaines instructions nautiques laissées par les Anciens sous le nom de « périples ». Nous disons « tâche bizarre » car rien ne se prêtait moins à la versification latine, extrêmement astreignante dans le choix des mots, ceci en raison de la nécessité de se faire succéder dans un ordre imposé les syllabes longues et brèves. Les Japonais disent que la précision tue la poésie. Or, dans le cas d'Avienus, c'est la poésie qui a tué la précision.

Les toponymes, au lieu de se suivre dans l'ordre géographique, sont bien souvent placés dans le poème à l'endroit où leur accentuation produit le meilleur effet. Les transitions sont souvent escamotées au profit de l'adverbe fort commode « Inde » (de là) qui relie d'une façon fort obscure les différents sites décrits. Il semble aussi qu'utilisant des textes grecs vieux de huit siècles environ, il ne les ait pas toujours bien compris et que, dans ces cas-là, il leur ait donné un petit coup de pouce en utilisant ses connaissances de l'état des choses au moment où il écrivait. Tel qu'il est, il est cependant extrêmement précieux, car il nous rapporte, malgré tout, les premiers témoignages sur les peuples jouxtant l'Atlantique, ceci plusieurs siècles avant que Jules César ne les découvre à nouveau.

Deux de ses ouvrages nous intéressent : le premier, la « *descriptio orbis terrae* » est une traduction très libre d'un texte de Denys Le Périgète. Il commence sa description de l'Europe par les « généreux ibériens » qui s'étendent des colonnes d'Hercule (Gibraltar) jusqu'aux ondes fraîches de l'océan boréal » vers des régions « trop voisines de la Bretagne glacée », ce qui laisse entendre que les Ibères occupaient non seulement la côte atlantique de l'Espagne, mais aussi la côte aquitaine. Puis, plus loin, reprenant en détail, (vers 470 et suivants) il indique qu'au dessus de Gibraltar (Calpé) s'élève Tartesse, et que plus loin vit la nation des Cempsés qui pousse ses tribus jusqu'au pied des Pyrénées,

plus loin encore il entreprend, selon une curieuse méthode, de décrire les îles de l'Océan (vers 738 et suivants) ; il nous montre les îles des Hespérides (c'est-à-dire du couchant ; à cet endroit

« s'élèvent les sommets d'Erythea et du Mont Sacré, c'est ainsi que les habitants appellent le promontoire escarpé que forme la terre en se prolongeant au milieu des flots : c'est la tête de l'immense Europe. Cette terre comme une mère féconde, fait sortir de son sein de riches mines d'étain blancheâtre... » « Ensuite, près des lieux d'où souffle l'Aquilon, deux îles d'une étendue considérable, situées dans les parages où le Rhin va se perdre dans l'Océan, nourrissent les races féroces des Bretons ».

Ce texte est fort clair : les deux grandes îles sont l'Irlande et la Grande-Bretagne ; le promontoire voisin par où se termine l'Europe est la péninsule bretonne avec ses pointes du Raz et du Toulinguet, le Mont Sacré est le Menez-Hom, les Hespérides sont le chapelet d'îles avoisinantes depuis Yeu et Belle-Ile jusqu'aux îles anglo-normandes en passant par Sein, Ouessant et Bréhat notamment.

A ce moment, toujours imprévu, Avienus rejoint, par Thulé et la Scythie, la Méditerranée et l'Asie où il n'oublie pas de nous montrer les Ibères du Caucase (vers 882 s.) ni non plus « les Chalybes, où la terre qui produit en abondance le fer meurtrier, retentit du bruit des enclumes » (vers 947 s.). Il ne reviendra plus vers l'Occident et nous devons chercher la suite dans son deuxième travail intitulé « *Orae Maritimae* », « les régions maritimes », sorte de compilation, malheureusement versifiée, et en partie perdue, de divers écrivains grecs qu'Avienus cite honnêtement dans son introduction.

Il commence tout de suite par nous parler de la péninsule bretonne dont il nous donne le nom : Oestrymnis, promontoire rocheux au pied duquel s'ouvre le golfe oestrymnique où apparaissent les îles Oestrymnides qui sont de toute évidence les mêmes que les îles Hespérides de la « *Descriptio Orbis terrae* ». Cette région est très peuplée, elle est riche en mines d'étain et de plomb. Ses habitants ont le cœur fier, l'habileté qui amène le succès, la passion innée du commerce. Leurs barques connues de la mer la troublent au loin. Ils sillonnent l'abîme de l'Océan fécond en monstres. Ils façonnent, chose singulière, leurs navires avec des peaux cousues ensemble et c'est sur du cuir qu'ils parcourent le vaste océan !

Nous avons ici la première mention du pays habité par ceux que César appellera les Osismes. Aucune erreur n'est possible car Avienus précise qu'en continuant (vers le Nord) à deux jours de navigation, on trouve l'île des Hiberniens (l'Irlande) auprès de laquelle se trouve l'île des Albions (la Grande-Bretagne), puis il ajoute que c'était la coutume des Tartessiens et aussi des Carthaginois de faire du commerce dans les parages des Oestrymnides. Il précise enfin, ce qui confirme les termes de Platon, qu'Himilcon raconte que la navigation dans ces eaux était très lente en raison de la faible profondeur de la mer et de l'abondance des algues qui retiennent les vaisseaux.

Puis Avienus nous dit que les Oestrymnis, avant de s'installer sur la péninsule bretonne, vivaient dans l'île d'Ophiuse, d'où ils furent chassés par les serpents (?) Ceci nous rappelle que les Phéaciens eux aussi, avaient dû fuir leur ancienne terre d'Hypèrie pour venir s'installer en Schérie. Nos sources se recoupent fort bien. Malheureusement le texte d'Avienus est ici particulièrement confus et ne permet pas de situer Ophiuse « à sept jours de marche de la mer sardienne », et semble-t-il en dehors des colonnes d'Hercule.

Cette île qui a la superficie du Péloponnèse a été promené partout par les commentateurs. Avienus précise qu'elle se trouve à proximité des Cempses dont nous avons vu qu'ils atteignent les Pyrénées lesquels sont suivis, sans doute sur le versant français, par les Saefes auprès desquels (autrefois) « l'agile Ligure et la race des Draganes avaient établi leurs foyers sous le neigeux Septentrion ».

Puis remontant toujours vers le Nord, nous retrouvons les peuples des Kynètes qui, eux, sont en dehors des frontières de l'empire tartesse et sont décrits comme riverains de la côte française du golfe de Gascogne tournée vers le soleil couchant et traversés par un grand fleuve, l'Ana (la Loire) au-delà duquel « la côte décrit un arc dont la partie creuse regarde le midi » (La côte sud de la Bretagne).

En cet endroit, l'Ana se jette dans la mer chargée de vase que nous connaissons déjà. Nous y retrouvons aussi le Mont Sacré décrit par Denys le Périégète, ainsi que le Mont Cynétique qui correspond au sommet d'Erythea. En somme, le territoire des Kynètes comprend la péninsule bretonne et s'étend assez loin au Sud de la Loire jusqu'à rencontrer les possessions des Tartesses en Aquitaine. Nous venons manifestement de retrouver

les Vénètes dont l'absence à côté des Oestrymnis aurait été étonnante.

De Kynète à Vénètes, ou mieux à Gwened, il n'y a pas loin.

L'association Vénètes-Osismes sera pendant plus d'un millénaire le noyau dirigeant d'une grande fédération pré-bretonne dont les côtes allaient de l'Aquitaine au Pas-de-Calais, et qui devait pénétrer assez loin à l'intérieur, puisque nous verrons Jules César inclure dans les peuples armoricains les Andes (Anjou), les Aulerques (Eure, Orne et Sarthe) et divers autres peuples éloignés de la côte. Cet empire comprenait sans doute la plus grande partie de la Grande-Bretagne dont nous avons vu la communauté de civilisation pendant tout l'âge de bronze.

Si, comme nous l'estimons, c'est à partir de ce peuple à cheval sur la Manche que se propagea en même temps que le mégalithisme, il y a six ou sept millénaires, le langage dit indo-européen, cela se fit d'abord par la voie maritime méridionale, mais aussi sans doute par la Baltique. De ce fait la grande masse des peuples éloignés des côtes ne fut pas touchée à cette époque lointaine par le nouveau mode d'expression, ce qui explique la persistance jusqu'aux époques historiques à l'intérieur de l'Europe de deux grandes masses non indo-européanisées, les Ligures et les Scythes. Ce n'est donc qu'au cours du premier millénaire avant J.-C. que les Ligures furent submergés par la civilisation des pré-bretons dont ils déformèrent la langue à leur manière créant ainsi le Gaulois.

Quant aux habitants de l'Irlande que les anciens considéraient comme venus d'Ibérie, leurs gosiens modifièrent le brittonique originel d'une façon très particulière qui conduisit aux langues gaéliques.

Ceux que l'on appellera les Celto-ligures puis simplement les Gaulois ou les Galates, récemment indo-européanisés, se lanceront à leur tour dans une irrésistible marche vers l'Est. Mais, dans l'ensemble, cela ne concerne plus l'histoire de la Bretagne. Les Bretons insulaires ou continentaux ne sont vraisemblablement pour rien dans les invasions successives qui conduiront les Celtes à travers l'Europe jusqu'à la Mer Noire, et même l'Asie Mineure.

8. LES CIMMÉRIENS

Notons cependant deux importantes exceptions : d'abord

l'invasion cimmérienne qui, au VII^e siècle avant J.-C., contournant le Pont-Euxin, attaquera les royaumes de Mésopotamie et d'Asie Mineure. Le nom des Cimmériens est resté jusqu'à nos jours celui des bretons insulaires sous la forme « Kymris ».

Certains ont voulu nier cette identité en forgeant d'artificielles étymologies et en prétendant que les Cimmériens étaient des Thraces. La preuve de cette erreur est donnée par Homère qui raconte le voyage d'Ulysse au pays des Kimmériens « dont le pays et la ville se trouvent sur le bord de l'Océan », où seront évoqués les Morts. (Ce n'est pas d'aujourd'hui que la Bretagne est le pays de l'Ankou). Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, Homère précise bien que ce pays se trouve très loin du côté du Noroît (Ox. XI, 57) parmi les brumes, ce qui est confirmé un peu plus loin (XXI, 58) par l'ombre de la mère d'Ulysse, Anticleia, qui s'étonne que, revenant de Troie, son fils se trouve avoir traversé l'Océan. Nous voyons ensuite Ulysse retraverser l'Océan pour retourner ensevelir Elpéor (XI, 639-40, XII I, 5).

Les Kimmériens sont donc bien les habitants de la Grande-Bretagne ce que confirme encore la navigation, dont nous avons déjà parlé, de Rhadamanthe transporté par les Phéaciens du pays des Morts jusqu'en Méditerranée (Od. VII, 321-328).

Nous ne savons pas si le terme de Kimmériens s'étendait à l'ensemble des brittoniques et donc si les lointains ancêtres des Bretons continentaux participèrent à la grande expédition du VII^e siècle avant J.-C. Dans le doute, disons-en quelques mots. Nous n'en savons d'ailleurs que très peu de choses car, en dehors d'Homère et d'Hésiode, il ne nous reste que de rares fragments des écrits grecs du VII^e siècle. Le seul contemporain qui parle des Cimmériens est Callinos, poète élégiaque d'Ephèse, qui parle de leur terrible armée. Il existe aussi quelques inscriptions cunéiformes qui les citent sous le nom de Gimirai. Enfin, la Bible parle de leur ancêtre éponyme, Gomer. Mais il nous faut attendre Hérodote et les écrivains ultérieurs pour savoir que le théâtre d'opération des Cimmériens fut le pourtour du Pont-Euxin, notre Mer Noire. En ayant occupé toute la côte Nord où ils laissaient leur nom à l'embouchure de la mer d'Azov qui s'appellera désormais le Bosphore cimmérien, ils partent à l'attaque des riches royaumes de Mésopotamie et d'Asie Mineure sous la direction de leur roi Tersha.

Ils s'emparèrent notamment de Sardes et de la Lydie, d'Ephèse et de l'Ionie et de Magnésie du Méandre ; ils attaquèrent

aussi Assur, du temps de Sargon (722-705) et d'Assarhadon (681-669). Pour les repousser, il fallut réunir une formidable coalition, réunissant les Assyriens d'Assurbanipal, les Scythes de Madyes et les Lydiens d'Ardys, fils de Gyges, lequel avait été tué en 652 en les combattant.

Que devinrent-ils ? s'installèrent-ils en Crimée ? Se taillèrent-ils un royaume dans les steppes ? Ne serait-ce pas eux qui, sur le chemin du retour par l'intérieur des terres, auraient créé dans le Jutland le royaume des Cimbres qui, cinq cents ans plus tard, pris d'une nouvelle soif d'aventure, envahirent la Gaule jusqu'au Rhône et firent trembler Rome ?

9. LES CÉNOMANS

La deuxième expédition à laquelle ont participé les brittoniques sans doute vers la même époque et provoquée elle aussi par la deuxième série de raz de marée est l'occupation du Nord de l'Italie par les Celtes qui venaient rejoindre leurs cousins Vénètes et Étrusques.

Nous notons en effet, parmi les peuples qui vont créer la Gaule Cisalpine, à côté des Insubres, des Lingons, des Boïens et des Senons, les Cénomans que Jules César compte sous le nom d'Aulerques parmi les peuples armoricains, donc brittoniques. Vinrent-ils par terre ou par mer, nul ne le sait. Mais il serait bien extraordinaire que la flotte vénète n'ait pas contribué à cette colonisation massive dont le lieu fut sans doute choisi à dessein à proximité de leur tête de pont de l'Adriatique.

Ces invasions des VIII^e et VII^e siècles furent, comme celles des XIII^e et XII^e, provoquées par une brusque montée des eaux.

Nous avons dit plus haut que ce cataclysme est inscrit sur le rivage actuel, comme l'ont montré M.T. Kerfourn Morzadec (ouvrage cité) et W. Van Zeist (A paléobotanical study of some bogs in Western Brittany — Paléohistoria — Groningen XII, p. 157-180). Mais il n'a pas laissé que des traces archéologiques. Comme pour celui du XIII^e siècle, Velikovski a recensé tous les textes antiques parlant d'une nouvelle catastrophe au VIII^e et VII^e siècles. Sa moisson est abondante.

Comme la précédente, elle se serait produite en deux fois, d'abord en 747 puis en 687 et serait due à des phénomènes cosmiques. Les textes les plus frappants sont d'abord la Bible, mais

aussi l'Iliade, les Talmuds, les Hymnes Védiques, les textes chinois, etc.

Limitons-nous à la Bible, d'accès facile à tous ; elle nous décrit la grande « commotion » du règne d'Osias, roi de Juda (II Chroniques XXVI, 16 et suiv. — Zacharie XIV, 5). Cette commotion fut prise par le roi de Babylone, Nabonassar, comme le commencement d'une nouvelle ère qui partait de l'année 747. Isaïe décrit le pays dévasté, les villes incendiées, les montagnes qui tremblent, les cadavres qui gisent dans les rues (I, 7 et V 25).

En 687, le Livre des Rois et les Chroniques décrivent l'extermination subite de l'armée de Sennachérib, roi d'Assyrie.

18.500 hommes furent anéantis par un feu tombant du ciel, après que le soleil ait interrompu son mouvement et reculé de 10 degrés sur le cadran solaire.

Nous ne développerons pas plus cet aspect pourtant fort intéressant des choses et qui montre une grande concordance entre archéologues et historiens. Il est temps, en effet, de revenir vers le territoire même de la Bretagne dont tous les enfants ne sont pas partis dans des courses aventureuses à la recherche d'on ne sait quels horizons nouveaux. Ceux qui sont restés méritent aussi que l'on s'occupe d'eux, car les temps approchent où ils vont entrer dans l'histoire dans des circonstances particulièrement agitées.

Nous les avons quittés au moment où ils venaient d'inventer la monnaie sous la forme de haches à douilles ; nous avons vu qu'ils connaissaient le fer depuis longtemps, mais qu'aucun objet de ce métal antérieur au VIII^e siècle n'avait pu parvenir jusqu'à nous sous une forme reconnaissable.

10. L'AGE DU FER EN BRETAGNE

Après le cataclysme des environs de 700 avant J.-C., qui dût à nouveau détruire les parties les plus riches de la civilisation, celles qui se trouvaient sur la côte, une certaine récession se manifeste, apparente dans la modestie des sépultures, petites tombelles très plates et très pauvres.

On trouve aussi, mais seulement dans la partie Sud, correspondant au territoire vénète, des sépultures circulaires contenant des urnes, mais surtout toute une variété de bracelets et anneaux en bronze ou en fer. On a aussi découvert toute une série de coffres avec squelettes recroquevillés ou accroupis qui,

tout en étant manifestement datables de l'âge du fer, ne diffèrent nullement par leur mode de construction de ceux du néolithique ; certains d'entre eux portent les traces de plusieurs réutilisations successives. Ce qui prouve une étonnante stabilité des populations à travers les millénaires et montre notamment que les théories plaçant d'abord des Ligures puis des Celtes en Bretagne ne reposent sur rien. La population autochtone s'est maintenue sans changement de composition ni de coutumes depuis les mégalithiques jusqu'à notre ère. L'Armorique fait exception aux mutations générales des pratiques funéraires constatées en Gaule Celtique.

On voit notamment que, pendant le 2^e âge du fer, on ne découvre jamais sur le terrain d'objets permettant de se référer aux chronologies en usage dans l'Est de la Gaule (P.R. Giot, l'Age du Fer, dans Protohistoire de la Bretagne, p. 248.)

Quant aux objets en fer, comme précédemment, ils n'arrivent jusqu'à nous, la plupart du temps, que sous forme de paquets de rouille.

A partir de cette époque tardive, ils ne font plus ombrage à l'antériorité de la civilisation orientale et ne sont donc plus considérés par nos augures comme des phénomènes pédologiques !

On trouve aussi, datée du IV^e siècle avant J.-C., la preuve de la continuité des relations avec les Vénètes (ou les Cénomans) du Nord de l'Italie (casque italo-celtique de Tronoan en Saint-Jean Trolimon. 29).

Une caractéristique particulière à l'Armorique des derniers siècles avant notre ère est l'apparition de stèles qui ont été entièrement recensées et classées par P.R. Giot dans l'ouvrage déjà cité (p. 261/273) qui a le mérite d'en donner des cartes de répartition fort intéressantes. Elles sont particulièrement nombreuses sur la côte nord-ouest du Finistère ainsi que dans la région de Pont-l'Abbé et à proximité des côtes morbihannaises. Un certain nombre d'entre elles portent de curieuses décorations en rapport avec celles des poteries des V^e et IV^e siècles.

Citons aussi, comme particuliers à cette époque juste antérieure et même peut-être concomitante à l'agression romaine, les camps barrés et les souterrains.

Très nombreux sont les caps protégés vers l'intérieur par une ou deux lignes de retranchement. Ils font déjà penser aux échecs de César dans sa poursuite des Vénètes qui se retranchaient ainsi,

puis s'embarquaient lorsque les Romains croyaient les prendre. Mais ils sont en général d'une ancienneté beaucoup plus grande. Ils semblent n'avoir jamais été utilisés comme lieux d'habitation, mais sont souvent au voisinage d'une cité dont ils constituaient sans doute la forteresse armée aux temps troublés. Parmi les plus remarquables, on peut citer celui d'Erquy (22) déjà occupé au VI^e s. avant J.-C. Mais beaucoup remontent plus loin, à l'âge du Bronze ou même au néolithique comme celui de l'Île Guennoc en Landéda (29). Un autre site très intéressant est celui de Pen-Chateau en Pouliguen, barré par 4 lignes de retranchements qui paraît constituer la forteresse la plus importante de l'Armorique avec ses 7 hectares. La cité dont elle était la citadelle devait être fort importante. C'est sans doute à proximité, nous le verrons plus loin, qu'il faut chercher la capitale vénète.

Quant aux souterrains, ils constituent eux aussi un type de monument particulier au territoire breton ; leur aire de répartition correspond à peu près aux trois départements bretonnants : Finistère, Côtes du Nord, Morbihan.

Ils se composent le plus souvent de plusieurs chambres reliées par des couloirs ; on y accède par des puits assez larges. Leur longueur est très variable, de 3 à 40 mètres ; on ne sait pas à quoi pouvaient servir ces caves où l'on n'a rien trouvé de vraiment caractéristique.

Il s'agissait peut-être de caches, mais plutôt de caches de personnel (il y avait des foyers au bas des puits) que d'objets ou de céréales dont on ne trouve pas de traces. Nous rencontrons là l'un des chapitres les plus mystérieux de la protohistoire armoricaine.

Les spécialistes s'étendent longuement sur la technique de la poterie qui présente bien souvent pour eux, le seul moyen de datation des sites.

Les vases sont d'une grande variété, les uns volontairement grossiers mais robustes, les autres plus artistiques mais moins fonctionnels.

N'ayant pas l'intention de poursuivre l'étude de cette activité pendant la période historique, nous laissons au lecteur intéressé le soin de se reporter aux textes extrêmement nombreux sur ce sujet. Les moindres tessons sont décrits interminablement à longueur de revues préhistoriques (un peu comme les silex taillés).

Malheureusement tout ceci est fort confus et manque de travail de synthèse venant y mettre un peu d'ordre.

Nous y avons trouvé cependant une indication intéressante à propos de vases trouvés dans le souterrain du Ruguéré en Plouvorn (29) qui ressemblent aux poteries de la civilisation d'Este, ce peuple voisin des Vénètes d'Adriatique, dont nous estimons qu'ils descendent des Oestrimnis et sont donc des cousins des Osismes.

Nous avons noté aussi un important trafic entre les deux rives de la Manche, mais qui paraît assez curieusement à sens unique.

Comme précédemment, c'est à partir de l'Armorique que diffusent les nouveautés vers les peuples frères de Grande-Bretagne et plus spécialement les Atrébates, les Durotriges et les Dumonii. Le Centre politique et culturel des peuples brittoniques se trouve bien en Bretagne péninsulaire, là où le trouvera César. Nous sommes à l'aube de l'ère historique mais jusqu'aux « Commentaires » de l'Impérateur, les textes sont toujours aussi rares sur les descendants des peuples de la mer. Les derniers dont nous avons fait état sont les périodes ou autres chroniques des V^e et IV^e siècles rapportés par Avienus. Depuis nous n'avons guère de palpable que les fragments du voyage de Pythéas vers l'an 300, malheureusement déformés et critiqués par Polybe et Strabon qui n'en comprenaient pas la valeur.

Les Oestrimnis ou Osismes y apparaissent sous la forme « Ostimioi ».

La pointe du Raz est désignée sous le nom de Kabaïon que nous retrouverons sous la forme Gobeum dans Ptolémée, puis dans le toponyme Plogoff. Enfin Pythéas nous parle d'Ouessant qu'il appelle Ouxisama.

On ignore par contre où se trouve l'île de Vectis qui sert de marché de l'étain. Ce ne peut être, comme on l'a dit, l'île de Wight à laquelle on n'a jamais pu accéder à marée basse et dont le nom est manifestement germanique. L'île de Batz, en face de Roscoff, paraît beaucoup plus conforme à la description de Pythéas et son nom pourrait dériver de Vectis. On ne sait pas non plus où placer Kantion que l'on a aussi légèrement assimilé au Kent Saxon.

Le toponyme serait plutôt à rapprocher de celui de la « Civitas Ciantium, id est Venetum » qui figure dans un très grand nombre de manuscrits de la « Noticia provinciarum » dont nous parlerons bientôt.

Outre les colonies Vénètes que nous connaissons déjà, n'y aurait-il pas eu, soit en Grande-Bretagne, soit sur la côte de la

Manche ou de la Mer du Nord un peuple frère et associé. Chose étrange, ce nom de « Ciantium » n'a jamais été étudié par les nombreux commentateurs.

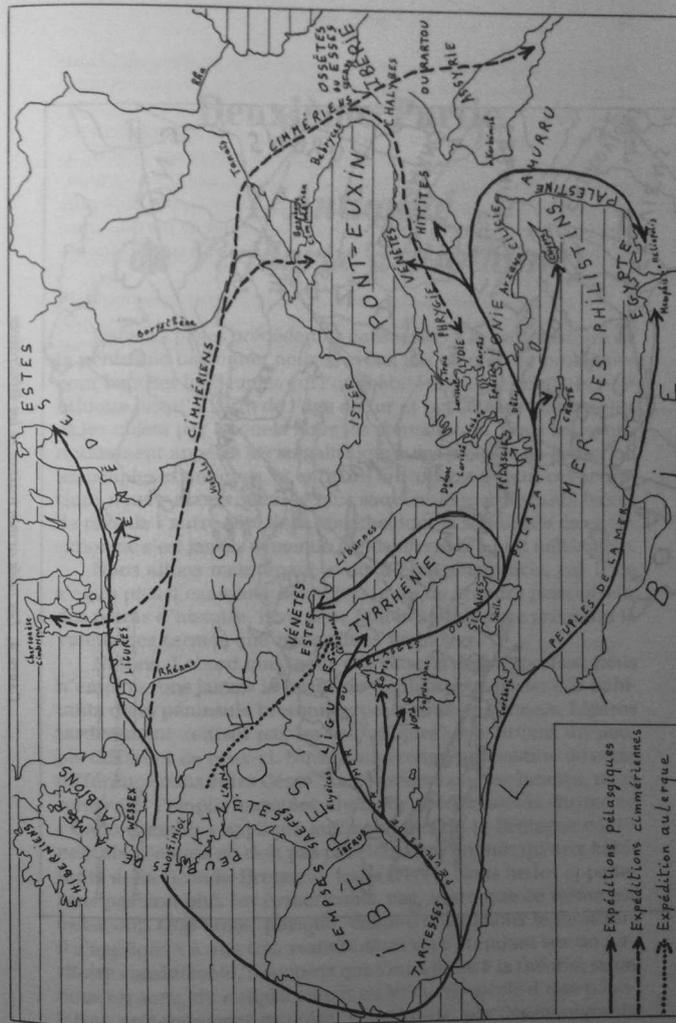
Par contre, on a épluché sans limites sur l'emplacement éventuel de Corbilo — question d'un intérêt fort relatif, car Strabon qui est le seul à en parler pour dire qu'il s'agit d'un « emporium » sur les bords de la Loire précise qu'il n'existait déjà plus de son temps. On peut simplement supposer que le port de commerce n'était pas très éloigné de la mer, mais on ne sait même pas sur quelle rive il se trouvait.

Nous n'analyserons pas ici les quelques autres fragments de géographes grecs ou latins donnant quelques bribes d'information d'ailleurs difficilement datables sur la péninsule bretonne ou sur les îles avoisinantes.

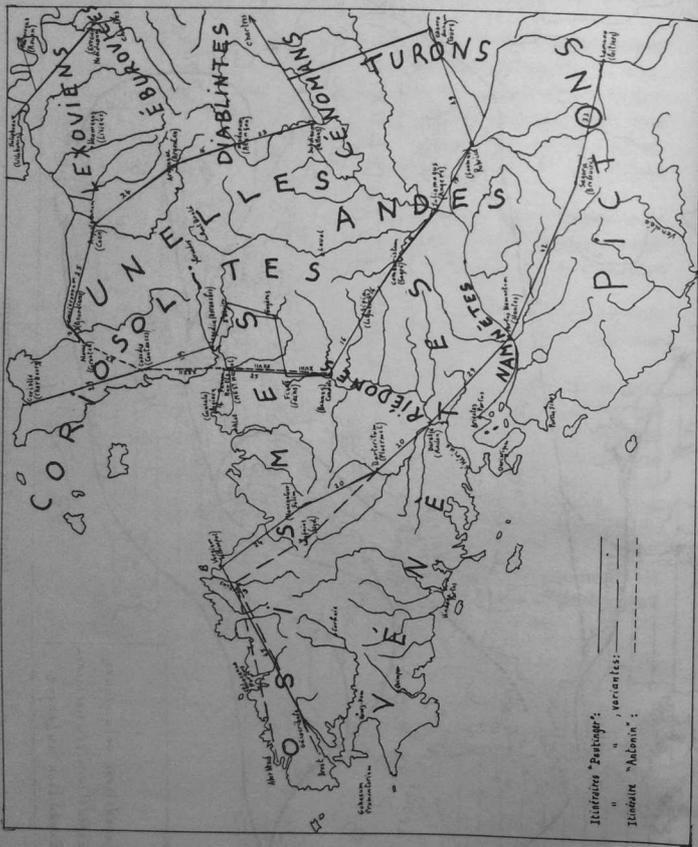
Ils trouveront mieux leur place lorsque nous ferons l'exégèse du « De Bello Gallico » qui va nous apporter une vue d'ensemble des cités armoricaines.

Avant de conclure ce survol de la protohistoire bretonne, il aurait été bon de parler du monnayage dans la péninsule, qui a débuté au plus tard au II^e siècle avant notre ère et qui apporte de précieuses indications sur un aspect nouveau, tant artistique qu'économique, de cette période assez obscure par ailleurs. Mais nous nous sommes rendu compte qu'il était impossible de traiter cette question sans avoir auparavant défini les cités, que nous allons connaître, grâce à Jules César.

Nous pourrons alors mieux tirer tous les enseignements de cette activité si originale des artistes bretons, qui se prolongera d'ailleurs pendant les premiers siècles de notre ère.



CARTE 3. Les invasions britanniques



CARTE 4. Les cités armoricaines et les itinéraires

Deuxième Partie

L'Antiquité (de Viridorix à Riothime)

Dans les pages précédentes consacrées à la protohistoire de la péninsule bretonne, nous n'avons pas eu trop de problèmes pour baptiser les peuples qui l'ont habitée depuis le début du néolithique jusqu'à la fin de l'âge de fer et produit les monuments et les objets par lesquels nous les connaissons. Nous les avons notamment appelés les mégalithiques, les peuples de la mer ou les peuples atlantiques, et enfin les brittoniques. Dans ces acceptions nous y avons inclus le plus souvent leurs constants frères de race de l'autre côté de la Manche dont la similitude de civilisation ne s'est jamais démentie pendant ces six à huit millénaires.

Nous allons maintenant avoir à être plus précis, car il ne s'agira plus d'examiner des objets, mais de prendre position sur des points d'histoire. Il va donc falloir définir avec précision la valeur des termes que nous allons employer.

Notons d'abord que, pour des raisons déjà exposées, nous n'emploierons jamais le terme de Gaulois pour parler des habitants de la péninsule bretonne ; pour nous les Gaulois, Ligures tardivement celtisés par les brittoniques, constituent un peuple différent de ceux-ci. Nous trouverons confirmation de cette différence dans Jules César. En conséquence, par la suite, nous renierons l'emploi constant chez nos prédécesseurs du terme « Gallo-romains » appliqué aux habitants de la Bretagne continentale. Ce nom ne doit pas plus leur être donné qu'aux habitants de la Grande-Bretagne, leurs frères. Nous ne les appellerons pas non plus les Armoricains, car, outre que ce terme est beaucoup trop large, puisque, comme nous allons le montrer, il s'appliquait à une très vaste fédération s'étendant sur un territoire considérable, il suppose que l'on adhère à la théorie, selon nous erronée, du remplacement au V^e ou VI^e siècle d'une population prétendument gauloise, voire latine, par des immigrants

fuyant la Grande-Bretagne en apportant leur langue et leur race dans la péninsule. Nous montrerons, lorsque le moment sera venu, qu'il ne s'agit là que d'une légende fort tardive, mais très intéressée, propagée par les chancelleries carolingiennes.

Nous parlerons donc d'ores et déjà des Bretons d'Armorique, ou continentaux, ou même des Bretons tout court sans autre précision, étant entendu par cet avertissement qu'il s'agira toujours des habitants de la péninsule. Si nous étions amenés à parler des habitants brittoniques de l'ancienne île d'Albion, nous ne manquerions pas de le préciser.

Quant à cette île elle-même nous lui donnerons toujours son nom actuel de Grande-Bretagne, conservant pour notre sujet tout uniment celui de Bretagne sans l'affubler du qualificatif de « petite » qui ne correspond à aucune utilisation historique.

CHAPITRE 1^{er}

LES CITÉS

Il n'est pas question dans César d'Armoricains ni même d'Armorique, mais très exactement d'états armoricains : « Civitates armoricae ».

Cette expression, le plus souvent complétée par « qui jouxtent l'Océan », est très fréquemment employée pour désigner une véritable fédération de peuples, distincte des trois autres parties de la Gaule énumérées dans le célèbre préambule des Commentaires, à savoir : la Belgique, l'Aquitaine, et la Celtique. En analysant soigneusement les passages où il est question de cette quatrième ethnie, on peut énumérer les états qui en faisaient partie à coup sûr : les Vénètes, les Unelles, les Osismes, les Coriosolites, les Esuviens, les Aulerques, les Riedones (II, 34), les Andes (III, 7), les Lexoviens, les Namnètes, les Ambiliates (III, 9), les Lemovices (VII, 4), les Ambibariens, les Calètes (VII, 75) les Turones (Touraine) (VIII, 56). Nous voyons déjà que l'Armorique englobait au minimum, outre la Bretagne traditionnelle, la Normandie, l'Anjou, la Touraine, le Maine.

Elle était limitrophe à l'Est, des Carnutes et des Suessiones et au Sud, des Bituriges. Mais on peut se demander si elle ne s'étendait pas encore plus loin sur la côte et notamment sur la côte nord au-delà des Caletae (pays de Caux). En effet au moment du soulèvement des Vénètes, viennent spontanément se joindre aux états précédemment cités, les Morins (Pas de

Calais) et les Ménapes (Escaut) qui, par la suite ne cesseront de contrecarrer l'agression de César contre la Grande-Bretagne.

De même, semblent devoir être inclus dans la confédération des peuples maritimes, les Vélocasses (Rouen), les Ambiani (Somme) et peut-être les Atrebatas, à cheval sur la Manche ; cette vaste étendue doit correspondre à l'extension initiale du peuple brittonique qui fut par la suite partiellement assimilé par ses voisins et par les envahisseurs jusqu'à être réduit sur le continent à la péninsule bretonne. On peut se demander si la fédération armoricaine ne s'étendait pas aussi au Sud de la Loire comme le laisse supposer le texte de Pomponius Mela (De Chorographia III, 2) :

« ... à partir de l'embouchure de la Garonne se présente le flanc d'une terre qui s'avance dans la mer et un rivage faisant face au littoral cantabrique ; d'autres populations habitent la partie centrale (les Venètes) qui s'incurve depuis les Santons jusqu'aux Osismi. A partir de ceux-ci en effet, le rivage regarde de nouveau vers le Nord » ;

Nous retrouvons le territoire des Kynètes d'Hérodote. Mais à l'époque de César nous trouvons cette région entre Loire et Garonne, occupée non seulement par les Santons, mais par un peuple à l'origine mystérieuse, les Pictons. Ces deux cités prendront parti pour César lorsqu'il combattra les Venètes. On a pensé que les Pictons seraient une partie des Pictes d'Écosse venu s'installer dans un pays plus riant. Quant aux Santons, plus anciennement installés, ils ne semblent pas occuper leur pays d'une façon bien dense, puisque César nous dit que les Helvètes dont la migration servit de prétexte à la guerre, se dirigeaient justement vers le pays des Santons pour s'y établir ; toute cette large zone du Poitou et des Charentes paraît donc avoir été abandonnée précédemment par les Armoricains, on ne sait dans quelles circonstances. Elle tombera par la suite dans l'orbite de l'Aquitaine. (Notons que la Vendée tient son nom des Venètes, preuve supplémentaire de l'extension antérieure de ce peuple vers le Sud.)

Ce qui précède montre que c'est bien à tort que l'on a utilisé le nom de la vaste confédération armoricaine pour inventer tardivement un peuple armoricain qui n'a jamais existé et aurait été confiné dans la péninsule avant d'être remplacé par les Bretons venus d'outre-mer. Il n'existe aucun texte remontant à l'Empire romain qui ait employé ce nom dans cette acception.

1. LES SOURCES

Outre les commentaires de Jules César sur la guerre des Gaules dont nous reparlerons en détail, le moment venu, les sources historiques sont rares, fragmentaires et de valeur inégale. Ce sont, dans l'ordre chronologiques : Strabon, Pomponius Mela, Pline l'Ancien, Claude Ptolémée, les Itinéraires d'Antonin, la Table de Peutinger, les milliaires épigraphes et autres inscriptions lapidaires, et enfin, la notice des provinces et celle des dignités.

a) Les auteurs

Strabon qui vécut de 58 avant J.-C. à 21 après, fut surtout un compilateur infatigable, mais qui ne vint jamais sur place vérifier les assertions de ses informateurs. Trois passages surtout nous intéressent, le premier concerne les Venètes, qu'il met par erreur au rang des peuples belges, mais dont il montre bien l'importance comme leaders des Armoricains et auxquels il attribue l'initiative de l'agression contre César dans un but autre que celui avancé par l'Impérateur :

« ... Après les peuples dont nous venons de parler (Parisii, Meldi, Lexovii, Remi) il ne reste en fait de peuples belges que ceux qui habitent le littoral océanique. Ce sont en premier lieu les Venètes, qui livrèrent à César une bataille navale dans le dessein de l'empêcher de passer avec ses navires en Bretagne, celle île leur servant de marché. Ce sont les Venètes, à mon avis, qui doivent avoir fondé les établissements Venètes de l'Adriatique, puisque tous les autres Celtes d'Italie, notamment les Boïens et les Senones, sont venus par migration de territoires situés au-delà des Alpes. Citons ensuite les Osismiens que Pythéas appelle Ostimniens ; ils habitent un cap qui s'avance sur l'Océan » (IV, 4, 1)

Les deux autres passages concernent les Namnètes :

a) d'après Posidonius d'Apamée (avant 60 av. J.-C.) lui-même tributaire d'Artémidore (100 av. J.-C.) :

« Il y a dans l'océan une petite île qu'il situe devant l'embouchure de la Loire et pas tout à fait en haute mer, habitée par les femmes des Namnètes, possédées de Dionisos et vouées à apaiser ce dieu par des rites mystiques et par tou-

tes sortes de cérémonies sacrées. Aucun homme ne met le pied sur cette île ; en revanche, les femmes elles-mêmes traversent l'eau pour s'unir à leur mari et s'en retournent ensuite ; la coutume veut qu'une fois par an, elles enlèvent le toit du temple et en refassent un le même jour, avant le coucher du soleil, chacune y apportant sa charge de matériel. Celle dont le fardeau tombe à terre est déchiquetée par les autres. » (IV, 4, 6).

b) — quant à la Loire, c'est entre les Pictons et les Namnites qu'elle débouche dans la mer ; on voyait autrefois sur les bords de ce fleuve un emporium du nom de Corbilon. Polybe (-200 à -122) en parle dans un passage où il rappelle toutes les « fables » débitées par Pythéas au sujet de la Bretagne (l'île) :

« Spicion (220 av. J.-C.) dit-il, ayant appelé les Massaliotes en conférence pour les interroger au sujet de la Bretagne, aucun d'eux ne put le renseigner sur cette contrée d'une façon tant soit peu satisfaisante, les négociants de Narbonne et de Corbilon pas davantage ; et c'étaient pourtant là les deux principales villes de commerce de la Gaule : on peut juger par là de l'effronterie avec laquelle Pythéas a menti. »

Rappelons que Pythéas, à la différence de ses détracteurs, avait visité les pays dont il parle et que par la suite ses affirmations se sont révélées véridiques ; il était critiqué par des ignorants qui s'en prenaient aussi à Hérodote pour avoir, en racontant le périple de Nécho autour de l'Afrique, déclaré que, pour les habitants de l'hémisphère sud, le soleil se déplace de droite à gauche !

On ne voit d'ailleurs pas dans le texte de Strabon (ou de Polybe) ce qu'on reproche au navigateur marseillais. Ce n'est quand même pas d'avoir mentionné l'existence de l'île de Grande-Bretagne dont on ne pouvait plus nier la réalité du temps de Strabon. A moins qu'il ne s'agisse que de l'opinion de Polybe ; mais dans ce cas, si Corbilon se trouvait à l'embouchure de la Loire, comment ses marchands pouvaient-ils ignorer Albion avec qui ils commerçaient régulièrement. Notons que c'est Strabon et non Polybe qui place Corbilon à cet endroit. Il est étrange que cet emporium, qui est considéré comme la principale ville de commerce de la Gaule, au même rang que Narbonne, ait soudain totalement disparu.

On ne voit d'ailleurs pas comment Scipion qui se trouvait en Provence et pouvait consulter Marseillais et Narbonnais, aurait pu interroger les gens de Corbilo, totalement hors de son atteinte. Strabon paraît s'être mépris sur la situation de cet emporium qui devait être peu éloigné de Marseille (peut-être sur le Rhône) ou de Narbonne (peut-être sur la Garonne).

Le caractère douteux de ce renseignement jette la suspicion sur le reste du passage sur lequel on s'est trop souvent appuyé pour limiter au Nord de la Loire les domaines des Venètes et des Namnètes. Cette théorie paraît heureusement abandonnée et l'on considère maintenant qu'au moins la région de Rezé (Ratiatum) faisait partie de la cité Namnète.

Pomponius Mela nous a laissé deux textes intéressants dans son ouvrage « de chorographia », le premier au chapitre III,2, vient confirmer le texte d'Avienus sur les Kynètes (Nous l'avons cité plus haut).

Il est très précis sur les Osismes qui occupent la côte Nord de la Bretagne. On a essayé de soutenir que, pour P. Méla, le Nord c'était l'Ouest... Le texte montre qu'il n'en est rien, puisque lorsqu'il dit :

« Le rivage regarde ' de nouveau ' au nord, il se réfère au littoral cantabre, c'est-à-dire à la côte du Pays Basque espagnol, effectivement tournée vers le Nord. »

Le deuxième texte au chapitre III,6 est fort connu :

« ' Sena ', dans la mer britannique, face au littoral des Ossismi, est renommé à cause de son oracle d'une divinité gauloise, dont les prêtresses, sanctifiées par une virginité perpétuelle, sont, dit-on, au nombre de neuf. On les appelle les ' Gallisenae ' et on les croit douées de l'extraordinaire pouvoir de déchaîner par leurs chants les flots de la mer et les tempêtes, de se changer en animaux comme il leur plaît, de guérir les maladies incurables, de connaître et de prédire l'avenir ; mais elles ne se dévouent qu'aux navigateurs, ceux du moins qui ont pris la mer dans le seul but de les consulter ».

S'agit-il des mêmes prêtresses que celles d'Artémidore ? Sans doute. Mais il ne semble pas que Sena soit l'île de Sein, qui ne se trouvait pas dans la mer britannique (la Manche), ni sans doute en face des Osismes dont Pythéas, rapporté par Diodore disait que « leur presque île se termine par le cap Kabaion qu'accom-

pagnent des îles dont la dernière est Ouxisama (Ouessant). » Sein ne saurait d'ailleurs dériver de Sena, car le nom ancien de l'île, toujours utilisé en breton, était Sizun.

Pline l'Ancien, plus jeune d'une génération environ que Pomponius Mela écrivait dans le début de la seconde moitié du premier siècle de notre ère. C'était un véritable savant, plein de curiosité et de méthode. Il nous a laissé deux passages très denses par leur contenu et d'une précision rare à son époque.

Au chapitre XXXII, 19 de son « Histoire Naturelle » il nous dit d'abord :

« Quant aux mers qui baignent la côte, ce sont l'Océan septentrional vers le Rhin (la mer du Nord), l'Océan britannique entre le Rhin et la Seine, et de celle-ci aux Pyrénées l'Océan gaulois qui, près du pays des Vénètes, contient nombre d'îles dites Vénétiques. »

Au chapitre XXXII, 18, Pline énumère les peuples rattachés officiellement à la Gaule Lyonnaise et au passage décrit en quelques mots la péninsule bretonne dont il nous donne les dimensions avec une remarquable précision ;

« La Gaule Lyonnaise comporte les Lexoviens, les Vélocasses, les Calètes, les Venètes, les Abrincatui, les Ossismes, le célèbre fleuve de Loire, mais aussi la péninsule encore plus remarquable qui s'enfonce dans l'Océan à partir de la frontière des Ossismes. Elle fait 625 milles de tour et à la base 125 milles de largeur ; au-delà de la Loire, les Namnètes ; à l'intérieur, d'autre part, on trouve les Eduens qui ont le statut de fédérés, les Carnutes, eux aussi fédérés, les Boïens, les Senons, les Aulerques tant ceux que l'on sur-nomme Eburovices que ceux que l'on nomme Cénomans. Les Meldes qui sont de statut libre, les Parisii, les Tricasses, les Andécaves, les Viducasses, les Bodiocasses, les Venelli, les Coriosvelistes, les Diablintes, les Rhédonnes, les Turones, les Atesui, les Segusiaves, qui sont de statut libre, et sur le territoire desquels est située la Colonie de Lyon ».

Les peuples sont cités dans un ordre curieux peut-être en raison de leur différence de statut ; au début, deux groupes de trois, le premier à l'embouchure de la Seine, le deuxième occupant avec les Vénètes les Abrincatui et les Ossismes, la presque totalité de la péninsule. Ces peuples ne sont ni fédérés ni de statut libre. Ils sont donc, comme on disait alors, stipendiés, c'est-

à-dire mal intégrés à l'empire. Les Namnètes sont cités seuls, en dehors, semble-t-il, de la péninsule, et au-delà de la Loire, mais par rapport à quoi ? Enfin, les Coriosolites, les Diablintes et les Rhédonnes sont cités parmi les peuples de l'intérieur, mais il ne semble pas qu'il faille en déduire qu'ils étaient loin de la côte. Peut-être s'agit-il seulement de leur position par rapport à la péninsule bretonne.

En tout cas, nous apprenons d'une façon nette et irréfutable que la frontière des Osismes se trouvait à la naissance de la péninsule, soit donc du côté du Mont Saint-Michel. Les mesures données par Pline sont tout-à-fait correctes. En mesurant sur une carte, le périmètre de la côte bretonne au moyen d'un « curvimètre » on trouve effectivement les 920 kms correspondant aux 625 milles romains. Il en est de même à 10 % près lorsque l'on mesure la « base » de la péninsule de Pontorson à Nantes (185 kms) ; la marge d'erreur provient de la sinuosité des routes empruntées pour se rendre d'un point à l'autre.

Les auteurs qui s'obstinent à cantonner les Osismes dans l'extrémité Ouest de la Bretagne sont très gênés par ce texte de Pline. En effet, si l'on ne mesure le périmètre de la péninsule qu'à partir du fond de la baie de Saint-Brieuc, limite orientale, d'après eux, de ce peuple, le chiffre de Pline est beaucoup trop grand, d'autant plus qu'il leur faut s'arrêter au golfe du Morbihan, qui limite au sud cette sous-péninsule inventée pour les besoins de la cause...

Ils s'en tirent comme ils peuvent : Pour Merlet (S H A B.1950, p. 21),

« il n'y a rien à tirer des mesures de pas, manifestement trop fortes ».

Pour Louis Pape, dans son ouvrage sur les Osismes, les chiffres donnés sont ceux des périmètres maritime et terrestre du territoire des Osismes ou peut-être, à la rigueur, des deux territoires Osismes et Vénètes réunis.

Pour retrouver les 625 et 125 milliers de pas de référence, il se livre à de curieuses acrobaties en suivant les moindres méandres des petits ruisseaux qu'il affecte arbitrairement aux limites des cités. Il en fait de même sur la côte en remontant tous les estuaires, et Dieu sait s'il y en a, « jusqu'aux passages guéables ». On ne sait s'il faut rire ou s'affliger de l'emploi de semblables expédients pour nier l'évidence. Ce genre de démarche anti-scientifique est, nous le verrons, monnaie courante ; ou

bien, l'on déforme des textes clairs pour les plier à l'appui d'une théorie fautive, ou bien, l'on déclare carrément que l'auteur antique s'est trompé, à moins que ce ne soient les copistes. Sur ce sujet des frontières des anciennes Civitas, on lit par exemple dans Pierre Merlat (Paulys Wissowa — Real Encyclopädie der Classischen Altertumswissenschaft, col. 712,62) cette énormité :

« certains érudits... ont pris les indications tout-à-fait générales (?) de César et de Ptolémée pour des données précises et leur ont accordé une importance qu'elles n'ont pas »

Ce sont d'ailleurs les mêmes qui prennent pour argent comptant les affabulations tardives et intéressées des Vies des Saints et les faux grossiers des cartulaires des Abbayes.

Claude Ptolémée, qui écrivait au milieu du II^e siècle de notre ère, fut le premier géographe digne de ce nom. Épris de précision, il entreprit de déterminer les coordonnées géographiques (latitude et longitude) de tous les sites qu'il décrit (villes, ports, caps, embouchures de rivières, etc.).

Cette œuvre méritoire, à une époque où les théories les plus variées couraient sur la forme et la dimension de la terre et sur son comportement parmi les autres astres, est d'une approximation étonnante. S'il était possible de déterminer assez justement les latitudes par des visées du soleil à midi aux solstices ou aux équinoxes, il était par contre impossible, faute d'horloges de précision, de calculer les longitudes qui ne pouvaient donc être établies que par de fort épineuses mesures sur le terrain. On sait que les mesures de haute précision ayant permis de connaître le diamètre de la Terre et la longueur des Méridiens n'ont été possibles qu'aux temps modernes. Il est donc admirable que Ptolémée ait réussi à dresser une carte exacte de la péninsule bretonne où le seul défaut que l'on puisse relever est une estimation insuffisante de la longueur du degré de longitude, ce qui n'entraîne d'ailleurs aucune conséquence dommageable dans la position respective des sites localisés, mais simplement un léger aplatissement longitudinal qu'il est très facile de corriger par simple développement et superposition sur une carte moderne.

Cette opération élémentaire a malheureusement rebuté les « savants » trop littéraires qui traitent habituellement ces questions. Ils escamotent en général cet auteur qu'ils jugent « compliqué ». Ou bien ils essaient d'en tirer des distances par des méthodes puériles et inexacts, faute de connaître la trigonométrie sphérique, familière aux marins et aux vrais géographes.

Le texte de Ptolémée, incompris aussi des moines copistes du Moyen-âge, plus excusables, nous est malheureusement parvenu fort déformé dans la partie qui traite des cités voisines de la Bretagne. Mais en ce qui concerne celle-ci nous avons la grande chance de posséder une version peu altérée.

Nous constatons en effet, que trois des points de Ptolémée connus sans ambiguïté, à savoir : Brivates Portus, l'embouchure de l'Orne (Olina) et le cap Goboeum (extrémités du Finistère) que nous prendrons à la pointe du Raz (mais le cap Saint Mathieu ne changerait pas grand chose, compte tenu de la marge d'erreur admissible), sont à des distances parfaitement compatibles entre elles et que ces points peuvent être reportés sur une carte moderne sur laquelle on tracera les méridiens et les parallèles de Ptolémée sans s'inquiéter de leur coïncidence avec les nôtres.

A partir de là, il nous est facile de localiser les sites dont nous avons les coordonnées. Nous trouvons ainsi sur la côte nord de la Bretagne que Stalioanus Portus tombe aux environs de Morlaix ; l'embouchure du fleuve Tetius ne peut être que celle du Trieux.

Enfin, nous pouvons situer la mystérieuse capitale des Osismes, Vorganium, aux environs de Saint-Quay-Portrieux ou Paimpol. Sur la côte sud, à la distance voulue du cap Goboeum, nous trouvons « Vindana Portus » dans la rade actuelle de Lorient, à l'embouchure du Blavet dont un port, devenu Port-Louis, portait le nom au Moyen âge. Compte tenu d'une marge d'erreur raisonnable, il n'est pas défendu de chercher aussi Vindana Portus dans la rivière d'Étel. Continuant vers l'Est, nous constatons que la latitude et la longitude de l'embouchure du fleuve Hérius tombent à l'endroit où la Vilaine se jette dans la mer. Dariorigum, capitale des Venètes, se place tout naturellement à proximité de Guérande. Elle fait face à l'Est d'où vient le danger. Les ducs de Bretagne en plaçant leur capitale à Nantes, ne feront que suivre l'exemple de leurs lointains prédécesseurs.

Après Dariorigum, le dernier site remarquable de Ptolémée est Brivates Portus, qui a laissé son nom au ruisseau le Brivet, lequel traverse la Grande Brière, de Pontchâteau à Saint-Nazaire.

Mais, à cette époque, la Brière, non encore envasée, devait être une grande rade dans laquelle le Brivet se jetait du côté de Besné, l'île Vindunita de Grégoire de Tours. C'est par là qu'il faut chercher le Brivates Portus.

Voilà ce que nous apporte d'utile Ptolémée, car Nantes et Rennes y sont mal placées, leurs noms celtiques, qui rappellent leur situation sur un confluent, Condevicum et Condate, sont sans doute à l'origine de la confusion, car ces toponymes étaient fréquents.

Les grands absents de Ptolémée, sont les Coriosolites dont l'omission par un copiste est sans doute à l'origine d'un décalage qui a apporté un grand désordre dans l'énumération des cités armoricaines non péninsulaires.

b) *Les itinéraires*

Nous allons maintenant meubler le cadre que nous donnent Ptolémée et Pline au moyen d'éléments disparates et d'interprétation souvent difficile ; ce sont essentiellement : la Table de Peutinger, l'itinéraire d'Antonin, les inscriptions lapidaires, les découvertes archéologiques.

La table de Peutinger — ce document est extrêmement curieux, et à première vue, des plus suspects : connu sous deux appellations aussi impropres l'une que l'autre : table de Peutinger et table Théodosienne, il s'agit d'une carte routière de près de sept mètres de long, mais de seulement 40 cm de large, qui représente d'une façon extrêmement étirée en longitude, mais écrasée en latitude, les parties de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie connues des Anciens.

On la vit apparaître pour la première fois à l'extrême fin du XVI^e siècle lorsqu'une partie en fut publiée chez les Alde, à Venise, en 1591.

Elle fut apportée à cet éditeur par un certain Marcus Welsler qui prétendit la tenir d'un parent éloigné, le célèbre humaniste Konrad Peutinger décédé depuis près d'un demi siècle et qui, chose curieuse, l'avait oubliée au fond de sa bibliothèque pendant 40 ans après en avoir, paraît-il, hérité lui-même d'un certain Celtès en 1508.

On s'empessa d'y voir un document antique, copie d'un itinéraire du temps de Théodose. En fait, au premier abord, si l'on s'en tient à la représentation figurée des diverses contrées, on penserait plutôt, ou à un gigantesque canular, ou tout au moins à l'œuvre d'un clerc profondément dénué des connaissances géographiques les plus élémentaires.

A aucun moment de l'Empire, un fonctionnaire romain n'aurait pu accumuler autant d'erreurs grossières dans le des-

sin des côtes, sur le tracé des fleuves, dans la localisation des villes et des tribus.

Par exemple, dans la région qui nous intéresse, nous voyons le golfe de Gascogne représenté par une sorte de cours d'eau ; au Sud, passe la Garonne sur les rives de laquelle on remarque Poitiers et Saintes !

Angers et Nantes sont loin au Sud de la Loire, Quant aux Vénètes et aux Osismes, on les trouve au Nord de la Seine du côté de Boulogne sur Mer, etc.

Pourquoi donc utiliser un croquis aussi grossier incapable de tromper le dernier des cancre d'un collège de Jésuites du XVI^e siècle ?

C'est qu'il comporte un élément d'une précision remarquable, tout-à-fait inattendue dans un canevas aussi confus ; ce sont les chiffres romains mesurant les intervalles entre les villes. Même si les intervalles sont représentés sans aucun souci de l'échelle, les distances indiquées sont toutes compatibles les unes avec les autres. Rapportées à une de nos cartes modernes, les chiffres de la table de Peutinger utilisent une unité correspondant à une longueur de 2,2 kms, mesurée à vol d'oiseau de ville à ville ; d'après certains érudits, il s'agirait de la lieue gauloise de 2.420 mètres.

Que conclure de cette étonnante constatation, sinon que l'auteur moderne de la carte, dont les connaissances géographiques étaient des plus minces, a utilisé un répertoire d'itinéraire d'une provenance antique mais inconnue. Le peu que l'on en sache est que les villes signalées comme les plus importantes sont Antioche et Constantinople, ce qui plaiderait pour une origine byzantine.

Quoiqu'il en soit, la table de Peutinger ne prétend nullement être un relevé des voies romaines construites sous l'Empire. Il s'agit plutôt, comme l'ont fort bien montré Annalina et Mario Lévi, d'une sorte de guide Michelin, indiquant aux voyageurs, au moyen de vignettes distinctes, le plus ou moins grand confort offert par chaque étape.

Nous pouvons donc l'utiliser prudemment pour compléter nos connaissances, grâce aux nouveaux noms de lieux qu'elle nous apporte et aux localisations précises que suggèrent les « kilométrages » indiqués. Elle nous apporte essentiellement trois itinéraires, l'un passant par Nantes, les deux autres par Rennes.

Nous en donnons ci-joint un tableau avec les distances de la

table et leur équivalent en « kilomètres à vol d'oiseau ». Nous y avons ajouté l'itinéraire d'Antonin de Rennes à Alauna (en milles) et l'itinéraire « Peutinger » du Mans à Alauna qui, ayant le même terminus que le précédent, nous éclairera sur l'implantation des peuples voisins de la Bretagne.

Le premier itinéraire et le plus long, et qui est le seul à pénétrer véritablement dans la péninsule bretonne, vient de Poitiers et se rend à Portus Namnetum que l'on est d'accord pour placer à Nantes, bien que le processus d'attribution des noms de peuples aux capitales ne soit commencé nulle part ailleurs en Armorique à cette époque.

On peut donc penser qu'il ne s'agit là que du port nantais stricto sensu et que la cité voisine portait encore son nom de *Condivicnum*, mais plus pour bien longtemps.

La reconstitution des étapes suivantes sur la carte a donné lieu à bien des discussions pour aboutir malheureusement à une solution impossible ; on a, en effet, voulu :

1° assimiler le *Dartoritum* de la table au *Dariorigum* de Ptolémée et ces deux toponymes au Vannes actuel,

2° confondre le *Vorgium* de la table avec le *Vorgaenium* de Ptolémée et les situer à Carhaix.

Moyennant quoi, on met Duretie, soit à Rieux soit à Arzal, et Sulim, soit à Bieuzy, soit à Hennebont et il ne reste plus qu'à prendre un compas et chercher Gésocribate à 99 kms de Carhaix. Malheureusement, le cercle que nous décrivons, aussi bien au Sud qu'à l'Ouest ou au Nord, tombe inexorablement en pleine mer.

Cette simple constatation aurait dû suffire à démontrer que *Vorgium* ne pouvait être Carhaix, mais on a préféré s'entêter et conclure que c'est la table de Peutinger qui s'est trompée. Ce genre de démarche où l'on fait plier les textes devant des idées préconçues est plus fréquent qu'on ne le croit chez nos savants. Elle est même devenue systématique (voir par exemple Guy Guennou, o.c., p. 13, à propos d'un texte où il mélange les milles et les lieues, mais retombe sur ses pieds en s'en prenant au « compilateur »).

Pour traiter convenablement l'itinéraire de Nantes à Gésocribate, il faut le matérialiser sous forme d'une tige articulée figurant les diverses étapes à l'échelle d'une carte sur laquelle on la reportera.

On voit tout de suite qu'un itinéraire Sud ne saurait conve-

nir parce que trop court. Il faut aussi renoncer à assimiler *Dartoritum* et *Dariorigum*, chef-lieu des Vénètes que l'on doit chercher d'après Ptolémée, mais pour bien d'autres raisons, du côté de Guérande.

Pour remonter de Nantes vers la côte de la Manche, le chemin est tout tracé par la vallée de l'Oust, que devait emprunter plus tard le canal de Nantes à Brest, ou par celle de l'un de ses affluents. La première étape, Duretie, est soit Redon, où l'on remarque les vestiges d'une très ancienne route, soit Beslé, noeud important de communications fluviales et routières.

La deuxième, comme son nom l'indique, correspond à un gué à proximité de Ploërmel non loin du site où se déroulera le combat des Trente, à l'endroit où devait passer la vieille route de Ploërmel à Hennebont, qui ne faisait pas encore un crochet par Josselin. Puis, remontant le Ninian, la route se rendait à Sulim, vers Moncontour, sur l'Evron, dont le nom indique la proximité de la frontière entre Vénètes et Osismes, qui se franchissait sur la ligne de partage des eaux, à trois ou quatre kilomètres au sud.

Pour trouver la ville de *Vorgium*, il nous faut maintenant tenir compte des distances qui la séparent aussi bien de Sulim (53 kms à vol d'oiseau) que de Gésocribate (99 kms) ; cette dernière localité ne peut se trouver que dans le Nord du Finistère, autrement dit dans le Léon.

On a le choix entre Brest, Landerneau, l'Aberwrach, peut-être même Kéribien.

Dans tous ces cas, *Vorgium* se trouve dans notre Goëlo et nous montre qu'elle doit être confondue avec le *Vorgaenium* de Ptolémée, capitale des Osismes.

Il ne peut donc s'agir que d'un port, se trouvant soit sur la baie de Saint-Brieuc entre Paimpol et Binic, ou dans l'estuaire du Trieux, entre Pontrieux et Loguivy. Nous en reparlerons à propos de la Cité des Osismes.

L'itinéraire ainsi rétabli dans sa vérité est beaucoup plus satisfaisant que la version classique. Nous remarquons notamment qu'il est jalonné de plusieurs des rares milliaires venus jusqu'à nous, à savoir ceux de Caro, Mespaul et Kerscao, et surtout qu'il dessert des régions très denses quant aux découvertes archéologiques datables des premiers siècles de notre ère : Redon avec les sites de Rieux, Allaire, Saint-Jacut, et Bains-sur-Oust, Missiriac, Les Forges, Pontrieux, Pommerit, Treveneuc,

Saint-Gilles-des-Bois, Saint-Laurent, Camarel, La Roche-Derrien, Plestin, Guimaec, Plounevez-Lochrist, Kérlilien, Keradenne, Lannilis, etc.

Le deuxième itinéraire breton de la table de Peutinger est beaucoup plus court :

Partant d'Angers, il arrive à Rennes en trois étapes de longueurs égales, soit 16 lieues. Il pénètre en Bretagne du côté de La Guerche, à proximité de l'étape de Sipia, que l'on place en général à Visseiche.

Il arrive à Condate (Rennes) d'où il part pour Fanum Martis, située à 25 lieues. Les historiens du siècle dernier, qui voulaient absolument faire de Corseul la capitale des Coriosolites, avaient décidé que Fanum Martis était située à cette endroit, ceci en raison de la présence à 2 kms de là d'une ruine d'époque peut-être gallo-romaine qui « ne pouvait être que le temple de Mars ». Cette théorie insoutenable pour de nombreuses raisons, a eu cependant la vie dure et ce n'est que très récemment qu'elle a été abandonnée par les officiels. Mieux vaut tard que jamais.

En fait, la localité de Fanum Martis était facile à situer en raison du fait qu'on la retrouve dans l'itinéraire d'Antonin de Rennes à Coutances.

Elle ne pouvait évidemment se trouver à l'Ouest de Rennes, mais au Nord ou au Nord-Est. Par ailleurs, l'itinéraire de la table de Peutinger comporte, après Fanum Martis, une dernière étape se dirigeant vers la côte dans la direction du couchant vers une station nommée Reginca.

Il y avait donc à Fanum Martis un embranchement desservant Cosedia (Coutances), à droite, et Reginca à gauche. Si l'on ajoute à cela que l'itinéraire d'Antonin indique entre Condate et Fanum Martis une étape intermédiaire nommée « ad Fines » et que l'on retrouve de nos jours sous le nom de Feins à environ 25 kms au Nord de Rennes, on voit que Fanum Martis ne pouvait se trouver qu'entre Pontorson et le Mont-Saint-Michel. Reginca, à une trentaine de kilomètres à l'Ouest sur la côte, tomberait à Cancale ou à proximité.

La situation de Fanum Martis, ainsi que la mesure minima donnée par l'itinéraire d'Antonin à la distance Rennes (Condate) — Coutances (Cosedia) soit 67 milles ou 99 kms, donne à penser qu'à cette époque la route traversait la baie actuelle du Mont-Saint-Michel ; l'itinéraire d'Antonin ne donne d'ailleurs pas

Legedia (Avranches) comme étape de ce parcours, alors que, nous le verrons, la route donnée par la table de Peutinger fait un grand tour par l'intérieur pour se rendre d'abord à Legedia, puis à Cosedia. Ceci permet de penser que la baie du Mont-Saint-Michel a été envahie par les eaux dans la période comprise entre la rédaction de l'itinéraire d'Antonin et celle du document qui a servi de base à la table de Peutinger.

L'emplacement exact de Fanum Martis reste à déterminer, l'application rigoureuse de la distance de Rennes donnée par la table, soit 55 kms nous fait arriver à un lieu-dit « les Mares » sur les bords du Couesnon. Ces Mares pourraient rappeler « Martis ». Mais il serait beaucoup plus séduisant de penser que c'était le Mont-Saint-Michel lui-même qui était le temple de Mars. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que le culte du dieu de la guerre y ait été habilement remplacé par celui du chef des armées célestes de la religion chrétienne. Le petit excès de distance observé peut s'expliquer par le fait que le trajet est peu accidenté et que dans ce cas, le coefficient 2,2 que nous avons appliqué aux lieues gauloises à vol d'oiseau est insuffisant, et devrait être plus proche du chiffre admis pour cette lieue au sol par les érudits, soit 2 kms420.

Le 3^e itinéraire de la table de Peutinger part de Rennes pour se rendre à Coriallo (Cherbourg) en passant par Legedia (Avranches), et Cosedia (Coutances). Il présente une particularité, nous l'avons dit, c'est de ne pas être direct entre Rennes et Avranches, puisqu'il indique entre ces deux villes 108 kms au lieu de 65.

Cela n'est pas dû à une erreur du rédacteur ou du copiste, la carte en cet endroit montre un crochet en arc de cercle très caractéristique dont la convexité est tournée vers l'Est. Par où passait ce large détour, nous ne le saurons jamais, sans doute du côté de Fougères et de Saint-Hilaire du Harcouet. Par quoi était-il provoqué ? Peut-être justement par l'invasion par la mer de la baie du Mont-Saint-Michel qui avait dû noyer les basses vallées des rivières de la région et notamment celle de la Sélune dont les ponts avaient dû être balayés par le raz de marée.

Nous avons là une indication très intéressante et qui mériterait d'être examinée de plus près. Notons en tout cas que ce grand détour ne s'amorçait qu'après un parcours dans la direction initiale, jusqu'en un point qui pouvait bien être « ad fines » c'est-à-dire : Feins, ce poste frontière qui, comme Lanfains, est situé sur l'épine dorsale de la Bretagne.

La table de Peutinger nous a donc apporté quelques noms qui viennent s'ajouter à l'apport de Ptolémée et permettent de meubler notre carte de l'ancienne Bretagne.

Avant de la quitter, nous parlerons du 4^e itinéraire qui, bien que ne se déroulant pas sur le territoire actuel de la Bretagne, nous fournira de précieux renseignements sur l'implantation des cités armoricaines considérées traditionnellement comme à l'origine de la Bretagne et notamment sur celle des Coriosolites.

Nous avons vu en effet que Ptolémée ou du moins le texte qui nous en est parvenu, omet les Coriosolites, peuple pourtant d'une certaine importance si l'on en croit César et la notice des Provinces.

Il nous parle par contre, d'Arigenus des Biducoescii, de Crociatonum des Veneli (ou Unelli) et de Neodunum des Diauliti (ou Diablintes) qu'il cite dans un ordre étrange sous des coordonnées manifestement fausses. Il semble qu'au cours des siècles, une partie du texte, celle parlant des Coriosolites, ait disparu et que l'on ait essayé de la reconstituer par un colmatage maladroit qui a décalé et dénaturé les lignes suivantes. Heureusement la table de Peutinger remet les choses en ordre en nous donnant un itinéraire fort clair qui, partant du Mans (Subdinum) et passant par Noviodunum, Araegenae, Augustoduro, Crouciacconnum, se rend à Alauna que nous avons déjà rencontrée comme terminus de la voie Rennes-Cotentin de l'itinéraire d'Antonin, où elle est indiquée comme se trouvant à 20 milles de Cosedia (Coutances) soit environ 30 kms.

En décrivant un arc de cercle de cette distance autour de Coutances nous ne trouvons guère que Carentan qui puisse être Alauna. Dans ce cas, Crouciatonum ou connum serait du côté de Grand-camp dont la consonnance n'est pas si différente. On peut aussi supposer que c'est Carentan qui était Crociatonnum ; dans ce cas Alauna serait à rechercher quelque part entre Saint-Jores et la Haye du Puits. Dans les deux cas, en se dirigeant vers le Mans, à la distance indiquée, Araegenae dont Ptolémée fait le chef-lieu des Biducoesi, tombe exactement à Argentan au nom bien évocateur. A mi-route, Augustoduro ne peut être que notre actuelle ville de Caen. Enfin Alençon paraît être le Noviodunum de Peutinger ou le Neodunum de Ptolémée et tenir son nom des Aulerces Diablintes que l'on a placés un peu partout, notamment à Alet et à Jublains.

Tout ceci nous confirme dans l'idée que les peuples ci-dessus énumérés n'occupaient pas le Cotentin, et notamment pas la partie Ouest de cette presqu'île et que, par conséquent, c'est bien entre les Osismes et les Unelles, d'Avranches à Cherbourg que devait résider le peuple Coriosolite qui a laissé son nom à Coriallo (Cherbourg) ; cette ville devait être pendant longtemps supplantée par Cosedia qui jouissait de la faveur de l'empereur Constance Chlore et prit le nom de Constancia. On peut penser que c'était la patrie de la Bretonne Sainte-Hélène, mère de Constantin, et qu'elle doit sa fortune à cette circonstance. Les localités de Corseul, près de Dinan, et de Courseulles, près de Caen, doivent-elles leur nom à des colonies coriosolites, installées chez leurs voisins Osismes et Unelles ? Cela est difficile à dire, mais présente une probabilité raisonnable.

Avant de consulter les dernières sources que nous possédions, à savoir les inscriptions lapidaires et les notices du Bas-Empire, notons déjà les différences qui apparaissent entre le texte de César et celui de Ptolémée ainsi qu'avec les indications de la carte de Peutinger.

La plus apparente est la disparition du peuple des Ésuviens qui, dans César semble situé entre les Unelles et les Lexoviens ; même Pline n'en parle pas. Serait-il remplacé par les Viducasses (puis Biducasses et Baiocasses ?). Notons aussi que les Coriosolites, peuple pourtant important par son rôle dans la guerre des Gaules, est inconnu de Ptolémée. On voit par contre apparaître dans Pline et dans Ptolémée les Abrincatui. S'agit-il d'une fraction des Coriosolites qui aurait pris de l'importance par la suite ? Nous croyons plutôt que le texte de Ptolémée a subi ici une altération qui s'est répercutée sur la suite de l'énumération des cités et l'a rendu incompréhensible à partir de cet endroit. Quant aux *Abrincatui*, c'était sans doute un petit peuple « fluvial » et César, ou bien l'a négligé, ou a déformé son nom en Ambiliates ou Ambibares. Cette racine Ambi se justifierait par le fait que ce peuple vivait sur les deux rivières : la Sélune et la Sée.

Il reste à expliquer pourquoi Avranches (*Abrincatis*) s'appelle Ingéna dans Ptolémée et Legedia dans Peutinger ; s'agit-il du même nom, lu de façon différente ?

Nous voyons qu'au point où nous sommes arrivés, les chefs-lieux des cités n'ont pas encore pris le nom des peuples. Le seul signe avant-coureur de cette mode est le « port Namnète » dont le nom remplace Condevicnum dans la table de Peutinger ; celle-

ci, nous l'avons vu, est plus récente que l'itinéraire d'Antonin, mais elle est nettement antérieure aux deux notices du Bas Empire où nous allons voir le processus de mutation des toponymes complètement achevé.

Elle est de toute façon antérieure à Constance Chlore, ce qui nous laisse dans une large fourchette entre, grosso modo, 150 et 300. Nous aurons l'occasion de l'affiner par la suite.

c) *Les milliaires.*

Après ce dernier enseignement de la table de Peutinger, nous allons passer à des textes écrits d'une autre nature ; nous voulons parler des inscriptions gravées dans la pierre et tout d'abord de ce que l'on appelle les Milliaires. Il s'agit de grandes pierres jouant à l'époque le rôle de nos bornes kilométriques.

Lorsque nous parlerons des routes, nous verrons que les archéologues en ont trouvé partout. Ils ont ainsi baptisé milliaires, pêle mêle, des menhirs, des stèles de l'âge de fer, des montants de porte, des auges à bestiaux, etc. Nous ne les suivrons pas et nous contenterons d'étudier celles de ces pierres qui portent des inscriptions tant soit peu lisibles ; disons tout de suite qu'elles sont extrêmement rares et encore plus rares celles qui sont restées en place. Ces énormes blocs, en effet, ont une propension surprenante à se promener, soit pour aller renforcer le mur d'un cimetière, soit pour décorer une propriété privée, soit encore de nos jours, et ce n'est pas mieux, pour disparaître au fond d'un musée mal éclairé. Dans ces conditions, même celles qui n'ont pas bougé sont soupçonnées de l'avoir fait, si elles ne viennent pas corroborer exactement les théories des créateurs modernes de voies « romaines ».

Les inscriptions des milliaires comportent deux parties bien distinctes : la première et la plus longue indique le nom et les titres d'un empereur, ce qui permet de les dater avec une précision souvent très grande.

La deuxième, très abrégée et en général sur une seule ligne, donne l'initiale ou le début du nom d'une cité et la distance de celle-ci, soit en milles romains, soit en lieues gauloises. Il est évident que ces indications auraient pu nous apporter de grandes précisions sur la géographie de la Bretagne si elles avaient été suffisamment nombreuses et bien conservées et surtout si les pierres étaient restées là où on les avait mises au départ.

Nous allons voir qu'en réalité leur apport est assez faible, malgré toute l'imagination qui a été déployée pour leur faire dire plus qu'elles ne pouvaient ;

Si les 30 à 50 voies romaines « inventées » par les archéologues sur le sol breton avaient vraiment existé, on devrait y trouver plusieurs milliers de « leugaires » (terme plus adapté que celui de milliaires, puisque l'unité de mesure la plus courante était la lieue).

En fait, même en tenant compte de quelques pierres pratiquement illisibles ou détruites au cours du siècle dernier, on en compte péniblement une quinzaine supposées en place ou à proximité de leur implantation d'origine. (Voir tableau)

Avant de les examiner en détail, signalons qu'un nombre à peu près équivalent de ces bornes a été trouvé groupé dans les substructions de Rennes ou de Nantes. La plupart sont dédiées à des empereurs gaulois : Postumus, Victorin ou Tétricus.

Il semble difficile à croire que l'on soit allé les chercher sur les routes pour construire « d'urgence » les remparts de ces villes « menacées par les barbares ». Elles semblent d'ailleurs n'avoir jamais servi et ne portent pour la plupart aucune indication de distance. La solution la plus acceptable, bien que fort étonnante, serait que ces bornes ont été fabriquées avant la route qu'elles étaient censées jalonner !

Elles nous donnent cependant une indication intéressante : deux d'entre elles trouvées à Rennes sont dédiées aux empereurs Maximin et Maxime qui régnaient ensemble en 237. Le nom de la ville de Rennes y apparaît sous les initiales de C.R. soit Civitas Riedonum, ce qui montre que l'on n'employait déjà plus à cette date le toponyme Condate et nous permet du même coup de resserrer l'intervalle dans lequel doit être recherchée la date de rédaction de l'itinéraire utilisé dans la table de Peutinger et aussi la date de l'invasion par la mer de la baie du Mont-Saint-Michel, soit donc entre 150 et 237.

Les bornes trouvées 'in situ' ou tout au moins, on l'espère, à proximité, (puisqu'en général apportées au bourg voisin dans un but décoratif), ne sont guère plus bavardes que leurs congénères restées dans le magasin des « Ponts et Chaussées Romains » de Rennes.

Leur rareté amène à se demander si elles avaient bien le rôle de nos bornes kilométriques régulièrement espacées et si elles

n'étaient pas plutôt destinées à signaler la proximité d'une ville ou d'un important établissement. Sur les 14 que nous connaissons, 6 seulement paraissent indiquer le nom d'une cité et sur ces 6, deux seulement portaient des indications de distance, lesquelles nous sont parvenues incomplètes.

Quant à leur datation, elle est en général tardive. Sur huit vraiment datables, sept sont comprises entre 250 et 306, c'est-à-dire au temps de l'empire gaulois, puis de la tétrarchie qui s'ensuivit. Le huitième qui pose beaucoup de problème, est le milliaire de Kerscao en Kernilis qui porte la titulature de l'empereur Claude. Les fins de lignes de l'inscription manquent, la pierre montrant à cet endroit une sorte de pan coupé, du probablement à ce qu'elle a été trainée sans précaution sur une surface abrasive ; de ce fait, la dernière ligne qui indique la distance en milles (et non en lieues) de la cité de Vorgan, ne porte plus que le premier chiffre du nombre initialement inscrit, un V.

Cela a beaucoup ennuyé ceux qui voulaient à toute force faire de Carhaix la capitale des Osismes et a par contre permis à certains de placer Vorganium à Castel-Ach sur les bords de l'Aber Wrach, ce qui enlevait toute possibilité de situer Gesocribate.

En fait, deux questions se posent :

La première est de savoir si cette borne a toujours été à l'endroit où l'a découverte Miorcec de Kerdanet. Il n'existe pas en Bretagne, et particulièrement en Basse-Bretagne, de traces d'une occupation romaine remontant au 1^{er} siècle après J.-C. Il semble peu probable que l'empereur Claude se soit occupé de faire construire une route à l'extrême pointe de l'Armorique, alors qu'il était fort occupé d'une part, sur le limes, et d'autre part, par l'invasion de l'île de Bretagne. On peut donc se demander si ce bloc n'aurait pas été justement rapporté de Grande-Bretagne par l'un de ces vieux saints que l'on décrit navigant dans des auges de pierre, alors qu'il ne s'agissait que du lest assurant l'équilibre de leurs grands navires.

Dans ce cas il faudrait rechercher Vorgan en Grande-Bretagne, à moins qu'il ne s'agisse d'un rajout tardif dans le but de réutiliser la borne.

La deuxième question qui se pose, quelle que soit la date d'installation de la borne à Kerscao est la reconstitution du chiffre tronqué de la distance. Outre les possibilités de V à VIII qui

ne mènent à rien, on a le choix entre VL et VC qui, selon qu'on y voit des milles ou des lieues mettent Vorganium à 67, 99, 141 ou 209 kms. Seul le deuxième de ces nombres nous ramène dans la baie de Saint-Brieuc au Vorganium de Ptolémée qui en reçoit ainsi une bonne confirmation.

Après le mystérieux milliaire de Kerscao, le plus intéressant de ces monolithes est celui du Genest qui se trouvait à l'autre bout de la Bretagne, à 9 kms à l'ouest de Laval ; c'est aussi le plus tardif, car il porte la titulature de Constance Chlore, Auguste, et est donc daté de 305-306. Il est dédié à cet empereur par la cité des Coriosolites qui s'étendait donc jusque-là vers le sud-est, ce qui n'est pas pour nous étonner, puisque nous saurons par César qu'elle était limitrophe des Andes. Nous n'avons malheureusement pas la distance de la capitale de la cité qui devait se trouver dans le Cotentin et qui, depuis justement Constance Chlore, devait être Cosédia, désormais baptisée Constantia, notre Coutances. Une route nord-sud devait donc partir de Coriallo (Cherbourg) et se diriger vers l'Aquitaine. Était-ce le fameux chemin de Cocaigne ? la D 31 qui va de Laval à Saint-Hilaire-du-Harcouet en est un vestige bien conservé. Il est bien évident que cette borne ne pouvait en aucun cas indiquer la direction de Corseul, le prétendu Fanum Martis des historiens officiels.

Énumérons maintenant les cinq ou six autres bornes dont on peut fixer la date :

Saint-Mélor-des-Bois, dédiée à Victorin, empereur gaulois ; on a voulu y voir le début du nom de la cité des Coriosolites car on ne se trouve pas loin de Corseul, mais plutôt que Cor, on doit lire Cos qui indique le nombre des consulats de Victorin ; elle se trouve en ligne avec le milliaire de Saint-Gondran (Tetricus 270-273) à une vingtaine de kms de Rennes et ceux de Plouasne et Pluduno et paraît jalonner une ancienne route se rendant de Rennes à Erquy dont la trace se trouve dans la toponymie. Celui de Saint-Gondran se trouvait sur la ligne de crête où il marquait une triple frontière entre Vénètes Osismes et Riedones, en même temps qu'un important nœud de communications.

Pénétrons maintenant dans le Morbihan où nous trouvons d'abord celui de Caro (293 ou 305) que nous connaissons déjà, puis ceux d'Elven (275) et Surzur (268-270) qui trouvent un malin plaisir à se tenir à distance respectable de la route de Rieux à Vannes (prétendue route Durétie-Dariorigum) et sont donc consi-

dérés comme « non in situ » par les experts contrariés. En fait, ils sont tous deux alignés avec celui de Caro qui se trouvait peut-être à un grand carrefour où se croisaient la grande route Nantes-Gésocribate et une voie plus modeste allant de Rennes à la presqu'île de Rhuys dont on peut encore suivre les traces de Malestroit à Surzur en passant par Bohal, Le Cours, Larré, La Vraie Croix et Sulniac.

Le milliaire d'Elven porte à la dernière ligne (tronquée) les lettres A D L, d'où l'on a déduit, bien légèrement, qu'il désignait Dariorigum.

Notons d'abord qu'à une aussi basse époque (275) les cités portaient déjà le nom du peuple dont elles étaient les chefs-lieux. Nous l'avons vu pour Rennes en 237 et même plus tôt pour Nantes dans la table de Peutinger. Sous Aurélien on aurait dû avoir A V L. D'autre part, le milliaire ne se trouve pas sur une route se dirigeant vers Vannes.

On en est donc réduit à des conjectures variées, mais peu fécondes : Ces lettres A D n'étaient-elles pas tout simplement la préposition que nous trouvons par exemple dans l'itinéraire d'Antonin : « ad fines » la destination aurait eu alors l'initiale L. Par exemple Litus, le rivage, puisque la route se dirige vers la presqu'île de Rhuys.

Le dernier milliaire vraiment datable trouvé en Bretagne « in situ » est celui de Castennec en Bieuzy dédié à Trébonien Galle et Volusien, en 252-253. Que fait-il isolé sur cette forte position placée dans une boucle du Blavet dont elle commande la navigation et où l'on a voulu mettre Sulim ? Ses semblables les plus voisins, indatables, quoiqu'on en ait dit, parce qu'indéchiffrables, sont les milliaires de Mériadec (33 kms), Kerhir en Plounevez — Quintin (37 kms) et Maël-Carhaix (44 kms). Il ne paraît donc pas jalonner une route, mais bien plutôt signaler une importante localité aujourd'hui disparue, mais qui devait par la suite devenir le berceau des Rohan. Quant à ceux de Kerhir et de Maël-Carhaix, exceptionnellement rapprochés, (14 kms), ils auraient pu se trouver sur une route centrale est-ouest qui franchissait la ligne de crête près de Kergrist-Moëlou, puis se rendait à Carhaix, important nœud de communication et sans doute gros marché et ville de villégiature. Vers l'Est, cette route paraissait longer la frontière en territoire Vénète et se diriger vers la grande route Nantes-Gésocribate qu'elle devait atteindre (ou croiser) à Sulim (Moncontour). A partir de là, elle pouvait prendre

la direction du Mont-Saint-Michel par Jugon, Dinan et Dol-de-Bretagne. Le Milliaire de Saint-Mélor se trouvait peut-être au carrefour de cette route avec celle de Rennes à Erquy.

Il nous reste à signaler sur la côte nord, les milliaires de Saint-Potan et de Lancieux, l'un détruit au siècle dernier, l'autre déplacé et postérieur à l'an 300.

Le premier pouvait se trouver sur la route de Rennes à Erquy.

Nous ne dirons rien du second en raison de l'ignorance où nous sommes de son implantation d'origine.

Notre revue des milliaires se clôt sur celui de Mespaul sur la route Vorgium-Gésocribate dont il ne reste qu'un fragment visible au Musée de Quimper. On a essayé de lui donner une ancienneté comparable à celle du monolithe de Kerscao, ce qui conforterait l'installation de ce dernier dès l'origine, à l'endroit où on l'a trouvé. Selon que l'on accepte ou non cette interprétation (voir P. Merlat, B.S.H.A.B. 1956) cette borne devrait être datée d'entre 41 et 117 ou d'après 161. Dans le premier cas, nous estimons qu'il s'agit d'une pierre importée de Grande-Bretagne, au même titre que celle de Kerscao, peut-être par Saint-Paul Aurélien et ses compagnons, ce qui expliquerait le toponyme Mespaul (Men Paul).

De ce passage en revue des milliaires bretons, tirons encore quelques enseignements ; nous remarquons d'abord que, loin d'être uniformément répartis dans le temps ou tout au moins datés des débuts de l'occupation romaine traditionnellement fixées au I^{er} siècle, ils sont pratiquement tous, à deux ou trois exceptions près, douteuses ou implantées en Haute Bretagne, datés de 260 à 273, période qui vit régner les empereurs gaulois. Il semblerait donc que ce ne soit que pendant cette courte période que les habitants de la Bretagne et surtout ceux de la Basse-Bretagne aient collaboré avec l'autorité impériale. Il y a là plus qu'une énigme et nous aurons l'occasion d'en reparler lorsque nous étudierons les monnaies où nous nous trouverons dans une situation analogue, les émissions de pièces « impériales » en Bretagne semblant elles aussi limitées à cette période. On a essayé d'expliquer cela en prétendant que ce sont les invasions barbares qui ont conduit les Armoricaux à enfermer leurs trésors plus spécialement à cette époque, alors qu'ils ne le faisaient pas pendant les périodes de paix.

Nous verrons à ce moment ce qu'il faut en penser. Mais

disons tout de suite que ce genre d'argument ne saurait s'appliquer aux milliaires.

Nous nous en souviendrons lorsque nous écrirons la partie historique de ce chapitre. Pour le moment, complétons notre carte de l'Armorique des premiers siècles au moyen des derniers des rares documents contemporains qui soient parvenus jusqu'à nous.

d) Les notices

Nous voulons parler des célèbres notices du Bas-Empire : la « Noticia Provinciarum et civitatum Galliae », et la « Notitia Dignitatum », datées : la première d'entre 395 et 455 et la deuxième d'entre 408 et 420 (Léon Fleuriot o. c.).

La première est une sèche énumération des cités de la 3^e Lyonnaise que nous allons pouvoir comparer avec les textes de César, de Pline et de Ptolémée. Elle comporte de nombreuses variantes qui soulèvent beaucoup de questions.

On y trouve les Redones (v. Riedones), les Namnètes (v. Manettes), les Coriosolites (nombreuses variantes), les Vénètes (v. Ganeti et Ciantii) les Osismes (v. Oxismores), les Diablintes (v. Carifes, Aliud, Adalia), les Cénomans, les Andicaves.

La variante « ganeti » des Vénètes rappelle l'ancien nom Kynètes d'Hérodote ainsi que le nom breton de Vannes : Gwened ; celle de Ciantii fait penser au Cantium de Pythéas, mais ce sont les équivalents des Diablintes qui ont le plus déconcerté les chercheurs : Carifès évoque Carhaix, et Aliud ressemble à Alet, ce qui n'est guère explicable. Il s'agit sans doute de gloses erronées reprises ensuite dans le texte par les copistes.

Toutes les cités de la Notice se trouvent dans César et Pline, ce qui montre une grande stabilité pendant cinq siècles, si, bien sûr, la Notice ne décrit pas une situation dépassée depuis longtemps.

On peut se poser la même question au sujet de la Notice des Dignités, qui énumère les commandements des unités militaires chargées de repousser les envahisseurs saxons. D'après ce que nous savons, en 408, les Bretons, aussi bien insulaires que ceux du continent en Armorique, avaient été complètement abandonnés par les légions impériales et avaient repris en main leur défense. Il y avait d'ailleurs bien longtemps, nous le verrons, que les Bretons d'Armorique, sous le nom de Bagaudes, avaient lancé leurs armées vers la Gaule où elles disputaient aux autres barbares les derniers lambeaux de l'Empire romain.

C'est pourquoi la Noticia Dignitatum et ses grades ronflants évoquent pour nous les titres de principautés et de duchés européens que conserveront les ministres et les maréchaux de Napoléon longtemps après Waterloo.

Cependant quelque soit l'actualité de ce document, il nous faut tenter de placer sur la carte, les lieux qui y sont mentionnés.

Sur la côte, dix points fortifiés sont mentionnés sous le nom de « Castellum », ce sont : Litus Saxoniciani, Blabia, Venetis, Osismis, Mannatias, Aleto, Constanca, Rotomago, Abrincatis, Grannono. Certains ne posent pas de problèmes, ce sont : Mannatias, Nantes — Aleto, Alet près de Saint-Malo — Constanca, Coutances — Rotomago, Rouen — et Abrincatis, Avranches.

Venetis et Osismis sont les chefs-lieux des Vénètes et des Osismes dont nous avons vu qu'il faut placer le premier du côté de Guérande, le second dans la baie de Saint-Brieuc.

Nous voyons que les lieux identifiés se situent à la racine de la péninsule bretonne dans les régions qui seront par la suite les plus menacées par les pirates saxons et normands ; la quasi totalité de la Bretagne n'était pas concernée et ne devait compter que sur elle-même pour se défendre.

Blabia n'était certainement pas Blavet comme on l'a dit parfois.

Litus saxoniciani était peut-être sur la côte du Calvados du côté de Caen. Quant à Grannono, compte tenu de la densité de postes de cette région, il s'agit sans doute de Granville.

Outre ces unités maritimes, des troupes germaniques stationnaient aussi à Bayeux (des Bataves) à Coutances (des Suèves), à Rennes (des Francs).

La Notice des Dignités, loin de décrire, comme on l'a dit avec beaucoup d'optimisme, l'organisation administrative et militaire de la Bretagne « gallo-romaine », nous montre plutôt les dernières positions de repli sur la Manche et sur l'Océan des légions en retraite avant l'abandon définitif. C'est bien à tort aussi que l'on a voulu en tirer les preuves d'une modification des limites et des chefs-lieux des cités.

C'est justement de ces cités que nous allons parler maintenant.

Tout en décrivant chacun de ces peuples, nous signalerons les découvertes archéologiques les plus remarquables faites sur leurs territoires. Ce n'est qu'après les avoir bien positionnés sur la carte que nous traiterons d'abord la question des monnaies

tant indigènes qu'impériales, puis celle des voies de communication sur lesquelles on a bâti tant de théories fantaisistes. Cela nous servira de transition pour passer à l'histoire proprement dite de la Bretagne depuis Jules César jusqu'à la chute de l'Empire Romain.

2. DESCRIPTION DES CITÉS

Pendant des siècles, l'histoire des antiquités de la Bretagne a été soumise à la primauté de l'Histoire ecclésiastique, ceci pour deux raisons : d'abord la plupart des érudits et des historiens étaient des clercs et d'autre part, les sources étaient rares. Dans ces conditions, la tentation était grande de suppléer à leur carence au moyen de la littérature particulièrement touffue concernant l'origine du christianisme dans la péninsule. Nous verrons plus loin les effets particulièrement déplorables de l'utilisation des vies des Saints dans ce domaine. En ce qui concerne les limites des cités bretonnes, faute de procéder à une soigneuse exégèse des documents authentiques, on a adopté la solution éminemment paresseuse consistant à déclarer que les évêchés d'avant 1789 avaient tout simplement pris la suite des dites cités. Pour Nantes, Rennes et Vannes, cela ne posait guère de problème. Mais il restait à affecter Quimper, Léon, Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Dol. Ayant attribué Léon aux Osismes, on faisait d'une pierre deux coups avec les Coriosolites que l'on plaçait à Saint-Malo (antérieurement Alet) et aussi à Quimper, sous le nom de Coriosopites, évêché inventé par un moine facétieux.

Quant aux trois évêchés excédentaires, on les déclarait créés par Nominoë, ce qui est vrai pour Dol, mais beaucoup moins évident pour Saint-Brieuc et Tréguier. Cette solution simpliste a traversé les siècles sans éveiller l'esprit critique de nos historiens. Elle a même reçu le support inattendu des Révolutionnaires qui, en découpant la Bretagne en cinq départements de taille comparable, ne se doutaient pas qu'ils coulaient un moule encore plus satisfaisant pour nos universitaires, lesquels s'empressaient d'y voir la reproduction pure et simple de la carte de la Bretagne armoricaine. Rien n'a changé depuis, sauf le numérotage des départements qui leur permet d'écrire les égalités suivantes : Osismes = 29, Coriosolites = 22, Riedones = 35, Namnètes = 44, Vénètes = 56.

Nous allons voir que ce lamentable processus, encore valable

et ratifié par les « chercheurs » de la fin du XX^e siècle, ne repose sur rien et se trouve même en contradiction absolue avec les quelques documents sérieux qui nous sont parvenus.

Notons d'abord que les cités gauloises décrites par César ne sont pas d'importance et de superficie égales. On y voit au contraire quelques grandes cités riches et puissantes, dont l'hégémonie s'imposait à des peuples plus modestes, en quelque sorte leurs « clients ».

César nous dit même que la Vénétie était l'un de ces grands peuples qui dominait tous les autres états armoricains. Parmi ces autres états eux-même il y avait des degrés d'importance qui se révèlent dans divers textes et notamment à l'occasion de leur action dans la guerre des Gaules. Deux de ces peuples paraissent tout à fait effacés, ce sont les Namnètes et les Riedones. Ces derniers, la Notice des Dignités le prouve, ne parviennent pas jusqu'au littoral. Nous verrons qu'il en était sans doute de même des Namnètes. Il semble donc que, comme les Parisii, Riedones et Namnètes étaient de petits « peuples fluviaux » vivant de leur position sur la voie d'eau comme les marchands de Lutèce.

On ne peut d'ailleurs pas expliquer autrement l'un des premiers passages de César concernant les Armoricains (ch. III). Il nous dit exactement ceci :

« Les légions hivernant chez les Andes (Anjou), n'ayant pas suffisamment de blé, tentèrent d'en obtenir des états voisins : les Vénètes, les Coriosolites et les Unelles. »

Selon la théorie actuelle, pour se rendre chez les Vénètes et les Coriosolites en venant d'Angers, il aurait fallu traverser la Loire-Atlantique et l'Ille-et-Vilaine, ce qui aurait été d'autant plus absurde que l'Ille-et-Vilaine était beaucoup plus riche en terres à blé que la Basse-Bretagne. Nous sommes donc amenés à conclure que ni les Namnètes ni les Riedones ne s'interposaient entre les Andes, d'une part, et les Vénètes et Coriosolites d'autre part.

Ceci nous permet déjà de nous rendre compte de l'extension des Vénètes vers l'Est, puisqu'ils étaient limitrophes des Andes. Nous savons par ailleurs par César et Ptolémée qu'ils bordaient le littoral sud de la Bretagne. Nous devons donc chercher leur frontière orientale du côté de la ligne de partage des eaux entre la Vilaine et la Mayenne, c'est-à-dire la frontière traditionnelle de la Bretagne entre Chateaubriand et Vitré. Pour les

Coriosolites, nous ne pouvons raisonner de la même façon car aucun texte ancien ne nous permet de situer directement un point quelconque de leur territoire.

Contrairement à ce que l'on a tenté de nous faire croire, il n'est écrit nulle part que Fanum Martis ou Alet aient appartenu à la cité des Coriosolites. Nous savons même par Pline et par Ptolémée que le territoire des Osismes qui occupaient le littoral nord de la péninsule face à la Grande-Bretagne arrivait jusqu'à la racine de cette péninsule, c'est-à-dire au fond de la baie du Mont-Saint-Michel ; ces Osismes étaient un peuple très important connu d'Avienus et de Pythéas, mais cité aussi par Strabon et Pomponius Mela. C'étaient les brillants seconds des Vénètes avec lesquels ils participèrent aux grandes aventures que nous avons déjà contées, aux XIII^e et VII^e siècles avant J.-C.

Abstraction faite d'une bande de territoire occupée de chaque côté de la Vilaine par les Riedones, les Osismes et les Vénètes se partageaient toute la péninsule bretonne. Ils étaient séparés par la ligne de crête, comme le montrent encore les toponymes de Feins et de Lanfains, bourgs frontalières que nous avons rencontré sur les itinéraires d'Antonin et de Peutinger.

Nous verrons plus loin que la frontière orientale des Osismes suivait à partir de Saint-Hilaire-du-Harcouët une ligne Nord-Sud que nous préciserons.

De toutes façons nous ne trouvons pas de place dans la péninsule pour les Coriosolites, ce qui n'est pas pour nous étonner puisqu'ils doivent être limitrophes des Andes. La frontière occidentale de ces derniers étant commune avec les Vénètes, les Coriosolites et les Unelles ne peuvent guère se trouver qu'au Nord, car l'Est et le Nord-Est sont occupés par les Turones et les Cénomans. Or, nous connaissons le milliaire du Genest, près de Laval, qui nous donne le seul point formellement attribuable à la cité des Coriosolites ; dédié par ce peuple à l'empereur Constance Chlore, il ne peut qu'être sur son territoire, mais certainement à l'extrême sud et non loin de la frontière des Andes.

Peut-être se trouvait-il même sur la frontière comme le milliaire de Saint-Gondran.

a) Les Coriosolites

Avant de décrire en détail chaque cité, nous allons rapidement nous « débarrasser » des Coriosolites, puisqu'ils n'appartiennent pas à la Bretagne. Ceci ne veut pas dire qu'ils ne furent

pas à l'origine les frères de race des autres armoricains brittoniques, mais leur destin devait être différent. Peut-être furent-ils d'abord « ligurisés » avant d'être « latinisés » et enfin « germanisés » deux fois, par les Francs, puis par les Normands.

Nous avons dans César une nouvelle preuve de l'appartenance des Coriosolites au groupe armoricain de la Basse-Normandie. Avant d'attaquer les Vénètes, pour éviter d'être pris à revers, il envoya trois légions sous Titurius Sabinus, chez les « Unelles, les Coriosolites et les Lexoviens (Lisieux), ce qui montre bien que ces peuples étaient voisins (Livre III, ch. 12) — au chapitre 17 nous verrons ces peuples révoltés recevoir en plus l'aide des Eburovices (Évreux). Il est bien évident dans ces conditions que les Coriosolites ne pouvaient résider dans les Côtes-du-Nord actuelles.

Les divagations sur l'implantation « bretonne » des Coriosolites ont été favorisées par le silence de Ptolémée et de la Notice des Dignités à leur sujet ; ce silence est difficile à expliquer, puisque la Notice des Provinces, elle, en fait état. Notons que, dans Ptolémée, on trouve à leur place les Biducaesi, et dans la notice des Dignités les Abrincatui, dont la situation sur la partie méridionale du Cotentin semble être celle d'un petit peuple « fluvial », client des Coriosolites. Ces petits peuples de marchands, transporteurs par eau, étaient en général clients d'un peuple plus puissant, ainsi les Parisii l'avaient été des Sénons et les Namnètes et Riedones devaient l'être des Vénètes. Cette situation imbriquée des Abrincatui chez les Coriosolites a pu provoquer une certaine confusion chez quelques auteurs, mais nous sommes assurés, grâce à Pline qui les cite séparément, qu'il s'agit bien de deux peuples distincts.

Sachant que les Lexoviens occupaient la région de Lisieux, les Aulerques, les régions d'Évreux, du Mans et d'Alençon, et les Andes la basse vallée de la Mayenne, il ne nous reste pour placer les Coriosolites et les Unelles que la côte comprise entre le fond de la baie du Mont-Saint-Michel et l'embouchure de la Dives. Grâce aux itinéraires combinés d'Antonin et de Peutinger nous savons que le chef lieu des Unelles, Crociatonnum ou Crouciaconum se trouvait du côté de Grandcamp. Sachant aussi, notamment par les numismates que les Coriosolites tenaient Jersey, nous pensons que leur pays s'étendait sur la côte ouest et nord du Cotentin et qu'ils eurent pour première capitale Coriallo (Cherbourg), avant la création de Constantia. Il était limité à l'Est

par les Unelles, au Sud par les Andes, au Sud-Ouest par les Osismes.

Entre les Coriosolites et les Lexoviens, le peuple le plus important, celui qui fut à la tête de la coalition après les Vénètes, était les Unelles. On n'en voit cependant plus trace après Peutinger ; furent-ils durement traités par l'occupant romain qui favorisa certains de leurs peuples clients comme les Arvii, les Viducasses, les Tricasses et les Bodiocasses, au point de les faire disparaître. Nous ne le savons pas. Si le nom de leur capitale changea, dans quel toponyme actuel devons-nous le trouver ?

La recherche est d'autant plus délicate que leur nom n'est pas formellement établi, il comporte plusieurs variantes : Venelles, Uxelles, etc. le nom d'Uxellodunum qui aurait donné Issolu ou Issoudun peut donner une piste intéressante. Dans la même région, un peuple signalé à deux reprises par César disparaît par la suite : il s'agit des Esuviens ; ils semblent être à la limite des cités armoricaines (L. V, ch. 24), peut-être du côté du Perche. Par contre, César n'a jamais cité ni les Bodiocasses, ni les Viducasses de Pline. Lequel de ces deux peuples est repris sous le nom de Biducaesi par Ptolémée qui cite leur capitale Arigenus, reprise en Aregenaë par Peutinger qui nous permet de la situer à Argentan ? C'est sans doute l'autre que nous trouvons dans la Notice des Dignités avec pour place forte Baiocas, le futur Bayeux. Ce peuple a donné son nom au Bessin, dans lequel il semble qu'il faille voir le Litus Saxonicus de la Notice des Dignités. Nous retrouverons plus tard les Saxons du Bessin venant aider les Bretons de Waroc dans leur lutte contre le roi Gontran. (Grégoire de Tours — Histoire des Francs, Livre V, ch. 9). Nous nous sommes demandés plus haut si Grannono ne serait pas Grannville ; une autre hypothèse, qui n'exclut pas la première, puisqu'il y a peut-être deux forteresses de ce nom dans la notice, serait de la rechercher sur ce littoral saxon.

Grandcamp conviendrait fort bien (Grannona Castellum). Cela confirmerait notre idée que les Unelles ont dû supporter par la suite l'hégémonie des Baiocasses, sans doute leurs anciens clients.

b) Les Vénètes

La cité des Vénètes est la seule dans César qui reçoive un nom particulier. C'est la « Vénétia » (III,9) au même titre que ces grandes entités que sont « Italia », « Britannia », « Gallia », « His-

pania ». C'est dire l'importance de cette nation. Les Arvernes, les Éduens, les Helvètes, tout puissants qu'ils fussent, n'ont pas donné à cette époque leur nom à un pays. « Aquitania » et « Belgium » sont d'importants groupes de peuples.

Ce fait n'a pas été relevé par la plupart des historiens, lesquels suivent en général une idée préconçue. Il y a pourtant là un élément aussi essentiel que le voisinage des Vénètes et des Andes, lui aussi passé inaperçu. Cette grande Vénétia du I^{er} siècle avant J.-C. était l'héritière d'un empire plus étendu encore, celui des Kynètes, dont nous parlent Hérodote et Avienus comme occupant l'extrémité de l'Europe au-delà des Celtes. De l'Aquitaine au Pas-de-Calais, elle formait un seul bloc, mordant sur un bon quart de la Gaule.

Démembrée et amenuisée au cours des siècles, la Vénétia était encore, du temps de César, la tête de file incontestée de tous les états de la côte jusqu'aux Aquitains et Cantabres au Sud, et y compris, au Nord, les Calètes, les Ambiani, les Morins et les Ménapes. Les Bretons de Grande-Bretagne eux-mêmes, déféraient immédiatement à ses directives, et lui apportaient, en cas de nécessité, leur aide en argent et en personnel.

La Vénétia, nous dit César, tenait la presque totalité des ports de la côte. Que faut-il entendre par là ? S'agit-il uniquement des ports situés sur leur territoire ou bien occupaient-ils d'autres ports sur la côte des cités voisines, dans le cadre d'une sorte de Hanse ? Nous n'en savons rien. Mais il est certain qu'ils disposaient encore d'un vaste territoire et ne se contentaient pas des limites étriquées du diocèse de Vannes qui leur sont habituellement assignées.

Nous avons vu qu'ils étaient limitrophes des Andes à l'Est, séparés de ceux-ci par la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Vilaine et celui de la Loire. Sur la partie méridionale de cette ligne, ils étaient aussi limitrophes des Namnètes, leurs clients, qui occupaient le bassin de l'Erdre ; près de cette jonction, se trouvaient les mines d'étain d'Abbaretz ; au-dessus des Andes, ils voisinaient pendant une dizaine de lieues gauloises avec les Coriosolites entre Saint-Pierre-la-Cour et Saint-Pierredes-Landes.

A l'exception du territoire des Riedones, étroite bande de chaque côté de la Vilaine, les Vénètes n'étaient limités vers le Nord que par l'épine dorsale de la Bretagne les séparant des Osismes. Cette ligne sinueuse court de l'Est à l'Ouest et est jalonnée de quelques signes rappelant son rôle de frontière.

Partant des environs de Luitré, près des rochers du Saut-de-Roland, elle passe à Saint-Aubin-du-Cormier, puis non loin de Feins, l'ad Fines d'Antonin, ensuite au milliaire frontalier de Saint-Gondran, à Montauban-de-Bretagne, à Collinée, au signal de Bel Air (332 m), à Lanfains, et enfin après avoir séparé les sources du Trieux de celles du Blavet, elle parvient près de Maël-Pestivien à un embranchement où il faut choisir selon que l'on attribue le bassin de l'Aulne aux Osismes ou aux Vénètes.

Tout dépend évidemment de l'interprétation que l'on donne au texte de Ptolémée :

« et ultimi, usque ad Gobeum prōmontorium, Ossismi... occidentale autem littorale latus sub Osismis tenent Veneti... »

Il nous indique d'abord que la limite entre les deux cités est le cap Goboeum que nous avons déjà rencontré chez Pythéas sous le nom de Kabaion.

Ensuite, qu'en dessous des Osismes, les Venètes tiennent le littoral occidental. Ceci tendrait à prouver que la façade ouest du Finistère faisait partie des Vénètes et que le cap Gobaeum se trouvait à la limite de l'Atlantique et de la Manche du côté de l'Île d'Yoc'h en Argenton.

Il existe plusieurs arguments intéressants en faveur de cette solution.

D'abord le texte de César indiquant que les Vénètes tenaient la presque totalité des ports de l'Océan. Il semblerait donc normal qu'ils se soient assurés le plus beau et le plus sûr de tous, la rade de Brest. On sait aussi qu'ils monopolisaient le trafic de l'étain dont ils étaient les principaux producteurs. Nous savons qu'ils possédaient Abbaretz à l'extrémité orientale de leur territoire. Ils devaient aussi exploiter les ressources minières de la région de Saint-Renan. Ceci donne à penser que les îles Cassitérides, où se faisait le commerce de l'étain, pouvaient être le groupe Ouessant-Molène.

Un autre texte montrant la grande étendue de l'emprise maritime des Venètes est celui de Pline dans son histoire naturelle (L. XXXIII, ch. 9) :

« Quant aux mers qui baignent la côte, ce sont : l'Océan Septentrional vers le Rhin (la Mer du Nord), l'Océan Breton entre le Rhin et la Seine (la Manche), et de celle-ci aux Pyrénées l'Océan Celtique qui, près du pays des Vénètes, contient de nombreuses îles, dites vénétiques. »

Le passage montre doublement l'extension de la Vénétia, à la fois par la seule citation des Vénètes comme riverains de l'Océan et aussi en lui attribuant un grand nombre d'îles.

Il est donc évident que le littoral vénète ne se limitait pas à celui qui fait face à Groix et à Belle-Ile.

Il existe enfin un argument toponymique de grande valeur qui ne paraît guère avoir attiré l'attention, bien qu'il ne soit pas inconnu des archéologues. Je veux parler du « rempart des Vénètes » (Moguer Vennest) qui se trouve près du hameau de Kergonc dans la commune de Bourg-Blanc (à 15 kms environ au Nord de Brest). Nous avons là la trace d'un important poste frontière, commandant vraisemblablement le trafic en provenance de l'Aber Wrach en territoire osisme. La localité continua à être occupée au cours des siècles suivants. On y a trouvé des vestiges de toutes sortes, dont de nombreuses monnaies du temps des empereurs gaulois et un cercueil de plomb. Un autre moguer (pluriel de moguer : « les murailles ») se trouve à peu de distance au nord-est sur la commune de Plabennec.

Ce site se trouve non loin de l'extrémité de l'embranchement qui, nous l'avons dit, part de Maël-Pestivien, serpente à une altitude voisine de 300 m. entre les bassins d'une part de l'Aulne et de l'Elorn et de l'autre du Léguer, du Douron, de la rivière de Morlaix, de la Penzé, etc. Par Lannéanou, il arrive aux Monts d'Arrée où il culmine à 387 m., puis redescend vers le Nord par Commana (remarquable par son milliaire anépigraphique indiquant un important carrefour frontalier), et Guimiliau ; il oblique à nouveau vers l'Ouest Sud-Ouest. L'aérodrome de Landivisiau l'utilise pour sa grande piste entre Bodilis et Plouneventer ; il franchit de même le terrain d'aviation de Brest-Guipavas d'où il se dirige vers Argenton, en suivant plus ou moins les D 67 et D 68.

Quant à l'embranchement sud de l'épine dorsale bretonne, qui laisse au nord le bassin de l'Aulne, on le suit sans difficulté depuis Maël-Pestivien, d'abord vers le Sud par Kergrist-Moëlou jusque vers Rostrenen où il s'infléchit vers l'Ouest en suivant les sommets des Montagnes Noires. Entre Chateaulin et Cast, deux variantes s'offrent à nous : la première vers la presqu'île de Crozon présente le grand intérêt d'englober le Menez-Hom, la montagne sacrée dont il est question à plusieurs reprises dans les auteurs anciens, dont certains ont été cités par Avienus. Elle aboutit aux sites prestigieux des Tas de Pois et du Toulinguet dont l'escarpement n'avait pu manquer de frapper l'imagination

des anciens navigateurs. Ceci peut-être plus que la pointe du Raz qui constitue notre deuxième variante et qui est, en général, considérée par les officiels comme étant le Cap Gobaeum.

Le principal et unique argument pour adopter cette dernière solution et du même coup placer la pointe du Raz en territoire osisme (avec, en prime, toute la Cornouaille !) est le texte de Pomponius Mela, qui parle des prêtresses de l'île de Sena, « les Gallizenae », dans la mer britannique face au littoral des Osismii.

Posant en principe que Sena est l'île de Sein, on en déduit que tout ce qui se trouve en face appartient aux Osismes.

En fait, ce raisonnement est très fragile et trouve sa contradiction dans Pomponius Mela lui-même, qui met Sena dans la mer britannique dont nous savons qu'il s'agit de la Manche. De plus, quelques chapitres plus haut le même géographe décrit le rivage qui « à partir des Osismes regarde vers le Nord ».

D'autre part, on trouve mention dans Strabon de la même île des prêtresses, mais il la place devant l'embouchure de la Loire. Il ne s'agirait donc pas de Sein et toute la théorie échaudée sur ce seul indice s'écroule.

Il faut donc bien se dire que nous ne saurons donc sans doute jamais où passait la frontière à l'extrémité du Finistère. Comme il nous faut bien, pour des raisons d'exposition, adopter un tracé conventionnel, nous prendrons un moyen terme en utilisant le parcours le plus simple et le plus naturel géographiquement à partir de la ligne de crête des Monts d'Arrée. Il laisse aux Osismes le bassin de l'Élorn et aux Vénètes celui de l'Aulne. Les deux peuples se partagent la rade de Brest. Nous suivons grossièrement la limite entre Léon et Cornouaille dont l'origine remonte peut-être à cette époque lointaine. Notre frontière passe par le Menez-Kador, les ardoisières de Saint-Cadou, laisse à sa gauche la forêt du Cranou traverse Hanvec et rejoint la mer entre la rivière du Faou et l'anse de Kérouse. Nous ne nous dissimulons pas ce qu'elle a d'arbitraire et l'utiliserons sans parti pris.

Nous indiquons sur la carte, en hachures, la zone à l'intérieur de laquelle le doute est permis.

Pour en terminer avec la question des limites de la Vénétié, il nous reste à tracer celles des Riedones qui s'y enclavent, ainsi qu'à préciser les points de contact avec les Namnètes.

Nous savons que les Riedones constituaient un très modeste peuple riverain de la Vilaine dont il tirait sa subsistance. Ils ont donné leur nom à deux sites placés aux deux extrémités de leur

domaine sur la rivière, Rennes et Redon. On a prétendu que Redon ne venait pas de Redones sous prétexte que l'on a trouvé dans le cartulaire de Redon la forme Rotonum.

Outre que les documents de ce cartulaire sont des plus suspects, on peut objecter facilement que la même forme se trouve aussi pour Rennes. Ces variantes multiples des toponymes sont dues à la fantaisie de clercs plus ou moins ignorants. Ce n'est pas le seul exemple de doublet que nous connaissions. Nous avons déjà rencontré Vorgium et Vorgoenium, Corseul et Courseulles, voire Coriallo. Nous verrons qu'il y a eu deux Vannes, si ce n'est trois. Quant aux Osismes, outre leur capitale disparue, ils ont laissé leur nom à Exmes près d'Argentan.

Nous ne pensons pas que les Riedones descendaient jusqu'à l'embouchure de la Vilaine, que les Vénètes se réservaient pour des raisons maritimes et stratégiques évidentes. Les Riedones devaient s'arrêter aux environs de Rieux, à la hauteur du coude qu'y fait la Vilaine vers l'Ouest et après l'important confluent de l'Oust.

Au Nord, nous pensons qu'ils occupaient le bassin de l'Ille jusqu'à la ligne de crête ; c'est du côté de cette frontière que devaient se transborder les marchandises en provenance de la Rance, du côté de Bazouges-sous-Hédé ou de Saint-Gondran.

Par ailleurs, nous ne possédons aucun renseignement sur la largeur de la bande que les Riedones occupaient de chaque côté de la Vilaine.

Le seul indice sérieux est la mention dans une inscription du pagus Carnutenus » qui a laissé son nom, stupidement déformé en Corps-Nuds, à une localité située à une douzaine de kilomètres de la Vilaine.

De deux autres inscriptions, on peut déduire, sans certitude, que la cité des Riedones comprenait deux autres pagi, l'un au Nord et l'autre au Sud, la ville de Rennes constituant une circonscription distincte.

Il reste à définir de ces deux districts lequel était le pagus Matans et lequel était le pagus Sextanmanduus. Nous y reviendrons quand nous étudierons cette civitas : Pour le moment, nous avons tracé un peu arbitrairement, (mais beaucoup moins que nos prédécesseurs), deux lignes parallèles à une quinzaine de kilomètres de chaque côté de l'Ille et de la Vilaine.

On peut penser que ces peuples fluviaux étaient particulièrement bien implantés autour des confluent importants et peut-

être moins profondément sur les parcours sans affluents, mais ce n'est là que simple hypothèse. Les mêmes remarques sont valables pour les Namnètes, qui limitaient les Vénètes au Sud de leur frontière d'avec les Andes.

La ligne de crête entre Vilaine et Mayenne s'arrête à quelques kilomètres au Nord de Candé, le bassin de l'Erdre venant s'interposer entre les deux. A qui appartenait ce bassin ? Au Sud, aux Namnètes, mais les Vénètes devaient les protéger au Nord jusqu'à la ligne de partage des eaux avec la Mayenne. A l'Ouest, les Namnètes ne devaient pas aller jusqu'à la mer, domaine incontesté des Vénètes. Il existe d'importantes présomptions quant à l'implantation des Vénètes dans l'embouchure de la Loire et à ses abords : outre le voisinage de ceux-ci avec les Andes attesté par César et les coordonnées de Ptolémée plaçant Dario-rigum, capitale des Vénètes, entre l'embouchure de la Vilaine et Brivates Portus (ce dernier sans aucun doute Vénète, lui aussi, et situé à l'intérieur de ce qui est aujourd'hui la Grande Brière), nous avons la preuve du maintien ultérieur de Vénéda en ces lieux par Ermold le Noir au IX^e siècle, qui la montre à l'embouchure de la Loire.

Ceci nous amène à placer la frontière entre Vénètes et Namnètes à égale distance de Portus Namnetum et de Brivates Portus du côté de Cordemais, près d'un hameau au nom évocateur : « Vénét ».

Les Vénètes avaient-ils encore une tête de pont sur la rive gauche de la Loire ? Cela est difficile à dire. Certains auteurs ont confirmé catégoriquement que les Pictons occupaient entièrement cette rive, mais ils n'ont d'autre argument pour ce faire qu'un texte assez vague du compilateur Strabon qui déclare que la Loire passait entre les Namnètes et les Pictons. Depuis, les opinions ont évolué du fait de découvertes archéologiques et numismatiques.

C'est ainsi que Giot et Colbert de Beaulieu pensent que la région de Retz appartenait aux Namnètes, (Histoire de Bretagne, Delumeau, p. 78).

Il nous est difficile de savoir par César quelle était l'implantation exacte du mystérieux peuple Picton. On les voit avec les Santons au nombre des régions « pacifiées » (quand ?) qui fournissent des navires contre les Vénètes (L. III, ch. II). On peut penser que ces navires se trouvaient sur l'Océan (vers La Rochelle ?) et qu'ils ne doivent pas être confondus avec ceux

que César fait construire « sur la Loire », et qui seront armés par des rameurs provençaux (L. III, ch. 8).

Ces derniers vaisseaux furent sans doute construits chez les Andes où se trouvait, sur la défensive, Crassus chargé de ces préparatifs.

Notons que les Pictons prétendent pacifiés seront parmi les premiers avec les Armoricaux à rejoindre Vercingétorix (L. VII, ch. 4) et qu'ils lui enverront encore des renforts à Alésia. Il y avait cependant au Poitou un clan de collaborateurs que l'on voit traqué par les Andes dans le dernier livre des Commentaires.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas interdit de penser que la partie la plus occidentale du pays de Retz était encore aux mains des Vénètes au début de notre ère.

Le Portus Sicor indiqué par Ptolémée était-il notre Pornic ? Dans cette région, tout près de Paimbœuf, se trouve un village au nom fort évocateur de Corsept, qui n'est que la contraction normale du fameux Coriosopitum de la Notice des Provinces, que l'on a promené jusqu'à Quimper, et qui n'est qu'une forme, peut-être la meilleure, du nom des Coriosolites de César. Que font-ils sur l'embouchure de la Loire ? Les Vénètes leur avaient-ils concédé un entrepôt en ce point crucial du trafic commercial ? Étaient-ils les commerçants spécialisés de la fédération armoricaine dont les autres peuples assuraient la navigation, l'industrie, la culture et la défense ? Les Coriosolites auraient été en quelque sorte les Juifs de l'Occident, ce qui expliquerait la dispersion des lieux portant leur nom. Ceci nous amène à nous demander si le non-moins fameux Corbilo placé par Strabon sur la Loire sans la moindre précision ne serait pas cet emporium où devaient converger les marchandises de toutes provenances, aussi bien de l'Europe que de l'Afrique ou du fond de la Méditerranée. Ce port en pleine activité au II^e siècle avant J.-C., n'existait plus du temps de Strabon, (I^{er} siècle après). Avait-il été pillé et détruit par des pirates Pictons ou par le non-moins avide César ? Nous ne le saurons sans doute jamais.

Avant d'essayer de reconstituer la carte des agglomérations et des établissements Vénètes dans le cadre que nous venons de rendre à cette nation, il nous faut donner un avertissement important qui sera valable pour les autres cités de la Bretagne des premiers siècles. Il concerne la valeur très relative des sources non écrites sur lesquelles nous allons nous appuyer, à savoir

les vestiges découverts, soit inopinément, soit au cours de fouilles archéologiques. Parmi ces vestiges, nous aurons à étudier à part le cas des monnaies armoricaines ou romaines.

Le sol breton a certainement renfermé en son sein de nombreux vestiges de la vie de ses habitants, à l'époque de l'empire romain.

Mieux cachés que les monuments mégalithiques dont un nombre considérable fut détruit au cours des millénaires, soit par intérêt, soit par superstition, ils ont cependant été saccagés presque totalement par les « antiquaires » du siècle dernier. Ces antiquaires ne ressemblaient en rien à nos modernes chercheurs du C.N.R.S., procédant avec une grande rigueur à des campagnes de fouilles donnant lieu à des comptes rendus précis et au classement scientifique des objets découverts. L'antiquaire était en général un hobereau désœuvré et snob, manquant totalement de formation scientifique, voire même sans formation du tout, et qui sacrifiait à la mode du « cabinet d'antiquités », sorte de collectionnite aigüe et brouillonne, malheureusement dévastatrice.

Ce sont ces dangereux personnages qui ont éventré la quasi-totalité des sites intéressants, bousculant sans ménagement les structures et s'emparant avidement de tous les objets insolites, soit pour en orner les vitrines de leur château, soit pour les vendre à des collectionneurs plus argentés.

La contagion de cette industrie rémunératrice gagna rapidement les paysans qui, à leur tour, pratiquèrent des fouilles clandestines pour en tirer un peu d'argent, le plus souvent auprès de riches étrangers.

C'est ainsi qu'en peu de temps, la quasi-totalité du patrimoine archéologique de la Bretagne fut irrémédiablement dilapidée. Des sites ainsi labourés, il ne reste bien souvent que le nom ; certains, mal fouillés, ont été repris récemment avec succès, mais, dans l'ensemble, les pertes sont irréparables et il ne reste pratiquement plus de site vierge intéressant à étudier.

Les objets stockés dans les collections privées ont été dispersés au gré des héritages et des ventes aux enchères. De toutes façons, nul ne sait plus d'où ils proviennent, et, sortis sans ménagement des couches de terrain où ils reposaient, ils sont indatables.

Lorsque par hasard, ils seraient encore précieux pour la

science, l'arrogance des détenteurs actuels en interdit l'approche, même aux spécialistes les plus éminents de nos Universités.

C'est ainsi par exemple, qu'on lit avec stupéfaction dans le D.E.S. de 1965 de Guy Guennou sur la cité des Coriosolites, à propos du seul site de Corseul, que l'auteur, dûment mandaté, n'a pu avoir accès aux « Musées personnels » de MM. du Breil de Pontbriand et Rioust de l'Argentaye.

On y apprend même qu'en dehors de ces appropriations abusives, mais héréditaires, il se forme de nos jours de nouvelles collections d'objets rarissimes détournés du patrimoine national par des individus sans scrupules.

Certains antiquaires ou certains « érudits » contemporains ont laissé des récits des fouilles sauvages effectuées jadis. Mais la plupart débordent d'une imagination échevelée leur faisant reconstituer systématiquement à partir du moindre fragment de brique, des quartiers de la Rome impériale, leur éternel modèle ; c'est ainsi qu'ils ont inventé de toutes pièces quantité de temples, de théâtres et d'aqueducs, dont on serait bien en peine aujourd'hui de montrer la moindre trace. Tels sont notamment les prétendus amphithéâtres de Vannes et de Locmariaquer ou les non-moins mythiques aqueducs de Corseul et de Rennes.

Malheureusement, ils ont été souvent suivis par des historiens dénués d'esprit critique qui, faute d'autres éléments plus sérieux, ont bâti, sur ces rapports fantaisistes, une représentation totalement fautive de la péninsule.

Il est attristant de voir dans les ouvrages les plus récents sur les cités bretonnes, de méticuleux répertoires des pseudodécouvertes du XIX^e siècle, ainsi que des récits de voyage des inénarrables Cayot-Delandre ou autres Fréminville ; la thèse précitée de Guy Guennou ainsi que celle de Louis Pape sur les Osismes se réfèrent dans la grande majorité des cas et sans aucun esprit critique aux répertoires de Le Men, du Chatellier, Gaultier du Mottay, Harmois, etc. ainsi qu'aux nombreuses théories sur les imaginaires voies romaines de Bretagne.

Par ailleurs, le répertoire de Louis Marsille sur les sites archéologiques du Morbihan, accorde une importance excessive à Cayot-Delandre. Quant aux voies romaines, le moindre village y a la sienne !

Dans tout ce fatras, un seul ouvrage paraît objectif et

sérieux, bien qu'encombré aussi de références superflues ; c'est le répertoire de Rozensweig. Mais, de ce fait, il se trouve fort dépouillé quant aux époques qui nous occupent. Les irréparables ravages exercés par « les grands précurseurs » ont été particulièrement dévastateurs en ce qui concerne les monnaies qu'elles soient bretonnes ou romaines :

« Leur valeur marchande au poids de l'or ou de l'argent leur a été fatale. La plupart des ' trésors ' ont été écrémés de leurs pièces en métaux précieux et il ne reste plus guère que les bronzes. »

C'est ainsi qu'il n'existerait plus une seule monnaie d'or coriosolite, ce qui est tout simplement scandaleux ; le laxisme des autorités vis-à-vis des notables et autres pillards fut sans borne, mais il ne faudrait pas croire que tout soit changé de nos jours : combien de maires, d'accord avec les promoteurs, laissent détruire en cachette de précieux gisements antiques, de crainte que leur sauvegarde ne retarde de fructueuses opérations immobilières !

Ceci étant, nous utiliserons au mieux ce que nous possédons en donnant la priorité aux recherches récentes et en ne retenant des découvertes anciennes que les substructions caractéristiques et encore visibles de bâtiments d'une certaine importance et datables à coup sûr.

Nous ne tiendrons pas compte des prétendus camps romains qui ne sont le plus souvent que d'anciens retranchements armoricains ou tout simplement d'époque médiévale.

Nous négligerons aussi les conclusions abusives tirées de la présence fréquente de morceaux de briques ou de tuiles baptisées pompeusement « tegulae » qui ne prouvent absolument rien dans un sens ni dans l'autre.

Ceci posé, il nous faut distinguer, dans les vestiges datant des premiers siècles, ceux qui correspondent à des habitations isolées, parfois très vastes, de ceux qui permettent de croire à l'existence d'une véritable agglomération. Ces derniers sont très rares, même sur le territoire de la riche « Vénétia ». Nous n'y avons retenu que Carhaix (peut-être Osisme) Douarnenez, Quimper, Benodet, Concarneau, Nostang, Arradon.

Nous n'avons retenu ni Vannes, ni Locmariaquer, où la fantaisie débridée des « antiquaires » avait créé de toutes pièces d'imaginaires capitales, qui s'excluaient d'ailleurs mutuellement. On ne trouve en ces lieux aucune trace ni aucune inscription

pouvant servir de commencement de preuve à l'existence proclamée jusqu'à nos jours de théâtres, de temples, d'aqueducs, etc. Le seul vestige vraiment sérieux et datable se trouve à Vannes et consiste en quelques mètres de murailles construites selon la mode des Romains, ce qui ne veut pas dire que ce soit par eux ; car aucun autre vestige romain n'a été découvert sur le site. (Voir à ce sujet P. André dans Bulletin S.P.M., Tome 108, p. 7 à 13).

Bien que nous sachions que la métropole et les grands emporias Vénètes se trouvaient dans l'estuaire de la Loire, nous ne trouvons aucune découverte importante à l'Est du golfe du Morbihan. Ceci n'est guère surprenant, si nous considérons qu'outre les invasions normandes qui ont dévasté la Bretagne jusqu'au Blavet au X^e siècle, mais qui auraient laissé subsister les substructions, la côte de Nantes à la Vilaine a subi de nombreuses et considérables modifications dues, les unes à la montée du niveau de la mer, les autres, au contraire, au colmatage de certains plans d'eaux par les alluvions et aussi à l'ensablement sous les dunes.

Parmi les cataclysmes dus à la mer, et que nous avons vu sur la côte nord créer la baie du Mont-Saint-Michel, rien n'interdit de comprendre la disparition de la ville d'Ys et de la situer en Vénétie orientale, conformément au texte de l'Anonyme de Ravenne qui en parle pour la première fois. Ce fait historique a été réutilisé par la suite par les hagiographes qui l'ont travesti en une légende placée sans fondement en Cornouaille.

Quant à l'envasement dû aux alluvions montant plus vite que la mer, il a transformé le vaste golfe où se trouvait Brivates Portus en cet immense marécage appelé de nos jours la Grande Brière. Là se trouvait une rade magnifique où pouvaient évoluer à l'aise les flottes Vénètes.

Enfin, l'on sait que l'inexorable progression des dunes entre Saint-Nazaire et Guérande a englouti pour toujours un certain nombre d'agglomérations dont la plus connue est Escoubiac.

Il n'est donc pas étonnant que l'ancienne Vénéda n'ait pas encore été trouvée par les archéologues.

Il ne fait cependant aucun doute que ce soit par là qu'il faille la chercher. Les preuves en sont particulièrement fortes et concordantes.

L'obstination des savants officiels à placer Vénéda où se

trouve actuellement le chef-lieu du Morbihan s'explique difficilement. En premier lieu, intervient la pression religieuse qui, au cours des siècles derniers, ne permettait pas aux moines historiens ou à leurs collègues hobereaux (Le Baud, d'Argentré, la Borderie, etc.) de remettre en cause l'origine du siège épiscopal de Saint-Patern. En second lieu est intervenu un phénomène particulier au Morbihan, qui est la création, au début du siècle dernier, de la prestigieuse Société Polymathique, dont les membres les plus éminents, essentiellement Vannetais, ne sauraient admettre que le plus léger doute puisse être émis sur l'antiquité de leur modeste préfecture.

Enfin, brochant sur le tout, la pesanteur universitaire que nous avons déjà dénoncée et qui empêche les élèves de contester les théories de leurs maîtres. Cependant les textes et les faits sont formels.

La source la plus claire et la plus précise est « le poème en l'honneur de Louis le Pieux », écrit par Ermold Le Noir, et dans lequel il raconte l'expédition de cet empereur contre le roi breton Morvan en 818.

Ce moine faisait partie de l'entourage de Pépin, roi d'Aquitaine, fils de l'empereur, lequel participait à l'expédition ; c'est un témoin instruit et observateur, particulièrement digne de foi. Il décrit Vannes, où se concentrent les troupes impériales avant l'agression contre la Bretagne : « une ville, près de laquelle l'eau de la Loire s'étend largement dans la mer et s'y précipite furieusement, et que les Gaulois nommaient anciennement Vénéda, ville riche en poissons et en sel. Souvent les Bretons malfaisants s'attaquaient à elle et en rapportaient du butin de guerre » (Livre III, vers 1504 à 1509, trad. E. Farat).

De ce passage on déduit immédiatement :

1°) que Vannes se trouvait encore en 818 sur la côte face à l'endroit où l'estuaire de la Loire s'élargit en s'engouffrant dans la mer. C'est-à-dire entre Saint-Nazaire et le Croisic, sur ce que les marins appellent le « Chenal du Nord ».

2°) que cette ville était riche en sel, c'est en effet la région où se trouvaient les célèbres marais salants de Guérande et de Batz, qui fournissaient, et continuèrent jusqu'à l'époque moderne, à fournir en sel toute l'Europe. Cette indication particulièrement précise ne saurait s'appliquer, elle non plus, à la Vannes du Morbihan.

3°) que Veneda ne se trouvait pas à l'intérieur de la Breta-

gne, mais sur la frontière franco-bretonne où elle était l'objet de constantes escarmouches.

Grégoire de Tours, dans son histoire des Francs, écrite à la fin du VI^e siècle, racontant ces expéditions des Bretons, les situe à proximité de Nantes, et Fortunat lui-même, écrivant à la même époque, félicite son ami Saint Félix, évêque de Nantes, de son attitude diplomatique dans ces circonstances.

On voit aussi, dans Grégoire de Tours, Makliau, persécuté par son frère Chanao, se réfugier près de Saint Félix qui le nomme évêque de Vannes, ce qui montre bien que Vannes était hors de la Bretagne à cette époque, et dans le voisinage immédiat de Nantes.

L'étude des toponymes montre d'ailleurs que la limite entre domaine bretonnant et domaine gallo-romain passait bien le long de la rive occidentale de la Grande Brière pour aboutir aux environs de Guérande et La Baule. Par contre, notre Vannes moderne se trouve en plein territoire bretonnant.

Ermold le Noir ne nous donne que l'ancien nom de la capitale des Vénètes, Vénéda, mais omet de nous dire comment on l'appelait de son temps.

De respectables érudits ont émis l'hypothèse qu'il s'agit de Guérande, dont l'ancien nom était Gwen-Ran, c'est-à-dire Canton des Vénètes (on sait qu'en breton, Vannes, dont le nom vient aussi des Vénètes, se dit : Gwened).

On n'a pas trouvé de vestiges intéressants sur le site de l'enceinte fortifiée du Guérande actuel. Mais le voisinage en comporte beaucoup, et rien n'interdit de penser que la ville médiévale a été construite à quelque distance de l'ancienne capitale maritime vénète, dont la plus grande partie se trouve sans doute sous les eaux ou sous les sables quelque part vers La Baule. Les principaux vestiges de l'époque impériale trouvés autour de Guérande sont les suivants : — près de Clis, vaste palais aux nombreuses dépendances, — au bourg de Batz les curieuses citernes de Trémondet, — des villas dans l'île de Saillé, au milieu des marais salants, — d'importantes substructions au Vieux Pornichet, en Escoublac, enfin près du village de Kerguesso, des débris antiques répandus sur plusieurs hectares, dont un très beau carrelage noir et blanc en dalles rectangulaires.

Mais les vestiges les plus remarquables sont sans contexte ceux des « Grands Fossés » et du port de Kramaguen.

Les grands Fossés sont un gigantesque rempart en terre de trois kilomètres de long qui barrait la presqu'île guérandaise au seul endroit où elle n'était pas entourée par la mer, c'est-à-dire entre les localités modernes de Saint-Lyphard et de Poulpa (ou Pompas). D'une hauteur actuelle d'environ cinq mètres, ces énormes talus étaient protégés au Nord par une douve de huit mètres de large qui devait à l'époque, constituer un canal reliant à la mer le golfe de Brière. Ce mur considérable était d'époque dite gauloise et ne saurait être comparé aux éperons barrés néolithiques, ne serait-ce que par son volume d'au moins cent mille mètres cubes.

Il prouve la présence dans la presqu'île d'une puissante cité disposant d'une main d'œuvre considérable et bien décidée à défendre ses richesses de la façon la plus efficace.

Quant au site appelé par les Guérandais eux-mêmes « le port de Guérande » il se trouve à environ 800 mètres au Sud de la ville et est constitué des vestiges d'un quai en pierre de cinq à six mètres de haut, comportant de nombreuses entailles ayant du servir à l'amarrage des vaisseaux de haut bord vénètes. Inutile de dire que la critique romaniaque, épaulée par les partisans du Vannes morbihannais, devait s'en prendre à ces témoins particulièrement gênants d'une vérité qu'ils abhorrent. Ne sachant quoi dire contre les Grands Fossés, après une tentative peu sérieuse d'attribution à l'inévitable César, ils ont préféré en minimiser l'importance et tenter de les faire oublier en en parlant le moins possible. Mais ils se sont déchaînés contre le provocant port de Kramaguen. Tout et le contraire de tout a été dit pour en nier l'existence. On a dit qu'il ne pouvait y avoir de port à cet endroit, qui aurait été complètement occupé de toute antiquité par des marais salants, puis, sans souci de logique, on a prétendu, au contraire, que la mer n'avait jamais atteint ces lieux, à preuve l'existence de tourbières qui ne peuvent se former que dans l'eau douce. On a même fait donner les éléphants préhistoriques dont les ossements prouveraient, paraît-il, qu'au début de notre ère, il ne pouvait y avoir aux environs de Guérande que forêts et eau douce et donc pas de port maritime. Cette étrange argumentation se trouve exposée avec toutes les références nécessaires dans un « Vidimus » publié par le Docteur Marcel Maulini dans *Ogam*, tome XI, page 261.

Outre Guérande, la préfecture du Morbihan n'est pas la seule

localité qui ait tiré son nom de la cité des Vénètes : Plaz, sur la Vilaine, aujourd'hui hameau de Brain, se nommait aussi Vénèzia et on y a trouvé beaucoup de vestiges gallo-romains. Mais jamais ses habitants n'ont imité les Vannetais dans leurs prétentions.

La remise à sa place réelle de la capitale vénète rend beaucoup plus explicables les événements qui se dérouleront depuis Jules César jusqu'au IX^e siècle ; la théorie classique qui la repousse en un point situé beaucoup trop à l'Ouest, oblige les commentateurs à toutes sortes d'acrobaties verbales pour expliquer notamment la très ancienne présence des Bretons entre le golfe du Morbihan et l'embouchure de la Loire. On invente par exemple des colonies bretonnes bénévolement installées par les Francs sur leur territoire. Mais on n'arrive pas à expliquer le texte où Grégoire de Tours montre l'évêque de Vannes relevant des rois mérovingiens tout en étant harcelé par les Bretons.

La Borderie s'était rendu compte au moins de l'impossibilité pour Vannes d'avoir été le siège de la thalassocratie vénète. Comme il le disait fort justement (I, 92) :

« Cette situation reculée sur un étier incapable de porter les puissants navires vénétiques n'était nullement appropriée à la capitale, à l'emporium d'un peuple avant tout navigateur et commerçant. »

Mais il s'arrêta malheureusement en chemin, supposant gratuitement que la métropole primitivement située à Locmariaquer (non moins adaptée et sans vestiges intéressants) avait été démenagée à Vannes par les Romains. Nous verrons par la suite, à propos de Carhaix et de Corseul, autres capitales invraisemblables, que nos éminents historiens étaient friands de ces déménagements insolites, lorsqu'il leur fallait se sortir de la situation sans issue où les avaient placés leur manque d'esprit critique.

Vénèda fut certainement une ville somptueuse où s'accumulaient les richesses du monde. Les installations portuaires de cette Carthage du Nord devaient s'étendre fort loin et utiliser au maximum cette admirable rade remplacée de nos jours par la Grande Brière.

Le centre de l'activité maritime y était ce Brivates Portus cité par Ptolémée. Il se trouvait à l'embouchure du Brivet qui à cette époque se trouvait du côté de Pontchâteau ou de Besné (l'ancienne île Vindunitta).

Pontchâteau formait un goulet resserré en amont duquel une vaste étendue d'eau, à l'abri de toute attaque maritime, pouvait servir d'arsenal et de chantiers de constructions navales.

A cette époque, le cordon de dunes sur lequel est construit La Baule n'existait pas, la communication était directe entre Guérande et l'embouchure de la Loire. Cet état de choses se constate encore sur la carte de Cassini, où l'on voit la route de Guérande au Croisic passer par l'Ouest des Salins.

Il faut espérer qu'un jour ou l'autre les progrès de la science ou un hasard providentiel permettront de retrouver Vénéda, ses quais, ses temples et ses monuments. Qui sait si, comme sa sœur Venise, elle n'était pas construite sur pilotis dans une lagune à l'abri d'un cordon littoral ? Il n'est pas interdit de rêver.

Vénéda était certainement protégée contre les attaques tant maritimes que terrestres par un certain nombre de places fortes. César nous en ayant beaucoup parlé, nous y reviendrons à propos de la Guerre des Gaules et nous essayerons de les situer.

Ayant évoqué la capitale mystérieuse des Vénètes, nous allons maintenant parcourir la Vénétie d'Est en Ouest en partant de la frontière angevine.

Il reste certainement beaucoup à faire aux archéologues dans les régions de Vitré et de Chateaubriant, car, jusqu'ici, la récolte est maigre.

Il est peu pensable que cette ligne frontalière n'ait pas comporté au moins d'importantes installations militaires et des comptoirs commerciaux.

La table de Peutinger nous montre la route d'Angers à Rennes pénétrant en pays vénète du côté de la forêt de La Guerche. Un trafic intense devait s'y dérouler et on devait y trouver un autre « Feins ».

A moins que le marché ne fut reporté jusqu'à Sipia (Visseiches) où l'on a effectivement trouvé quelques substructures et des traces d'hypocaustes.

Redescendant vers le Sud pour contourner le territoire des Riedones, nous passons aux mines d'étain d'Abbaretz qui furent pour beaucoup dans la fortune des Vénètes et arrivons à Blains, où l'on a trouvé les traces d'une centaine de maisons.

Continuant vers l'Ouest, nous ne trouverons plus que des installations isolées fort éloignées les uns des autres ; les vestiges d'habitations ne deviennent vraiment denses que du côté d'Arradon, Baden et Carnac, sans que l'on puisse exactement

en déterminer la cause : agriculture, pêcheries ou navigation commerciale ? Le site étonnant de la rivière d'Étel, dont nous avons déjà montré la grande antiquité, possède toujours son remarquable système de triples fortifications hydrauliques et millénaires ; c'est sans doute là que se retranchaient en cas de besoin, les maîtres de Vénéda. C'est le nid d'aigle inexpugnable d'où ils tiennent en échec, au cours des siècles, les ennemis venus de tous les horizons. Nous savons qu'il est toujours occupé à l'époque dite gallo-romaine. On a trouvé de très nombreux vestiges de murs et de briques de cette époque, utilisés à l'entretien des fortifications qui s'étendaient fort loin et notamment sur les villages de Penhouet, Portanguen et Kerfrezec. On continue de nos jours à découvrir de nouveaux éléments de cet ensemble, comme par exemple, l'importante villa de Mané-Vechen en Plouhinec et les substructions de Lègevin en Nostang.

A l'intérieur, à part le site de Langonnet qui paraît assez étendu, nous ne trouvons pas d'agglomération importante avant Carhaix.

Cette cité a posé et posera sans doute encore longtemps de nombreux problèmes aux chercheurs. Située au centre d'une région absolument vierge de vestiges anciens, elle apparaît soudainement, brille d'un éclat certain pendant un temps apparemment très court, puis disparaît aussi vite qu'elle était venue. Contrairement à ce que l'on a laissé entendre, il ne s'agit ni de Pompeï, ni de Volubilis. Le touriste n'y est pas arrêté à chaque pas par des arcs de triomphe, des arènes, des temples, des bains antiques, jalonnés de colonnes et de statues.

En fait, on ne voit rien du tout, et Carhaix doit beaucoup à l'imagination débridée des braves antiquaires du XIX^e.

M. Louis Pape, dans le répertoire archéologique de son ouvrage sur les Osismes, a recueilli pieusement toutes les notes publiées au cours du siècle dernier, relatant les moindres trouvailles faites à Carhaix, ceci jusqu'au dernier « pâté de béton » ou fragment de tuile. Il ne nous fait même pas grâce d'une écaille d'huître.

De tout ce fatras où apparaît aussi, nous ne plaisantons pas, la fouille d'un « fumier romain », on peut d'abord tirer des conclusions négatives : aucune trace de remparts, pas de théâtre, pas de temple, très peu de substructions de villas. La seule qui soit vraiment attestée, à proximité de la ville, se trouverait en définitive à Langonnet !

Mises à part les monnaies et les poteries, qui peuvent venir de n'importe où, les vestiges les plus palpables sont, d'une part d'importantes nécropoles, d'autre part un étrange système de canalisation où les uns voient des égouts et les autres un aqueduc.

Les partisans de l'aqueduc, conscients de la nécessité d'un bassin pour recueillir leur eau, ne peuvent en montrer la moindre trace, mais ils ont trouvé, comme par hasard, des traditions plaçant dans un champ un immense réservoir d'une contenance de plus de 7 millions de litres.

Malheureusement, ce champ a un niveau plus bas que celui des canalisations qu'il était censé alimenter.

Il est certain qu'il y eut à Carhaix un réseau de canalisations, dont on peut admettre qu'il desservait au moins un vaste établissement thermal et peut-être des résidences privées ; ce qui est beaucoup moins certain, c'est que l'on fut obligé d'aller chercher de l'eau à quinze kilomètres de là, pour l'amener par un ouvrage d'art considérable d'une longueur au moins double, ouvrage dont il ne reste aucune trace.

Deux auteurs notamment, ont tenté de reconstituer cet aqueduc : l'abbé Rolland en 1900 (B.S.A. Finistère) et plus récemment M. E. Guyomard, dans le bulletin de la Société Lorientaise d'Archéologie (1980).

Il est amusant de reporter sur la même carte leurs deux tracés qui ne se recouvrent pratiquement jamais, ce qui laisse perplexes sur le nombre et la nature des vestiges qu'ils invoquent comme jalons de leurs parcours.

On comprend d'ailleurs très bien que M. Guyomard, qui paraît être un spécialiste de l'hydraulique, ne suive pas ce brave abbé Rolland, qui n'hésitait à faire gravir allègrement des côtes à l'eau courant dans ses canalisations. Ce que l'on comprend beaucoup moins, c'est que lui-même fasse franchir une vallée à son aqueduc, non par une canalisation aérienne en pente douce portée par un grand pont (dont bien sûr il ne reste aucune trace), mais par ce qu'il appelle un « siphon à l'envers », c'est-à-dire beaucoup plus simplement et surtout plus justement par un tuyau reliant deux vases communicants. Malheureusement, lorsque cette solution, très délicate en raison de l'énorme pression que doit supporter la paroi de la canalisation, a été adoptée par les Romains, ce fut toujours au moyen de tuyaux de plomb (dont on ne voit trace à Carhaix) et jamais au moyen d'un tube en béton étanche dont la construction et l'entretien eussent été impos-

sibles, d'autant plus que M. Guyomard prévoit au point bas, une purge (en bronze ou en bois !) à l'endroit où la pression aurait été la plus forte, plus d'un kilo au centimètre carré.

Il prévoit aussi sur le parcours un tunnel de 900 mètres dont les traces ne se voient plus mais « se devinent ». Certaines des preuves avancées se retournant même contre la thèse de l'aqueduc, par exemple l'existence sur son trajet supposé de villages nommés Kerpuns, toponyme très fréquent dans toute la Bretagne, et signifiant « lieu du puits ».

En fait, la construction d'un aqueduc à Carhaix, ne se justifiait pas plus là qu'ailleurs en Basse-Bretagne, où l'eau affleure partout et où chaque foyer avait son puits. On nous dit que Carhaix était située sur un point trop élevé pour avoir de l'eau, mais on construit un aqueduc qui va chercher l'eau encore plus haut sur les sommets arides des Montagnes Noires.

Notons d'ailleurs que M. Guyomard après avoir exposé avec beaucoup d'aplomb ce que l'on croit être une reconstitution de l'état des choses du II^e ou III^e siècle, conclut en indiquant qu'il ne s'agit en réalité que du projet qu'il aurait présenté au « Municipium de Vorgium » si on le lui avait demandé.

Nous remettrons donc l'aqueduc de Carhaix au magasin des accessoires rocambolesques dont furent prodigues les antiquaires du XIX^e siècle où il ira rejoindre ses frères de Locmariaquer et de Rennes.

Ceci dit, nous nous trouvons à Carhaix devant un problème singulier dont les éléments sont les suivants : dans une région vierge de tout vestige à dix lieues à la ronde et sans le moindre substrat antérieur sur le site lui-même, on voit apparaître soudain et pendant un temps apparemment très court, une ville sans maisons et sans monuments, composée essentiellement d'établissements de bains et de cimetières. De plus cette ville s'appelle Ker-Ahès, du nom de la mystérieuse princesse qui a aussi laissé son nom à de nombreuses grandes routes de Bretagne et dont la légende a fait la sorcière diabolique de la Ville d'Ys. Ne pourrait-on imaginer que Carhaix fut pendant quelque temps un lieu de pèlerinage autour d'une eau miraculeuse et que l'on y vénérât une prophétesse palenne, symbolisant à la fois la résistance à l'empire romain et au christianisme ?

N'était-ce pas là que se trouvait le centre du culte des Morts dont parlent les Anciens à propos des Hyperboréens. L'Entrée des Enfers où se rendit Ulysse ne devait pas être loin de là.

Comment a-t-on pu faire de cette Delphes bretonne éphémère, sans passé, sans remparts, éloignée de la mer, la capitale de l'antique peuple maritime des Osismes ? En dehors des interprétations erronées relativement à la situation de Vorigium ou Vorganium, où a-t-on pu prendre cette idée saugrenue, contredite aussi par la situation côtière d'Osismis, prouvée par la notice des Dignités ?

Nous avons trouvé un commencement de réponse dans A.B. 1955 où M. P. Merlat dit ceci :

« on avouera qu'une pareille convergence de routes vers Carhaix s'expliquerait difficilement si l'on ne faisait de ce carrefour routier une capitale de cité ».

Nous ne voyons pas pourquoi la fonction de carrefour serait liée à celle de chef-lieu. Par la suite, Carhaix a continué à être ce carrefour et est même devenu la plaque tournante du réseau ferroviaire breton, mais n'en a jamais tiré le moindre rôle politique. Bien d'autres cités de Bretagne sont le centre d'une étoile de routes et se contentent d'être des gros bourgs — marchés sans ambition — Tels sont notamment à proximité de Carhaix, Gourin, Rostrenen, Chateaufort-du-Faou.

Avant de quitter Carhaix, nous pourrions nous demander si cette ville d'Ahès ne fut pas le lieu où se retira une reine de la Vénétie, ou même de toute la Bretagne qui, après avoir été une puissante régente, grande constructrice de routes, s'éloigna dans une retraite dorée où elle continuait à jouir d'un grand prestige. Nous verrons deux ou trois siècles plus tard en Gaule les reines Clotilde puis Radegonde, se retirer, l'une à Tours, l'autre à Poitiers où elles furent vénérées. Brunehaut, reine douairière, fut comme Ahès, une active constructrice de grands chemins.

En tout cas, Carhaix, qui ne brilla que pendant quelques décennies, ne fut jamais la capitale des Osismes et ne saurait être confondue avec le Voriganium de Ptolémée que sa longitude met nettement plus à l'Est, ni avec Osismis que la Notice des dignités situe formellement sur la côte, et vraisemblablement au même endroit que Voriganium.

Quittons donc cette mystérieuse et éphémère cité pour retourner sur les bords de l'Océan, habitat plus normal des Vénètes.

De Concarneau à Quimper, en passant par Fouesnant et

Benodet, les découvertes archéologiques foisonnent et montrent la grande densité d'une population prospère.

Quimper, (qu'il faut se garder d'appeler Aquilonia Civitas, car ce prétendu toponyme romain n'apparaît qu'au XI^e siècle, en même temps que l'apocryphe Coriosopitum), à la différence de Carhaix, n'a cessé d'être occupé depuis l'époque de La Tène et sans doute avant. Cela ne facilite pas la datation des découvertes archéologiques qui s'étagent sur de très nombreux niveaux. C'est dire qu'il est impossible de tirer des déductions rigoureuses des compte-rendus des « défonçeurs » du XIX^e siècle, les de Blois, Le Men et autres du Chatellier. Ils ont mélangé à qui mieux mieux les vestiges de quelques deux millénaires, confondant sans vergogne les époques, depuis l'âge du fer jusqu'à la fin de l'époque carolingienne.

Toujours obnubilés par la même idée fixe, ils ont vu partout la trace de leurs chers légionnaires romains, et leur ont attribué de vastes forteresses, tant à Bourlibou qu'à Parc-ar-Groas. Les auteurs modernes, constatant notamment qu'il s'agissait de remparts de 0,40 m d'épaisseur (!), ont fait un sort à ces interprétations. Les prétendues tours de ces citadelles n'étaient que des Fana, c'est-à-dire des temples bien celtiques.

D'après Louis Pape, Quimper aurait été une ville polynucléaire prolongée jusqu'à la mer et des deux côtés de l'Odét par de nombreux établissements.

Il semble qu'il régnait dans le Quimper vénète une grande activité industrielle et commerciale. Les ateliers de céramique y existaient déjà, et on y a trouvé les traces d'importantes forges. Les échanges avec la Gaule, la Grande-Bretagne et le reste de l'Empire devaient être considérables. On n'a pas retrouvé le port qui devait être proche du confluent de l'Odét et du Steir, sans doute à Locmaria. On n'y a non plus retrouvé ni théâtre ni aqueduc.

Le deuxième centre important de la Vénétie occidentale était le complexe de Douarnenez et ses annexes du Ris, de Kerlaz, Poullan, etc. Douarnenez ressemble à Quimper par sa structure polynucléaire et par l'ancienneté de l'occupation du site. Mais c'est une ville maritime qui devait sa prospérité à la pêche.

Les archéologues contemporains, intrigués par le grand nombre de cuves étanches trouvées dans la région de Douarnenez, ont voulu en faire le grand centre « romain » de production et d'exportation du « garum », sorte de condiment à base de poisson et de sel, comparable au nuoc-mam vietnamien.

Il est certain que ces batteries de bassins carrés en maçonnerie, revêtus intérieurement d'un ciment rose parfaitement étanche, posent un problème.

Certains y ont vu les caves de résidences disparues, ce qui ne serait pas impossible, l'étanchéité se justifiant par la proximité d'une mer à marée.

On continue de nos jours à réaliser de tels « cuvelages », par exemple à Paris, près de la Seine, pour se prémunir contre les crûes.

La surface au sol de ces bassins est très variée, mais leur contenance est le plus souvent impossible à déterminer, du fait de la disparition de leur partie supérieure.

On les a naturellement trouvées pleines de détritiques de toutes sortes, gravats, tuiles, bouts de ferraille, ossements, cendres, tessons, etc., et on en a déduit :

1°) qu'ils étaient recouverts d'un toit de tuiles amovible selon que l'on voulait ou non exposer le garum au soleil ;

2°) que l'on pouvait chauffer la mixture pour la concentrer plus rapidement ;

3°) que les cuves pouvaient servir aussi aux salaisons d'animaux non marins, bœuf, porc, etc.

Ces déductions, dignes de Sherlock Holmes, ne nous ont pas convaincus.

Nous avons même de bonnes raisons de penser que nos imaginatifs chercheurs : Sanquer, Galliou, etc., font fausse route ; pour le démontrer, il nous faut d'abord décrire la fabrication du Nuoc-Mam que nous avons eu l'occasion d'aller étudier sur place dans l'île de Phu-Quoc (golfe du Siam) d'où proviennent les meilleurs crus :

Dans une profonde caisse en bois, dont le fond est constitué d'une claie très serrée servant de filtre, on dispose des couches successives de sel et de poisson jusqu'à remplissage. Le poisson se décompose et se liquéfie en s'incorporant au sel ; le liquide formé sort par le fond et l'ensemble du contenu de l'appareil se tasse à mesure permettant d'ajouter à la demande de nouvelles couches de sel et de poisson. Ce système fonctionne ainsi en continu pendant des mois.

Il est bien évident que les bassins cimentés trouvés sur la côte de Douarnenez sont complètement inadaptés à une telle production, outre qu'ils sont beaucoup trop grands, il aurait fallu attendre que leur contenu total ait terminé sa fermentation pour

prélever le liquide par en haut ; le rôle de la pression, élément essentiel du processus antique disparaît.

Deux autres arguments viennent montrer l'impossibilité d'une telle production à Douarnenez : Le premier, déterminant, est que l'on n'y produisait pas de sel, dont il faut des quantités considérables. Le deuxième est qu'aucun texte antique ne parle du garum armoricain, alors que celui de la Mauritanie Tingitane et du sud de l'Espagne est fréquemment cité. Si du garum avait dû être fabriqué en Vénétie, cela se serait fait du côté des salines de Guérande ou de Carnac et non à Douarnenez.

Non contents d'avoir inventé « l'industrie du nuoc-mam du Porzay », les auteurs précités en ont même retrouvé les industriels :

« Découvrant » sur la plage du Ris une pierre gravée que tout le monde connaissait depuis longtemps, ils en ont donné une traduction « nouvelle » tendant à faire croire à l'existence d'une société composée de citoyens romains ayant la haute main sur toute l'activité de la région.

En fait, l'inscription ne dit rien de tel : c'est la dédicace d'un certain Varenius à un dieu authentiquement océanique, Neptune Hespérius, tout à fait conforme à la vieille tradition qui faisait descendre de ce Neptune « du couchant » aussi bien les rois de l'Atlantide que ceux des Phéaciens.

Cette dédicace à un dieu de l'Extrême-Occident est unique parmi les inscriptions que nous a laissées l'Antiquité. Elle est très caractéristique du particularisme qu'avait conservé la vieille cité Vénète ; quant au dédicant, on a voulu en faire un romain originaire de Narbonne, sous prétexte que dans l'énumération de ses noms se trouve l'inscription « Voltin » que l'on complète en « Voltinia tribu ».

Même si cette interprétation toute gratuite était valable, elle tendrait plutôt à prouver le caractère « brittonique » du porteur de ce patronyme que l'on retrouve notamment chez un membre de la Légion II Augusta Britannica à Bretzenheim (ancienne Brittenheim) sur le Rhin près de Mayence (L. Fleuriot, o.c., p. 43) et aussi en Grande-Bretagne (id. p. 26).

Mais la partie la plus arbitraire de la traduction donnée par les « Romaniaques » concerne les trois ou quatre signes difficilement déchiffrables, vu l'état d'altération du granit qui terminait l'inscription : Ce sont, soit des chiffres romains dont un C et quelques barres, soit des initiales susceptibles de toutes sor-

tes d'interprétation. Or, on a décidé d'y lire : « *Curator Civium Romanorum Quartum* », ceci afin de créer de toutes pièces une société commerciale romaine, maîtresse de l'activité commerciale et industrielle de Douarnenez et notamment de la production et de la diffusion du « *garum* » ; cette idée fixe de la supériorité des Latins sur « les barbares de l'Ouest » atteint ici un paroxysme qui confine au ridicule.

On voit assez mal, en effet, les populations côtières du Finistère recevant des leçons de pêche hauturière et de conserverie de la part des pêcheurs italiens. Ceci dit, nous pensons que les cuves découvertes en divers points de la côte du Sud-Finistère, mais aussi au Curnic en Guisseny et dans le Morbihan, au Resto en Lanester, étaient tout simplement des viviers destinés à la conservation du poisson vivant ou des huîtres armoricaines dont parle Ausone (lettre V, 35). Il en existe encore de nos jours un nombre considérable le long des côtes bretonnes, construits tout en béton, mais de dimensions comparables à celles de leurs prédécesseurs d'il y a près de deux mille ans et disposés en séries de la même façon.

Nous arrêtons, là ce rapide survol du pays vénète, ne pouvant rentrer dans le détail des multiples sites découverts en dehors des grosses agglomérations. Disons simplement que l'habitat était très dispersé, comme maintenant, et qu'il ne semble pas que l'intérieur de la péninsule fut complètement désert et occupé par une forêt impénétrable. Mais l'essentiel de la population vivait sur la côte autour des sites dont nous avons parlé et aussi dans les presqu'îles Bigoudène (Tronoën) et du Cap Sizun (Kervenec, Kervadel, Trouguer, etc.)

Afin d'éviter un fractionnement peu compatible avec la nature du sujet, nous renvoyons l'étude des voies de communications à un chapitre particulier, traitant l'ensemble de la péninsule.

c) *Les Osismes*

Le territoire des Osismes se trouve pratiquement délimité par l'exposé que nous avons fait précédemment de celui des Vénètes ; ce peuple occupait l'intégralité de la côte nord de la Bretagne et n'était limité au sud que par la ligne est-ouest de partage des eaux entre les fleuves côtiers se jetant dans la Manche et ceux se jetant dans l'Atlantique.

Sur la plus grande partie de ces frontières, les Osismes étaient

au contact des Vénètes. Ce n'est que sur une distance d'une quinzaine de lieues gauloises qu'ils étaient au contact des Riedones entre Saint-Gondran et les environs de Gahard. Dans le silence des textes, leurs frontières aux deux extrémités de cette longue bande de territoire sont plus difficiles à placer avec certitude. A l'Ouest, nous avons pris un moyen terme entre les opinions extrêmes en suivant la ligne de Crête Nord, celle des Montagnes d'Arrée jusqu'au fond de la rade de Brest. Cette solution a pour elle l'appui de Pythéas, qui indiquait que le cap Kabaion se prolongeait par un groupe d'îles se terminant par Ouessant. Nous avons vu qu'une bonne interprétation du terme *Sena* donné par Plinie et par l'itinéraire d'Antonin maritime irait dans le même sens. Ceci nous a conduit à laisser Carhaix en Vénétie, mais à attribuer Brest aux Osismes. A l'Est, les Osismes étaient au contact des Coriosolites dont ils étaient séparés par la Basse-Sélune, comme le montrent plusieurs toponymes en Yvrandes, Feins ou Bazouges qui se succèdent à proximité de la rivière entre Saint-Hilaire du Harcouët et l'embouchure.

Une tradition, qui ne repose d'ailleurs que sur les limites postérieures des évêchés, peut permettre de penser que la frontière suivait ensuite vers le Sud, les cours de l'Airon et de la Glaine jusqu'à la ligne de partage des eaux entre les bassins de l'Atlantique et de la Manche. Mais il s'agit là de ruisseaux minuscules et il n'y a aucune raison de penser que la limite entre les deux peuples ne suivait pas la grande ligne de crête depuis Buais jusqu'au contact commun avec les Vénètes quelque part du côté des sources de la Vilaine.

En ce point remarquable situé à un kilomètre au sud-sud-est de La Pellerine, un chapelet de hameaux porte le nom caractéristique de Mézières, rappelant d'anciennes fortifications ; un peu plus bas, un lieu-dit porte le nom de la Croix-Breton et à quelques lieues, toujours sur la crête, à la source même de la Vilaine, la Haute et la Basse Bretonnière surveillent la frontière.

Dans ces environs, devait se trouver le « *Fanum Vicinoniae* », le temple celtique dédié à la Vilaine, que l'on semble avoir mis à tort dans la commune de Saint-Pierre-la-Cour, au lieu de Saint-Pierre-des-Landes.

Les voyageurs devaient y affluer des trois cités limitrophes, sans compter ceux des Andes et des Riedones, très voisins eux aussi.

C'est toujours par là que, venant de Paris, l'on rentre en Bretagne par la Nationale 12.

Aucune cité n'a été aussi maltraitée que les Osismes par les historiens : son territoire a été amputé gravement de larges zones attribuées illégitimement aux Coriosolites (du Cotentin) et aux Riedones (de la Vilaine).

Il a été, par contre, augmenté, ce qui ne compensait rien, de la Cornouaille, Vénète de toute évidence. Enfin, on lui a supprimé sa vénérable capitale maritime pour la remplacer par une bourgade éphémère, perdue dans un désert à l'endroit de la Bretagne le plus éloigné possible de la côte.

Ceci est déplorable, parce que cet entêtement dans l'erreur a détourné les archéologues sérieux des recherches qui auraient peut-être permis de retrouver les traces de l'antique Vorganium, devenue Osismis au III^e ou IV^e siècle et que la légende met au rang des villes disparues sous le nom d'Occismor, cette désinence indiquant l'importance de cette métropole, ou son rôle thalassocratique : Occis-Mor, la grande Occis ou Occis de la Mer.

Nous avons vu que nous ne manquons pas d'éléments pour rechercher cette ville : Ptolémée, Peutinger, la Notice des Dignités.

La difficulté d'interpréter Ptolémée vient essentiellement de l'imprécision de ses longitudes, ceci en l'absence de chronomètre. Il lui fallut se servir de distances mesurées soit au sol soit sur mer.

Les durées de navigation le long de la côte nord de la Bretagne devaient être fort variables compte tenu des vents et des courants. Quant aux itinéraires terrestres, leurs indications étaient faussées par le profond découpage du littoral et sans doute très surestimées de ce fait.

Nous avons vu que pour un périmètre à vol d'oiseau de la péninsule de l'ordre de 5 à 600 kms, Pline donnait le chiffre beaucoup plus élevé de 920 kms. C'est pourquoi nous ne devons pas chercher une correspondance entre les longitudes de la côte nord et celles de la côte sud, beaucoup plus rectiligne. Si nous avions admis cette correspondance nous aurions été conduits à placer Vorganium-Osismis dans la baie du Mont-Saint-Michel quelque part du côté de Dol. Mais plusieurs raisons montrent l'improbabilité d'une telle solution et d'abord l'absence de cette ville dans l'itinéraire d'Antonin de Rennes à Coutances par Feins et Fanum Martis (Le Mont-Saint-Michel) et dans celui de Peutinger de Fanum Martis à Reginca, (région de Cancale-Saint-Malo), qui à eux deux longeaient de bout en bout la côte où

aurait dû se trouver la capitale des Osismes. Nous allons donc avoir à reporter sérieusement vers l'Ouest le champ de nos recherches et à nous demander si le Vorganium de Peutinger ne serait pas la même ville que le Vorganium de Ptolémée. Nous avons vu que Vorganium doit se trouver quelque part dans le Goëlo dans le triangle Guingamp-Paimpol-Binic, c'est-à-dire, soit dans l'embouchure du Trieux, soit sur la côte ouest de la baie de Saint-Brieuc. Cette deuxième solution est préférable, car elle permet de placer le fleuve Tetius à un endroit convenable, c'est-à-dire d'y voir le Trieux, seul cours d'eau important de la région. Par voie de conséquence, Stalioanus Portus doit être recherché dans la baie de Morlaix.

Une autre raison de ne pas placer Vorganium dans la baie du Mont-Saint-Michel se trouve dans la notice des Dignités qui place, sur la côte, des garnisons à Grandcamp, Coutances, Avranches et Saint-Servan. Vorganium aurait été de trop entre ces deux dernières, alors qu'en le plaçant vers Saint-Quay-Portrieux, on aboutit à un dispositif de défense comportant des bases séparées par des intervalles réguliers d'environ 50 kms.

Les archéologues n'ont pas trouvé le long de cette côte, les importantes substructions que supposent la ville et l'emporium de Vorganium. Ceci n'est pas surprenant, puisque la tradition met Occismor au nombre des villes disparues ; cette disparition est évidemment postérieure à la Notice des Dignités, mais ne peut être mieux datée. Nous reparlerons de cette datation lorsque nous examinerons le cas de la Baie du Mont-Saint-Michel et que nous essaierons de faire le bilan des multiples submersions survenues depuis des millénaires.

En dehors d'importants trésors trouvés en Tréveneuc et en Plourhan, on ne connaît que deux sites portant des vestiges antiques ; ce sont : Saint-Quay et Binic. A Saint-Quay, du Cleuziou signale des substructions au bord de la grève au-dessous de la fontaine de Saint-Quay, ainsi que des amas de briques et de poteries. C'est peu de chose, mais le rivage est bordé à faible distance par de larges bancs dont une grande partie découvre à marée basse.

Ces plateaux sous-marins s'étendent sur plusieurs kilomètres et rendent la navigation très délicate dans ces parages. A Binic, il semble que ce soit Ogée qui, le premier (et le seul), y ait vu un camp et une tour d'observation disparus depuis. Fréminville y vit aussi d'importantes substructions le long du rivage qui auraient pu être un établissement thermal.

Mais, là aussi, c'est dans la mer qu'il faudrait chercher pour faire réapparaître la capitale des Osismes.

En attendant, partant de l'ouest, passons en revue les agglomérations ou importants établissements dont on a retrouvé les traces sur le territoire Osisme.

Le premier est Brest dont on a voulu, avec d'ailleurs quelque vraisemblance, faire le Gésocribate de Peutinger. L'occupation constante de cet emplacement par une forteresse médiévale, puis par une grande ville maritime, a fait disparaître la quasi totalité des vestiges antiques qu'elle pouvait comporter.

Il y a cependant une exception et elle est d'importance : il s'agit des restes d'une large muraille d'environ 180 mètres de long barrant l'éperon sur lequel est construit l'actuel château de Brest ; cette muraille de 4 m. de large comportait 10 tours d'environ 7 m. de diamètre. Construite selon les normes de l'époque gallo-romaine mais pas forcément par les Romains, elle présente la même particularité que la muraille de Vannes : aucun vestige gallo-romain n'y a jamais été trouvé à l'intérieur. C'est tout-à-fait abusivement que l'on date cette muraille de la fin du III^e siècle. Rien n'est plus difficile que de dater des constructions comportant des fondations creusées à travers les couches stratigraphiques, surtout en l'absence de tout autre vestige. Ce site est un éperon barré tout-à-fait caractéristique dont les occupants ont à une certaine époque modernisé les retranchements selon les nouvelles techniques. Cette citadelle devait servir de refuge en cas d'alerte aux habitants du port voisin.

Mais la plus grande densité d'occupation se trouve dans le Nord du Léon, à 10 ou 15 kms autour de Lesneven. C'est dans cette région que se trouvent le vaste site de Kéribien en Plouñeventer, le « château » de Keradennec en Saint-Frégan et le bel établissement de bains de Gorré-Bloué en Plouescat.

L'Aber Wrach et l'Aber Benoit montrent aussi les traces d'une forte occupation.

Si Gésocribate ne se trouvait ni à Brest ni à Landerneau, il faut la chercher dans cette région et pourquoi pas à Keribien où Miorcec de Kerdanet voyait une grande ville avant que les fouilleurs sauvages (dont il faisait partie) ne l'aient complètement détruite au XIX^e siècle. Il semble que cette ville fut construite autour d'un grand axe est-ouest de chaque côté duquel partaient des rues. On ne sait quand elle fut abandonnée, ni pourquoi. Certains ont pensé à un manque d'eau. Cela paraît peu probable.

Il semble plutôt que ce soit le résultat d'une certaine désaffection vis-à-vis des villes de l'intérieur (Carhaix, Corseul, etc.) au profit des villes de la côte. La prospérité de Kéribien fut peut-être, comme celle de Carhaix, due à des influences princières. Il est tout à fait étonnant de trouver au nombre des villages qui parsèment le plateau celui de Constançou, nom tout-à-fait insolite au milieu des Ker, Loc, Tré et autres Coat ! Kerdanet y voyait « la place des Constances » car la désinence « ou » est le signe du pluriel en breton.

De quels Constances peut-il s'agir ? Nous avons déjà vu que Coutances fut fondé par l'empereur Constance Chlore (225-306), le premier de ce nom, dont l'épouse, Sainte Hélène (247-327), qui était bretonne, fut la mère du grand Constantin.

Sont-ce ces trois personnages que l'on appelait les Constances et doit-on en déduire que Kéribien fut fondé ou tout au moins agrandi dans les mêmes conditions que Constantia des Coriosolites ? Comme cette dernière, Kéribien pourrait se mettre sur les rangs des cités qui revendiquent l'honneur d'avoir donné le jour à la Sainte qui fut à l'origine de l'édit de Milan, rendant en 313 le christianisme religion officielle de l'empire romain ?

D'autres Constances auraient-ils pu séjourner à Kéribien ou tout au moins continuer à lui prodiguer leurs faveurs ? Constantin eut une fille, Constantia (+ 354), qui fut deux fois impératrice, comme épouse de ses cousins Annibalien et Gallus. Elle eut un frère : Constance II qui régna jusqu'en 361, lequel eut à son tour une fille posthume : Constantia (362-383) qui fut l'épouse de l'empereur Gratien. Il y eut donc pendant un siècle des personnages impériaux ayant pu donner leur nom à ce Constançou de Basse-Bretagne.

Il n'est pas impossible qu'un jour ou l'autre ne sorte du sol statue ou inscription venant confirmer cette hypothèse. A moins que les Constançou n'aient été que des habitants de Coutances venu exercer leur métier à Kéribien.

Poursuivant vers l'est, nous rencontrons une région particulièrement riche en vestiges du passé. Les sites intéressants s'y succèdent tout autour de la baie de Lannion, à Plestin, à Saint-Michel en Grève et surtout au Yaudet.

Cet éperon barré fut utilisé bien avant l'empire romain et aussi longtemps après. L'imagination des commentateurs s'est déchaînée à son sujet. On y a vu un évêché fantôme des Lexoviens, nos lointains cousins armoricains de Lisieux. On a voulu

aussi voir dans le vieux toponyme breton de Yaudet, qui se retrouve en divers points du territoire, la contraction du latin *Kivitatem* « cité », et comme un texte apocryphe en parlait sous le nom de *Vetus Civitas*, on a affublé ce pauvre Yaudet du préfixe *Coz*, vieux, qui, en bon breton, doit se trouver après le nom qu'il qualifie (sinon il prend un sens péjoratif : sale, triste, minable, maudit, etc.). Moyennant quoi, on a mis « *Coz-Yaudet* » (sic) à toutes les sauces. On y a placé notamment, sans l'ombre d'un motif, le *Castellum* « *Mannatias* » de la Notice des Dignités, que tous les gens raisonnables s'accordent à placer à Nantes. A ce sujet, notons qu'on ne saurait trop se méfier des toponymes débutant par le mot *Coz* ou *Cos*, tels que *Cosquer* ou *Coz-Ilis*. Ce sont des noms forgés par des notaires de l'ancien régime ou des fonctionnaires du cadastres aussi ignorants les uns que les autres de la langue bretonne. Ils n'ont donc pas l'antiquité permettant d'y voir à coup sûr un établissement ou un temple gallo-romain. Seuls les *Kergoz* ou les *Ilis-goz* présentent quelques garanties.

A partir de Lannion, nous trouvons en nous dirigeant toujours à l'Est, une densité moins constante le long des côtes, avec quand même quelques points forts aux environs de Tréguier, La Roche Derrien et au fond de la baie de Saint-Brieuc. A l'intérieur, où certains voyaient une forêt impénétrable, nous trouvons une zone très animée, autour du poste frontrière de Lanfains, et dans les communes voisines du Vieux Bourg, de Quintin et de Saint-Brandan.

C'est par là que les *Osismes* et les *Vénètes* échangeaient certaines de leurs marchandises et que devaient se croiser de très vieux chemins nord-sud et est-ouest.

Négligeant Erquy, où peu de choses justifiaient l'idée maintenant abandonnée d'y voir *Reginca*, nous arrivons à l'illustre cité de Corseul, dont nous avons montré qu'elle ne pouvait être la capitale des *Coriosolites*. Nous avons là, comme à Carhaix et à Kéribien, mais plus nettement marquée par la proximité des courants commerciaux et culturels de l'Empire, une petite ville de plaisance, peut être construite autour ou à proximité d'un lieu de culte et de pèlerinage. L'absence totale de remparts montre bien qu'il ne s'agissait pas du siège d'une capitale avec sa garnison. Aucune inscription officielle n'y a d'ailleurs été trouvée, ceci à la différence de Rennes et de Nantes. Cette station, où venaient peut-être se reposer et se distraire les thalassocra-

tes et les latifundiaires *Osismes*, aurait pu nous parvenir, sinon intacte, du moins aussi bien conservée que nombre de cités antiques du Midi de la France ou de l'Afrique du Nord, car elle n'eut à subir, ni les destructions d'une intense occupation ultérieure comme Brest ou Quimper, ni les fléaux naturels comme *Vénéda* et *Vorganium*.

Mais là, plus qu'ailleurs, sévirent (et sévissent toujours) les pillards : gens du monde, médecins et même ecclésiastiques ! Il est donc fort difficile actuellement de replacer en esprit chaque objet « in situ » et de reconstituer ce que put être cette coquette cité ; les premiers qui la virent, et qui commencèrent à piocher à tort et à travers, furent l'historien dom Lobineau « qui voulait devenir médailliste et antiquaire » et l'ingénieur Garangeau, tous deux dans les années 1708-1709. Ils signalent de nombreux murs, des villas, un établissement balnéaire, des statues, des colonnes.

De nos jours il ne reste de tout cela que d'infimes fragments dispersés un peu partout chez des particuliers, mais aussi dans des endroits fort inattendus comme le séminaire de Ploërmel. Les Musées ont eu la part du pauvre, qui est la seule accessible aux simples citoyens.

A environ un kilomètre de Corseul, se trouvent les ruines du temple du Haut-Bécherel, dont on a voulu pendant longtemps faire le sanctuaire de Mars, qui aurait donné son nom de *Fanum Martis* à la ville ; rappelons qu'aucun document antique ne vient à l'appui de cette hypothèse. Ni Ptolémée ni les Notices du Bas-Empire n'en parlent. Ce nom n'apparaît que dans les itinéraires d'Antonin et de Peutinger, dont l'examen attentif montre qu'il s'agit du Mont-Saint-Michel.

Les textes antiques montrent aussi que Corseul ne put jamais être la capitale des *Coriosolites* puisque située sur un territoire formellement attribué aux *Osismes* par Plin et Ptolémée et aussi parce que César fait des *Coriosolites* les voisins des *Andes* et des *Unelles*, situation corroborée par le milliaire du Genest, près de Laval.

La notice des Dignités devrait en parler à côté de *Vénétiis*, *Osismis*, *Abrincatis*, *Mannatias*, *Constantia* ; on nous répond, sans la moindre preuve, qu'à cette époque Corseul avait été déchue de son rang de capitale pour être remplacée par Alet. Or, nous savons que Corseul a conservé très longtemps son activité, même après l'Empire, puisque l'on y a trouvé nombre de monnaies

wisigothiques. Il est certain aussi que si Corseul avait cessé prématurément d'être la capitale des Coriosolites, elle n'aurait pas pris le nom de ce peuple qui aurait été donné à Alet. En fait, ni l'une ni l'autre de ces villes ne fut jamais cette capitale. Comme le Courseulles voisin de Caen, le Corsept de l'embouchure de la Loire et peut-être le Constançou de Kérilien, Courseul reçut certainement son nom d'une colonie de ces Coriosolites dont nous avons vu l'esprit voyageur. Cette colonisation put d'ailleurs se faire très tard, si l'on en croit le souvenir qu'il en restait encore au XI^e siècle et les circonstances rapportées de la fin de « Corsoult » par Garin Trossebof dans son poème « la conquête de la Bretagne par Charlemagne » :

« Elle s'était dépeuplée, assez longtemps avant Charlemagne, par suite de la mort de son seigneur.

On peut donc estimer que Courseul s'est vu abandonnée de sa population aux VII^e ou VIII^e siècles ; les monnaies gothiques et même carolingiennes que l'on y a trouvé confirment le rôle de « Lombards » joué par la colonie coriosolite jusqu'au haut moyen âge.

Le temple du Haut-Becherel avec sa haute tour octogonale et ses salles concentriques qui le mettent au rang des Fana celtiques n'est plus considéré comme le temple de Mars. M. Guy Guennou, dans sa consciencieuse thèse sur cette région, émet une idée intéressante :

« Nous avons pensé qu'il était possible de mettre l'édifice en relation avec une source qui jaillit à 50 mètres environ de la partie méridionale de la construction et connue depuis longtemps sous le nom de Fontaine de Saint-Uriac. Il s'agit d'une eau minérale... il est logique de penser que le sanctuaire... était en rapport avec la présence d'une eau curative... »

Nous voici donc, comme à Carhaix, en présence d'un « Vichy » armoricain où les « coloniaux » de l'époque venaient soigner leur foie. Ils y ramenaient même parfois une épouse ou une mère africaine comme cette Sicilia Namgidde dont on a retrouvé l'inscription funéraire rédigée par son fils qui portait le gentilice Flavius, ce qui ne prouve d'ailleurs rien quant à sa nationalité.

Les eaux du Haut-Bècherel devaient être particulièrement revigorantes puisqu'on a trouvé l'épithaphe d'un défunt ayant vécu cent dix ans, ce qui était certainement un record à cette époque.

Passons maintenant à Alet, (aujourd'hui partie de Saint-Servan), qui, comme Brest et Le Yaudet, était un éperon barré occupant une forte position. Il n'en est pas question avant la Notice des Dignités qui y place un castellum. Les manuscrits de la Notice des Provinces, à peu près contemporaine de la précédente (1^{er} quart du V^e siècle) comportent à la rubrique « Civitas Diablantum » un certain nombre de variantes ou de gloses qui ont fait penser un moment que les Diablintes ou Diaultae auraient pu avoir Alet comme capitale. Cette hypothèse n'était pas à repousser à priori.

Il n'était pas anormal de penser que la large embouchure de la Rance, de Dinan à Saint-Malo, avait pu avoir comme la Vilaine, ou la Loire, son petit peuple fluvial. Ce petit peuple, comme la plupart des autres déjà cités, aurait pu donner son nom à deux sites différents selon la syllabe sur laquelle portait l'accent de ceux qui le prononçaient, l'accent sur la première aurait donné Dol, l'accent de la deuxième : Adalia, Aliud ou Alet.

Nous n'avons pas retenu cette théorie séduisante parce que nous estimons que les variantes de la Notice des Gaules sont sans doute le résultat d'interpolations tardives, mais aussi parce que la table de Peutinger place Noviodunum (dont Ptolémée fait le chef-lieu des Diablintes) entre Le Mans et Argentan, ce qui permet en plus de regrouper les trois tribus du peuple Aulerque. Admettons donc que les Osismes exerçaient directement leur hégémonie sur Alet où devait se trouver un important emporium et un grand port de pêche ; contrairement à l'opinion dominante, nous ne pensons pas qu'Alet fut équipée tardivement en remplacement de Courseul. Il s'agit d'un oppidum celtique du type le plus courant dont l'ancienneté est prouvée par la découverte de monnaies dites « coriosolites » ; il semble d'ailleurs que Courseul ait duré plus longtemps qu'Alet où l'on n'a pas trouvé de monnaies gothiques.

Terminons notre exploration du domaine Osisme par la région particulièrement intéressante du Mont-Saint-Michel. Le littoral a varié considérablement au cours des siècles.

On a écrit là-dessus beaucoup de choses. Certains ont prétendu que jusqu'en 709 de notre ère, la baie était couverte d'arbres (forêt de Scissi), et qu'elle fut submergée brusquement par un raz-de-marée.

Il ne fait aucun doute que, dans un passé très lointain, la baie fut rattachée au continent et qu'elle fut à plusieurs reprises

envahie par les eaux, tout au moins partiellement. Nous avons déjà longuement parlé de ces submersions dont les principales datent du XII^e et du VII^e siècle avant notre ère. Les troncs d'arbres que l'on trouve dans la baie ont été engloutis à ces époques, comme le montre leur datation au radiocarbone.

Mais il ne faut pas en conclure que, depuis ces temps lointains, rien n'a bougé. On admet que, depuis le début de l'ère chrétienne, le niveau de la mer a monté de 1m50 à 5 m. selon les auteurs. Ceci est particulièrement visible en certains endroits, comme à Locmariaquer, où sont submergées des substructions d'édifices publics ou privés. Par contre, en d'autres lieux, l'apport par les cours d'eau ou par les courants d'alluvions divers a provoqué un ensablement ou un ensablement plus rapide que la montée des eaux. C'est ainsi que s'est colmatée la Grande Brière et que l'île de Quiberon s'est rattachée à la côte.

Dans la baie du Mont-Saint-Michel, ces deux facteurs de modification du paysage ont joué successivement ; nous avons montré précédemment que la route de Rennes à Coutances traversait cette baie à l'époque où fut rédigé l'itinéraire d'Antonin, mais que, par contre, environ un siècle plus tard, la même route décrite dans la table de Peutinger effectue un très large crochet vers l'est à partir de Feins, pour aller traverser la Sélune bien au-dessus de son embouchure actuelle et revenir ensuite vers Avranches. Ceci montre que la montée des eaux qui s'est produite au cours du III^e siècle avait atteint une ligne très en arrière de la côte actuelle faisant une île de la presqu'île de Saint-Malo et venant baigner les abords des villes de Dol et de Pontorson.

Par la suite, l'action conjuguée des petits fleuves côtiers et des courants marins vint reprendre à la mer une grande partie du terrain conquis.

Ce processus se poursuit encore de nos jours sous nos yeux, aggravé par l'absurde jetée qui relie désormais le Mont à la côte.

Les nombreuses fouilles effectuées dans cette zone par le Centre Régional Archéologique d'Alet faisant apparaître plusieurs sites de briquetages d'époque gallo-romaine, montrent bien le recul du domaine maritime. Ces installations initialement situées sur la grève sont maintenant à l'intérieur des terres (voir notamment : Loïc Langouet, dans le 2^e supplément à « Archéologie en Bretagne » 1980, p. 201).

A. de la Borderie, dans son Histoire de Bretagne, niait la pos-

sibilité de retrouver les traces d'une route dans la baie. Or en 1892, M. de Beaurepaire découvrait une chaussée en diorite qui traversait la baie en direction de Coutances, ce qui confirmait de façon irréfutable les indications de l'itinéraire d'Antonin.

Il serait intéressant de retrouver sous les édifices médiévaux les traces du Fanum Martis qui fut à l'origine du culte du Mont-Saint-Michel. Mais est-ce possible ? Il faudrait aussi rechercher aux environs de Cancale les vestiges de Reginca, mais peut-être se trouvent-ils sous la mer.

Cancale est sans doute le « Konkelonde » associé à la forêt de Scissy (ou Chausey). Concarneau et le Conquet sont en réalité Konk-Kerné et Konk-Léon. Que pouvait-être Konkelonde ? Sans doute Konk-Alet.

On a aussi gardé à Cancale le souvenir des villages de Porspican et de Thomen engloutis par la mer.

Nous arrêterons là ce tour de la cité des Osismes aux aspects si variés, bien que nous n'ayons pu en citer tous les sites remarquables, ce qui nous aurait mené trop loin.

Nous allons sans plus attendre présenter le petit peuple des Riedones sur lequel nous possédons un peu plus de renseignements lapidaires que sur les deux « Grands », Vénètes et Osismes.

d) Les Riedones

Nous avons longuement indiqué précédemment les raisons pour lesquelles nous estimons que le domaine des Riedones se limitait à une étroite bande de chaque côté de la Vilaine, de Redon à Rennes, et de l'Ille jusqu'à la ligne de partage des eaux du côté de Feins. Conventionnellement, faute de renseignements précis, nous avons donné à cette bande une largeur de 12 à 15 kms. Nous ne pensons pas que l'ancien nom de Plaz, Vénézia, sur la rive droite de la Vilaine puisse faire penser que les Vénètes atteignaient le fleuve en cet endroit. Ce n'est pas le premier exemple que nous rencontrons d'une colonie d'un peuple armoricain chez l'un de ses voisins. Il s'agissait sans doute d'un comptoir commercial assurant le « dispatching » des marchandises entre la voie maritime et la voie terrestre.

La cité des Riedones est la seule dont nous connaissions la division en « pays ». Des inscriptions signalent le « pagus Carnuténus », le pagus Sextanmanduus » et le « pagus Matans ». On a émis des doutes quant à l'appartenance de ces « pagi » à la Civitas, mais nous ne pensons pas qu'ils soient fondés. Les topo-

nymes Cornutus et Chartres sont des doublets qui viennent directement de Carnutenus et permettent de placer ce pagus immédiatement au sud de Rennes. Les deux autres pays sont donc à rechercher, l'un au Nord de Rennes, l'autre au Sud du pays carnute, autour du confluent de l'Oust et de la Vilaine. Seules de nouvelles découvertes archéologiques pourraient apporter des certitudes sur ces ancêtres de nos divisions administratives. Nous émettons cependant une hypothèse selon laquelle le pagus Sextan-manduus aurait laissé son nom à Sixt-sur-Aff et serait donc le plus méridional des trois (ou plutôt des quatre, car la ville de Rennes formait sans doute elle-même un pagus distinct). S'il en était ainsi, le pagus Matans serait celui des riverains de l'Ille et il ne serait pas impossible qu'il soit l'éponyme de la petite localité de Mouazé-sur-Illet, non loin de Saint-Aubin-d'Aubigné.

Pour le moment, on n'a pas trouvé de vestiges intéressants dans ces endroits précis, ni même constaté une densité particulière d'habitats antiques dans leurs environs, mais cela ne tient peut-être qu'à l'absence de recherches dû à un certain manque de motivations pour des agglomérations n'ayant pas eu d'histoire par la suite.

Pour les Riedones nous n'avons pas à rechercher la capitale. Rennes n'a pas donné lieu aux spéculations qui ont égaré les chercheurs en ce qui concerne Osismes, Vénètes et Coriosolites. Comme à Paris, comme à Nantes, le petit peuple fluvial a conservé son chef-lieu depuis une antiquité reculée jusqu'à nos jours. Condate, au début de notre ère, se trouvait au centre d'un lacis extrêmement complexe de cours d'eau constituant le confluent de l'Ille et de la Vilaine. Ce lacis anarchique de rivières et de ruisseaux a été discipliné depuis. Mais à l'époque il devait former un remarquable repaire pour une tribu bien décidée à prélever sa part sur toutes les marchandises transitant par ce passage obligé. C'est à cette forte position que les Riedones durent de ne pas être absorbés par leurs puissants voisins Vénètes avec lesquels ils conclurent sans doute un accord politique et commercial. Contrairement aux Vénètes et aux Osismes, ils furent très tôt obligés de subir tant bien que mal l'hégémonie romaine.

Ceci explique l'abondance de vestiges gréco-romains qui apparaissent à Rennes dès le Haut-Empire. Mais on a la preuve de l'occupation antérieure de la ville et de son activité commerciale par la découverte d'un grand nombre de monnaies, non seulement armoricaines, mais aussi romaines de l'époque républi-

caine antérieures à la guerre des Gaules. A proximité de la ville, à Mordelles et Saint Jacques de La Lande, on a aussi trouvé abondance de monnaies de l'indépendance. L'occupation constante du site de Rennes a entraîné une grande confusion dans les niveaux archéologiques.

En dehors des inscriptions et des monnaies romaines, il est très difficile de dater les trouvailles : on a, par exemple, attribué pendant longtemps à l'époque gallo-romaine une conduite d'eau en terre vernissée qui traverse une partie de la ville et qui date tout simplement du XV^e siècle.

Lorsque l'on sait que les auteurs de cette énorme bévue sont des archéologues officiels considérés comme infaillibles, on ne peut s'empêcher d'éprouver une légitime suspicion sur la valeur générale des travaux de l'espèce. A ce sujet, notons que l'on a crû trouver à Rennes l'inévitable aqueduc dont on se demande à quoi il pouvait bien servir à l'intérieur d'un aussi dense réseau de cours d'eau.

Initialement, le Président de Robien, bien inspiré, avait décrit cet élément de ruine comme un tronçon de mur faisant partie des fortifications de la cité, parallèlement au cours de l'Ille. Mais ultérieurement, A. Blanchet le transformait en aqueduc dans le même ouvrage sur les « aqueducs et cloaques de la Gaule romaine » où il présentait comme antique la canalisation moderne dont nous venons de parler.

Comme l'aqueduc de Carhaix, il défiait les lois de la gravitation : Dans sa très honnête thèse sur « La Civilisation des Riedones », Anne-Marie Rouanet nous indique que cet étonnant ouvrage d'art « était à son départ plus bas qu'à son point d'arrivée » !! (page 112).

On peut, bien sûr, se demander qui a décidé de quel côté se trouvait l'arrivée, mais cela ne semble avoir ému personne parmi les récents « spécialistes » de la question, les P. Merlat, J. Bousquet et autres L. Pape.

Pour tenter d'arranger les choses, A.M. Rouanet place à mi-route de l'aqueduc un puisard destiné à en relever le niveau (sans doute au moyen d'une pompe de relevage ?).

Laissons de côté ces décevants travaux d'hydraulique pour essayer de faire le point sur l'implantation de l'ancienne Condate. Elle se trouvait certainement dans la pointe de l'angle formée par l'Ille et la Vilaine à l'endroit même où se bâtit plus tard la ville médiévale dont les remparts du XII^e s. reposaient sur les fondations de l'ancien rempart des Riedones.

C'est par là que passait la seule voie romaine attestée, qui, venant de Sopia sur la Seiche se dirigeait vers Feins en remontant l'Ille suivant un itinéraire qui ne devait guère différer de celui de notre actuel D.91. On peut sans prendre trop de risques supposer qu'existait aussi au moins un vieux chemin longeant la Vilaine, sans doute sur la rive gauche. C'est notre D.177. Enfin le milliaire de Saint-Gondran permet d'ajouter à cette discrète reconstitution une route nord-ouest se rendant vers les grands centres Osismes de Corseul et Vorgium.

Pour le reste, nous ne savons rien et la toile d'araignée qui représente habituellement le nœud de communication de Rennes à cette époque n'est qu'une pure création de l'esprit.

Quoi qu'on ait pu dire, on ne sait à quelle époque le vieux Condate fut fortifié ; la présence de milliaires ou de piédestaux datés dans les ruines des remparts ne prouve rien, car ils ne faisaient partie ni des fondations, ni du blocage. On a même dit que les milliaires se trouvaient sous la poterne où ils avaient fort bien pu être placés longtemps après la construction de celle-ci. Même si ces pierres avaient été utilisées pour des réparations inévitables, cela ne préjugerait en rien de la date de construction des murs.

La ville de Condate, tout en étant fort opulente et embellie par de beaux édifices publics, des temples, des établissements de bains, etc. avait cependant la superficie très réduite convenant à un petit peuple sans grande importance politique. Mais les fouilles ont montré que, en dehors des murs, on devait trouver nombre de belles propriétés entourées de grands parcs. Vivant en paix avec leurs voisins, sous l'efficace protection des Vénètes, les Riedones ne participaient guère aux grands conflits extérieurs et s'enrichissaient tranquillement dans une heureuse obscurité. C'étaient, en quelque sorte, les Suisses de l'Armorique.

Par la suite, la situation changea malheureusement et nous verrons les Riedones en première ligne pendant des siècles sur la frontière mouvante entre Bretons et Francs.

En dehors de Rennes, on n'a pas trouvé jusqu'ici d'autres grands centres antiques sur les bords de l'Ille ou de la Vilaine. Mais à l'extrémité méridionale de la Civitas entre Langon et Rieux, on rencontre une assez forte densité de l'habitat. Langon est particulièrement intéressant par ses importantes constructions, par son monument décoré d'une fresque représentant Vénus sortant de l'onde, par ses sarcophages en calcaire coquil-

lier et par les belles têtes de femme en marbre blanc trouvées à Port-de-Roche ; de plus, les indices trouvés non loin de là, à Balac, paraissent très prometteurs. On se trouve ici sur la Vilaine à quelques kilomètres à peine en aval de l'antique Vénézia qui, après s'être appelée Plaz au moyen âge, a complètement disparu. Ses traces doivent être recherchées au hameau de la Blandinais, en Brain-sur-Vilaine.

Des vestiges nombreux, mais fort mal conservés, se trouvent aussi dans les parages de Redon, Bains-sur-Oust, Allaire et Rieux. Ce nœud de communication, sans doute fort important aux premiers siècles avant et après le début de notre ère, paraît avoir été assez mal étudié, ceci en raison du fait qu'il se trouve à cheval sur trois départements. La non-moins stupide division de la Bretagne en deux régions n'a pas arrangé les choses.

Nous terminerons ce tour d'horizon du territoire riedon en signalant le site remarquable de La Bouexière, en Mernel, près de la frontière Vénète. On y a trouvé une villa de plus de 6000 m² de superficie avec un abondant « mobilier » dont de nombreux débris de statues de Vénus anadyomènes et de déesses-mères. A proximité furent exhumés une trentaine de squelettes, des monnaies, des tronçons de murs. Tout cela semble avoir disparu avec l'active participation du propriétaire.

Nous reviendrons ultérieurement sur les inscriptions lapidaires de Rennes dont l'étude ne peut être dissociée de celle de l'histoire de la Cité aux premiers siècles de notre ère.

e) Les Namnètes

Le deuxième petit peuple fluvial de la Bretagne Armoricaire devait, comme ses similaires, occuper une bande assez étroite de chaque côté du fleuve. On a voulu tirer d'un texte, fort confus par ailleurs, du compilateur Strabon, dont nous avons déjà parlé, la conséquence catégorique que les Namnètes n'étaient installés que sur la rive nord de la Loire, la rive gauche étant entièrement aux mains des Pictons. Ceci nous paraît fort peu vraisemblable et n'est d'ailleurs plus soutenu par l'unanimité des commentateurs récents. Les Namnètes n'auraient pu exercer leurs fonctions de « Nautes de la Loire » affirmées par plusieurs inscriptions, si l'une des rives de cette voie d'eau avait été occupée par l'ennemi constant des Armoricairens, le « collaborateur » habituel de l'envahisseur latin, ce peuple picton, précurseur vraisemblable des futurs pirates saxons. Notons, par ail-

leurs que les Pictons n'atteignaient la Loire ni en face des Andes, ni en face des Turons. Ceci est prouvé, entre autres, par le toponyme d'Ingrandes-sur-Vienne, à 7 kms au nord de Châtellerauld, qui marque la limite nord des Pictons.

Nous admettons donc, sans préciser ce qui ne peut l'être, que les Namnètes possédaient une bande de territoire profonde de quelques lieues au sud de la Loire partant, à l'ouest, du large estuaire par lequel le lac de Grand-Lieu communiquait autrefois avec la Loire et limité à l'est par la rivière l'Evre, dont le nom pourrait bien indiquer une frontière.

Au nord de la Loire, la frontière orientale, commune avec les Andes, était marquée et le restera, par un nouvel Ingrandes. Elle remontait vers le Nord jusqu'aux environs d'un village curieusement nommé « La Cornuaille » où, tournant vers l'Ouest, elle longeait le territoire vénète en courant à peu près parallèlement à la Loire. Nous pensons que les Vénètes occupaient le haut cours de l'Erdre qu'ils devaient utiliser pour l'acheminement de l'étain des mines d'Abbaretz, et qu'en conséquence, les lieux remarquables de Pannecé et de Petit-Mars devaient être à proximité de la frontière. Celle-ci se terminait sur la Loire, non loin de Cordemais, près de Venet, le bien-nommé.

La capitale, Condevicum, puis Portus Namnetum ou Namnetias, a laissé de nombreuses traces. Son premier nom, comme celui de Rennes, Condate, montre que Nantes se trouvait située dès l'origine à un confluent, celui de la Loire et de l'Erdre. Certains ont pensé que Condevicum et Portus Namnetum étaient deux localités différentes dont la dernière avait supplanté la première. Ils en veulent pour preuve une inscription effectuée par les habitants du « Vicus portensis » qui aurait constitué une ville distincte. Nous ne sommes pas convaincus par ce raisonnement, car le port de Nantes englobe le confluent de l'Erdre, même s'il s'est surtout développé vers l'ouest par la suite. En fait, le nom de la Cité a suivi le sort de ses semblables en Armorique et en Gaule ; le nom du peuple a supplanté le vieux nom de la capitale ; il semble seulement que ce phénomène se soit produit relativement tôt chez les Namnètes si l'on considère que le portus Namnetum apparaît dans la table de Peutinger, alors que la plupart des chefs lieux de cité y ont encore leur antique toponyme. Il ne s'agit cependant pas d'un cas isolé, puisque nous y trouvons déjà Médiolano Santon (*orum*) pour Saintes — Mediolano Aulercorum, Castello Menapium, etc. L'hydrographie de la cité

namnète était fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui et c'est sans doute ce qui a donné lieu à ces théories compliquées et inutiles : on oublie que Saint Félix fit des travaux considérables détournant le cours de la Loire, créant le port de la Fosse et relevant le niveau de l'Erdre par la chaussée de Barbin. De plus, dans les temps modernes, sont intervenus d'importants comblements de bras de l'Erdre et de la Loire, faisant disparaître des îles et modifiant profondément le paysage.

La vieille cité armoricaine ne faisait donc qu'un avec le port et se trouvait entourée par deux bras de l'Erdre dont l'un est aujourd'hui comblé et l'autre souterrain ; ces cours d'eau baignaient les remparts qui protégeaient la ville. C'est encore là que se trouvent les principaux monuments du Nantes moderne : château des Ducs, Cathédrale, Hôtel de Ville.

Si l'on en croit le lieu où ont été découvertes les inscriptions votives des « vicani » du port, près de la Porte Saint-Pierre, c'est par là qu'il faudrait chercher l'emporium namnète, sur ce que l'on appelle aujourd'hui « les Cours ».

Ce n'est que beaucoup plus tard que le centre du commerce maritime émigra vers l'Ouest pour atteindre la Fosse.

Outre des inscriptions du genre de celle que nous venons de citer et qui concernent l'activité des Nautas de la Loire et nous les montrent créant une Bourse et un tribunal (de commerce sans doute), Nantes a fourni une abondante moisson d'inscriptions funéraires, mais les noms romanisés ne permettent pas de connaître l'origine réelle des défunts et de leurs parents. C'est cependant à Nantes que l'on a trouvé la seule inscription dont l'auteur, échappant au snobisme ambiant, atteste sur trois générations des patronymes celtiques : Agedorix, fils de Moderic et sa fille Toutilla élèvent une statue à Mars Mullo, ce dieu armoricain que l'on retrouve à Rennes et à Angers notamment et dont le grand sanctuaire devait d'après nous, se trouver au Mont-Saint-Michel, le vrai Fanum Martis.

L'importance de Condevicum, sans être comparable à celles de Vorgium et de Dariorigum, devait cependant être assez considérable, puisque c'est par là que transitait dans les deux sens tout le trafic entre la façade atlantique et l'intérieur de la Gaule. La Loire fut pendant des millénaires une grande voie de communication tant pour les voyageurs que pour les marchandises et ce n'est que très récemment qu'elle a été supplantée par la route et le chemin de fer. Au XVII^e siècle encore, on voit

M^{me} de Sévigné l'utiliser pour se rendre de Paris à Vitré. Pour les marchandises, le port des Namnètes devait être le point de transbordement entre navires de haute mer et bateaux fluviaux. Ces péniches ne naviguaient pas seulement sur la Loire, mais descendaient aussi l'Erdre apportant le précieux étain que les Vénètes convoyaient ensuite par mer jusqu'au sud de l'Espagne, où ils l'échangeaient contre toutes les richesses de l'Afrique et de la Méditerranée. Ces deux courants d'intense activité faisaient la prospérité des Namnètes. Leur ville montrait tous les signes de la richesse. On y a trouvé de nombreux vestiges, de somptueuses demeures (portiques, colonnes, etc.) Il y existait un système d'adduction d'eau et des égouts.

Une foule cosmopolite y fréquentait les entrepôts, les quais, la Bourse, le Tribunal, les temples, les établissements de bains.

En dehors de Nantes et de son annexe Rezé lui faisant face sur la rive gauche, les agglomérations antiques sont rares sur le petit territoire namnète.

Signalons d'abord Mauves-sur-Loire, à une quinzaine de kilomètres en amont, qui possédait temple, bains et théâtre. Était-ce une résidence pour riches armateurs ou simplement un arrière-port ?

En remontant l'Erdre, on trouvait aussi, à une distance un peu supérieure, Petit-Mars qui présentait la singularité de posséder à la fois un théâtre et un cirque. C'était sans doute la ville frontière contrôlant l'entrée de l'étain vénète en territoire namnète. Une partie devait continuer en transit pour gagner l'Océan, mais l'autre destinée à l'arrière-pays gaulois était commercialisée par les Namnètes.

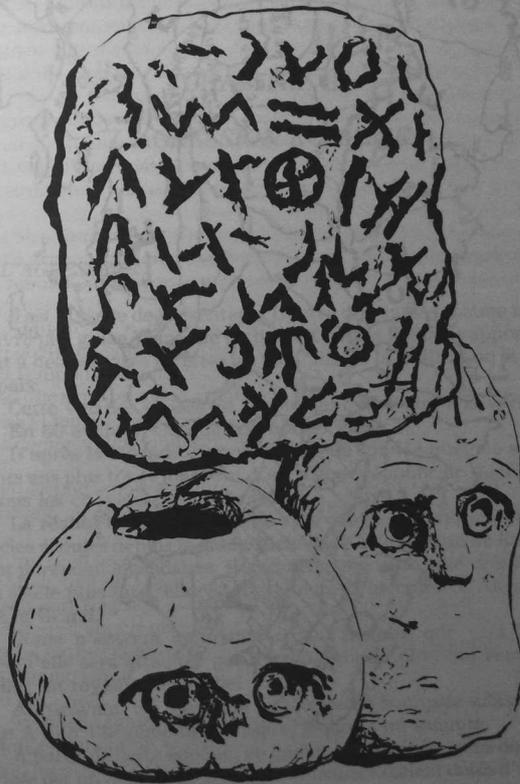
On ne s'explique guère pourquoi ces deux petites cités avaient chacune un théâtre, alors que la capitale n'en possédait pas.

À la différence des Riedones, les Namnètes ne nous ont pas laissé d'indications sur la division en « pagi » de leur nation à l'époque gallo-romaine. Par analogie avec la répartition observée le long de la Vilaine, on peut, à titre de simple hypothèse, mettre un « pagus » à l'ouest de l'Erdre et deux autres à l'est, le plus près de Nantes, ayant Mauves et Petit Mars comme centres importants, et le plus éloigné pouvant avoir pour chef lieu Anetz, où l'on a trouvé substructions et tombeaux. Pannecé, où l'on a découvert, non seulement un trésor de monnaies impériales, mais différentes statuettes antiques, devait être un poste

sur la frontière vénète à la limite des deux précédents « pagi ».

Enfin, sur l'autre rive de la Loire, un quatrième pagus aurait porté le nom de Ratiatum (Rezé).

Nous arrêterons ici cette présentation des cités de Bretagne Armoricaïne qui vont avoir à faire face, ainsi que leurs sœurs de Bretagne insulaire à l'énorme machine de guerre romaine. Le récit de ce conflit fait l'objet du chapitre suivant.



Écriture et urnes glozéliennes

remarquable organisation politique et militaire qui devait en faire rapidement les « Prussiens » de la Méditerranée occidentale.

Pendant un siècle et demi, qui sera l'âge héroïque de Rome, la jeune république va s'étendre sur toute l'Italie et occuper, outre les îles, toute la bordure septentrionale de la Méditerranée de Gibraltar à la Syrie. Malheureusement, ces succès durement gagnés vont apporter à l'austère aristocratie terrienne des sénateurs ainsi qu'à la grande bourgeoisie citadine connue sous le nom de chevaliers, des richesses immenses et des multitudes d'esclaves.

Très rapidement, cette classe dirigeante va changer d'esprit et se transformer en un repaire de brigands avides de nouvelles richesses et de nouveaux pouvoirs, prêts à toutes les cruautés, mais aussi à toutes les trahisons pour y parvenir.

Notre propos n'étant pas d'exposer l'histoire de Rome, nous nous contenterons de rappeler que, depuis l'échec des Gracques, qui tentaient d'enrayer cette décadence, ledit exposé ne serait qu'une longue énumération de pillages tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Citons au hasard un échantillonnage de ces hauts faits qui remplissent d'admiration nos modernes universitaires :

- en 132, crucifixion de 20.000 esclaves révoltés contre les mauvais traitements ;
- la guerre décevante contre le berbère Jugurtha qui achetait successivement tous les consuls ou généraux envoyés contre lui (112-105) ;
- en 87, Marius et Cinna déclenchent la terreur à Rome, où l'on massacre sans motif pendant cinq jours les optimates, sénateurs et chevaliers ;
- en 83, Sylla égorge six mille prisonniers samnites ;
- en 82, Sylla inaugure le système des proscriptions ; cinq mille personnes sont tuées ; leurs assassins héritent de leurs richesses ; cette terreur sera étendue à toute l'Italie et durera plus de six mois ;
- en 73, nouveau massacre d'esclaves ; six mille sont crucifiés le long de la voie Appienne entre Capoue et Rome ;
- en 70, Verrès, qui avait dépassé les limites dans le pillage de la Sicile, inculpé par Cicéron, est acquitté aux applaudissements des sénateurs, ses complices ;
- de 65 à 61, Pompée pille l'Asie « jusqu'à l'os » (Mermeix, p. 365).

A cette époque, où apparaît Jules César, le crime et la corruption sont devenus la règle dans toute la classe dirigeante romaine. Les suffrages d'une populace fainéante, nourrie par le Trésor, sont à vendre. Tout ambitieux, pour gravir les échelons des dignités de l'État, doit se procurer les fonds nécessaires par tous les moyens ; le premier but à atteindre est de se faire nommer consul, afin de pouvoir, l'année suivante, recevoir le gouvernement d'une province que l'on saignera à blanc pour réunir plus de richesses que son ou ses compétiteurs au pouvoir suprême.

En 60 avant J.-C., date de son premier consulat et de son entrée dans le triumvirat avec Pompée et Crassus, Jules César a quarante ans.

Son passé n'est pas très reluisant. Neveu de Marius et gendre de Cinna, il a échappé aux proscriptions de Sylla en se cachant chez les Vestales et en s'enfuyant en Asie où il deviendra le « mignon » de Nicomède, roi de Bithynie.

Plus tard, il sera l'homme du très riche Crassus envers qui il est lourdement endetté. Puis nous le verrons en émule et complice de Catilina combattre l'œuvre de salubrité publique entreprise par Cicéron.

Chaque fois que ses complots seront découverts, il abandonnera lâchement ses amis et retournera prudemment sa veste. Distribuait largement à la plèbe mendicante de Rome les fonds empruntés à Crassus qu'il flatte, ou volés en Espagne, il reconstitue le parti populaire de Marius. Son but est de devenir roi comme son cher Nicomède. Mais pour cela, il faut encore beaucoup plus d'argent, car il doit aussi acheter les tribus, les armées, les chevaliers. Nommé consul en 60, il vole 3000 livres d'or au Capitole, qu'il remplace par le même poids de bronze doré ; mais ceci n'est que broutille. Il a appris que la Gaule et surtout la Grande-Bretagne regorgent de richesses et se fait attribuer par Crassus et Pompée le proconsulat de Gaule Transalpine ; son premier but est de dépouiller les sanctuaires des dieux gaulois et de détruire les villes pour y faire du butin. Mais il veut surtout s'emparer de la Grande-Bretagne où il sait qu'abondent les pierres précieuses et surtout les perles les plus grosses du monde antique. Les cinq premières années de son commandement en Gaule seront toutes entières orientées vers cet objectif qu'il n'atteindra d'ailleurs pas ; c'est ce que nous montrerons plus loin. Mais nous devons compléter le portrait de Jules César qui,

en plus de ses vices méprisables et de son avidité sans borne, fut surtout un grand criminel, aussi sanguinaire que ses prédécesseurs Marius et Sylla et que ses successeurs Auguste, Tibère, Néron, etc.

Rien qu'en Gaule et si l'on s'en tient à ce qu'il avoue lui-même dans ses Commentaires, on relève que ce demi-fou s'est livré à des atrocités d'une rare sauvagerie dont les plus connues sont le massacre intégral, vieillards, femmes et enfants compris, des 40.000 assiégés d'Avaricum (Bourges) et l'ordre qu'il donna de couper les mains de tous les défenseurs d'Uxellodunum.

Loin donc d'apporter la civilisation au peuple gaulois dont la culture faisait l'admiration des Grecs eux-mêmes depuis Pythagore, César fut pour ceux-ci un fléau comparable à ce que seraient plus tard : Attila, Gengis-Khan, ou encore Hitler de nos jours.

Pour raconter la guerre des Gaules, nous ne disposons que des « Commentaires » de César, ouvrage extrêmement précieux, mais évidemment partial.

Ces commentaires, écrits après coup, sont un recueil des communiqués que César adressait régulièrement à Rome pour justifier ses pertes considérables en légionnaires et se faire décerner par ses partisans des récompenses plus ou moins méritées.

Comme tout communiqué militaire de quelque époque ou de quelque pays que ce soit, ceux de César sont systématiquement mensongers, dissimulant les échecs et grossissant les succès les plus minces. Ils sont écrits dans un style sec, brutal même, devant lequel les cuistres de l'Université se pâment de confiance en en vantant la pureté et le dépouillement.

Sauf quelques rares passages de Strabon et de Dion Cassus, nous n'avons pas d'autres sources ; nous utiliserons donc avec prudence le « de bello gallico » en l'interprétant de notre mieux, compte tenu de ce que nous savons de son auteur.

2. L'AGRESSION CONTRE LES VÉNÈTES

Les initiatives de César au début de la Guerre des Gaules nous paraîtraient assez décousues si nous n'en avions, après une longue étude des Commentaires d'une part, et de son comportement par ailleurs, trouvé le fil conducteur qui est le pillage de cette Golconde de l'époque qu'était la Grande-Bretagne. Pour y parvenir il lui faut :

1°) se constituer une armée puissante, car il ne dispose en Narbonnaise que d'une seule légion ;

2°) se frayer un chemin sous divers prétextes jusqu'au Pas-de-Calais ;

3°) trouver un motif apparemment valable pour se procurer une flotte considérable ;

Les deux premiers objectifs seront atteints en 58 et 57.

Au moment où César prend son commandement dans la Province en fin 59, un peuple pacifique, les Helvètes, est en train d'organiser sa migration vers le pays des Santons ; elle doit débiter au printemps 58.

Bien que ce déplacement, prévu de longue date avec l'accord des pays voisins, ne menace nullement Rome, le proconsul saisit ce prétexte pour faire venir d'Italie cinq légions supplémentaires et remonte le Rhône et la Saône où il disperse les émigrants. Puis, afin de poursuivre son chemin vers le Nord, il s'attaque sans raison bien sérieuse à Arioviste, roi des Suèves et allié du peuple romain, ce qui lui permet d'atteindre la région des Vosges. En 57, César lève deux nouvelles légions, ce qui en porte le nombre à huit, puis s'attaque aux Belges, c'est-à-dire aux peuples situés au nord de la Marne. Il parvient sans grande peine jusqu'à la Sambre, en bousculant ces tribus non préparées à cette agression.

Il est donc à pied d'œuvre et va pouvoir préparer pour l'année suivante le débarquement en Grande-Bretagne.

Que se passe-t-il alors qui va retarder ce moment tant attendu ? César ne nous le dit pas, mais Strabon vend la mèche : Les Romains apprennent que le peuple maritime le plus puissant des bords de l'Océan, les Vénètes, a l'intention de s'opposer à l'invasion de la Grande-Bretagne par les Romains ; Les commentaires n'en disent pas un mot, mais on y voit avec étonnement les légions refluer brusquement de la région de nos Flandres actuelles pour venir « prendre leurs quartiers d'hiver » dans l'Ouest, chez les Carnutes (Chartres) et les Turons (Tours) près des frontières des cités armoricaines. L'une d'elles, même, la septième légion, commandée par Publius Crassus, franchit cette limite et s'installe chez les Andes (Anjou), sans doute sur la Mayenne entre Angers et Laval. César ajoute même que Crassus avec sa légion avait auparavant soumis tous les peuples armoricains « Vénètes, Unelles, Coriosolites, Ésuviens, Aulerques, Redons », qui se trouvaient ainsi « au pouvoir du peuple romain ».

Ceci n'est pas sérieux, car si une telle campagne victorieuse avait eu lieu, César n'aurait pas manqué de nous en narrer tous les détails. Et ce n'est, de toutes façons, pas avec une unique légion que le jeune Crassus aurait pu pénétrer jusqu'à l'intérieur de la péninsule armoricaine et en revenir vainqueur.

Ce bref paragraphe, inséré à la fin du Livre II, n'a d'autre objet que de tromper le lecteur qui ne comprendrait pas autrement les exactions auxquelles vont se livrer les lieutenants de Crassus contre les Armoricains dès l'automne 57, afin de trouver un *casus belli* permettant à César, d'une part de se constituer une flotte, et d'autre part, d'attaquer les Vénètes.

En effet, quelque temps après s'être installé chez les Andes, Publius Crassus s'aperçoit soudain qu'il va manquer de blé pour nourrir la légion. En fait, une telle imprévoyance est assez inexplicable s'il ne s'agissait que d'approvisionner environ 5.000 hommes, mais on peut penser que la décision subite de César d'envoyer toutes les légions hiverner presque au même endroit, contrairement à l'usage, avait pu provoquer une forte augmentation de la demande de ravitaillement entre Mayenne et Loir.

Sept légions, accompagnées d'un effectif au moins égal d'auxiliaires, pour la plupart des cavaliers, et d'un nombre sans doute considérable de ces parasites de toutes sortes qui suivaient les armées, représentaient au bas mot 60 à 80 mille personnes, bien décidées à faire bombance jusqu'au printemps suivant.

Au lieu de s'adresser aux peuples voisins amis de Rome, tels que les Éduens ou les Senons, pour leur acheter le nécessaire, Crassus, téléguidé par César, lance ses légionnaires piller les trois états armoricains les plus proches à savoir les Vénètes à l'Ouest et les Coriosolites et les Unelles au Nord. Comme il fallait s'y attendre, les Romains sont fort mal reçus et immédiatement incarcérés avec leurs préfets ou tribuns.

Poursuivant son plan, César affecte de voir dans ces officiers des ambassadeurs dont la personne est inviolable et sacrée et de considérer leur mise aux fers comme un crime intolérable contre le droit des gens.

Il fait construire des navires de guerre sur la Loire, sans doute chez les Andes, puisque les Namnètes prennent parti pour les Vénètes, et réquisitionne des vaisseaux gaulois chez les Santons et les Pictons, ces derniers ennemis naturels des Vénètes.

De leur côté, les Vénètes, leaders incontestés de tous les peu-

ples maritimes de l'Océan, s'assurent l'alliance, en plus de celle des Coriosolites, des Unelles et des Namnètes déjà nommés, des Osismes, des Lexoviens (Lisieux), des Ambiliates, des Diablintes, des Morins et des Ménapes. Ces deux derniers peuples situés sur les bords du Pas-de-Calais et de la Mer du Nord, constituaient la dernière barrière restant à franchir par César pour s'attaquer à la Grande-Bretagne. Celle-ci aussi vient soutenir les Vénètes comme il se doit. Les Aquitains eux-mêmes se soulèvent depuis la Garonne jusqu'aux côtes cantabriques. César se voit obligé de fractionner ses troupes et d'envoyer notamment trois légions avec Sabinus empêcher les peuples situés entre Seine et Cotentin de le prendre à revers. Une autre part en Aquitaine avec le maladroit Crassus. En 56, les hostilités reprurent plus tôt que l'habitude. On ne sait pas qui prit l'initiative. Mais ce fut sans doute César dont les troupes devaient être rationnées et pressées de trouver du ravitaillement. On sait que César était au début 56 à Lucques où eurent lieu d'importantes conférences politiques.

On peut penser qu'il revint fin avril et prit le commandement des quelque quatre légions d'élite qu'il s'était réservé.

Il se trouvait devant un problème presque insoluble ; il l'expose deux fois dans le Livre 3 des Commentaires : d'abord au chapitre 9 où il indique que les chemins qu'auraient pu utiliser les fantassins sont coupés par la mer à marée haute. Ensuite au chapitre 12 où il nous dit que presque toutes les villes fortes sont sur des promontoires reliés par des langues de terres, elles aussi submergées deux fois par jour.

Il va donc passer plusieurs mois, sans doute de mai à septembre, à essayer de prendre ces villes ; mais les légionnaires qui en approchaient étaient chaque fois surpris et chassés par le flux, tandis que les navires romains s'échouaient dans la vase au moment du reflux.

Les commentateurs ont depuis des siècles essayé de situer ces villes : trompés par leurs idées fausses sur l'extension du territoire vénète, ils se sont obstinés à chercher les oppidas attaqués par César au-delà de l'embouchure de la Vilaine, vers le golfe du Morbihan ou même plus loin.

Or, il n'existe sur toute cette côte aucun site répondant à la description précise des Commentaires. Par contre, la région de Guérande et la Grande Brière, alors vaste golfe maritime, présentaient plusieurs îles devenant presque à marée basse, à

à commencer par le Croisic et Batz, qui n'étaient à cette époque reliées à la côte que par une mince langue de terre montant vers la Turballe. Il en était de même de Saillé au milieu des marais salants ; telles devaient être aussi Donges, Montoir-de-Bretagne et la plupart des villages de Brière, y compris Besné que Grégoire de Tours appellera encore « île » au VI^e siècle.

Notons que, pas plus là qu'ailleurs, on ne trouve la moindre trace des travaux considérables que César déclare avoir fait pour relier par des digues certains de ces oppidas au continent.

Cela jette une certaine suspicion sur la sincérité des Commentaires à cet endroit. Un doute plus grand encore sur l'ensemble de toute la campagne vient de ce qu'à la différence des autres récits de guerre de César, on n'y trouve pas un seul nom propre, patronyme ou toponyme. Alors que pour la moindre escarmouche, il ne tarit pas de détails personnels, tant sur les chefs ou transfuges gaulois que sur les faits d'armes des officiers ou simples légionnaires romains, et précise aussi les noms de ville, de cours d'eau ou de montagnes, nous ne trouverons dans le compte-rendu de la guerre vénète absolument aucune précision. Aucun roi, aucun amiral ennemi n'est cité ; aucune île, aucune rivière ne sont nommées, aucun fait d'arme de tribun ou de centurion n'est signalé.

Cette inhabituelle discrétion amène à se poser des questions sur la fameuse bataille navale au cours de laquelle les navires de haut bord armoricains aux voiles de cuir tenues par des chaînes, montés par l'élite des navigateurs antiques, furent écrasés par des rameurs provençaux embarqués sur des bateaux plats. Le célèbre récit de l'anéantissement en quelques heures de la toute puissante flotte vénète par un assemblage hétéroclite d'embarcations inadaptées à l'Océan a toujours été considéré par les historiens de marine comme absolument invraisemblable.

Commentons le texte composé à ce sujet par César. Il en vaut la peine :

« Dès que la flotte de César arriva et aussitôt qu'elle fut aperçue par l'ennemi, deux cent vingt de leurs vaisseaux environ, tous prêts et parfaitement équipés, sortirent de leur port et vinrent se placer face aux nôtres. »

La flotte romaine, rappelons-le, se composait de deux éléments, les uns construits sur place du côté d'Angers, les autres « empruntés » aux Pictons et Santons et venant donc de la côte vendéenne ou charentaise.

Elle dut faire sa jonction, si les Vénètes le permirent, à l'embouchure de la Loire à proximité, soit de Dariorigum, capitale de la Vénétie, près du Croisic, soit de Brivatès Portus, dans le Golfe de Brière ; c'est donc de l'une de ces deux rades que sortit la redoutable flotte, maîtresse de l'Océan.

« Brutus qui commandait la flotte et les tribuns militaires et centurions qui avaient chacun un vaisseau, étaient indécis sur ce qu'ils avaient à faire et sur la tactique du combat à adopter. »

Ce passage nous apprend que les embarcations romaines étaient commandées par des fantassins bien incapables de les diriger et sans doute pour la plupart atteint du mal de mer.

« Ils savaient en effet, que l'éperon était impuissant ; et si l'on élevait des tours, les vaisseaux barbares les dominaient encore de par la hauteur de leurs poupes, si bien que nos traits lancés d'en bas portaient mal, tandis que ceux des Gaulois tombaient sur nous d'autant plus lourdement. »

On estime en effet, R. Y. Creston par exemple, que les navires vénètes en chêne épais, avaient une longueur de 40 mètres, une largeur de douze mètres et un tirant d'eau de 3 mètres, avec des pavois s'élevant au moins aux extrémités à 5 à 6 mètres au-dessus de la flottaison. Un peu plus haut, César dit que leur hauteur de construction empêchait aussi de les harponner.

Nous arrivons maintenant au point du récit où César va donner libre cours à son imagination afin d'expliquer les raisons pour lesquelles après ses échecs répétés devant les villes vénètes, il va brusquement quitter la région et repartir vers le Pas-de-Calais avec sa flotte.

Il va prétendre qu'il a écrasé en quelques heures la flotte ennemie grâce à une tactique tout-à-fait rocambolesque :

« Une seule invention préparée par les nôtres fut d'un grand secours : c'étaient des faux extrêmement tranchantes, emmanchées de longues perches avec lesquelles on accrochait et tirait à soi les cordages qui attachaient les vergues aux mâts ; on les rompait en faisant force de rames. Une fois rompues, les vergues tombaient forcément, et les vaisseaux gaulois, en perdant leurs voiles et les agrès sur lesquels ils fondaient tout leur espoir, étaient du même coup réduits à l'impuissance. »

Cette étrange manœuvre, dont César lui-même nous a montré l'impossibilité en nous disant que ni les traits ni les harpons ne pouvaient atteindre le pont des navires vénètes, et qui aurait donc été impraticable contre un bateau immobile avec un équipage consentant, pouvait être facilement déjouée par un simple virement de bord ou par quelques gabiers armés d'une bonne hache.

Mais ce n'est pas tout. Il manquait à ce récit en forme de galéjade une note comique : le proconsul, qui ne souffre d'aucun complexe, explique que la principale raison de la victoire de ses « marins » est qu'ils se battaient « sous les yeux de César » qui, prudemment installé sur une dune voisine télécommandait les actions d'éclats par son magnétisme irrésistible.

On ne saura finalement jamais ce qui s'est passé, ni même s'il s'est passé quelque chose ; César ne parlera jamais plus des Vénètes. Bien qu'il prétende avoir fait mourir tout le Sénat et fait vendre comme esclaves non seulement tous les hommes de cette cité, mais aussi ceux des autres états maritimes de la côte, on peut légitimement penser qu'écœuré par ses échecs répétés contre les oppidas guérandais, il renonça à pénétrer plus avant et se retira après s'être livré à ses atrocités habituelles en massacrant les notables des autres villes vénètes ou namnètes et en enlevant les habitants les plus propres à être vendus un bon prix aux marchands d'esclaves. Il semble d'ailleurs que toute cette mise en scène n'ait eu d'autre but pour César que de se constituer une flotte pour débarquer en Grande-Bretagne. Il est douteux qu'il ait risqué de la faire disparaître en menant une véritable guerre navale contre les Vénètes sur toute la longueur de leur côte.

Il n'est pas question dans les Commentaires d'opérations militaires à l'intérieur des terres pour occuper le terrain ou pour aller punir les Osismes ou les Riedones de l'aide apportée aux Vénètes. César restera constamment muet sur les hommes et les choses de la Bretagne armoricaine.

Les Armoricains rassemblés par les Vénètes avaient dû pourtant constituer une puissante armée ; comment se fait-il qu'il n'en soit question nulle part ?

A notre avis, cette armée des coalisés existe et c'est elle qui va se diriger vers l'Est pour couper la route de César vers la Grande-Bretagne ; elle va se heurter aux trois légions de Sabinus quelque part sur le territoire des Unelles qui, nous l'avons vu,

occupait l'ouest de nos départements de l'Orne et du Calvados.

Comme à cette époque, les routes utilisaient de préférence les lignes de crête, on peut situer le lieu de la rencontre aux environs de Flers ou de La Ferté-Macé sur la ligne de partage des eaux de l'Orne et de la Mayenne.

On sait que Sabinus s'était retranché sur une position très forte et élevée. Peut-être s'était-il posté à Yvrandes, toponyme que nous connaissons bien et qui indique le lieu de passage d'une cité à l'autre, ou encore au Mont Brulé (en la Ferrière) dont le nom vient peut-être du combat que conte César.

L'armée armoricaine était commandée par Viridorix dont on n'a peut-être pas suffisamment remarqué l'importance. César nous dit pourtant très nettement qu'il commandait à tous les états révoltés ; on a affecté jusqu'ici, semble-t-il, de n'y voir que le chef des Unelles ayant rallié sur le tard les Eburovices et les Lexoviens (capitales Evreux et Lisieux), Viridorix, si César ne s'est pas trompé, et rien ne permet de le croire, était le généralissime des armées de terre de l'ensemble des cités et de la coalition dont nous avons vu l'étendue considérable, puisqu'elle allait des bouches du Rhin jusqu'à la Loire, sans compter l'aide apportée par les Bretons insulaires. César indique bien d'ailleurs qu'aux citoyens des trois états qu'il cite, s'était jointe une multitude considérable qu'il qualifie « d'hommes perdus de crimes et bandits que l'espoir du butin et l'amour de la guerre enlevaient à l'agriculture », termes qui dans sa bouche ne manquent pas de saveur.

Viridorix est le premier chef armoricain que nous connaissons et le seul qui ait assumé l'unité de commandement. César, qui se tiendra par la suite à distance respectueuse de ces régions, ne nous en citera que deux autres, le vieux chef Aulerque, Camulogène, défenseur de Lutèce, et le roi des Andes Dumnacus qui va se charger de punir les traîtres pictons.

De quelle Civitas venait Viridorix ? Le texte du « de Bello Gallico » n'est pas formel et c'est bien légèrement que l'on en a fait catégoriquement un Unelle. Il y a beaucoup plus de probabilités pour qu'il fut Vénète puisque si « tous les états armoricains étaient tributaires » de la grande thalassocratie, il aurait été étonnant que l'état de « beaucoup le plus puissant » (L III, ch. 8) ne se soit pas réservé le haut-commandement des forces coalisées.

Que se passe-t-il au pays Unelle ? Il est fort difficile de dis-

tinguer le vrai du faux dans l'accumulation des rodomontades de Jules César.

A l'en croire, Sabinus, retranché dans une situation fort critique et assiégé par des forces très supérieures, aurait réussi au cours d'une sortie effectuée en pleine attaque armoricaine, à mettre l'ennemi en fuite et à l'exterminer ; à la suite de quoi, tous les États se seraient rendus aux Romains. Ceci paraît tout-à-fait invraisemblable, d'autant plus que Sabinus fait retraite ensuite, comme César, le plus loin possible vers le Nord-Est, où ils s'attaqueront sans succès, de leur propre aveu, aux Morins et aux Ménapes, membres de la coalition vénète, qui leur barraient la route de la Grande-Bretagne.

Nous savons aussi que Sabinus était un piètre stratège qui se fera exterminer en 54 avec une légion et demie en tombant dans une embuscade tendue par le petit peuple Éburon.

Enfin, il n'est absolument pas question dans les commentaires du sort réservé au prétendu vaincu, le généralisme Viridorix. Si les légionnaires s'en étaient emparés ou l'avaient tué, Sabinus n'aurait pas manqué de s'en vanter longuement. Il faut en déduire que Viridorix survécut à ce combat dans lequel il eut sans doute l'avantage, à moins que Sabinus n'ait levé son camp nuitamment pour aller rejoindre César, ce dont le texte des Commentaires suggère la possibilité.

Nous n'entendrons plus parler du premier chef armoricain connu dans l'histoire. Mais nous pensons que son nom devrait être enseigné dans les écoles plutôt que ceux de Romulus et Rémus. S'il continua à exercer son commandement interallié, il le fit avec une grande efficacité, car on ne verra pas de sitôt les envahisseurs s'approcher de l'Armorique.

Ils se tiendront prudemment à distance, comme à la fin de cette année 56 où ils hiverneront quelque part entre Lisieux et Évreux.

Nous aurons l'occasion d'en reparler avant la fin de la Guerre des Gaules.

Avant de terminer cette année 56, notons que le jeune Crasus envoyé avec douze cohortes en Aquitaine s'y signala par des vantardises encore plus grosses que l'année précédente. Il prétendit avoir soumis la plupart des états de cette région (L.III, chap. 20 à 27). Nous avons la preuve formelle du caractère mensonger de ces affirmations au Livre VIII, ch. 46 où nous voyons César procéder à nouveau à la soumission de l'Aquitaine qui avait

envoyé des renforts à Vercingétorix (L. VIII, ch. 31). Ceci nous éloigne de l'Armorique, mais outre qu'il s'agit de ses alliés que nous retrouverons à ses côtés plus tard, cet épisode montre bien le peu de confiance que méritent souvent les communiqués de victoire de César et de ses lieutenants.

3. L'AGRESSION CONTRE LA GRANDE-BRETAGNE

Après cet été 56 qui se terminait de manière si décevante pour César battu avec de lourdes pertes par les Morins et les Ménapes, le proconsul ne pût même pas profiter du repos habituel et dût reprendre tôt dans le début de l'année 55 les hostilités contre de petits peuples germains qui menaçaient de s'installer eux aussi du côté du Pas-de-Calais.

Sa cavalerie y subit une sanglante défaite, mais il paraît avoir réussi à les convaincre de retourner de l'autre côté du Rhin, où il les suivit, le peuple des Ubiens lui ayant promis des bateaux pour le transport de l'armée en Grande-Bretagne. Menacé par les Suèves, il repasse le Rhin dans une fuite peu glorieuse quelques jours après, sans même essayer de les combattre. Bien que ces guérillas se soient prolongées jusqu'au milieu de l'été, César voulut quand même passer en Grande-Bretagne, but suprême de tous ses efforts, qu'il voyait constamment s'éloigner de lui.

Il concentra donc toutes ses troupes (8 Légions) au pays des Morins (Pas-de-Calais et environs) et y fit venir la flotte qu'il avait fait construire sous prétexte de combattre les Vénètes. Il embarqua deux légions sur 80 vaisseaux à Portus Itius (Sangatte ou Boulogne), les six autres n'étant pas de trop pour contenir la poussée des Morins et des Ménapes qui ne désarmaient pas ; sa cavalerie fut embarquée sur dix-huit vaisseaux dans un autre port (Ambleteuse ?) car ils n'avaient pu faire leur jonction avec les premiers.

A travers les explications embarrassées de César, on comprend que cette expédition fut un véritable désastre, ce qui nous est confirmé par Strabon. Bien qu'il ait débarqué relativement facilement, les Bretons n'ayant pas d'armée à lui opposer et étant aux champs occupés à la moisson, il commit la même faute qu'en Armorique en laissant la septième légion (toujours la même) partir du camp pour aller piller le blé aux environs. Elle tomba dans une embuscade d'où elle eut beaucoup de mal à sortir.

Mais la situation était encore plus grave sur mer. Les dix-

huit vaisseaux portant la cavalerie n'arrivèrent jamais en Grande-Bretagne.

Quant à sa propre flotte, elle fut presque entièrement détruite au mouillage. César impute ces événements fâcheux au mauvais temps, et à sa méconnaissance du phénomène des marées qu'il nous a pourtant longuement décrit les années précédentes à propos des Vénètes ; ces contre-temps vont se reproduire régulièrement à chaque tentative de César de passer d'une rive à l'autre de la Manche. Comme on peut estimer qu'en plein été, il y eut quand même quelques périodes de beau temps, on est amené à se demander si ces désastres maritimes n'eurent pas une autre cause. On peut penser en effet, que les navires romains n'étaient pas seuls sur la mer dont ils ne possédaient manifestement pas la maîtrise. Les Bretons, qui étaient venus au secours de l'Armorique, l'année précédente durent bien à leur tour recevoir de l'aide de la confédération armoricaine dont on sait que la plupart des ports étaient sous le contrôle des Vénètes. Pourquoi César ne dit-il pas un mot des navires non romains se trouvant sur la mer, qu'ils fussent amis ou ennemis ? Ne serait-ce pas parce qu'ayant annoncé imprudemment l'écrasement des Vénètes, il ne pouvait plus reconnaître que ceux-ci continuaient à sillonner les mers et à attaquer les navires romains ? Il fera de même trois ans plus tard, lorsqu'il fera disparaître de la liste des états envoyant du secours à Vercingétorix à Alésia les mêmes Vénètes, alors qu'on y trouve toutes les cités voisines. Quoiqu'il en soit, César, bloqué à Douvres sans vivres et sans bateaux, se trouve dans une situation extrêmement critique, dont il ne se sortira que grâce au caractère pacifique des Bretons et au courage des légionnaires qui vont, avec les morceaux des navires détruits, en reconstruire un nombre suffisant pour ramener ce qu'il restait de cette lamentable expédition.

Après cela, toutes les légions restèrent hiverner chez les Belges, c'est-à-dire dans le nord de la France actuelle.

César, sans tarder, fait construire une nouvelle flotte de six cents navires plus bas que les précédents parce que, dit-il, les vagues sont moins hautes sur l'Océan que sur la Méditerranée (?). Ceci lui permettra de naviguer à la voile et à la rame. Il fait armer aussi vingt-huit vaisseaux longs et fait équiper sa flotte de matériel envoyé d'Espagne, les Gaulois refusant apparemment de fournir bois, fer, cuivre et cordages.

D'après Strabon, tout ce travail se fit dans l'embouchure de

la Seine, au pays des Calètes, membres fidèles de la coalition armoricaine. Avant même le départ, il perd soixante vaisseaux construits chez les Meldes, qui préfèrent y retourner plutôt que de braver la fameuse tempête qui ne cessa de sévir pendant deux ans ! On a dit que les Meldes vivaient aux environs de Meaux sur la Marne. Il ne semble pas qu'il s'agisse des mêmes, mais d'une autre branche du même peuple établie sur les bords de la Manche ou dans l'estuaire de la Seine. Il n'est pas interdit de penser qu'ils reçurent des Vénètes le conseil pressant de s'abstenir de collaborer avec le Romain.

Après avoir fait lâchement assassiner son allié Dumnorix, chef éduen qui refusait de le suivre, César embarque avec cette fois cinq légions, et deux mille cavaliers ; il commence par rater la Grande-Bretagne, pourtant suffisamment large, et à dériver en mer du Nord. Puis, étant revenu de ce fait sur un point de la côte britannique où il n'était pas attendu, il débarque sans opposition ; le lendemain, comme l'année précédente, presque tous les vaisseaux à l'ancre ou tirés sur le rivage sont détruits par la tempête (ou autrement ?).

La guerre commence alors contre les Bretons, qui ont réagi à leur tour l'unité de commandement et porté à leur tête Cassivellaune, roi d'un pays situé au-delà de la Tamise. César essuie de nombreux échecs et se trouve sur la défensive même à l'intérieur de son camp près des débris de sa flotte.

Il réussit quand même à piller et incendier jusqu'à la Tamise qu'il déclare même avoir franchi à gué ; il s'empare de la place forte de Cassivellaune, qui n'est d'ailleurs qu'une forêt avec un retranchement ; pendant ce temps, le généralissime breton revient attaquer le camp des vaisseaux.

Finalement, afin de pouvoir repartir, César traite avec Cassivellaune, et décide de rentrer en Gaule en deux voyages avec les bateaux réparés ou envoyés par Labienus. Mais après le premier voyage, la plupart des vaisseaux sont jetés à la côte. Le sort des légions restées sur l'autre rive est assez mystérieux, bien que César déclare qu'il rapatria tout le monde en se serrant un peu ! (L. V., ch. 23).

Les immenses richesses de la Bretagne insulaire convoitées par l'avid proconsul restèrent où elles étaient. Ce fut un échec particulièrement cuisant après six années d'efforts, où César n'épargna ni le sang des soldats romains, ni l'argent du contribuable. Ses projets pour s'emparer de la royauté à Rome furent

remis à plus tard. Peut-être dans son entêtement digne d'un meilleur objet, pensa-t-il faire une nouvelle tentative.

Nous allons voir rapidement que les habitants de la Gaule ne lui laisseront pas le loisir de préparer un troisième débarquement. Il avait pourtant laissé hiverner ses légions aux environs à peu de distance les unes des autres, sauf deux qu'il mit à surveiller les Armoricaains chez les Carnutes et chez les Esuviens ; on ne sait au juste où se trouvait ce peuple dont il ne sera plus jamais question par la suite. Est-ce une mauvaise lecture pour Lexoviens (Lisieux) ou un petit peuple placé entre ces derniers et les Aulerques d'Evreux sur les bords de la Risle ? En tout cas, ces deux légions n'exerçaient qu'une surveillance fort lointaine sur la Vénétia et ses peuples clients, encore plus lointaine que celles de Crassus chez les Andes en 57 et de Sabinus en 56 chez les Unelles.

4. FIN DE LA GUERRE DES GAULES

Quinze jours après l'entrée en quartiers d'hiver, une légion et demie, installée chez les Éburons (Liège) sous l'autorité de Sabinus et Cotta, est totalement exterminée. Les troubles sont tels que César ne peut partir en Italie et s'enferme dans Samarobriva (Amiens) avec trois légions ; cela ne l'empêche pas de raconter que les Armoricaains, ayant décidé d'attaquer la légion hivernant chez les Esuviens sous les ordres de Roscius, firent soudain demi-tour rien qu'au bruit de ses victoires ?

Cet entrefilet a au moins le mérite de nous apprendre que les forces armoricaines montèrent une expédition pendant l'automne de 54 et parvinrent avec succès à proximité de la Seine. Roscius alla-t-il se réfugier lui aussi à Amiens ? On se garde bien de nous le dire.

Quoiqu'il en soit, César pour réparer ses pertes, lève en Italie, trois nouvelles légions, ce qui porte à 10 le nombre des unités de son armée, compte tenu de ses pertes dépassant l'effectif de deux légions.

L'année 53 ne concerne ni la Bretagne armoricaine, ni la Bretagne insulaire ; les revers de César les ont mis à l'abri pour longtemps des incursions sanglantes de l'avidé gouverneur. Celui-ci va essayer tout le long de cette année peu glorieuse de pacifier l'arrière pays du Pas-de-Calais. Il passe encore le Rhin, puis, comme précédemment, fuit devant les Suèves. Il espère peut-

être encore pouvoir franchir le détroit, mais il doit faire face de tous côtés aux attaques des Nerviens, des Ménapes, des Trévires et même des Sénons et des Carnutes. Il a l'idée malencontreuse pour se venger des Éburons d'appeler les autres tribus gauloises au pillage de ce pays. Celles-ci font la sourde oreille comme il fallait s'y attendre, mais viennent de l'autre côté du Rhin les hordes Sicambres qui, parvenues sur les lieux, se rendent compte qu'il serait beaucoup plus profitable de piller le camp où les Romains ont accumulé le produit de tous leurs pillages antérieurs. Une seule légion garde ce pactole et est décimée. César venu à son secours avec trois légions arrive après la bataille et se venge des Sicambres en mettant à feu et à sang le pays des Éburons.

A ce moment, il n'y a plus aucune légion à proximité de l'Armorique ; elles sont toutes en Belgique (actuelle). Elles ne vont d'ailleurs pas pouvoir s'y maintenir, car elles risquent d'être coupées de la Province par le soulèvement gaulois qui commence à s'organiser. L'hiver arrivant, deux d'entre elles seulement restent quelque part sur la haute Meuse du côté de Verdun, les autres se replient, deux chez les Lingons (Langres), les six autres à Agedincum (Sens).

Les hostilités débutent très tôt en 52, pendant l'hiver, par la prise d'Orléans (Genabum) par les Carnutes, peuple voisin des Aulerques.

Genabum était le grand centre des trafiquants romains : c'est par là que transitait le produit de toutes les rapines et sans doute aussi les caravanes d'esclaves, pauvres paysans enlevés dans les campagnes par les légionnaires. Ces marchands opulents et sans entrailles, qui suivirent les armées comme des charognards au cours de toutes les conquêtes romaines sur le pourtour de la Méditerranée, constituaient ce qu'on appelait, d'un beau nom tout-à-fait injustifié, la classe équestre ou des chevaliers. C'étaient tout au plus des chevaliers d'industrie. Les Carnutes en font un grand massacre. C'est à ce moment qu'apparaît Vercingétorix qui va recevoir immédiatement l'appui de tous les peuples armoricains, lesquels vont constituer avec les Arvernes et les Senons la plus grande partie de ses forces (L. VII, ch. 4). Tel que le texte de César est rédigé, il semble que les Andes (Angers) et sans doute les Turons (Tours), les Aulerques (Le Mans, Alençon, Évreux) et les Lemovices (Limoges) appartiennent au groupe armoricain. On voit même les rejoindre les Pictons, jusque-là dirigés par des

traîtres, mais qui se souviennent que leur pays appartient, avant leur arrivée, à la Vénétie.

Les autres Armoricaux ne sont pas nommés, mais il est bien précisé qu'ils y sont tous et donc les Vénètes, les Osismes, les Riedones, les Coriosolites, les Namnètes, les Unelles et les Lexoviens. Peut-être aussi les Calètes (Caux), les Morins et les Ménapes.

Il est curieux que les historiens de la Bretagne aient négligé à peu près systématiquement cet apport décisif des Armoricaux à l'entreprise de Vercingétorix. C'est pourtant grâce à ce contingent majoritaire armoricain qu'il pourra neutraliser l'opposition de ses propres compatriotes, puis voler de succès en succès. Il va tout de suite se montrer un remarquable organisateur et un commandant en chef sévère et habile.

Il commence par faire attaquer la Narbonnaise romaine par les peuples de la rive droite de la Garonne et du Tarn. Les Romains, jusqu'ici arrogants envahisseurs, sont maintenant sur la défensive sur leur propre territoire.

César, venant d'Italie, coupé de ses dix légions, ne sait comment les rejoindre. Il en lève de nouvelles et par Vienne remonte jusqu'à Sens où il rassemble toute son armée. Il se dirige vers l'Auvergne ; sur son trajet il se livre au massacre dont nous avons déjà parlé de la population civile d'Avaricum (Bourges) qui avait refusé de pratiquer la politique de la terre brûlée prescrite par Vercingétorix, puis il coupe son armée en deux parties : l'une de 6 légions, sous son commandement, se dirigeant vers Gergovie, et l'autre de 4 légions, sous Labienus, remontant vers Lutèce (Paris) à la rencontre du chef des Armoricaux, l'aulerque Camulogène.

A Gergovie, César subit un très sanglant échec. Il avoue la perte de quarante-six centurions (capitaines) et de sept cents hommes, chiffres qu'il faut certainement multiplier par un gros coefficient. Il s'enfuit à marche forcée pour se réfugier près de Labienus à Agedincum (Sens).

Il aurait peut-être été plus à l'abri dans la Province, mais il craignait de ne pouvoir franchir les Cévennes (L. VII, ch. 56). Entre temps Labienus était arrivé près de Lutèce sur la rive droite de la Seine, où apprenant la défaite de César, il décide de ramener l'armée sans pertes à Agedincum, car il ne songeait plus à faire des conquêtes et à livrer bataille à l'ennemi.

Il franchit donc nuitamment la Seine à six kilomètres en aval de la Cité (quelque part du côté du Pont Mirabeau) afin de tour-

ner les forces de Camulogène postées en face de Lutèce sur la rive gauche et de s'enfuir ensuite vers le Sud. Cette manœuvre ne peut réussir sans un accrochage où le vieux chef armoricain est tué. Laissant le champ de bataille aux Armoricaux, Labienus rejoint César aux abois. Pendant ce temps, Vercingétorix ne reste pas inactif. Il envahit la Province romaine de tous les côtés, par la Savoie (Allobroges), l'Ardèche (les Helviens), et le Languedoc (les Volques Arécomiques).

Dans son affolement César va alors prendre une décision inconsidérée qui sera très lourde de conséquences, même si dans un premier temps, elle lui permet de se sauver. Lui, le neveu de Marius, le vainqueur des Teutons, lui qui a pris pour prétexte de son entrée en guerre la nécessité de défendre les Gaulois contre les Germains d'Arioviste, que va-t-il faire ? Toute honte bue, il appelle ces mêmes Germains à son secours.

Ceux-ci ne se le font pas dire deux fois. Leurs cavaliers déferlent vers le Sud en grand nombre et arrivés près de César, plein d'insolence, exigent de celui-ci d'échanger leurs médiocres chevaux contre les magnifiques montures des tribuns militaires, des chevaliers romains et des vétérans. (L. VII, ch. 65).

Les légions, bien protégées par cette inquiétante escorte qui ne pense qu'au butin, se dirigent vers Lyon par la vallée de la Saône.

Vercingétorix, ignorant de cette incroyable alliance, tente en vain de les intercepter. Submergé par la ruée des cavaliers germaniques, il doit battre en retraite et décide de s'enfermer dans la forteresse d'Alésia.

Après avoir longtemps hésité sur l'emplacement de ce site, on a pratiquement admis de nos jours qu'il s'agit du Mont-Auxois, près du village d'Alise-Sainte-Reine. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette petite colline ne correspond nullement à la description de César et qu'il a fallu beaucoup d'imagination pour y retrouver les traces de la forteresse gauloise et des circumnallations romaines. Plusieurs raisons évidentes s'opposent au choix de ce lieu qui a été imposé par Napoléon III, lequel se piquait d'archéologie et d'histoire :

1°) La simple lecture de César montre d'abord qu'Alésia devait se trouver beaucoup plus au Sud, quelque part sur la Saône qui servait de confins aux Lingons et aux Séquanes.

C'est par là que les forces de Vercingétorix et des Eduens concentrées à Bibracte attendaient les armées germano-romaine pour leur couper le passage.

2°) La place forte d'Alésia se trouve dans une position très élevée, ce qui n'est pas le cas du Mont Auxois, simple mouvement de terrain nettement en contre-bas par rapport aux collines environnantes ;

3°) Alésia était entre deux rivières (Flumina) vraisemblablement à leur confluent ; or, il ne passe à proximité du Mont Auxois que de petits ruisseaux sans importance.

4°) Les résultats des fouilles exécutées autour du mont Auxois ne correspondent pas à la description des travaux exécutés par César (cf. notamment Ferdinand Lot, *La Gaule*, p. 121).

A notre avis, Alésia devrait être recherchée à l'un des confluent de la Saône avec une rivière importante, peut-être le Doubs. Mais ce n'est pas notre propos, car nous ne nous intéressons à la guerre des Gaules que dans la mesure où les Armoricaux y participaient. Nous savons déjà qu'ils furent parmi les premiers à rejoindre Vercingétorix. Ils devaient donc être déjà fort nombreux dans l'armée de 80.000 hommes enfermée dans Alésia et assiégée par dix légions romaines, ce qui, avec les auxiliaires, devait représenter un effectif comparable, auquel venaient s'ajouter de considérables contingents germains surtout composés de cavaliers. Bien qu'ils aient déjà fourni un lourd tribut à la cause commune, les Armoricaux, parmi lesquels sont cités notamment les Osismes, les Redons et les Coriosolites, envoyèrent 20.000 hommes de plus à l'armée chargée d'attaquer les assiégeants. On ne nous dit pas si ces soldats étaient commandés par Viridorix. On ne nous parle pas non plus des Vénètes qui avaient peut-être déjà fourni le maximum d'aide à Vercingétorix. On sait ce qu'il advint. Vercingétorix et l'armée de secours se brisèrent contre les circumvallations de César et contre les innombrables cavaliers germains. La trahison joua aussi son rôle, car le beau tableau où l'on voit Vercingétorix jeter ses armes aux pieds de César est inexact. En réalité, le chef gaulois fut livré par certains assiégés, sans doute les Arvernes ou les Eduens dont les prisonniers seront libérés, alors que les autres sont donnés aux soldats romains à titre de butin.

Loin d'être soumise, comme on le dit habituellement, à la suite de cette défaite, la Gaule reste révoltée, au point que César doit hiverner sur place, à Bibracte. Ses faits et gestes seront désormais racontés par son continuateur Hirtius qui, lui non plus, n'ira pas jusqu'au bout.

L'hiver 52-51, loin d'être calme, oblige César à se mettre en

campagne dès le mois de janvier, pour faire front simultanément contre les États de l'ouest de la Gaule, c'est-à-dire du Nord au Sud, les Bellovaques, les Ambiens, les Calètes, les Véliocasses, les Aulerques, les Carnutes, les Bituriges. Pendant ce temps, Dumnaeus, chef des Andes, attaque le traitre Duratius, roi des Pictons. Celui-ci ayant reçu le secours de quatre légions et demi, Dumnaeus effectue une remarquable retraite, repasse la Loire et se réfugie chez les Armoricaux, bien qu'Hirtius déclare que ceux-ci avaient accepté toutes les conditions imposées par les Romains (L. VIII, ch. 31).

En fait, il semble que ces derniers n'étaient guère en état de poser des conditions, étant partout sur la défensive : la Province était en effet attaquée par le Senon Drappes et le Cadurque Luctérius qui s'étaient emparés des fameux « *impedimenta* » des légions, c'est-à-dire du riche produit des pillages des villes gauloises.

César, aux abois, devient de plus en plus sauvage. Il se venge en suppliciant Gutruatus, chef des Carnutes, qui venait de traiter avec Fabius, puis, s'emparant de la petite ville d'Uxellodunum (Issoudun ?) grâce aux cavaliers germains, fait couper les mains de tous les occupants.

Enfin, il prend ses quartiers d'hiver, laissant notamment deux légions chez les Turons à la frontière des Carnutes (du côté de Vendôme) pour maintenir « toute la région qui touche à l'Océan », c'est-à-dire les indomptables bretons armoricaux.

L'année suivante, 50 av. J.-C., fut la dixième et dernière du proconsulat de César en Gaule ; on ne sait ce qui s'y passa, les Commentaires d'Hirtius se terminent sur des considérations de politique intérieure romaine. Les légions prennent leurs quartiers d'hiver moitié chez les Trévires, moitié chez les Eduens.

A nous donc de faire le bilan en ce qui concerne la Bretagne armorique de cette décennie de lutte contre les bandes armées de Rome : notons d'abord que, contrairement à ce que laissent penser les classiques manuels d'histoire, les Armoricaux ne cessèrent pas la lutte après la « défaite » des Vénètes. Nous les voyons constamment et jusqu'à la fin, soit menaçants, et fixant de ce fait plusieurs légions à leurs frontières, soit même agissants comme en hiver 53 contre Roscius et fin 51 contre Fabius, et surtout en fournissant ses premières troupes à Vercingétorix au début 52, puis un second contingent à l'armée de secours. On peut penser que, par la suite, ils continuèrent le plus long-

temps possible à défendre leur indépendance. En effet, et toujours contrairement aux idées reçues, César n'a nullement conquis la Gaule. A la fin de son proconsulat, il se trouvait même plutôt sur la défensive, la Province, ayant été deux fois de suite menacée et même entamée en 52 et 51. Il n'a d'ailleurs jamais prétendu avoir conquis ce pays et les historiens latins ne le disent pas non plus. Suétone, par exemple, dit exactement ceci à son sujet :

« Pendant ses neuf ans de commandement voilà ce qu'il fit :
...Il réduisit en province toute la Gaule renfermée entre les défilés des Pyrénées, les Alpes, les monts des Cévennes et les cours du Rhin et du Rhône ».

C'est dire qu'il n'agrandit pas tellement ce que possédait déjà Rome. Il n'y ajouta guère que les Helvètes et peut-être les Séquanes. Quelques cités acceptèrent sans enthousiasme, la qualité d'alliés, qui leur donnait surtout le droit de payer des impôts.

Telles furent sans doute les Eduens et les Arvernes et quelques autres dont César acheta les notables. Mais pour le reste de la Gaule, elle resta aussi indépendante qu'avant. Vienne même, en pleine Province, se révoltait en -43 et chassait les légionnaires. Même Auguste ne paraît pas avoir pénétré dans la partie Ouest, ayant eu toute son activité employée à organiser la frontière du Rhin pour contenir les Germains auxquels César avait malencontreusement ouvert le chemin de l'invasion.

Ses généraux durent combattre encore les Morins et les Trévires en -29.

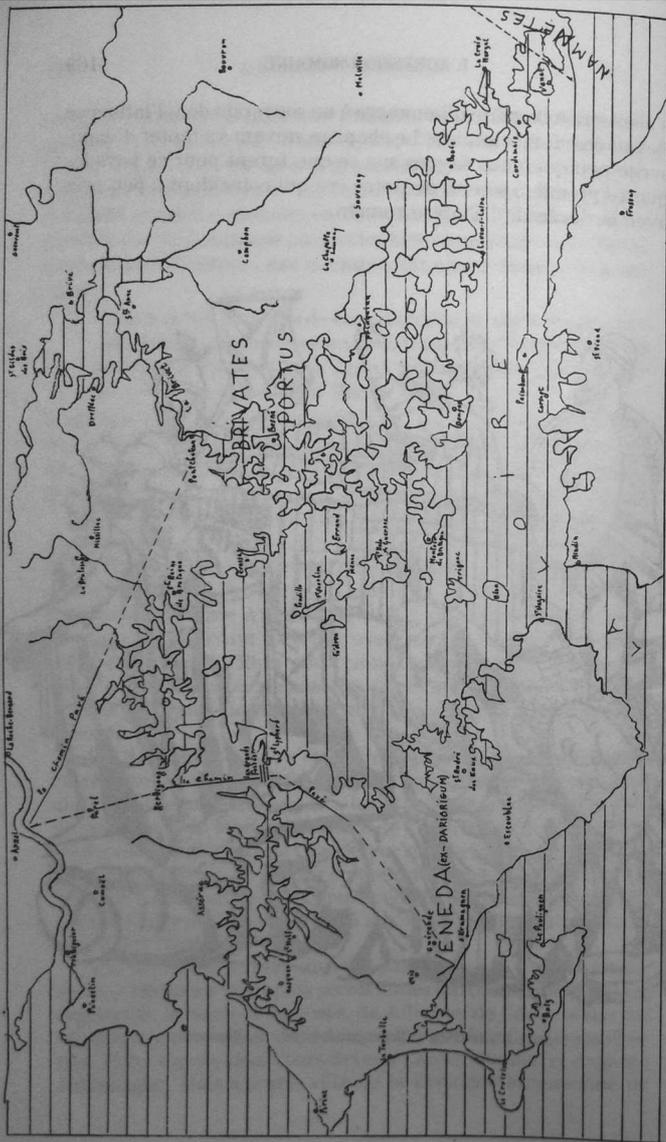
Les Aquitains, qui ne s'étaient non plus jamais soumis, furent en révolte ouverte de -39 à -27. La Gaule était si peu conquise qu'il fallut recommencer par... les Alpes ! Le trophée de la Turbie au-dessus de Monaco qui date de l'an 6 avant J.-C., célèbre les succès peu glorieux de l'Empereur sur quelques montagnards. On peut d'ailleurs se rendre compte du degré d'occupation de la Gaule sous Auguste par l'emplacement des colonies romaines qui ont souvent donné leur nom aux villes. Elles ne s'éloignent guère des frontières de l'Est.

Par la suite et le plus souvent par courtoisie — ou courtoisie — certaines villes plus occidentales introduisirent dans leur toponyme, le terme d'Auguste, de Julius ou de César, mais rien ne prouve qu'il s'agisse des premiers qui portèrent ces noms illustres. Nous voyons ainsi Tours devenir Caesarodunum, et Angers : Juliomagus. Mais aucune ville de la Bretagne armoricaine ne

s'abaissera à ce genre d'hommage à un souverain dont l'influence devait être fort lointaine. Le chapitre suivant va tenter d'exposer le peu que nous savons sur ce que furent pour ce pays les quatre premiers siècles de notre ère qui coïncident à peu près avec la durée de l'Empire romain.



Mise à sac d'un village gaulois par les Romains



CARTE 6. La métropole vénète

CHAPITRE III

LA BRETAGNE AU TEMPS DE L'EMPIRE ROMAIN

Les chapitres précédents nous ont permis d'avoir quelques notions sur la géographie de la Bretagne armoricaine ainsi que sur sa contribution à la lutte contre Rome pendant une dizaine d'années, ceci grâce aux fameux « Commentaires sur la guerre des Gaules ». Faute de textes semblables ou même plus modestes, nous allons retomber dans une obscurité presque totale en ce qui concerne les siècles suivants, et ceci jusque vers 550 après J.-C., où nous retrouverons pour éclairer notre route un phare bien différent du précédent, qui sera l'« Histoire des Francs » de Grégoire de Tours.

C'est donc un intervalle de 6 siècles que nous allons avoir à recréer, bien souvent en pointillé, à l'aide de quelques fragments d'écrivains latins ou grecs, de quelques documents administratifs mal datés, de très rares inscriptions lapidaires et enfin des résultats, souvent fort difficiles à interpréter, de fouilles archéologiques, heureusement de plus en plus nombreuses. Nous n'aurons pas seulement à rechercher de notre mieux dans ce matériel disparate la vérité toute simple, mais aussi à déblayer devant nous l'écran terriblement touffu des affabulations de toutes sortes émises depuis des siècles par les historiens de la Bretagne.

Certains, de bonne foi, furent la victime de leur manque

d'esprit critique dans le choix de leurs sources. Nous ne leur jetterons pas la pierre.

Grâce à eux, sont venus jusqu'à nous des informations brutes dont nous pouvons faire notre profit. Mais beaucoup d'autres déformèrent sciemment la vérité, nous l'avons déjà dit, et particulièrement en ce qui concerne la période que nous allons aborder ; ce sont les idolâtres de la culture dite « gréco-romaine », comme la lutte du même nom.

Formés par les Facultés des Lettres où la priorité est donnée au discours bien balancé et à la connaissance des langues mortes, sans aucune formation scientifique leur permettant d'analyser avec rigueur leurs propres sujets d'étude, d'interpréter des statistiques ou d'adapter à leurs recherches les progrès de la science dans tous ses domaines, ils sont obligés, pour ne pas se trouver en situation d'infériorité, de ramener toutes leurs recherches, archéologiques ou historiques, à une comparaison humiliante des civilisations dites barbares, quelles qu'elles soient, avec celle de leurs chers Romains sans lesquels personne n'a jamais pu rien faire d'utile ou de beau.

1. LES THÉORIES CLASSIQUES

Ce sont ces gens-là qui, au cours des siècles, ont décidé que, sitôt battu Vercingétorix, la Gaule toute entière, inculte et primitive, s'était jetée dans les bras de Rome, heureuse de pouvoir enfin bénéficier de sa civilisation. Jouissant de la Pax Romana et de toutes les félicités possibles, elle apprit immédiatement le latin jusqu'au bout de l'Armorique si bien qu'il fallut que les habitants de cette dernière fussent exterminés par on ne sait quels barbares, puis remplacés par les Bretons de Grande-Bretagne qui ramenèrent la langue celtique. Cette théorie étrange fut longtemps parole d'Évangile et quiconque osait émettre la moindre objection était affublé du qualificatif particulièrement infamant de « celtomane ». Ce sont eux aussi qui ont couvert la péninsule d'un réseau de voies romaines, nées dans leur imagination, et plus serrées quelles ne le furent jamais au centre de l'Empire.

On pouvait penser qu'ils s'en tiendraient là et qu'une saine réaction déjà perceptible chez beaucoup de chercheurs finirait même par rétablir peu à peu la vérité. Or, après quelques pas prometteurs en avant, voici que l'Université, comme le chien de l'Écriture, est retourné à ...ses hérésies.

Le processus de ce retournement est simple : au lieu de nommer en 1950 au poste crucial de Directeur des Antiquités historiques de Bretagne récemment créé, un spécialiste des langues et civilisations celtiques, si possible autochtone, on préféra aller chercher un spécialiste de l'épigraphie latine, Pierre Merlat, qui n'avait jusque-là — aux dires même de l'un de ses disciples — que « vu creuser des tranchées dans les fouilles de Syrie et du Liban, où l'on ignorait superbement la stratigraphie et les liens existant entre les couches de terre et les superstructures ».

Ainsi préparé, P. Merlat, s'attaquant aux érudits bretons, entreprenait de démontrer que l'Armorique « fut incontestablement plus romanisée qu'on a bien voulu parfois l'admettre » et de transformer l'archéologie bretonne en archéologie romaine. Pour ce faire, il s'entoura d'une équipe docile et partagea à ses membres les cités armoricaines avec la mission d'y trouver le maximum de latinité.

Il en résulta un pilonnage intensif, tant dans les revues spécialisées que par publication de thèses orientées, dont nous avons déjà cité l'ouvrage de L. Pape sur les Osismes, auquel nous pouvons ajouter comme particulièrement caractéristique le travail de P. André sur « la cité gallo-romaine des Vénètes ». Le prosélytisme aidant, on vit aussi paraître l'amusant roman d'imagination d'Y. Éveillard sur la Voie Romaine de Rennes à Carhaix. Nous serions incomplets si nous ne citions pas d'autres membres fort actifs de cette société d'admiration mutuelle, MM. R. Sanquer, P. Galliou et L. Langouet, qui n'ont même pas l'excuse d'être des parachutés ! Le plus « hénaurme » de leurs phantasmes fut l'invention de l'industrie romaine du « garum d'Armorique » dont nous avons déjà parlé.

M. Merlat, ayant disparu prématurément, fut remplacé par J. Bousquet, qui « ayant le cœur plus porté vers Delphes que vers Ploudalmézeau », eut « le grand mérite de faire confiance aux élèves de son prédécesseur », comme le dit avec un aplomb inconscient M. René Sanquer dans les Mémoires de 1981 de la S.H.A.B. (p. 305).

Heureusement, il reste quelques dissidents doués d'esprit critique, qui ont su échapper à la pression des « Romaniques ». Le plus remarquable, Léon Fleuriot s'est fait connaître récemment au grand public par un livre modestement intitulé « Les origines de la Bretagne » qui, tout en rajeunissant la question et en proposant des solutions nouvelles, ne sort pas de la tradition des

érudits bretons, tant décriés, mais au contraire en accentue l'exigence d'une rigoureuse analyse des sources écrites, qui, seules, peuvent permettre d'expliquer les objets muets trouvés au cours des fouilles.

Philologue avant tout, Léon Fleuriot montre magistralement que :

1°) la grande migration du VI^e siècle qui aurait amené les Bretons en Armorique n'est qu'une vue de l'esprit ;

2°) il en est de même de la disparition supposée du « gaulois » en Armorique dans les premiers siècles de notre ère et de son remplacement par le latin ;

3°) il n'y avait pratiquement pas de différence entre le « gaulois » parlé en Armorique du temps de César et le brittonique des insulaires ;

4°) les échanges de population entre les deux rives de la Manche ont été constants entre armoricains et insulaires qui n'étaient pas des étrangers les uns pour les autres.

Malheureusement M. Fleuriot, sans doute effrayé de sa propre audace, s'est arrêté en route et n'a pas tiré formellement de ses précieuses découvertes les conclusions qui s'imposent.

Nous le ferons donc pour lui :

Il faut mettre un terme à la légende du remplacement des peuples « gaulois » de la péninsule par un apport massif de Bretons venant de Grande-Bretagne. En dehors des vies des Saints, écrites cinq ou six siècles après cette prétendue mutation, il n'existe absolument aucune trace écrite ou autre d'un événement aussi considérable qui n'aurait pas du manquer de frapper les contemporains.

Cette théorie, qui n'a vu le jour qu'au début du IX^e siècle, a été inventée par les rois carolingiens pour justifier leurs tentatives d'empiètement sur la souveraineté des rois bretons armoricains, Morvan et Wihomar. Auparavant, aucun des ennemis des Bretons n'a jamais utilisé l'argument de leur arrivée récente en Armorique pour contester la légitimité de leur occupation. Et pourtant, Clovis et ses successeurs n'auraient pas manqué de le faire, si cela avait été possible.

Grégoire de Tours lui-même, qui vivait à la fin du VI^e siècle et ne cesse de vitupérer contre les Bretons dont il décrit longuement les incursions en pays franc, ne les a jamais traités d'envahisseurs illégitimes, ce dont il ne se serait pas privé, s'il en avait eu les moyens.

Mieux, Fortunat, son contemporain, admire dans l'une de ses épîtres louangeuses, l'habileté diplomatique de Saint Félix, évêque de Nantes, confronté *aux droits* des Bretons !

Ce qui a facilité la propagation de la fable de la migration est le changement apparent de nom des populations de la péninsule à partir du V^e siècle.

Notons d'abord qu'auparavant, nous ne connaissons pas leur nom particulier, puisqu'elles étaient englobées sous celui d'armoricaines, qui comprenait une zone beaucoup plus étendue allant de la Seine à la Loire. Nous ne connaissons que ce nom que leur donnaient indistinctement les Romains, ainsi que les noms des cités qui, eux aussi, ne nous sont connus que sous la forme employée par les fonctionnaires de l'Empire ; nous ne savons donc pas comment ils se désignaient eux-mêmes. Or l'expérience nous montre que les noms que se donnent les peuples sont souvent fort différents de ceux que leur donnent leurs voisins. Ceux que nous appelons Allemands, que les Anglais nomment Germains et les Italiens Tedesci se désignent eux-même d'une quatrième appellation : Deutsch. Une même discordance existe pour la plupart des nations conduisant à des doublets, voire des triplets bien connus : Hollandais — Néerlandais — Dutch. Grecs-Hellènes, Hongrois-Magyars, etc.

Il en fut sans doute de même pour notre Bretagne. Il n'est pas possible que cette péninsule que Pline lui-même qualifie de remarquable n'ait pas porté de nom. Les premières mentions du nom de Bretagne appliquées à ce pays apparaissent dans la deuxième moitié du VI^e siècle, au concile de Tours et chez Grégoire et Fortunat. L'anonyme de Ravenne, au VIII^e siècle, mais utilisant des documents plus anciens, parle de la Britannia in paludibus, la Bretagne dans les marais, pour la distinguer de l'île du même nom.

Cela ne veut pas dire grand chose et doit être le résultat d'une erreur de traduction ou de transcription. Il serait très intéressant de trouver la clef de cette énigme. Les Bretons armoricains portent aussi dès 451 (Jornandès relatant la bataille contre Attila) le nom de Létavii qui a disparu, mais a été conservé par les Gallois (qui, eux, ont perdu leur véritable nom de « bretons »). La Letavia (qui a laissé son nom au Léon), se trouve déformée dans la vie de Saint Briec en « Latium trans mare » qui peut, peut-être, nous éclairer sur le Britannia in paludibus de l'Anonyme.

La Bretagne ne se composait-elle pas de deux parties, la Grande, cismarine, et l'autre, transmarine ? Et cela, depuis des millénaires. Comment la mer (la Manche) s'est-elle transformée en marais chez le cosmographe de Ravenne ? Notons que les notions de ce dernier sont assez imprécises puisqu'il confond la Bretagne avec la Neustrie et y fait couler la Seine (Sigugna).

Quant au nom des Bretons lui-même, il apparaît beaucoup plus précocement sur le continent. Il figure dans l'énumération des peuples cités par Pline au milieu du I^{er} siècle de notre ère, mais curieusement placé entre les Morins (Calais, Boulogne) et les Ambiani (la Somme). On ne le retrouve pas dans Ptolémée, qui n'a sans doute pas non plus su où le situer. Il est certain que ces géographes, qui écrivaient sans se rendre sur place, devaient être déconcertés par ces Britanni, qui ne correspondaient à aucune civitas, puisque c'était le nom collectif des Vénètes, Osismes, Riedones et Namnètes.

Cette confusion s'est introduite dans la table de Peutinger, dont l'auteur inconnu a placé les Vénètes et les Osismes à l'endroit où Pline mettait les Britanni, c'est-à-dire du côté de Boulogne ; cela prouve au moins qu'il percevait cette identité qui échappa ensuite aux commentateurs et par conséquent que, dès le I^{er} siècle, les habitants de la Bretagne s'appelaient déjà les Bretons. Nous avons vu que l'emploi des anciens noms des cités et notamment celui de Cosedia pour la future Constantia permet de faire remonter la table de Peutinger à une date antérieure à 280. Cette date est, elle aussi, très antérieure à celle de la prétendue immigration qui aurait amené les Bretons de Grande-Bretagne sous la conduite des vieux Saints. Notons d'ailleurs que nulle part dans les Vies des Saints, on ne prétend qu'eux et leurs compagnons débarquaient chez des étrangers. On les y voit au contraire accueillis, bien ou mal, par des gens de la même race. Les autres textes faisant état de cette migration sont très tardifs ou de peu de valeur. Le « De excidio » de Saint Gildas, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ne parle que des événements insulaires et ne dit pratiquement rien sur un départ massif. On n'y trouve qu'une vague allusion à une « dispersion chez les Gentils ».

L'historicité du récit de Gildas est d'ailleurs fort contestable : il ignore complètement Arthur vivant à la même époque.

Ne valent pas mieux Geoffroy de Monmouth ou Nennius, abondamment et naïvement utilisés par les premiers historiens bretons.

Ils mêlent largement la fable à des événements et des personnages réels ce qui a apporté finalement plus de confusion que de vérité. Leur rejet brutal lorsqu'il s'agit de poser les bases de l'histoire est certainement la solution la plus prudente (il en est de même pour la quasi-totalité des vies des Saints). Mais on peut accessoirement en tirer quelques précisions de détail, lorsqu'elles ne sont pas contredites par les sources plus sérieuses ou lorsqu'elles viennent combler une lacune sans autre possibilité d'y parvenir.

Un bon exemple de la manière d'utiliser ces textes fantaisistes et d'en extraire la rare « substantifique moelle » est donnée par L. Fleuriot dans sa tentative fort convaincante d'identifier Ambrosius Aurelianus avec Riothime.

Mais revenons à la question de l'immigration supposée qui aurait introduit pour la première fois les Bretons en Bretagne. Il faut bien lui donner une date, fut-elle approximative. Jusqu'à ces derniers temps, il existait deux théories, aussi mal fondées l'une que l'autre. La première, reposant entièrement sur la légende de Conan Mériadec, se rattachait au débarquement en Gaule en 383 de Maxime, chef des légions de Grande-Bretagne, élu empereur par ses soldats. Ayant vaincu et tué l'empereur Gratien, il fut à son tour vaincu en 388 par Théodose. C'est ici que la légende intervient pour affirmer que les légions bretonnes s'installèrent en Armorique, puisqu'elles ne revinrent jamais en Grande-Bretagne, si l'on en croit Nennius et Gildas. On ne présente pas la moindre preuve à l'appui de cette hypothèse. De toutes façons, ce ne sont pas les quelques milliers d'hommes des légions bretonnes qui, après 5 ans de durs combats et une défaite totale en Illyrie, auraient pu peupler d'un seul coup la péninsule et faire disparaître toutes traces de la population antérieure. D'autant plus que ces légions de Grande-Bretagne étaient loin d'être composées uniquement de Bretons, puisqu'elles y résidaient justement pour empêcher les habitants de se révolter.

On ne voit d'ailleurs pas pourquoi ces légions, si elles avaient été en majorité bretonnes, se seraient lancées dans cette aventure qui ne profitait qu'à leur chef, un romain d'origine espagnole. Si Maxime a été suivi avec autant d'enthousiasme, c'est qu'il ramenait sur le continent des mercenaires de toute l'Europe, voire d'Afrique du Nord. On ne voit pas non plus très bien pourquoi Théodose, vainqueur de ces rebelles qui l'avaient défié pendant cinq ans, aurait récompensé les survivants en leur octroyant des terres dans une Armorique alors tranquille.

Faute d'arguments sérieux, on a été chercher des preuves archéologiques tout-à-fait spécieuses comme la présence à Alet de céramiques du IV^e siècle fabriquées en Grande-Bretagne. Ces vaisseaux transportés cinq ans dans le sac des légionnaires de Maxime ne devaient pas être fragiles !

Cette légende a dû principalement son succès aux prétentions de la famille de Rohan qui y puisait des preuves de l'antériorité de sa noblesse sur celle des rois de France. Plusieurs historiens et notamment dom Morice furent obligés, par des pressions diverses de ces puissants seigneurs, de faire semblant de croire à l'historicité de Conan Mériadec.

La deuxième théorie sur l'époque de l'invasion des Bretons dans la péninsule est puisée dans les Vies des Saints dont la rédaction s'échelonne entre les IX^e (rares) et XII^e siècles, lorsque ce n'est pas plus tard encore. On sait que la légende de l'usurpation par les Bretons du territoire qu'ils occupent actuellement est une création des rois carolingiens. Les premiers à en parler sont Éginhard et Ermold le Noir, qui écrivaient après 825. Les hagiographes, qui racontent l'évangélisation de la Bretagne par des saints venus d'outre-Manche, soit par simple prosélytisme, soit effectivement chassés par les troubles de l'île, n'ont pas en général précisé si ceux-ci venaient se réfugier chez leurs compatriotes continentaux ou s'ils venaient supplanter des populations étrangères. Mais les commentateurs ultérieurs n'ont pu s'empêcher de rapprocher ces missions pacifiques du débarquement armé inventé par Louis le Pieux et ses successeurs. C'est la raison pour laquelle ils datent du VI^e siècle la grande migration spoliatrice des Bretons, époque où les Saxons enregistrèrent de grands succès contre les Gallois et les autres peuples britanniques de Grande Bretagne.

Pour être complet, nous devons parler du seul texte d'époque qui a pu être utilisé, avec beaucoup d'imagination, pour apporter une pierre à l'édifice branlant des preuves de la migration. Il s'agit du passage bien connu de Procope de Césarée (+565), haut-fonctionnaire de l'Empire byzantin, qui rapporte complaisamment les propos tenus devant lui par les voyageurs venus de l'Occident dans son « Histoire des Guerres de Justinien ». Il y parle assez longuement des Arborykhes que l'on a voulu assimiler aux Armoricaains, bien qu'il précise qu'ils se trouvaient « vers le soleil levant » du côté des Suèves, des Thuringiens et d'autres peuples germaniques. Il n'y a rien à tirer de ce

passage, d'ailleurs fort confus, en ce qui concerne l'histoire de la Bretagne armoricaine.

Par contre, il raconte que la population de la Bretagne était trop forte, tous les ans « des Angles, des Frisons et des Bretons viennent sur les terres des Francs, qui leur permettent de s'établir dans les parties les plus désertes ». Rien là-dedans au sujet de l'Armorique dont la partie péninsulaire n'a d'ailleurs jamais été sous la domination des Francs.

Ce texte ne fait que confirmer les échanges constants que l'on a toujours constaté entre les deux rives de la Manche jusqu'à ce qu'ils soient interrompus par les guerres franco-anglaises. Ils ne concernaient pas spécialement l'Armorique, mais devaient être forcément plus intenses entre les Bretons des deux rives. Léon Fleuriot montre brillamment que ces apports en Gaule furent plus importants que ceux des peuples germaniques dont on parle tant : les Burgondes, les Goths, les Saxons.

Seul un changement nettement apparent du langage parlé en Bretagne aurait pu, en l'absence d'autres indices, prouver un changement de population.

Certains ont cru trouver ce changement dans les noms de villes, Dorigum devenu Venetis, Vorgium devenu Osismis, Condate Rennes, Condevicnum Nantes.

Il n'y a rien là que le remplacement général des noms de villes, par celui des peuples dont elles étaient les capitales. Il faut donc trouver autre chose. On a beaucoup épiloué sur les toponymes en Plou, Ker, Gui, Lan, Tré, Loc, etc. et sur leurs variations de densité dans les diverses régions de la Bretagne. Les terminaisons en ec, en ac, en é, ont aussi permis d'échafauder toutes sortes de théories séduisantes, mais plus utiles pour justifier un passage du gaulois au breton de plus en plus hypothétique. Il en est de même des études portant sur l'accentuation sur la pénultième ou anté-pénultième syllabe. Par exemple, les Romains ou les Francs romanisés ont donné aux capitales des cités des noms marqués par l'accent sur l'anté-pénultième syllabe : Rennes, Nantes, Vannes, alors que les Bretons qui appuyaient sur la pénultième appelaient ces mêmes villes : Roazhon, Naoned, et Gwened. Mais tout cela ne conduit pas très loin, car même en Gaule on trouve les deux modes d'accentuation selon une répartition bien mystérieuse.

Pour F. Falc'hun, le grand spécialiste de ce genre de recherche, ceci serait dû au maintien plus prolongé du gaulois dans

les campagnes qui aurait produit les toponymes marqués par l'avant-dernière syllabe comme Nemours, Loudun, Berry, Isère, Genève, alors que l'influence des Romains autour des grandes villes aurait donné, à partir des mêmes noms d'origine, les toponymes accentués une syllabe plus haut : Nîmes, Lyon, Bourges, Oise, Gênes. Là aussi, nous ne trouvons que confirmation de l'identité de réaction du gaulois et du breton.

Léon Fleuriot a essayé de faire progresser la question en dressant une liste exhaustive des toponymes attestés en Bretagne avant l'arrivée des Romains et donc jusqu'ici présumés gaulois (les Origines de la Bretagne, page 59). Il arrive à la conclusion, qui ne nous étonne pas, que les deux-tiers de ces termes se retrouvent en vieux-breton. Le dernier tiers se compose d'éléments douteux ou totalement obscurs. L'identité est encore plus frappante lorsqu'on compare l'onomastique. Il semble d'ailleurs que le principal obstacle à des découvertes en ce domaine soit la ressemblance très proche du breton et du gaulois, déjà attestée par Tacite.

S'ils étaient presque identiques au premier siècle, ce n'est pas dans ces directions que l'on trouvera la preuve du remplacement des seconds par les premiers dans la péninsule armoricaine. On a crû trouver pourtant une solution dans la différence très nette existant entre le breton du Vannetais et celui du reste de la Bretagne, appelé K L T (Cornouaille — Léon — Trégor). Après avoir attribué ce particularisme vannetais à une plus forte latinisation sous l'empire romain, théorie maintenant abandonnée à juste titre, on s'est demandé si l'immigration en provenance de Grande-Bretagne, n'aurait pas été plus forte sur les côtes nord et ouest que sur la côte sud qui aurait conservé son parler « gaulois ».

Malheureusement, ceci n'est pas conforme à la tradition hagiographique qui signale les débarquements de communautés religieuses d'Outre-Manche, aussi nombreuses, sinon plus, sur le rivage morbihannais que dans le Finistère et les Côtes-du-Nord. Qui plus est, des études plus poussées de la question ont montré une parenté plus proche entre le Gallois et le Vannetais qu'entre le Gallois et le K L T. On n'en est cependant pas encore venu à soutenir la théorie opposée à la précédente et à supposer que ce serait plutôt le K L T qui aurait conservé le plus de gaulois. Mais cela viendra peut-être ! Tout ceci n'est pas très sérieux, et il faut bien convenir qu'il n'existe absolument aucun

vestige, aucune preuve à l'appui de la légende de l'apparition tardive des Bretons en Armorique.

Le silence absolu sur un événement aussi considérable, observé par la totalité des auteurs ou des documents antérieurs au IX^e siècle montre bien l'inanité de cette tenace légende qui devrait disparaître une bonne fois des ouvrages modernes sur la Bretagne.

En ce qui nous concerne, nous n'en reparlerons plus. Nous allons maintenant conter le peu que nous savons sur l'histoire de la péninsule après les proconsulats de César, c'est-à-dire après 50 av. J.-C. Nous avons déjà cité un certain nombre de sources utilisables, mais il nous faut maintenant les compléter en étudiant deux faits de société importants qui vont éclairer les siècles suivants. Nous voulons parler des monnaies et des routes. Il était difficile de parler des monnaies avant d'avoir défini les limites des Cités. Quant aux voies de communications dans la construction desquelles on a donné aux Romains un rôle excessif, nous avons préféré atteindre pour en parler, d'avoir exposé les premières incursions de ceux-ci aux lisières de la Bretagne Armorique.

2. LES MONNAIES

Les monnaies, parmi les vestiges archéologiques, sont d'une nature très particulière. A la différence des objets courants que l'on utilise et que l'on jette, elles font l'objet d'une surveillance constante de la part de leurs possesseurs, qui ne les égarent que très exceptionnellement, mais qui, parfois, les dissimulent tellement bien que, lorsqu'ils disparaissent sans avoir pu prendre de dispositions, elles sont perdues pour leurs successeurs. A une époque où sévissaient les épidémies, les incendies, le brigandage, il n'existait d'autre moyen de cacher ses économies que de les enterrer à proximité de chez soi ou de creuser dans un mur une anfractuosité que l'on remaçonait après y avoir placé son trésor. Si ces pratiques avaient parfois des résultats déplorables pour les héritiers, elles ont, par contre, été la providence des archéologues.

L'intérêt des pièces isolées que l'on peut estimer avoir été perdues à la surface du sol et donc se trouver dans une couche de terrain correspondant à l'époque de la perte n'est pas le même que celui des « trésors » qui peuvent avoir été soit enfouis pro-

fondément, soit au contraire se trouver éparpillés dans des ruines sur plusieurs niveaux.

De toutes façons, les pièces datables peuvent fort bien avoir été perdues ou enfouies fort longtemps après leur émission, et ne donnent qu'une indication « a quo » c'est-à-dire une datation à partir de laquelle toutes les suppositions sont possibles. La seule certitude qu'elles donnent concerne la période antérieure, encore que l'on puisse très bien trouver des monnaies dans des sites d'une plus grande ancienneté.

En dehors de ces caractéristiques communes à toutes les pièces, il nous faut faire une distinction entre plusieurs catégories.

On a trouvé en effet, en Bretagne, non seulement des monnaies émises par les cités armoricaines ou par les empereurs romains, mais aussi des monnaies de la Rome républicaine remontant fort loin dans le temps, et même des monnaies grecques.

Ceci ne prouve qu'une chose, c'est que ces peuples maritimes et commerçants ne cessèrent au cours de leur histoire d'utiliser les pièces de tous les pays pour leur valeur au poids du métal, comme on le verra encore jusqu'à la fin de l'Ancien Régime où l'on relève en Bretagne de nombreux contrats rédigés en pistoles espagnoles, par exemple. La seule présence de monnaies étrangères en un point déterminé ne saurait donner lieu automatiquement à des conclusions concernant l'hégémonie de l'État émetteur.

a) Les monnaies armoricaines

Les monnaies armoricaines, qui ne portent aucune inscription, sont à priori moins instructives que les monnaies romaines que l'on peut en général dater avec une grande précision, ceci en raison de la brièveté des règnes impériaux. Elles ont cependant un avantage certain qui est la grande variété de leur dessin, alors que les monnaies romaines sont d'une banalité désolante. Les monnaies armoricaines qui étaient émises par chaque cité, (et peut-être même par chaque pagus) apportent une indication très précise sur le lieu de leur émission, ou tout au moins elles apporteraient ces renseignements précieux si l'on avait réussi à affecter sans erreur chaque type à sa cité émettrice.

Nous allons commencer par parler d'elles, qui virent leur apogée au temps de l'indépendance : Nous avons vu précédemment que les habitants de la péninsule du premier millénaire avant notre ère avaient créé un moyen d'échange entièrement nou-

veau sous la forme de haches métalliques que leur composition rendait inapte à tout autre usage. Il existait même des haches plus petites dans un rapport de poids simple avec les plus grandes, qui correspondaient à des subdivisions monétaires.

Ce système, qui marquait un progrès considérable, fut certainement abandonné très tôt par les Vénètes qui n'auraient pu sans cela commercer facilement avec leurs correspondants Phéniciens ou Grecs, à Tartesse, dans les Cassitérides ou ailleurs. Par la suite, les autres cités ne manquèrent pas de les imiter.

On estime que le modèle grec utilisé par l'ensemble de la Gaule fut le statère d'or de Philippe II, père d'Alexandre le Grand, qui commença à être frappé vers 350 avant notre ère. Il fut à l'époque une monnaie internationale. Ce n'est pas fortuitement qu'il fut choisi par les grandes cités celtes, mais parce qu'il portait d'un côté l'effigie d'Apollon et de l'autre le quadrigé du dieu. Nous avons vu, en effet, dans Hérodote, les rapports étroits des Hyperboréens avec la Grèce dans le culte d'Apollon, qu'ils lui avaient sans doute apporté (IV, 32 à 36);

L'influence du fameux statère sur la Gaule dut se faire par deux côtés, d'abord par Marseille, colonie grecque depuis 600 avant J.-C., d'où elle atteignit la puissante cité des Arvernes qui, d'après les spécialistes, auraient, pendant un certain temps, été les seuls à frapper monnaie pour l'ensemble de la Gaule. Mais cette affirmation n'est nullement prouvée et rien ne permet de supposer que la confédération armoricaine sous la conduite de la thalassocratie vénète ait jamais été soumise à l'hégémonie arverne. C'est pourquoi il est plus raisonnable d'admettre que c'est indépendamment par Tartesse et l'Atlantique que les cités de l'Ouest s'initièrent au monnayage.

Il n'est même pas certain que le statère de Philippe II fut le modèle d'où procédaient les monnaies armoricaines. Nombre de cités méditerranéennes frappaient, elles aussi, des pièces ayant une effigie à l'avers et un ou plusieurs chevaux attelés ou non au revers. C'est ainsi, par exemple, que certaines pièces d'argent de 16 litrae émises par Hiéron II de Syracuse (274-216), qui portent à l'avers l'effigie de la reine sous les traits de Déméter et au revers un quadrigé conduit par un génie ailé, sont beaucoup plus conformes aux monnaies armoricaines, dont l'effigie est féminine et dont l'aurige n'a ni jambes ni char.

Nous ne savons pas dans quel sens a agi l'influence, mais Déméter nous ramène à la déesse-mère et nous rappelle aussi

Britomartis, la déesse de la navigation et de la pêche, activités brittoniques, s'il en fut !

Nous ne voyons donc pas la nécessité de fixer le début de ces émissions armoricaines à l'époque des défaites arvernes de la fin du II^e siècle, comme on le fait, fort arbitrairement d'ailleurs, pour les autres cités de la Gaule.

Remarquons à ce sujet que les pièces armoricaines furent, dès le début du monnayage, fort différentes des autres ; elles se distinguent par les transformations délibérées du quadrigé de Phébus en un cheval unique à tête humaine. Nous ne prendrons pas parti quant à la signification de cet étonnant symbole. Nous préférons renvoyer le lecteur au très bel ouvrage de Lancelot Lengyel « le secret des Celtes » (1969, Forcalquier). Peut-être s'agit-il d'une représentation de Neptune Hesperius ? Ou bien, ne serait-ce pas plutôt le fameux « Cheval d'Orgueil » ?

L'affectation à chacune des cités armoricaines des différents types de pièces trouvées ici ou là s'est faite pendant longtemps dans une totale anarchie, le critère le plus souvent suivi étant le chauvinisme de clocher, tendant à attribuer les plus belles monnaies au pays d'origine de « l'expert » numismate. C'est ainsi que, grâce à Eugène Hucher, les Cénomans sont gratifiés à la Bibliothèque Nationale des plus magnifiques exemplaires connus de statères en or.

On a essayé depuis d'y mettre de l'ordre. J.B. Colbert de Beaulieu a notamment consacré ses efforts à redresser une anomalie choquante : aucune monnaie armoricaine n'avait jamais été attribuée aux Vénètes.

Ceci était dû, bien sûr, pour une part au désordre intéressé que nous venons de signaler, mais aussi et surtout au fait que l'on n'avait trouvé que fort peu de pièces sur le territoire exigu reconnu aux Vénètes par les historiens classiques. Il n'y a là rien d'étonnant, puisque la Vénétie s'étendait de l'embouchure de la Loire jusqu'à la Pointe du Raz et que sa capitale ne se trouvait pas dans le Vannes actuel, mais du côté de Guérande. Malheureusement, M. de Beaulieu n'a pas vu cela et a adopté naïvement, sans faire jouer son esprit critique habituel, les limites définies par MM. Merlet et Merlat (S H A B. 1953, p. 10).

Il s'est donc trouvé dans l'obligation de bâtir une extraordinaire théorie pour expliquer pourquoi il fallait sortir de la Vénétie pour trouver des monnaies vénètes !

Après s'être demandé, dans un préambule assez odieux, si

la rareté des espèces antiques dans le Morbihan, ne serait pas due au caractère spécialement vicieux et dissimulé du paysan vannetais, il écarte cette supposition grotesque et raciste (dont il aurait donc pu faire l'économie !) puis se lance dans une explication très curieuse de la présence de trésors attribuables aux Vénètes dans le sud et l'est de l'Ille-et-Vilaine.

Pour lui, tous les enfouissements de pièces en bas alliage, donc tardives, ont été effectués par les armées vénètes en fuite devant Jules César.

Outre que César n'a jamais parlé dans ses Commentaires que d'opérations le long de la côte, on peut remarquer que la direction de fuite des Vénètes vers l'Est est plutôt inattendue. Au lieu de se retirer vers l'Ouest où ils auraient rapidement été à l'abri des incursions des légionnaires, comme le fera plus tard Dumnacos, roi des Andes, M. de Beaulieu nous les montre se jetant dans la gueule du loup en risquant d'être pris entre César et Sabinus. C'était la seule voie libre, nous dit-il, sans d'ailleurs expliquer pourquoi.

En fait, les enfouissements ont eu lieu en territoire vénète ou à proximité et n'ont certainement rien à voir avec la guerre des Gaules. Les monnaies trouvées dans la partie méridionale de l'Ille-et-Vilaine et non attribuables aux Riedones sont donc tout-à-fait normalement celles des Vénètes. Il en est de même de celles trouvées dans le Sud du Finistère, voire à Carhaix.

La mauvaise délimitation des cités des Osismes et des Coriosolites a, elle aussi, amené une grande perturbation dans l'identification de leurs monnayages.

Nous avons montré que les Coriosolites résidaient dans le Cotentin. Il est donc tout-à-fait normal d'y trouver un type particulier bien groupé et bien homogène. Par contre, on leur a attribué certaines pièces manifestement osismes ou mêmes riedones sous prétexte qu'on les avait découvertes du côté de Corseul et on leur en a retiré d'autres pour les baptiser du nom des Unelles ou des Abrincatui. De nombreuses pièces ont été aussi considérées comme Baiocasses, du nom d'un peuple inconnu de César qui, comme les Abrincatui n'apparaît dans l'Histoire qu'au moment où disparaissaient les monnaies armoricaines. En réalité, ce sont celles-là qu'il faut attribuer aux Unelles.

Quant aux pièces d'or, les plus anciennes et donc les plus lourdes (plus de 8 gr.), et dont le dessin est resté assez proche du modèle grec, elles sont considérées comme n'étant pas émi-

ses par chaque cité, mais par l'hypothétique empire gaulois antérieur à 121 avant J.-C., ceci malgré la diversité déjà appréciable des motifs du revers.

Cette distinction paraît bien artificielle et nullement motivée. Elle est la conséquence du parti pris de limiter la période d'émission des Cités à la très brève période d'une soixantaine d'années allant de 121 à 56 avant notre ère. Le grand développement des émissions, leur variété foisonnante, leur lente évolution dans les formes et les alliages ne peuvent être enfermés dans un temps aussi ridiculement restreint.

Pour notre part, nous estimons que cette activité monétaire armoricaine s'est déroulée sur au moins quatre siècles, les trois premiers avant et le premier après J.-C. Nous ne pouvons, bien sûr, le prouver par des textes ou autrement.

Mais la solution actuelle qui ne repose non plus sur aucune démonstration formelle est tout simplement invraisemblable, ce qui suffit à la condamner.

Nous avons cependant quelques indications, comme la ressemblance signalée plus haut avec les pièces syracusaines du III^e siècle. Il est connu, par ailleurs, que l'émission se poursuivit sous Auguste, même dans la Province. Les ateliers monétaires armoricains continuèrent certainement à fonctionner plus longtemps et sans doute au moins jusqu'à la soumission de la Grande-Bretagne. S'arrêtèrent-ils à ce moment ou ne se mirent-ils pas plutôt à frapper de ces imitations des monnaies impériales que l'on trouve en grande quantité à côté des vraies ? Cette période de quatre siècles est admise par l'éminent historien Paul-Marie Duval (les Celtes, Gallimard, 1977, p. 31).

Quoiqu'il en soit, « la numismatique traditionnelle de l'Armorique est un tissu d'inconséquences » pour reprendre l'expression de J.B. Colbert de Beaulieu qui, finalement, n'y a substitué qu'une collection d'erreurs nouvelles, plus spéciales parce que revêtues de tout un appareil faussement scientifique pour faire illusion.

Tout est à reprendre à zéro, après avoir, non seulement rendu aux vieilles cités leurs frontières réelles, et resitué leurs capitales respectives, mais aussi s'être débarrassé d'un certain nombre de postulats non démontrés comme par exemple :

— les pièces pesant plus de 8 grammes dites « lourdes » ne peuvent avoir été émises que par les Arvernes, et ne sont donc en aucun cas armoricaines ;

— la chronologie des émissions suit strictement l'ordre décroissant d'une part du poids des pièces, d'autre part de la qualité de leur alliage ; comme le dit fort bien Lengyel, « il n'y a pas la moindre raison... de tenir pour dévaluation l'apparition de petites coupures d'argent ».

Rien ne nous permet de penser non plus qu'il n'y eut pas, sur plusieurs siècles, des périodes d'avilissement de la monnaie, suivies de rétablissements.

Il ne nous reste qu'à souhaiter qu'un chercheur indépendant s'attaque au travail considérable, mais absolument nécessaire, de l'établissement d'un catalogue des monnaies armoricaines classées logiquement et honnêtement par cité. Il lui faudra en premier lieu déterminer le symbole propre à chacune d'elle, ce que les grecs appelaient le « parasemon », et qui n'est rien d'autre que l'ancêtre des blasons. Ce ne sera pas toujours facile, d'abord et surtout parce que les pièces dont on connaît la provenance exacte sont rares, mais aussi parce qu'il devait exister un système complexe et hiérarchisé de symboles permettant de connaître non seulement la cité, mais aussi le « pagus ». Nous savons déjà que le cheval androcéphale indiquait l'appartenance de la cité à la confédération armoricaine, ce qui devrait permettre d'en délimiter les contours : Portent cette enseigne prestigieuse des marins de l'Océan, les Vénètes, les Osismes, les Namnètes, et les Riedones bien sûr, mais aussi les Cénomans et peut-être les autres Aulerques (Diablintes et Eburovices). On y trouve aussi, ce qui est plus inattendu, les Santons (Saintes), et les Lemovices (Limoges). Mais, pour nous qui estimons que les Vénètes s'étendaient autrefois sur les deux rives de la Loire jusqu'à l'Aquitaine, c'est une bonne confirmation. Ces deux peuples portent d'ailleurs l'androcéphale casqué, ce qui symboliserait leur position de marches directement concernées par la défense de l'Armorique contre l'envahisseur venant du sud-est. Les Pictons venus s'insérer en coin entre Namnètes et Santons s'étaient-ils intégrés à l'Armorique, ou faisaient-ils bande à part comme semble suggérer leur attitude versatile pendant la guerre des Gaulles ? Seul l'examen de leur monnaie peut répondre à cette question. Il en est de même des Andes.

Au Nord de l'Armorique, la situation a été passablement embrouillée par les erreurs d'implantation des cités ; c'est ainsi que l'on trouve chez les Coriosolites des pièces au cheval androcéphale et d'autres qui ne le portent pas. Comme elles ont été

attribuées à ce peuple en raison de leur découverte aux environs de la Rance en plein pays Osisme, on voit qu'il y a lieu de faire un tri sérieux entre monnaies autochtones et importées.

Les pièces dites Unelles, qui ne portent pas l'androcéphale et ont en général été trouvées dans le Cotentin, seraient, elles, à attribuer aux Coriosolites qui ne seraient donc pas, de même que les Pictons, des Armoricaïns d'origine. Par contre, les véritables Unelles dont les monnaies sont présentées comme Baïocasses ou Viducasses, portaient l'androcéphale, parfois casqué lui aussi sans doute en raison de leur situation exposée sur ce qui sera appelé plus tard le « litus saxonicus ».

Reste le cas des monnaies imputées aux Diablintes, parce que trouvées aux environs de Jublains, près de Mayenne. Elles ont, elle aussi, leur revers orné du coursier à visage humain. Nous avons vu que le rapprochement de Ptolémée et de l'itinéraire de Peutinger conduit à considérer Alençon comme étant Noviodunum, capitale des Diablintes. Mais cela ne repose, en définitive que sur le texte de Ptolémée, fort confus dans cette partie de la Gaule.

De plus, l'on sait que les « Noviodunum » étaient aussi nombreux que nos « Chateaufort ». Jublains n'est pas si éloigné d'Alençon qu'on ne puisse y voir une de ces villes — doublets comme nous en avons déjà rencontré plusieurs. Mais si nous y admettons les Diablintes, comment pourrions-nous comprendre le texte de César qui nous montre les Andes limitrophes des Unelles ? Les monnaies dites Diablintes ne seraient-elles pas celles des Andes dont il serait bien étonnant qu'ils n'aient pas appartenues à la fédération armoricaine, placés comme ils l'étaient entre Vénètes et Namnètes d'un côté et Aulerques de l'autre ?

Voici quelques-uns des problèmes auxquels une étude drastique du monnayage de l'Ouest de la Gaule devrait apporter des commencements de solution.

Cette étude pourra peut-être aussi, sans nous donner leurs noms, retrouver la trace des pagi, principalement en ce qui concerne Osismes et Vénètes.

Elle nous dira si la marque de la cité doit être recherchée sur l'avvers ou le revers des pièces ; il semblerait, si l'on en croit les auteurs actuels, que les Vénètes se différencient principalement par l'avvers de leurs monnaies dont l'effigie (peut-être celle de leur reine) était ornée de quatre courbes perlées terminées par un motif curieux où l'on a voulu voir de petites têtes.

(On retrouve ce motif dans les monnaies de Ptolémée, fondateur du royaume grec d'Égypte.) Mais c'est au revers que l'on va chercher le sanglier qui serait l'insigne des Osismes ou le génie debout sous le cheval qui désignerait les Namnètes. Les Osismes ne seraient-ils pas plutôt caractérisés par ces rinceaux en forme de lyre contenant eux aussi des sortes de petites têtes ? Le travail à faire est immense et celui qui l'entreprendra et le mènera à bonne fin aura bien mérité de tous les curieux de l'histoire armoricaine, alors mieux éclairée.

En attendant, contentons-nous d'admirer ces remarquables œuvres d'art moderne, en avance de deux millénaires sur leur temps, qui prouvent qu'avant l'arrivée des Romains « il y avait dans cette partie de la Celtique une civilisation avancée » (A. de Barthélémy, 1891).

b) Les monnaies romaines

Les monnaies romaines que l'on découvre, soit par hasard, soit au cours de fouilles méthodiques, présentent un grand intérêt du fait que l'on peut les dater à quelques années près. Elles portent toutes l'effigie soit d'un empereur, soit d'une impératrice. Le nombre de ces personnages est considérable en raison de l'anarchie chronique sévissant dans l'Empire, où chaque légion veut avoir son empereur. Les pronunciamientos se succéderont pendant cinq siècles, à peine interrompus par de rares périodes d'accalmie. Tout empereur élu par les soldats ou plutôt par l'état-major des légions se trouve en face d'un choix impossible : ou bien rétablir la discipline oubliée pendant l'inter-règne, et se faire tuer par ses électeurs déçus, ou bien leur accorder tout ce qu'ils demandent et leur donner de l'or à profusion ou des villes à piller, et se faire battre par les barbares à l'affut ou par d'autres légions moins dissolues.

Dans ce climat de guerre civile permanente qui n'a fait que perpétuer, sur une grande échelle, les luttes acharnées de la fin de la République, les empereurs se suivent à une cadence accélérée. Certains durent deux ou trois ans, mais la plupart ne règnent que quelques mois, quand ce n'est pas quelques jours. Leur nombre est encore augmenté par l'habitude prise par la plupart d'entre eux d'associer leur(s) fils à l'Empire, précaution illusoire qui condamne ceux-ci à mourir en même temps qu'eux.

De ce fait, les monnaies de la seule période impériale depuis Auguste jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident se répartissent entre près de deux cents titulaires.

L'étude des trouvailles effectuées en Bretagne Armoricaïne devrait permettre de dater approximativement le début de la main-mise de l'administration romaine sur cette région excentrique de la Gaule. Cette colonisation effective doit être marquée par l'apparition de monnaies nombreuses et non pas simplement par l'apparition de quelques exemplaires isolés, provenant du commerce normal des marins Osismes et Vénètes. On a trouvé en effet, dans la péninsule, outre quelques monnaies grecques, un certain nombre de pièces datant de la république romaine.

Les monnaies émises par les empereurs des trois premiers siècles (de -50 à +250) ne sont guère plus fréquentes, compte tenu de l'occupation certaine par les Romains de tout l'Est de la Gaule. Nous avons dressé l'inventaire par empereur des monnaies découvertes sur le territoire des Osismes tel qu'il est délimité par Louis Pape dans sa thèse de 1978, c'est-à-dire comprenant le Finistère et la partie occidentale des Côtes-du-Nord jusqu'à Saint-Brieuc. Nous obtenons le tableau ci-contre :

Après une période de circulation des monnaies romaines pratiquement nulle, pendant le premier siècle d'occupation de la Gaule, nous n'observons pendant les deux siècles suivants qu'une circulation extrêmement faible, correspondant tout au plus aux apports exceptionnels de quelques voyageurs, mais certainement pas aux échanges courants d'une monnaie ayant cours légal. Ces pièces romaines sont d'ailleurs trouvées isolément et non sous forme de trésors cachés par des thésauriseurs. Puis, soudain, tout change au début de la seconde moitié du 3^e siècle : un très abondant numéraire apparaît sur toute la superficie de la péninsule bretonne. Des empereurs au règne fort court comme Gordien III (238-244), Philippe (244-249), Trébonien Galle (251-253) commencent à se trouver représentés par des exemplaires plus nombreux que leurs prédécesseurs. Mais c'est surtout à partir de Valérien (253-268), Salonine, Claude II (269-270) que les monnaies impériales affluent sur les territoires osismes et vénètes. C'est qu'à cette époque est apparu un fait entièrement nouveau, la création de l'Empire Gaulois fondé par Postumus (257-267). L'introduction subite des pièces romaines en Bretagne à ce moment, concurremment avec celles émises en très grande quantité par l'Empire Gaulois, montre que la Bretagne armorique, qui s'était tenue jusque-là à l'écart, a rejoint le nouvel empire, exclu-

Dates	Empereurs	Nombre de trouvailles	Nombre connu de pièces	Durée des règnes	Nombre moyen décennal	
					des trouvailles	des pièces
-27 + 14	Auguste	5	30	41	1	7
14 à 37	Tibère	2	3	23	1	1
37 à 68	Caligula, Claude, Néron, etc.	7	54	31	2	17
68 à 98	Vespasien, Titus, Domitien, Nerva.	16	83	30	5	28
98 à 161	Trajan, Hadrien, Antonin, etc.	22	222	63	4	35
161 à 198	Marc-Aurèle, Commode, etc.	17	107	37	4	29
198 à 244	Septime Sévère, Caracalla, Gordien, etc.	15	143	46	3	31
244 à 253	Philippe, Trébonien, Otacilia, Volusien, etc.	31	260	9	34	300
253 à 275	Valérien à Aurélien, et Postumus à Tétricus	172	14.500	22	78	6.600
275 à 305	Tacite, Probus, Dioclétien, Constance, etc.	19	507	30	6	170
305 à 363	Constantin, Licinius, Constantin II, etc.	22	857	58	4	150
363 à 475	de Valentinien à Romulus Augustule	1	1	112	# 0	# 0

sivement composé de territoires celtiques. Cette abondance de numéraire s'arrêtera instantanément lorsque le dernier empereur gaulois, Tétricus, abdiquera pacifiquement en 274, laissant Aurélien rétablir l'unité de l'Empire.

On ne fait plus, par la suite, que de très maigres trouvailles du temps de la tétrarchie et de Constantin et ses successeurs. Puis à partir de 350, plus rien. La péninsule paraît à nouveau complètement coupée de l'Empire et ce, définitivement. Il semble que, déçue par l'échec de l'empire celtique, l'Armorique ait, dès cette époque, fait sécession et soit à l'origine de la création de ces mystérieuses armées barbares de l'intérieur, connues sous le nom bien breton de *Bagaudes*.

Ces *Bagaudes* qui, dès 286, seront sous les murs de Lutèce et se retrancheront dans la boucle de la Marne à Saint-Maur-des-Fossés, ne cesseront jusqu'à la fin de l'Empire de tenir la dracée haute aux légions romaines.

Leur point de départ et aussi leur lieu de refuge en cas de nécessité sera la péninsule armoricaine ; nous en reparlerons en détail un peu plus loin.

Cette interprétation de la répartition dans le temps des monnaies trouvées en Bretagne n'est évidemment pas celle des « *Romaniques* » à tous crins. Ils expliquent que, si l'on trouve un grand nombre de trésors dont les monnaies les plus récentes ne vont guère au-delà de 275, c'est tout simplement parce que la Gaule fut à cette époque submergée par les Barbares germaniques et que les habitants cachèrent leurs économies avant d'être tous massacrés.

Cette théorie est une pure affirmation qui n'est étayée ni par des preuves historiques, ni par des preuves archéologiques. S'il est exact que vers cette époque, les Germains franchirent le « *limes* » et se ruèrent vers le Sud en direction des grandes villes gallo-romaines, avec pour but lointain l'Italie et l'Espagne, ce ne fut ni la première ni la dernière fois. En tout cas, absolument rien ne permet de penser qu'ils parvinrent jusqu'en Armorique, et encore moins jusque dans les parties les plus retirées du Finistère. Les fouilles effectuées en divers points de la Bretagne ne montrent pas de destructions ou d'incendies survenus avec ensemble précisément à cette date. De toutes façons, cette thèse n'explique pas pourquoi il n'y eut de circulation monétaire, ni avant ni après cette période, comme le remarque fort justement Louis Pape à la page 214 de son ouvrage : Parlant de la période postérieure, il dit :

« ce faible nombre de trésors fait penser aux périodes initiales de l'Empire... on pourrait être tenté de l'interpréter par une absence de circulation monétaire. »

Malheureusement, il ne cède pas à la tentation, bien qu'il soit obligé de reconnaître « qu'il est impossible de certifier que l'invasion de 275 atteignit nos régions » et que l'on a « la fâcheuse habitude d'attribuer aux invasions de 275 toutes sortes d'événements qui n'ont rien à voir avec ces épisodes ». (Histoire de la Bretagne, Privat 1969, p. 102 et 104).

On aurait donc pu faire l'économie de cette invasion inventée de toutes pièces. Elle n'explique nullement, nous l'avons dit, que la quasi-totalité des milliaires bretons déchiffrables portent la titulature des empereurs gaulois.

Ce parallélisme rigoureux des activités monétaire et routière romaines réduites à une très courte période de quelque 16 ans est particulièrement frappant. Elles ne doivent pas être dissociées.

Si le numéraire romain ne circula que très épisodiquement en Bretagne, la question se pose de savoir comment se faisaient les échanges. Si l'on peut supposer que les monnaies armoricaines eurent cours plus tard qu'on nous le dit, cette explication n'est pas valable pour le Bas-Empire. Les Bretons se passèrent-ils de monnaies, comme leurs cousins irlandais ?

En fait, depuis Tétricus jusqu'à *Nominoë*, nous n'avons aucune information sur cet aspect des choses, faute de vestiges reconnus.

Un tel vide est assez peu explicable. Il semble que la mode qui régit les recherches archéologiques et qui se promène d'époque en époque selon d'obscurs critères, ne se soit pas encore posée sur le haut moyen-âge. Espérons qu'elle y parviendra avant que toutes traces n'aient disparu.

3. LES ROUTES

Nous abordons ici un sujet qui nous tient particulièrement à cœur.

En aucun autre domaine ne s'est déchaînée avec autant d'exhubérance l'imagination échevelée des thuriféraires de la civilisation latine.

A les entendre, avant l'arrivée de César, il n'existait en

Gaule, et à plus forte raison en Armorique, aucune route digne de ce nom.

Les malheureux indigènes ne pouvaient se rendre d'un point à un autre qu'en patageant à travers champs ou en se frayant à coups de hache un sentier dans les taillis d'une impénétrable forêt vierge. Peu de temps après, tout le pays était littéralement couvert d'un réseau serré d'admirables voies dallées, apportant au moindre village les bienfaits abondamment déversés par les bons empereurs romains. Ces routes indestructibles auraient traversé près de deux millénaires pour parvenir jusqu'à nous, les siècles intermédiaires n'ayant, selon eux, absolument rien fait en ce domaine.

Rien n'est plus contraire à la vérité. Il suffit de lire le récit des opérations militaires décrites dans les Commentaires de César pour se rendre compte que la Gaule était, dès cette époque, sillonnée de routes pratiques et bien entretenues, permettant non seulement aux nombreux marchands d'exercer leur métier, mais aussi aux armées de se déplacer à très grande allure. Le « de bello gallico » nous montre plusieurs exemples de longues étapes journalières que n'auraient pu accomplir les légions sans un réseau routier particulièrement adapté. Avant cela, nous avons vu de grands peuples (comme les Cimbres, les Teutons, les Helvètes) se déplacer à travers la Gaule dans de longues files de lourds charriots qui n'auraient pu se passer de voies solidement empierrées.

Quelques rares auteurs, non obnubilés par le mirage latin, ont retrouvé les traces de ces très anciens chemins. H.F. Buffet, le très remarquable spécialiste du canton de Port-Louis, a même retrouvé quelques vestiges de chemins mégalithiques reliant des sites disparus. (B.S. P.M. 1949/50, p. 60).

Sans remonter si loin, nous allons essayer de décrire les vieilles routes des cités armoricaines, mais avant cela, il nous faut faire un sort aux fabulations éhontées des « inventeurs » de prétendues voies romaines. En effet, si beaucoup d'aspects de la vie des habitants de la péninsule aux premiers siècles de notre ère sont entourés d'un impénétrable mystère, faute d'informations suffisantes, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'existence des voies romaines : Nous avons, en effet, une connaissance tout-à-fait complète du réseau des voies romaines en Gaule, grâce à plusieurs documents qui nous sont parvenus.

Notons d'abord que ni Strabon, ni Pline, ni Ptolémée, ni Dion Cassius ne parlent de la construction de voies en Bretagne, pen-

dant les trois premiers siècles ayant suivi la guerre des Gaules. Mais ce qui est plus important, ce sont les guides routiers de l'époque dont les plus connus sont l'itinéraire d'Antonin et l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem. Ce dernier, du début du IV^e siècle, ne mentionne aucune voie romaine en Bretagne ; l'itinéraire d'Antonin, plus ancien, dont nous avons déjà parlé, ne comporte dans toute l'étendue de l'Armorique qu'un court tronçon de route se rendant de Rennes à Coutances et à Carentan.

Cet itinéraire, qui traversait la baie du Mont-Saint-Michel avant sa submersion, avait sans doute été abandonné à l'époque de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem ; ce dernier, qui concernait plus spécialement les pèlerins chrétiens n'avait aucune raison de se prolonger dans la péninsule qui ne s'était sans doute pas encore convertie ; ces documents anciens, qui nous sont parvenus complets et en bon état, sont donc catégoriques : à une exception éphémère près, il n'y avait pas de voies romaines en Bretagne.

Il y a, bien sûr, la fameuse table de Peutinger, dont nous avons aussi parlé plus haut ; ce document moderne, compilé on ne sait comment n'est en rien un plan des voies romaines. Son dessin, bourré d'erreurs grossières, n'est qu'un support tardif et enfantin, sur lequel ont été plaqués des itinéraires aux distances exactes manifestement tirés, non d'un document administratif romain, mais d'une sorte de guide pour touristes où la priorité est donnée aux villes d'eaux. En ce qui concerne la Bretagne, nous avons vu que la table de Peutinger ne comporte que deux routes : l'une venant d'Angers et se rendant par la Guerche, Rennes et Fanum Martis (le Mont-Saint-Michel) à Reginca (Cancalle ou Alet), avec un diverticule vers le Cotentin, l'autre allant de Nantes à Gésocribate (Brest ou l'Aber Wrach) en longeant la côte Nord depuis le Goëlo. Rien ne permet d'ailleurs de penser qu'il s'agit de voies romaines. Au contraire, il y a tout lieu de croire que ce trajet empruntait les grands chemins armoricains.

En effet, et nous avons là une preuve absolument décisive de l'inexistence des voies romaines en Bretagne, on n'a jamais trouvé dans la péninsule le moindre tronçon de route, aussi court soit-il, construit selon les normes de la voirie impériale. Ce mode de construction est parfaitement connu et il est facile de savoir par conséquent, par une coupe ou un simple sondage, si l'on a affaire ou non à une voie romaine. Ces voies, dites militaires

ou consulaires, dont l'intérêt était avant tout stratégique et qui permettaient principalement de se rendre rapidement sur le « limes » constamment menacé, se composaient immuablement de quatre couches bien alignées, bien distinctes, régulièrement superposées l'une à l'autre, telles qu'elles sont décrites par Vitruve :

1°) *Statumen*, la base, formée de très grosses pierres,

2°) *Ruderatio*, seconde assise composée de pierres moins grosses, mais mieux tassées ;

3°) *Nucléus*, lit de ciment formé de chaux et de sable ou de brique pilée reliant les deux couches inférieures au revêtement supérieur appelé :

4°) *la summa crusta* ou le *pavimentum*, pavage ou dallage. Le tout avait au moins un mètre d'épaisseur, mais quelquefois beaucoup plus.

Or, les voies anciennes de Bretagne n'offrent jamais ce système de construction. Les mieux conservées n'ont guère plus de 60 centimètres d'épaisseur et n'ont que deux couches, rarement trois, principalement composées de pierres plates, le revêtement étant parfois un simple « macadam ».

Elles sont souvent plus larges que les voies romaines prévues pour des cavaliers ou des bêtes de somme. Dans ces conditions, comment les historiens romantiques du XIX^e siècle ont-ils pu découvrir sur la modeste superficie du territoire breton les traces « irréfutables », non pas de quelques voies romaines, mais d'un véritable treillis, serré comme un filet à sardines, de plus de cinquante de ces routes, alors qu'il n'en existe pas autant dans le voisinage immédiat de Rome ? Ceci vient d'une émulation digne d'un meilleur objet, qui saisit, au milieu du siècle dernier, un certain nombre de braves gens bien décidés à retrouver, coûte que coûte, sur le terrain, les voies romaines qui ne pouvaient manquer à leur avis de relier entre elles les fausses capitales dont eux ou leurs semblables avaient doté à tort des cités armoricaines amputées ou déplacées. Ceci posé, il suffisait de prendre une carte et de joindre de toutes les façons possibles les sites suivants : Quimper (dit Aquilonia), Carhaix (dit Vorgium), l'Aber Wrach (dit Gesocribate), Le Yaudet (dit Mannatias), Erquy (dit Reginca), Corseul (dit Fanum Martis), Rennes, Nantes, Vannes (dit Dartorikum). Un simple calcul montre que le nombre de combinaisons est de 45, que l'adjonction de quelques « diverticules » pour faire bonne mesure entre Vannes et

Locmariaquer, entre Corseul et Alet ou ailleurs, permet de porter à une bonne cinquantaine.

Sur le terrain, il n'était pas aussi facile de trouver des vestiges qui se dissimulaient obstinément. La méthode adoptée fut donc la suivante : renonçant à montrer les traces évidentes de voies romaines qui n'avaient jamais existé, les « inventeurs » utilisèrent trois moyens complémentaires :

1°) Trouver quelques tronçons de vieux chemins abandonnés par la route moderne et les baptiser voies romaines même s'ils ne datent que de la fin de l'ancien régime. Certains sont de très anciens « grands chemins » fort bien empierrés et d'une plus grande largeur que la voie romaine normale. Ils portent fréquemment des noms permettant de dater sinon leur construction tout au moins leur réfection, tels sont ceux portant le nom de la reine Anne ou de la duchesse de Rohan. Plus anciens sont ceux qui portent le nom de Conan ou d'Ahès, prince et princesse autochtones du très haut Moyen âge.

Nullement déconcertés, nos latinistes impénitents ont eu vite fait de transformer Ahès en Aétius, général de la débâcle de l'Empire au milieu du V^e siècle, qui avait bien d'autres choses à faire que de construire des routes dans une Armorique complètement abandonnée depuis un demi siècle. Un certain nombre de ces tronçons de route, fort bien dallés, ont la particularité curieuse de servir d'allée principale à un château ; cela n'a choqué personne. On ne s'est pas demandé si ces avenues n'ont pas plutôt été construites par les féodaux et annexées par les chercheurs de route faisant flèche de tout bois.

2°) Les rubans empierrés étant fort rares, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'ils sont détruits peu à peu par la végétation et les éléments, on a colmaté abondamment les immenses lacunes des itinéraires théoriques par la toponymie.

On a mis à contribution le recueil des lieux-dits et le cadastre où l'on trouve toujours abondance de dénominations pouvant à la rigueur s'expliquer par le voisinage d'une route, romaine ou non. C'est ainsi que l'on a fait une grande consommation en Haute-Bretagne de Chaussées et d'Estrées et en Basse-Bretagne de Hent-Coz ou Hent-Bras. La plus grande partie des voies prétendument romaines de ce pays a été reconstituée de cette façon peu sérieuse.

3°) Pour donner une base plus solide à ce léger échafaudage, on a voulu faire appel aux milliaires ; malheureusement ceux-

ci sont rares et pour la plupart mal placés, se tenant souvent à l'écart de la place que l'on voudrait bien leur assigner : heureusement, il n'y avait autrefois guère de ferme qui n'avait son petit lopin de terre consacré à la culture du mil, d'où la fréquence considérable dans le cadastre des « millières » ou « milleries », venant à pic s'échelonner à la demande le long de n'importe quel itinéraire.

Pour tenter de reconstituer le véritable état des communications au début de notre ère, il faut évidemment faire table rase de tout ce fatras prétendument scientifique, dans lequel ont particulièrement excellé le naïf Bizeul, l'obstiné Kerviler, le spécieux Gaultier du Mottay et l'amusant Toulmouche, suivis aveuglément par nos modernes « savants ».

Les vieilles routes armoricaines passaient de préférence par les lignes de crêtes, particulièrement utilisables en Bretagne où le relief est très usé et les sommets aplatis ; cela permettait de les établir dans des endroits toujours bien drainés et évitait les constructions de ponts difficiles à implanter et à entretenir. Ces vieilles routes ont été utilisées au moins jusqu'au moyen-âge pour la grande circulation, mais sont de nos jours remplacées par de simples chemins, car elles ont l'inconvénient d'augmenter les distances entre les villes qui, d'une façon générale, sont situées sur la côte ou au fond des vallées. Elles ont aussi parfois l'inconvénient de présenter des pentes trop raides pour nos voitures à essence. La plus remarquable de ces routes de crêtes est celle qui court sur le sommet des Montagnes Noires, venant peut-être du Cap Goboeum ou tout simplement de Quimper et de Douarnenez, pour passer à 10 kms au sud de Carhaix, qu'elle ignore, et se prolonger de façon rectiligne jusqu'à Rostrenen.

Où allait-elle ensuite ? Nous n'en savons rien. En la prolongeant dans la même direction, on arrive à Plounevez-Quintin, où se trouve un milliaire connu, signe d'un carrefour. Ce parcours tendrait à rejoindre la ligne de crête qui séparait les Vénètes et les Osismes et sur laquelle devait courir aussi un important chemin par les cimes de Kerchouan, Moncontour, etc. C'est dans ce vieux chemin que l'on a voulu voir la voie romaine de Corseul à Aquilonia Civitas.

Les Montagnes d'Arrée avaient de même leur vieux chemin, peut-être ligne frontière lui aussi, partant de la rade de Brest et par les points culminants de la Bretagne se dirigeant vers le Méné-Bré et de là à Vorgium, capitale des Osismes. Les mil-

liaires trouvés à Commana et à Berrien devaient le jalonner ; des diverticules en partaient vers la côte Nord, le plus important desservant Kerilien et la zone de l'Aber-Wrach au dense peuplement.

Nous avons déjà décrit la route qui se rendait de Nantes à Vorgium par la vallée de l'Oust, ou du Ninian.

De Redon, partait un autre embranchement utilisant une voie naturelle particulièrement remarquable, le sillon de Lanvaux. Cet axe tout tracé à travers les possessions vénètes devait constituer plus tard une dangereuse trouée ouverte aux envahisseurs francs qui s'y engagèrent à plusieurs reprises avec des fortunes diverses. Des environs de Camors, il en partait un diverticule se rendant à la millénaire forteresse de Nostang, et à Port Louis, le Vindana Portus de Ptolémée.

Un autre desservait la presqu'île de Rhuys ; il fut marqué plus tard par les milliaires d'Elven et de Surzur.

Ne voulant pas faire œuvre d'imagination, nous ne chercherons pas à compléter ce relevé des vieux chemins certains, ni à les relier entre eux. Il est trop facile de tirer des traits sur une carte et de rassembler ensuite des preuves artificielles pour les justifier.

Plus tard peut-être, les progrès en manière de datation aidants, sera-t-il possible de retrouver sur le terrain les vieilles routes d'avant notre ère. Il existe beaucoup d'étranges vestiges qui ne demandent qu'une explication. Dans ses patientes recherches sur le canton de Port-Louis (entre Blavet et rivière d'Étel), l'admirable H.F. Buffet a découvert d'incompréhensibles itinéraires qui « sans passer par les bourgs et sans trop s'inquiéter des villages, évitent les vallées et traversent les landes ». Il faudrait que le même travail soit fait dans chaque canton pour que notre connaissance du passé rattrape le temps perdu à chercher des voies romaines. Cette étude minutieuse et honnête de H.F. Buffet a montré que les prétendues voies romaines de Port Louis à Carhaix et à Vannes ne sont que d'anciennes grand'routes bien bretonnes, même si elles ont été abandonnées par la suite.

Il nous reste à parler des chemins créés dans les premiers siècles de notre ère par des souverains bretons dont ils ont conservé le nom dans la tradition populaire ou dans les vieux aveux notariés.

Les premiers ont été construits par Ahès, la princesse épo-

nyme de Carhaix, qui en fut sans doute aussi la créatrice.

Au moins trois tronçons de routes importants portent encore son nom : l'un, Est-Ouest, est attesté entre Aff et Oust à quelques kilomètres au nord de Carentoir, Ruffiac et Malestroit. On en a fait une partie de la voie romaine d'Angers à Carhaix. Où allait-elle en réalité ? Peut-être à Nantes.

Le deuxième chemin d'Ahès, appelé aussi chemin des Princes (?), va du Sud au Nord, de Pomeleuc, sur l'Oust, à la Trinité-Porhoet en traversant la forêt de Lanouée. Il a été intégré, lui aussi, dans une mythique voie romaine de Vannes à Corseul ou Aleth. Il semble plutôt que cette route reliait le golfe du Morbihan au fond de la baie de Saint-Brieuc, trajet le plus court de la Manche à l'Océan, sorte d'isthme correspondant à un certain étranglement de la péninsule en cet endroit. Un troisième chemin d'Ahès allait de Noyal à Arzal, vers la capitale Vénète de Guérande. Ces grands travaux routiers d'Ahès sont certainement contemporains de la prospérité de Carhaix, période relativement courte, et sont donc datables avec une assez bonne précision.

Nous venons de voir que l'une des routes d'Ahès se dirigeait vers la véritable capitale vénète de Guérande. Bien que les auteurs classiques l'aient volontairement ignorée, ils ont été obligés de reconnaître sur le terrain que des voies très anciennes y convergeaient.

Ils les ont naturellement baptisées « romaines » sans se rendre compte de l'illogisme de cette démarche. C'est ainsi que l'on trouve dans Léon Maître, repris par P. Baneat et L. Marsille, deux voies venant l'une d'Aleth, l'autre de Rennes, se rencontrant à Bains pour se diriger ensuite vers Guérande. La voie Corseul-Guérande est aussi attestée par L. Marsille qui y appelle Guérande : Grannona, et par J. de Gouyon qui n'y voit qu'une « très ancienne voie de service ».

Avec la route d'Ahès vers le golfe du Morbihan et la route vers Nantes, Guérande était donc particulièrement bien reliée au reste du territoire, malgré sa position avancée sur le littoral.

Par rapport aux routes d'Ahès, les chemins de Conan étaient plus récents de quelques trois siècles. On connaît historiquement trois Conan, cités par Grégoire de Tours ; Conan le Grand, qu'il appelle Conomer, et qui mourut en 560, sans doute très âgé, en combattant Clotaire. Un second Conan, appelé Chanao par Grégoire, lui succéda pendant quelques années ; le troisième Chanao, petit neveu de Chanao et fils du grand Waroch dut monter sur le

trône de Bretagne vers 594, la durée de son règne est inconnue. Nous pensons que c'est à ce dernier que nous devons les hents-Conan, car ils ont un caractère stratégique évident. Leur construction n'a pu intervenir qu'après que Waroch eut repoussé définitivement les agressions mérovingiennes.

Le plus important part de la place forte de Nostang et se dirige vers Redon. Il permettait d'amener rapidement des renforts sur la Vilaine en cas d'agression. Un deuxième chemin de Conan, provenant des environs de Lanvaux et passant par Grandchamp rejoignait le premier du côté de La Vraie Croix. Ces énumérations ne sont pas limitatives.

En citant les chemins de Conan nous avons un peu anticipé sur les événements, mais cela était indispensable pour les dissocier des pseudo-voies romaines.

4. LA BRETAGNE AU TEMPS DU HAUT-EMPIRE

Nous avons vu à la fin des « Commentaires » que César abandonna la Gaule en plein désordre avant même l'expiration de son deuxième proconsulat.

Il ne devait plus y revenir, s'étant lancé dans la guerre civile pour éliminer son concurrent Pompée ; on sait ce qu'il en advint :

Les combats l'amènèrent en Égypte, où il se signala par le plus grand crime jamais commis contre la civilisation, en incendiant l'immense bibliothèque d'Alexandrie. Peu de temps après, il tombait sous les poignards des derniers défenseurs de la liberté. La compétition entre ses successeurs prolongera la guerre civile jusqu'au triomphe d'Octave en 29 avant J.-C. Depuis plus de vingt ans, la Gaule est abandonnée à elle-même et Octave, devenu l'empereur Auguste, va devoir la reconquérir morceau par morceau.

Entre temps, en pleine Province, les révoltes se sont succédées :

Marseille en -49, les Bellovaques en -46, puis Vienne en -43. Les Aquitains ont attaqué en même temps que les Belges, puis les Morins, de -39 à -37. Ce sera le tour des Trévires et à nouveau des Aquitains de -29 à -27.

Auguste arrive tout juste à pacifier quelques vallées des Alpes.

Tout son règne sera occupé par les luttes sur le Rhin et le Danube où Drusus et Tibère auront beaucoup de mal à contenir les Germains.

Il est bien évident que l'ouest de la Gaule ne peut être surveillé, encore moins occupé.

C'est donc bien abusivement qu'en -27, Auguste prétendra avoir donné à la Gaule entière une organisation administrative. En étendant l'Aquitaine jusqu'à la Loire et la Lugdunaise jusqu'au Finistère, il leur intégrait des régions sur lesquelles son pouvoir n'était que théorique. S'il en avait été autrement, il aurait subdivisé ces territoires, trop vastes ou trop allongés, en plusieurs provinces distinctes. Pas une seule colonie ne sera créée dans ces régions excentriques. La carte des établissements romains fondés au cours du I^{er} siècle de l'Empire ne s'écarte guère des vallées du Rhône et du Rhin. Aucun texte ne parle de l'Armorique jusqu'en 22 après J.-C. sous Tibère ; à ce moment nous apprenons que les Andes, les Turons et les Aulerques Cénomans soutiennent la révolte de Sacrovir et de Florus. Mais pas un mot sur la péninsule bretonne qui ne paraît pas être concernée par les conflits entre Romains et Gaulois.

Elle le sera certainement par les expéditions qui, sous l'empereur Claude, s'attaqueront à nouveau à la Grande-Bretagne, cent ans après Jules César. Les Romains mettront plus de quatre ans à atteindre et à pacifier les bords de la Tamise de 43 à 46.

En 52, le général romain Ostorius battu par les Silures (les Gallois) en meurt de douleur. Il faudra près de vingt ans aux légions pour briser cette résistance.

On dit que le milliaire de Kerscao était lié à ces opérations, pour lesquelles une voie romaine aurait été construite sur le littoral nord de la Bretagne. Cela paraît peu probable, car on sait que les troupes romaines ne passèrent la Manche qu'aux environs de Boulogne, et avec beaucoup de difficulté. On les voit mal tenter la traversée à l'endroit où la Manche est plus large.

Ce milliaire est la seule et unique inscription de toute la Bretagne se rapportant à cette époque et c'est l'une des raisons qui nous font penser qu'il n'y a été amené que beaucoup plus tard.

En dehors de cette pierre, aussi isolée dans le temps que dans l'espace, aucune trace écrite de l'appartenance de la Bretagne à l'Empire Romain n'apparaît avant l'an 135, et encore ne s'agit-il que de la Ville de Rennes qui restera pendant de longs siècles sur la frontière mouvante entre la Gaule et la Bretagne.

En 135 donc, et pour la première fois, une tentative d'installation du culte d'Auguste, prudemment associé d'ailleurs à

celui du dieu armoricain Mars Mullo, (dont nous avons vu précédemment que le grand sanctuaire se trouvait au Mont-Saint-Michel sous le nom de Fanum Martis), fut faite à Rennes et célébrée par l'érection de statues (disparues) et surtout par des inscriptions qui nous en ont informés.

Il nous faut attendre ensuite jusqu'au début du III^e siècle, c'est-à-dire deux siècles et demi après César, pour avoir enfin les premières traces d'une pénétration de l'autorité romaine dans la péninsule. Ceci se produit sous le règne de Septime Sévère, qui vient de battre l'empereur dissident Albinus, soutenu par la Grande-Bretagne, les Gaules et l'Espagne.

Son entrée en Bretagne armorique nous est signalée par trois milliaires (Plounevez — Quintin, Maël — Carhaix, Rennes) et par l'inscription de Sens qui nous fait connaître la création d'un curateur de la cité des Vénètes.

C'est de cette époque que l'on peut dater l'histoire commune de la Bretagne et de l'Empire romain, histoire passablement mouvementée et qui ne se poursuivra guère plus d'un siècle ou deux.

Mais, entre-temps, que s'était-il passé ? Privés des bienfaits de « la civilisation latine et du gouvernement impérial » comment les Bretons armoricains, ces affreux barbares, avaient-ils pu survivre ?

Pour répondre à cette angoissante question, il nous faut analyser de plus près ce que contiennent réellement ces deux mythes bien implantés dans la tradition de l'Alma Mater : la barbarie des Celtes et la paix romaine.

a) La civilisation gauloise.

Sur le premier point, nous ferons appel au témoignage particulièrement autorisé de l'économiste et historien Maurice Bouvier-Ajam, le meilleur spécialiste actuel en ce qui concerne l'époque que nous étudions.

Comme il le dit fort bien dans son ouvrage « Le temps des empereurs gaulois », la sauvagerie celtique n'a pu être dénoncée qu'au « prix d'anachronismes insensés, de confusions constantes, d'adoption de légendes au titre de vérités démontrées ».

En réalité, au début de notre ère, les Gaulois sont de loin le pays le plus civilisé d'Europe après la Grèce, à laquelle ils ont d'ailleurs emprunté sa monnaie et son écriture.

L'industrie des villes gauloises était remarquable. On y fabriquait toutes sortes de produits : alimentation, vêtements, armes,

objets d'usage quotidien que les Romains devaient imiter par la suite. D'autres villes plus artisanales, « brillaient par l'art de leur architecture monumentale, de leur céramique, de leur bijouterie et de leurs étoffes précieuses, ou par la qualité de leurs médecins ».

Les capitales des Cités comportaient de grandes résidences ornées de statues et de riches mosaïques.

Alors que les Romains sont encore empêtrés dans leur tunique et leur toge archaïques, les Celtes portent déjà la chemise, la veste et le pantalon. Ils sont propres et soignés. Hommes et femmes recherchent le luxe vestimentaire et utilisent les étoffes les plus fines, les dentelles, les fourrures, les bijoux. Les tissus gaulois sont appréciés de toute l'Europe, ainsi que les ceintures et les chaussures de cuir.

Les instruments de musique sont très variés et délicatement décorés. Le Celte est particulièrement doué pour l'agriculture. Alors que l'Italie et la Grèce ne produisent que de chiches récoltes d'olives et de châtaignes, et des chèvres étiques, la Gaule est à l'avant-garde pour la culture des céréales, des légumes verts, des fruits et possède de grands centres d'élevage porcin, ovin et bovin. Il existe déjà des abattoirs collectifs (Lyon, Roanne, Cahors, Connéré).

L'outillage agricole est en avance sur son temps, ainsi que les techniques d'irrigation et d'engrais des sols. Le poisson, les huitres, les coquillages sont l'objet d'un intense commerce. De grandes brasseries fonctionnent dans certaines villes (Colmar, Lille, Quimper, Tours, Montauban, Albi, Dijon).

Contrairement à ce que l'on a dit, les Celtes cultivaient la vigne avant l'arrivée des Romains et produisaient de bons vins d'Anjou et de Loire. Ils amélioreront encore leur viticulture au moyen de nouvelles souches méditerranéennes au point que les Romains, dépassés par cette concurrence, l'interdiront purement et simplement.

Mais ce qui devait plus que tout le reste susciter la convoitise romaine, c'est le très haut état du développement industriel gaulois.

Les mines sont systématiquement exploitées et chaque cité a ses forges de fer. Le bronze, fabriqué dans plusieurs grands centres a aussi ses fondeurs ambulants ; le cuivre, l'étain, l'argent et l'or sont activement produits et transformés.

Les techniques minières sont très avancées ; les Celtes ont

découvert l'étamage qu'ils appliquent au fer et au cuivre ; Ils ont aussi inventé l'émail dont ils ont gardé le monopole. Ils pratiquent la dorure et l'argenture où ils manifestent leur sens artistique ainsi que dans la joaillerie du verre coloré et la poterie de luxe.

La religion et la philosophie celtiques sont d'un niveau infiniment plus élevé en Gaule qu'en Italie. Face au ridicule panthéon romain, où l'on voit la famille jupitérienne se livrer à toutes sortes de basses palinodies, les Druides enseignent une noble morale basée sur la croyance à l'immortalité de l'âme et au monothéisme, comme l'a montré notamment Émile Bachelier. Ils sont en plus les détenteurs d'une science très avancée qui fit l'admiration de Pythagore et par leur grande autorité morale assurent dans l'ensemble du domaine celtique un arbitrage constant entre les cités dont Maurice Bouvier-Ajam montre les étonnantes conséquences. En tant qu'économiste, il est particulièrement frappé par l'extraordinaire discipline monétaire respectée pendant de longs siècles par une multitude d'états en principe indépendants ; les monnaies seront constamment identiques dans tout le pays par leur poids et leur composition ; lorsque la quantité de métal précieux diminuera dans les alliages ou que l'on « fourrera » les pièces en recouvrant un disque de cuivre d'une pellicule d'argent, cela se fera toujours au même moment dans toutes les contrées celtiques.

Un autre aspect remarquable du rôle d'« autorité fédérale » des Druides est la façon dont ils ont assuré, même aux époques les plus troublées, la liberté du commerce et la libre circulation des biens et des marchandises sur les grands itinéraires transeuropéens ainsi que la régulation des échanges dont la discipline monétaire n'est qu'un élément.

Les Druides, enfin, exerçaient au plus haut niveau des fonctions judiciaires. C'est à eux que remontaient en appel toutes les affaires civiles ou criminelles et par leurs sentences ils établirent peu à peu une jurisprudence s'imposant à tous et tenant lieu de législation et de coutume. Ce droit druidique était extrêmement en avance sur notre époque. On sait par exemple qu'au III^e siècle avant notre ère, la femme gauloise qui obtenait le divorce à son profit recevait non seulement une pension alimentaire, mais des droits sur l'héritage de son mari !

b) La prétendue paix romaine

Mais le rôle le plus important des Druides était le maintien de

la paix entre états celtiques et à l'intérieur des états entre chaque clan. Ils étaient au-dessus des rois et parlaient avant eux.

Ils pouvaient ainsi apaiser les querelles et imposer des solutions politiques et diplomatiques pour éviter le recours à l'emploi des armes. Les guerres civiles chroniques, qui ensanglantèrent la Rome aussi bien républicaine qu'impériale, étaient inconcevables en pays celtique. Ce n'est donc que par une aberration inexplicable que l'on a pu considérer les Romains comme un peuple civilisateur apportant la paix avec lui.

Cette prétendue paix romaine, où et quand a-t-on pu l'observer ? Pendant le premier siècle de l'Empire, disons entre -30 et +70 environ, la guerre fait rage sur tous les fronts. Le pouvoir suprême est aux mains de fous sanglants dont les plus connus sont Tibère, Caligula et Néron, mais Auguste, qui s'est créé de son vivant une légende de bonté et de clémence, ne valait pas mieux. Aussi cruel et vindicatif que Sylla ou César, il n'a pas les talents militaires de celui-ci. Il est lâche et faux. Sous son règne, les exactions et les abominations ne cesseront pas. Les succès militaires seront dûs à Agrippa, à Drusus, à Germanicus, qui en seront bien mal récompensés.

Dans toute cette période, seul, Claude présente un visage humain. Mais c'est un débile mental qui sera le jouet de son entourage.

Messaline, Agrippine et des affranchis comme Narcisse, continueront à tuer et à piller ; les guerres se succèdent sans répit sur tout le pourtour de la Méditerranée, sur le Danube, sur le Rhin. La Grande-Bretagne attaquée se défend victorieusement, nous en reparlerons.

A cette épouvantable période d'ignominies qui, pour Rome, dure depuis plus de deux siècles, va succéder une courte accalmie. Après les règnes impitoyables de Vespasien et de Domitien, vont apparaître enfin des souverains dignes de ce nom : Trajan, Hadrien et Antonin.

Ils sont, les deux premiers d'origine espagnole, le troisième de Nîmes. Ces « Provinciaux » vont, pendant une soixantaine d'années, réformer les déplorables méthodes de gouvernement appliquées jusque-là.

Ce sera la seule période acceptable de la domination romaine. Après eux, les bonnes résolutions prises ne seront plus suivies.

Avec le « philosophe » Marc-Aurèle et son fils fou : Commode, un joug intolérable s'abattra à nouveau sur la Gaule, et

se traduira par des réquisitions excessives et un appauvrissement généralisé frappant aussi bien les notables que les simples travailleurs des villes et des champs.

Dès la mort d'Antonin, les troubles vont se succéder : révolte des miséreux, soulèvement de légionnaires gaulois déserteurs, répression brutale. On n'entendra plus désormais parler de la fameuse Paix Romaine. L'Empire romain ne sera plus qu'un monstre dévorant, semant la mort et la désolation dans son immense domaine.

Cette dictature sanglante et avide sera en quelque sorte tempérée par une anarchie latente dans laquelle se réfugieront les opprimés.

De ces circonstances exceptionnelles, sortira un curieux phénomène que les historiens ont beaucoup de mal à saisir et surtout à expliquer : La Bagaude. Tirant son nom du breton Bagad, bande, cette sorte d'état nomade indépendant parti de l'Armorique avec ses armées, ses empereurs, ses saints, son administration, fera tache d'huile sur l'ensemble de la Gaule et atteindra même l'Espagne.

Échappant à l'emprise abhorrée du Romain, elle attirera à elle tous ceux qui veulent le fuir, mais aussi ceux qui veulent le combattre.

Son rôle sera considérable. Les empereurs romains ne pourront rien contre elle, parce qu'insaisissable et se réformant derrière les légions venues la combattre. A la fin de l'Empire, elle traitera d'égal à égal avec les rois barbares et les patrices aux abois.

Nous tâcherons d'en savoir un peu plus sur elle et de proposer à son sujet de nouvelles hypothèses.

Pour le moment, notre propos n'est que de montrer que la courte paix romaine, qui n'a même pas duré le temps d'une vie humaine, ne reviendra plus d'ici la chute de l'Empire.

Une autre manifestation de la volonté des populations d'échapper à l'oppression latine est l'apparition à plusieurs reprises de ce que l'on a appelé parfois des « empires gaulois ». Les Romains eux-mêmes détourneront à leur profit cette solution, en découpant l'Empire en deux, puis en quatre, si bien qu'à certains moments, on ne saura plus au juste si l'Empereur des Gaules tire ou non sa légitimité de Rome, ville où d'ailleurs ne résidera plus aucun empereur.

Dans l'intervalle se succèdent à l'Empire des personnages

variés, brutaux et cruels, comme les Sévère et Maximin, ou ne jouissant pas de tous leurs esprits, comme Caracalla et Héliogabale.

Pour en finir avec le mythe de la Paix Romaine, rappelons que les Romains nous ont fourni eux-mêmes la preuve irréfutable de leur incapacité à mettre un terme aux expéditions de pillage et de dévastation exigées par les légionnaires et par leurs chefs avides et sanguinaires. Ce baromètre, qui n'était jamais au beau, mais toujours à la tempête, c'est le temple de Janus qui n'était fermé qu'en temps de paix. En mille ans, il ne fut fermé que huit fois et encore pour des périodes de très faible durée. Depuis Domitien (81-96) jusqu'à la fin de l'Empire, il ne fut fermé qu'une courte fois, par Gordien III après sa victoire sur les Perses. Il devait ensuite rester constamment ouvert pendant deux siècles.

La prétendue Paix Romaine fut donc tout-à-fait comparable à l'ordre qui régnait à Varsovie du temps des Tsars : c'était la paix des cimetières, des villes détruites et des campagnes dévastées.

La péninsule armoricaine semble avoir eu la chance d'échapper à ce sort pendant toute la période dite du Haut-Empire. Elle paraît être restée à l'écart des révoltes du reste de l'Armorique menées par les Andes, les Cénomans et les Turons. Un *modus vivendi* avait dû s'établir avec les Romains peu soucieux de se créer un nouveau front à l'Ouest.

L'archéologie montre que Vénètes et Osismes, principalement, continuèrent comme par le passé à commercer par mer et par terre. Les riches propriétaires de ces cités, à l'affût des nouveautés et du progrès, adoptèrent rapidement les modes de la Grèce, pays avec lequel toute la Celtie eut toujours une grande affinité.

Par ailleurs, et Merlat lui-même a dû en convenir pour les Vénètes (voir Pauly-Wissowa, o.c. col 782), les Bretons armoricains ne se laissèrent absolument pas influencer par Rome en ce qui concerne leur mode de vie et leurs croyances : les fana, petits temples concentriques caractéristiques, les nombreuses statues de « Matres », les symboles ignorés des Romains, montrent que, jusqu'à l'avènement fort tardif du christianisme, ce pays échappa complètement à l'emprise impériale.

On peut cependant estimer que cette indépendance d'esprit ne fut pas synonyme de fermeture des frontières. Nous avons vu que le commerce extérieur n'a jamais cessé, mais il ne fait

aucun doute que Vénètes et Osismes ne sont pas restés indifférents à l'invasion de la Grande-Bretagne sous Claude, et qu'ils ne durent pas ménager leur aide à leurs frères Silures, notamment, d'abord contre Ostorius (51.52) et Paulinus (61), puis contre Agricola (77.78).

C'est peut-être à l'occasion de l'une de ces expéditions de secours qu'ils ramenèrent en trophée le milliaire de Kerscao, trop vite dressé sur une route britannique par Plautius (43) ou Vespasien (44).

Ceci pose la question du maintien de la flotte vénète, sur lequel nous n'aurons aucune indication pendant six siècles. Nous ne la verrons pas réapparaître avant 560, date où Grégoire de Tours nous signale qu'elle est à la disposition de Conomor, puis un peu plus tard sous le commandement de Waroch. Entretemps, rien. A moins que ce ne soit elle qui ait servi à amener à Bourges par la Loire (vers 468) Riothime et ses douze mille Bretons.

Il est possible aussi qu'elle ait eu à combattre les premiers pirates saxons, dont on ne sait au juste à quel moment commencèrent les déprédations.

Cela nous amène à rechercher dans quelle mesure les Bretons armoricains participèrent aux divers empires gaulois créés à plusieurs reprises par des hommes courageux pour échapper à l'emprise romaine.

Le premier de ces empires, en 68, fut celui de Civilis, Sabinius, Classicus et Tutor qui reçut l'appui des Druides. Il échoua rapidement, principalement en raison de la trahison des Séquanes. Les Bretons d'Armorique semblent y avoir participé, car quelque temps après, on signale des îlots de résistance vénètes (Bouvier-Ajam, o.c. p. 76) combattus par Céréalis. Ces combats n'ont pas lieu en territoire vénète, mais dans les cités gauloises dont les Vénètes se sont emparés pour le compte des premiers empereurs gaulois.

Par la suite, jusqu'à l'empereur Hadrien (117-118), si les revers succèdent aux succès en Grande-Bretagne, avec la défaite d'Agriola par Calgacus en 84, l'évacuation des Basses-Terres sous Trajan en 100, et une révolte générale en 117, les Bretons de la péninsule ne sont pas tellement concernés par ce qui se passe en Gaule où l'appauvrissement et le désordre s'accroissent.

Cette situation va être améliorée pour quelque temps par Hadrien qui en recevra le titre de « restaurateur des Gaules ». C'est sous son règne que les Riedones et sans doute les Nam-

nètes vont accepter leur incorporation à l'Empire devenu soudain humain et libéral. C'est à ce moment, ou sous le règne suivant, non moins bon, celui d'Antonin, qu'une route officielle va relier Rennes à Angers d'une part et à Fanum Martis et Cose-dia de l'autre. C'est sans doute aussi pendant cette période bénie que va naître la ville d'eau et de pèlerinage de Corseul en territoire Osisme.

Les inscriptions de cette époque trouvées à Rennes montrent que la cité est dirigée par un Sénat, comme l'étaient les Vénètes du temps de César. On peut supposer qu'il en était de même dans les autres cités, encore que cela ne soit pas certain. Il se pourrait bien qu'il se soit établi une monarchie dans l'une ou l'autre d'entre elles ; Ahès, la princesse de Carhaix, la constructrice de routes ne pouvait qu'appartenir à une famille royale.

Nous devons faire ici confiance aux archéologues pour connaître approximativement l'époque de sa vie qui doit coïncider avec l'éphémère prospérité de Carhaix que l'on fixe généralement au III^e siècle. L'implantation de ses routes incite à y voir une princesse plutôt vénète qu'osisme. A moins que face à la menace que constituait l'installation des Romains à la naissance de la péninsule, les Bretons restés libres n'aient déjà créé ce royaume unique dont Riothime sera le premier titulaire connu.

Les inscriptions de Rennes datent de 135 après Jésus-Christ. On le sait parce qu'elles citent le nom des deux consuls romains en exercice cette année-là : Tutilius Lupercus Pontianus et Calpurnius Attilianus.

Elles concernent des statues élevées par des notables locaux en l'honneur de la famille impériale et de la divinité gauloise sous plusieurs de ses aspects habituels.

Nous ne saurons pratiquement rien d'autre de la vie de la péninsule pendant une cinquantaine d'années ; sur l'autre rive de la Manche continue la lutte des Bretons insulaires contre l'envahisseur. Antonin construit son mur de la Forth à la Clyde contre les Écossais entre 139 et 142.

Il sera détruit avant la fin de son règne entre 155 et 158. Quelques années après, les troubles caractérisés commencent en Gaule avec le soulèvement des Séquanais et les attaques germaniques des Chauques et des Chattes sous Marc-Aurèle. Sous Commode, la Grande-Bretagne se soulève encore en 181.

Est-ce pour l'aider ou indépendamment que l'Armorique attaque à son tour l'occupant ? Une inscription nous apprend

que le général romain Artorius Castus mène vers 184 des troupes de Grande-Bretagne combattre en Armorique.

Ce texte est d'un très grand intérêt. Tout d'abord, il confirme ce que nous savions déjà que, comme le dit Fleuriot (O.C. p. 48),

« les événements dans l'Ile et en Armorique sont constamment liés ».

Il semble au premier abord assez étonnant que les Romains aient dégarni le front britannique pour transférer en Armorique des détachements chargés d'une expédition punitive, mais il se peut que l'Armorique ait fait partie à cette époque du même commandement militaire que la Grande-Bretagne et que le général n'ait eu d'autres ressources pour mettre fin aux troubles que de s'attaquer aux alliés continentaux toujours prêts à aider les révoltés insulaires. En tout cas, il ne s'agit pas de légions bretonnes venues combattre leurs frères de race, mais des légions romaines stationnées en Grande-Bretagne. Il ne semble pas qu'il y ait lieu de rapprocher le nom d'Artorius de celui d'Arthur, comme certains l'ont fait. Ils ne sont ni de la même époque, ni du même camp.

Quelques années plus tard, en 193, les mêmes légions de Grande-Bretagne vont proclamer empereur leur chef Albinus et créer le deuxième empire gaulois qui, comme les suivants, inclura la Gaule et l'Espagne.

Il durera quatre ans. Septime Sévère prendra le dessus après avoir ravagé la majeure partie de l'Ile (196). Nous estimons que c'est alors qu'il va entrer dans la Bretagne péninsulaire jusqu'ici inviolée et ériger quelques milliaires sur les routes de l'intérieur ; cela ne suffira pas à rétablir l'ordre dans l'Ile. Septime Sévère devra y retourner et il y mourra (211).

Son successeur, Caracalla, reculera sur tous les fronts et évacuera le nord de l'Ile et sans doute l'ouest de la presqu'île bretonne.

Il est suffisamment occupé à tenter de repousser les Alamans et les Semnons qui ont enfoncé le « limes ». Il en sera de même de ses successeurs Héliogabale (218-222) et Sévère Alexandre (222-229). Après celui-ci, une période fort troublée va s'ouvrir, intéressant particulièrement l'Est de la Bretagne et entre autres les Riedones, qui vont reconnaître l'empereur Maximin (235-238) élu par les légions du Rhin et lui dédier deux milliaires.

Ils rendront hommage quelques années plus tard à Gor-

dien III, par l'inscription dite de la Porte Mordelaise où apparaissent, pour la première fois les initiales : O.R., que l'on traduit par *Ordo Riedonum*, Sénat des Riedones. Les années suivantes voient s'aggraver le désordre, les empereurs se succèdent rapidement. On ne comprend pas comment l'un des plus éphémères, Trebonien Galle (251-253) associé à Volusien, a pu laisser un milliaire à Castennec en Bieuzy. Bien que n'ayant jamais quitté l'Italie, a-t-il acheté à prix d'or les Bretons pour qu'ils lui envoient des troupes afin de défendre Rome contre les Barbares ? Nul ne le saura jamais. Mais on doit remarquer le nombre relativement élevé de monnaies de ce fantoche d'empereur sur le sol breton.

Presqu'aussitôt va apparaître le troisième empire gaulois, qui va faire sécession pendant environ seize ans.

Valérien, élu en 253, doit partir pour la Perse où il sera battu et fait prisonnier par le shah Por. Il a confié son jeune fils Gallien au général Cassianus Latinius Postumus, guerrier valeureux et remarquable administrateur. Gallien, après avoir laissé faire Postumus, dont l'action bénéfique va avoir pour effet de faire décerner à Gallien le titre de « Restaurateur des Gaules », en deviendra jaloux et lui retirera une grande partie de son commandement. Le désordre qui en résulte est tel que l'on appellera cette période « l'époque des trente tyrans ». Les Alamans en profitent pour envahir l'Italie, tandis que les Francs traversent toute la Gaule et entrent en Espagne. Postumus reprend ses fonctions, malgré Gallien, et est proclamé empereur des Gaules par ses troupes en 257. Il extermine les barbares et est reconnu par l'Espagne, la Grande-Bretagne, et surtout, ce qui est nouveau, par la Bretagne armoricaine qui rejoint les autres peuples celtes dès qu'ils échappent à l'hégémonie des transalpins.

Cette association enthousiaste a laissé de nombreuses traces dans le sol breton ; les monnaies des empereurs gaulois, nous l'avons dit, vont être découvertes par milliers, par kilogs, par décalitres, selon les auteurs ; une grande partie sera de fabrication locale. Les Rennais et les Nantais vont manifester leur enthousiasme en taillant et en gravant des milliaires sans doute destinés à jalonner les principales routes aux abords de ces cités, mais qui ne seront jamais mis en place, sauf ceux de Saint-Gondran, Saint-Méloir-des-Bois et Surzur. En 264, le triste Gallien refuse de partager l'empire avec Postumus et envoie contre lui Aureolus dont la sauvagerie à l'égard des populations gau-

loises conduit Victorinus, son principal lieutenant, à faire défection et à passer du côté de Postumus, qui l'associe à l'Empire. Quelque temps après, Postumus, qui régnait depuis dix ans, est assassiné par ses soldats auxquels il avait refusé le pillage de la ville de Mayence (267).

Sous Postumus, la Gaule et la Bretagne auront connu la paix, la vraie, la paix celtique : Les barbares repoussés, l'agriculture, l'industrie, la construction vont redémarrer comme au temps de l'indépendance.

L'empereur va notamment lancer un programme de grands travaux routiers, afin de donner du travail à tous les malheureux qui errent dans les campagnes et aux abords des villes, ruinés par les exactions du fisc romain, ou par les barbares que les prédécesseurs de Postumus avaient laissés s'infiltrer partout.

Les travaux routiers, c'est la réfection systématique de toutes les voies romaines ou gauloises, abandonnées depuis Antonin. C'est aussi la création de nouvelles voies qui quittent les crêtes pour suivre la rive des cours d'eau, après drainage et colmatage des marais avoisinants et construction d'ouvrages d'art pour franchir les affluents. C'est de cette époque que l'on peut dater la route de Nantes à Gésocribate signalée par la table de Peutinger, ainsi que le nouvel itinéraire de Feins à Avranches, qui contourne les zones nouvellement envahies par la mer ; la première de ces routes va remonter sur presque toute sa longueur la rivière l'Oust, ou le Ninian en se rendant de Redon à Sulim.

Simultanément, vont être entrepris « des travaux de défense, de fortification, de canalisation, d'aménagement portuaire et même d'urbanisme — caniveaux et égouts que l'on a attribué à tort aux Mérovingiens » comme le fait remarquer M. Bouvier Ajan, dans son ouvrage déjà cité, où il présente un exposé exhaustif de cette renaissance économique due à l'empire celtique (pages 137 à 146).

C'est alors qu'ont été construits les remparts de Rennes et de Nantes et peut-être ceux de Brest, ainsi que les systèmes d'évacuation des eaux, (pris pour des aqueducs) de plusieurs villes de Bretagne.

Les monnaies émises par Postumus et ses successeurs sont d'un titre supérieur à celles de Rome : de Caracalla à Gordien, on n'avait cessé de dévaluer l'antonianus. Cet effritement ne favorisait pas le commerce.

Les bonnes monnaies « gauloises » vont se répandre dans tout

l'Empire et lorsque se terminera cette heureuse période et que les Romains reprendront le dessus avec leur numéraire frelaté, la loi de Gresham : « la mauvaise monnaie chasse la bonne » aura pour effet automatique de faire se concentrer les pièces de Postumus, Victorinus et Tétricus dans les bas de laine de l'époque, des récipients en céramique ou en métal dont un grand nombre réapparaît de nos jours au hasard des labours ou des travaux publics.

Un autre signe du retour au pouvoir des conceptions celtes de la vie est l'importance donnée à la femme qui y est considérée comme l'égal de l'homme.

Lorsque va disparaître Postumus dans une malencontreuse émeute, la situation va être immédiatement reprise en main par Victorina, mère de Victorinus.

Elle va régner sous le titre de « Mère des Camps », suppléant aux carences de son fils. Elle va lutter avec succès contre Claude II Le Gothique, qui a remplacé Gallien, assassiné à son tour. Elle s'allie contre lui à la reine de Palmyre : Zenobie, autre forte femme. Pendant ce temps, son fils Victorinus se livre à de tels excès qu'il est exécuté par les amis de ses victimes. Victorina prend alors pour associé son cousin : Pius Aesuvius Tetricus, gaulois de pure souche, gouverneur de l'Aquitaine.

Cette association va permettre de prolonger encore de six années l'empire gaulois. Mais l'année de violents soubresauts qui vient de s'écouler a durement ébranlé la confiance des Armoriciens, qui ont cru que les Gaulois, leurs alliés conditionnels, allaient accepter de retomber sous le joug romain ; c'est à ce moment qu'ils créent la Bagaude, cette organisation armée autonome qui va vivre désormais dans une indépendance totale à l'égard de tous les pouvoirs officiels et s'opposer par la force à toute tyrannie extérieure quelle qu'elle soit. Ce n'est qu'assez récemment que les historiens se sont rendus compte que la Bagaude n'est qu'une émanation de l'Armorique profonde, jaillie spontanément du besoin de justice et de respect de l'individu si fortement ancré dans la conscience des Bretons.

Cette organisation, unique dans l'histoire, née d'un immense « ras le bol », n'a eu de comparable, mais à une échelle très réduite, que « la longue marche » de Mao Tsé Toung, pendant vingt ans à travers un empire chinois, lui aussi en décadence, et livré à toutes les oppressions. Comme les autres événements de l'histoire de la Bretagne, nous ne connaissons la Bagaude que

par les rapports tendancieux de ses ennemis. A les entendre, il ne s'agira que de bandes incontrôlées de brigands recrutés parmi les criminels et les malfaiteurs et préférant vivre de pillages sur le pays que de se livrer à un travail honnête.

Les études à ce sujet ont fait beaucoup de progrès. On sait maintenant beaucoup mieux analyser ce phénomène. Disons tout de suite qu'il ne s'agit ni de bandes armées, ni même d'une armée régulière, mais d'une véritable nation en marche, avec ses institutions publiques, son gouvernement, ses prêtres, ses juges, ses territoires soigneusement mis en valeur ; les hommes qui sont à sa tête sont d'un haut niveau moral. Leur élévation d'esprit, leur sens de la justice, la grande efficacité de leur action frappera les imaginations au point que, par un anachronisme évident, le peuple les rangera au nombre des Saints de l'Église primitive. En fait, les futurs Saint Céneri, Saint Léonard, Saint Julien, Saint Élien, Saint Amand (les deux derniers portent le titre d'empereur) sont tout simplement des Druides, car l'Empire gaulois, entre autres effets, a provoqué une résurgence formidable des anciennes croyances, qui ne subsistaient auparavant que dans la clandestinité.

Tétricus, vieux fonctionnaire romain blanchi sous le harnais, effrayé de sa propre audace et de son titre impérial usurpé, sera déconcerté par la Bagaude. Au lieu de la prendre à son service et de se mettre à sa tête, il va la combattre mollement par des expéditions punitives épisodiques ; finalement, il conclura avec elle des arrangements boiteux.

Malgré de grandes qualités d'administrateur, il ne réussira pas comme Postumus. La crise économique et morale provoquée par une catastrophique épidémie de peste et par la sécession de l'Espagne va le conduire à s'entendre clandestinement avec son ami Aurélien, nouvel empereur de Rome.

Moyennant la vie sauve, il va trahir l'empire gaulois et abdiquer (273). La Bagaude, trompée elle aussi par Tétricus, reprend ses opérations immédiatement. Aurélien va disparaître peu après. On se demande comment un milliaire peut lui être dédié à Elven. L'inscription très abîmée ne comporte plus que la partie gauche du texte, le seul nom partiellement visible commence par « Auréli... » mais à la ligne supérieure, il n'y a pas place pour les noms Lucio Domitio qui devraient précéder Auréliano, s'il s'agissait vraiment d'Aurélien. Plusieurs empereurs portaient dans leur titulature le nom d'Aurélius. Le choix est donc très

ouvert depuis Caracalla jusqu'à Maxence en passant notamment par Probus et Carausius dont nous allons parler.

C'est après la mort d'Aurélien (275) que se place la fameuse invasion barbare qui aurait détruit toutes les cités gauloises et mêmes armoricaines, si l'on en croit certains auteurs, qui expliquent ainsi le grand nombre de trésors composés d'espèces des empereurs gaulois. On ne comprend pas très bien pourquoi les riches propriétaires du Léon, par exemple, auraient enterré leur argent avant de s'enfuir, au lieu de l'emporter avec eux en Grande-Bretagne. Les fouilles effectuées ne permettent pas de déceler des traces de destruction ou d'incendie datables avec précision de cette période ; la décadence de villes comme Carhaix ou Corseul ne semble due qu'à des raisons purement économiques et n'a manifestement pas été soudaine, mais au contraire très progressive.

La réalité des invasions barbares de 275-276 n'est même pas formellement établie ; elle ne nous est connue que par « l'Histoire Auguste », tissu d'anachronismes, d'erreurs et de falsifications » pour reprendre les termes de Ferdinand Lot ; d'après ce texte, le nouvel empereur Probus, n'aurait eu qu'à paraître pour que les envahisseurs se retirent bien sagement derrière le « limes ».

L'Armorique ne paraît guère concernée par le règne de Probus (276-282) — bien que certains y aient vu un empereur gaulois — si ce n'est par les progrès constants des Bagaudes qui envahissent tout l'Ouest de la Gaule jusqu'en Narbonnaise. Elles ont maintenant leur empereur, Ælien, qui désigne deux Césars et s'empare de positions inexpugnables.

Dioclétien suit son exemple et s'adjoint un sous-empereur, Maximien, auquel il confie la lutte contre les Bagaudes (285) et la défense de l'Occident, Maximien battra Ælien, mais trouvera contre lui un nouvel empereur bagaude, ancien général romain, Amand, qui va lui mener la vie dure pendant six mois et périra dans une bataille rangée près de Cosne. Saint Maurice, chef de la légion thébaine prendra lui aussi parti pour la Bagaude, dont quelques éléments vont s'installer dans une boucle de la Marne qu'ils transformeront en « éperon barré » dans la plus pure tradition armoricaine en construisant un canal doublé de puissants retranchements qui donneront leur nom à Saint-Maur-des-Fossés, près de Paris.

Cette période troublée, de 274 à 287, va aboutir à la forma-

tion d'un quatrième empire gaulois dont l'originalité sera d'être avant tout maritime et de s'étendre principalement sur les deux rives de la Manche.

Son chef, Carausius, est un Ménape, de ce peuple qui combattit jadis César avec tant d'acharnement dans le cadre de l'alliance vénète.

Grâce à la flotte qu'il commande, il va réaliser le grand rêve breton en réunissant dans un même état, pour la première fois, les deux Breagnes.

Dioclétien et Maximien sont obligés de reconnaître « l'empire breton de la mer » et l'on frappe monnaie en Bretagne au type d'Hercule, « conservateur des Trois Augustes ». Cette nouvelle thalassocratie va durer 10 ans ; son dernier titulaire sera Allectus (297).

Elle n'a laissé à notre connaissance aucune trace écrite en Bretagne continentale. Cette réunion éphémère des deux Breagnes se produira à plusieurs reprises, semble-t-il, et notamment du temps des rois Arthur et Conomor.

Elle sera sur le point de se réaliser à nouveau lorsque mourra Henri II Plantagenet, les deux sceptres devant revenir à son petit-fils Arthur, fils de Geoffroy et de la duchesse Constance. On sait que cet espoir fut anéanti par l'assassinat du jeune roi par son oncle Jean Sans Terre.

Dans leur malheur, les Bretons des deux rives eurent une consolation : Le vainqueur d'Allectus, Constance Chlore, fut l'un des rares empereurs valables de l'histoire romaine. Associé en même temps que Galère aux deux Augustes, Dioclétien et Maximien, il recevra dans le cadre de la tétrarchie, le gouvernement de ce qui s'appellera désormais la Préfecture des Gaules, c'est-à-dire la Grande-Bretagne, la Gaule et l'Espagne. Il résidera souvent à York, et s'intéressera beaucoup à la partie occidentale de son empire ; il fondera Constance, l'ex-Cosedia qui donnera son nom à Coutances et au Cotentin. Une tradition solidement établie, mais que l'on s'est acharné à contester, on ne sait pourquoi, nous apprend que sa première épouse, Hélène, la mère de Constantin, était bretonne. Sous son règne, les barbares seront maintenus au-delà des frontières, les Bagaudes ne seront pas inquiétées. Il n'appliquera qu'avec modération les mesures prises par Dioclétien qui, après avoir déclenché une inflation insensée, essaie de la juguler par l'Édit du maximum. On ne sait si les Bretons armoricains, déçus par la chute de l'empire de l'amiral Carausius, se rallièrent au débonnaire Constance.

La dernière trace écrite des rapports entre eux et l'Empire serait le milliaire de Caro, dont le peu qui subsiste pourrait, à la grande rigueur indiquer une dédicace à la tétrarchie vers 305.

Quant au milliaire du Genest, dédié à Constance, il est en dehors de la Bretagne, à laquelle, nous l'avons montré, n'appartiennent pas les Coriosolites.

La mort prématurée de Constance à York, en 306, va mettre un terme définitif à la période pendant laquelle les Bretons ont fait un bout de chemin avec l'Empire, de force au début avec Septime Sévère, et de bon gré ensuite sous les empires gaulois qui se succèdent pendant la deuxième moitié du III^e siècle.

C'est aussi la fin d'une époque pour les Romains, puisque c'est de ce moment que l'on fait débiter le Bas-Empire, à l'avènement de Constantin.

Ce dernier, fils des Bretons d'origine ou d'adoption que furent sa mère Sainte Hélène et son père Constance, aurait pu être un grand empereur gaulois. Il n'en fut rien. Reniant ces nobles exemples, il se montra le digne successeur des plus sinistres potentats romains, voulant l'Empire entier pour lui tout seul et n'hésitant pas pour y arriver, à se vautrer dans le sang de ses amis ou de ses parents les plus proches, y compris son fils aîné.

Sa conversion au christianisme, en 312, ne doit pas faire illusion, ce ne fut qu'une décision politique qui ne modifia en rien son sauvage comportement.

5. LA BRETAGNE AU TEMPS DU BAS-EMPIRE

Aucun document écrit ne permet de penser que les Bretons péninsulaires ont appartenu à l'Empire après la dissolution de la tétrarchie (305). En dehors des fameuses « notices » dont nous parlerons, leur histoire ne nous est connue que par celle de leur émanation, la Bagaude, ensuite par l'archéologie, et enfin par la toponymie ; l'étude de la toponymie gauloise soulève un intéressant problème : On est étonné de ne pas trouver la moindre trace dans les noms de lieux de l'occupation durable et massive de la plus grande partie de la Gaule par les Bagaudes qui y séjournèrent pratiquement sans interruption depuis le milieu du III^e siècle jusqu'à la fin du V^e. Ceci est d'autant plus étonnant que le moindre peuple germain ayant tant soit peu stationné en Gaule n'a pas manqué de laisser quelque souvenir dans la toponymie

locale. Tel est le cas par exemple des Sarmates, des Alains ou des Teifales.

Quant aux peuples qui s'y sont arrêtés plus longtemps, voire définitivement, ils sont largement représentés, comme les Burgondes, les Saxons, les Goths.

D'où vient donc cette absence apparente de vestiges de l'occupation bagaude ? La réponse nous est donnée par l'abondance extraordinaire sur l'ensemble du territoire français de noms signalant la présence de Bretons.

Leur nombre est considérablement plus élevé que celui de l'ensemble des peuples d'origine germanique. Il correspond donc à une invasion encore plus massive que les déferlements de Germains qui ne cessèrent d'inonder la Gaule pendant tout le Bas Empire. Or, aucun mouvement de peuples de cette importance, ou d'ailleurs d'une importance moindre, n'a été signalé à aucun moment en provenance de Grande-Bretagne. Aucun empereur n'a eu à se porter à la rencontre de hordes de Bretons d'outre-Manche débarquant sur le sol des Flandres ou de la Normandie. Aucun chroniqueur ou historien n'y fait la moindre allusion. Quel fut donc cet immense mouvement de populations guerrières qui devait remplir la Gaule et même déborder vers l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, si ce n'est les Bagaudes.

La réponse à notre question est la suivante : Bagaudes et Bretons d'Armorique, c'est tout un. Bagaude fut le nom que l'on donna aux Bretons jusqu'au début du V^e siècle où l'on commença à associer Bagaudes et Armoricaïns, puis au milieu du siècle, Bagaudes et Armoricaïns disparaîtront des textes et les Gallo-Romains commenceront à donner leur vrai nom aux Bretons.

Bien sûr, les Bagaudes ne furent pas exclusivement composées de Bretons, mais ceux-ci en constituèrent le noyau, entraînant avec eux tous les Gaulois opprimés et révoltés qui y trouvaient refuge, et aussi encadrement, pour combattre le Romain.

L'archéologie en Bretagne nous apporte surtout des faits négatifs : dès la fin du III^e siècle disparaissent, nous l'avons dit, inscriptions et monnaies romaines ; une ou deux exceptions confirment la règle : l'important trésor de Saint Pabu et le plus modeste dépôt de Pont-l'Abbé, aux nombreuses pièces de Constantin, qui, tous deux trouvés à proximité de la côte, ont dû être rapportés par des marins, commerçants ou pirates.

Le commerce ne perd d'ailleurs pas ses droits, puisque l'on va continuer à importer des poteries qui, comme celles

d'Argonne, sont datables de la deuxième moitié du IV^e siècle.

Ce IV^e siècle est donc fort obscur en ce qui concerne la Bretagne qui paraît avoir vécu à l'abri des exactions romaines, mais il semble que ce soit vers cette époque que commencèrent sur les côtes, les raids de pirates dont on ne sait au juste s'ils furent gaéliques (Irlandais, Pictes), ou germaniques (Saxons). Il est certain que la « *noticia dignitatum* », sorte d'organigramme militaire, que l'on date d'entre 408 et 420, décrit une situation bien antérieure, comme l'ont fait remarquer Demongeot, qui y voit l'œuvre de Constantin, ou mieux encore N.K. Chadwick toujours très perspicace, qui la fait remonter carrément à la fin du III^e siècle.

Plusieurs raisons nous font pencher pour cette solution. Nous savons qu'en 410, la Grande-Bretagne, la Bretagne et même toute l'Armorique, étaient absolument abandonnées à elles-mêmes par les empereurs romains qui ne suffisaient même pas à contenir les invasions germaniques des Alains, des Vandales et des Suèves. Dans les rares périodes d'accalmie, ils se battaient entre eux. Par ailleurs, l'organisation du secteur maritime de défense contre les Saxons rappelle de façon frappante la mission donnée à Carausius avant qu'il ne fasse sécession.

Ce « *Tractus Armorici et Nervicani* » cité dans la notice, rappelle une époque révolue depuis longtemps. Les généraux romains gonflent artificiellement leur commandement d'unités qui n'existent plus.

Cette pratique a toujours eu lieu dans les empires décadents.

Ce n'est que très récemment, par exemple, que les souverains anglais ont cessé de s'intituler rois de France. Quant à l'actuel roi d'Espagne, il est toujours roi des Deux-Siciles, de Jérusalem, de la Sardaigne et de la Corse, grand duc d'Autriche, duc de Bourgogne, etc.

La « *Noticia provinciarum et civitatum galliae* » est dans le même cas.

Nous avons montré déjà qu'à l'époque où cette organisation fonctionnait elle ne concernait que l'Est de la péninsule, les « *castella* » énumérés, sortes de cités retranchées étant tous groupés, au Sud, dans l'embouchure de la Loire, et au Nord, du Cotentin à la baie de Saint-Brieuc. Et encore, nous avons estimé que « *Osismis, ex-Vorgium* » était semblable au *Vorganium* de Peutinger. Mais si cette assimilation était erronée, il faudrait chercher *Osismis*, ville disparue, entre Aleth et Avranches, ce qui resserrerait

encore plus le dispositif à la naissance de la péninsule. Que se passa-t-il pendant ce IV^e siècle, susceptible de concerner les Bretons armoricains ? Essentiellement, comme d'habitude, trois catégories d'événements :

— Les expéditions alors appelées « *Bagaudes* », mais qui se poursuivront sous des formes diverses pendant des siècles en direction de l'Est.

— La résistance des frères de race insulaires contre l'Empire.

— Les pronunciamientos tendant à recréer un empire gaulois.

Sue le premier point, nous ne savons que peu de choses. Les *Bagaudes* sont devenues un phénomène chronique, entré dans les mœurs : elles tiennent les campagnes dans une vaste partie de la Gaule, faisant échec au fisc romain et aux exigences des latifundiaires. Leur protection s'étend même à beaucoup de petites villes. Les populations qui vivent sous leur contrôle ne connaissent plus l'esclavage. Les campagnes sont exploitées au profit de tous. L'armée et l'administration romaines évitent d'entrer en conflit avec les *Bagaudes* et se contentent d'opprimer les grandes villes que beaucoup de citoyens désertent. Les *Bagaudes* sont plus efficaces que les légions abâtardies pour protéger les Gaulois contre les envahisseurs nordiques, qui, eux aussi, s'abattent sur les villes sans défense.

En Grande-Bretagne, depuis la mort de Constance, les Pictes et les Calédoniens ne cessent de menacer la frontière qu'ils finissent par enfoncer. En 367, ils arriveront jusqu'à Londres. Théodose, le père du futur empereur, les repousse en 370. Ce sera la dernière manifestation du pouvoir romain dans l'île. Quelques années après, en 383, les dernières légions la quitteront définitivement, à la suite de Maxime qui régnera pendant cinq ans sur le 6^e empire gaulois. Le 5^e avait été encore plus court, de 349 à 353 ; c'est celui de Magnence, général né de père breton et de mère franque, qui tua Constantin, l'empereur d'Occident et fut battu à son tour par un autre fils de Constantin : Constance II, empereur d'Orient.

L'aube du V^e siècle marque pour les Bretons, tant insulaires que continentaux, un tournant décisif. La Grande-Bretagne et l'Armorique se déclarent indépendantes (407). La Gaule, envahie par les Germains, se donne son 7^e empire gaulois avec Constantin III, l'un des derniers soldats restés en Grande-Bretagne, qui recevra l'appui de la *Bagaude*.

L'un de ses généraux, le breton Géronce (ou Gérent, ou

même peut-être Erech) se taille un royaume en Espagne dans la contrée en-deçà de l'Ebre. Pendant ce temps, les Armoriciens se constituent en république (Zosime).

Cette république armoricaine est un événement sans précédent, dont on n'a malheureusement pas suffisamment parlé. On ne sait donc pas ce qu'elle englobait, ni même si elle s'étendait à la péninsule. Certains auteurs prétendent qu'elle ne dura que jusqu'en 417, mais ils ne se basent pour l'affirmer que sur un passage du poète Rutilius Namatianus, exagérément louangeux pour son ami Exsuperantius qui, dit-il à cette date, « apprend aux peuples de l'Armorique à bénir le retour de la paix ; il rétablit chez eux le régime des lois et de la liberté et les sauve de la domination de ceux qui ne doivent être que leurs esclaves ». Comme on ne sait ce que fit exactement Exsuperantius, ni qui était visé par le dernier membre de phrase, il est bien difficile d'interpréter ce texte dans un sens ou dans l'autre. Ce qui est certain en tous cas, c'est que les Bretons commencent à s'installer sur la Loire. En 410, d'après la chronique d'Anjou, le chef breton Iomadus s'établit à Blois, après avoir battu le german Boso, « consul » de Chartres.

Maurice Bouvier-Ajam estime que la Bagaude, à cette époque, a toujours ses généraux et ses armées régulières, dont l'une, en 407, va empêcher une armée romaine de franchir les Alpes. Pour lui, il n'est pas impossible que Rotrou, chef Bagaude, ait dominé tout le Perche et que ses descendants soient devenus comtes de ce pays, ni qu'Arnac fut une sorte d'empereur bagaude dont les rejetons auraient laissé ce nom à quelques localités sises en Sarthe, Haute-Vienne ou Corrèze. Dans le même esprit, on peut se demander si des « pagi » bretons, comme le Kemenet-Heboë, le Kemenet-Guégan, le Kemenet-Ily (dont le premier est cité dans des vies de Saints du VI^e siècle) ne tirent pas leur nom de chefs bagaudes contemporains des précédents. Tous ces généraux vont se rallier en 435 à un chef suprême, comme nous le dit la chronique gauloise : « la Gaule ultérieure (l'Armorique), se sépare de Rome en suivant la rébellion du chef Tibatto. Dès lors, presque tous les esclaves de Gaule conspirèrent avec les Bagaudes ».

Arrêtons-nous un instant pour saluer le seul nom certain qui nous soit parvenu parmi ceux de tous les héros qui combattirent pour l'indépendance de l'Armorique. Ce Tibatto, qui ne devait pas être un prince, si l'Armorique était en république,

fut-il un chef d'État, un général, ou un de ces Saints plus druides qu'évêques, qui remplissaient toutes ces fonctions ? Son nom, qui a réussi à passer à la postérité, devrait être enseigné et vénéré dans les écoles bretonnes, si la décentralisation de l'enseignement n'était pas un vain mot.

Pour battre Tibatto, de simples légions romaines étaient insuffisantes. On lança contre lui les Huns, commandés par le général romain Litorius.

C'est Sidoine Apollinaire qui nous l'apprend. Tibatto fut, dit-on, capturé et le soulèvement « s'assoupit » (437).

Ce ne fut pas pour longtemps car, dès 441, Aetius se voit obligé d'installer d'autres barbares, les Alains, dans la région d'Orléans pour surveiller les Bagaudes. Le résultat fut déplorable, les Alains s'emparèrent des terres et chassèrent la population qui partit se réfugier chez les Armoriciens, lesquels attaquèrent vers 446. La légende raconte que Saint Germain d'Auxerre (dont L. Fleuriot pense qu'il était « dūx » du Tractus Armoricanus) obtint une trêve entre eux et Goar, le roi des Alains.

Mais, très peu de temps après, on voit les Armoriciens (ou les Bagaudes) essayer de prendre Tours défendue par Majorien, général d'Aëtius.

Ils y arriveront sans doute, car le successeur de Tibatto, le médecin Eudoxus porte le titre curieux de vice-consul de Tours.

Mais un danger plus grave menace l'Occident. En prenant des Huns à leur service, les Romains ont commis une grave erreur. Ce peuple immense, mis en goût, déferle maintenant tout entier vers l'Ouest, sous la direction d'un chef génial, le roi Attila. La Gaule, l'Armorique, l'Espagne, vont-elles être submergées par cette marée humaine et leur civilisation périr sous les sabots des petits chevaux asiatiques ?

Malgré leurs justes ressentiments, les Armoriciens parmi lesquels se trouvent des Letavii (autre nom des Bretons continentaux) viennent au secours d'Aëtius en même temps que Théodoric, roi des Wisigoths et que Mérovée, roi des Francs.

Mais ce ralliement ne s'est pas fait tout seul. En effet, le grand chef britto-bagaude, le médecin Eudoxe a pris parti pour les Huns, et se trouve à la cour d'Attila. Il essaye de convaincre ses troupes de le rejoindre et parcourt tout le pays pour y parvenir. Il échouera et sera poignardé par un opposant à cette politique dont l'avenir montrera l'imprudence. Les Bagaudes ont

bien jugé en soutenant le moins dangereux des deux belligérants.

Après les Champs Catalauniques, l'on n'entendra plus guère parler d'Armoriciens ni de Bagaudes. Le terme « Bretons » va prévaloir. Nous savons que ce changement de terminologie, imposé par les intéressés eux-mêmes qui occupent une grande partie de la Gaule, va servir de prétexte unique à la tenace légende du remplacement des « Gaulois » d'Armorique chassés par les Bretons insulaires ; c'est donc à partir de cette époque que les « Vies des Saints » médiévales vont faire débarquer, avec les conquérants, leurs héros venus évangéliser les méchants païens. Les hagiographes ne seront d'ailleurs pas bien fixés sur la date à adopter pour cette conquête. Elle va donc s'échelonner, selon les auteurs, sur deux ou trois siècles, un certain nombre d'entre eux ayant besoin pour légitimer les usurpations de tel monastère ou de tel évêché, de se référer à de prétendues donations souveraines de Clovis ou de Childebart à leur fondateur.

En fait, l'évangélisation de la Bretagne est terminée au milieu du V^e siècle puisque l'on voit siéger en 461 au concile de Tours, Mansuetus, évêque des Bretons, que l'on soupçonne, avec de solides arguments, d'être le même que le Chariatone du concile d'Angers de 453.

Il y a tout lieu de penser d'ailleurs que cette évangélisation a été en grande partie l'œuvre de missionnaires venus d'outre-Manche, non pas dans les bagages d'une expédition coloniale, mais par pur prosélytisme. En effet, les Armoriciens devaient être assez imperméables en christianisme apporté par l'occupant romain et y opposer une active résistance ; il fallut qu'il leur revienne par leurs frères de l'île d'Albion pour qu'ils lui fassent bon accueil. Ce christianisme sera d'ailleurs très particulier et vraisemblablement imprégné de traditions druidiques. Les évêques seront plutôt des abbés itinérants avec leur communauté que les chefs d'une circonscription territoriale bien délimitée ; cet état de choses se prolongera fort longtemps et donnera lieu à des protestations sans effet de la part des évêques gallo-romains, dont la plus connue est la lettre adressée vers 515 aux prêtres Louocat et Cathern, coupables de faire participer les femmes à l'administration des sacrements.

A l'exception de Rennes, Nantes et Vannes (Guérande) sous l'influence gallo-romaine, il n'y aura pas en Bretagne d'évêchés fixes avant longtemps.

C'est donc bien à tort que l'on s'obstine à considérer que ces évêchés prirent la suite (et les limites territoriales) des antiques « civitates ».

Ces cités paraissent avoir disparu au début du V^e siècle et sans doute bien plus tôt. Il n'y a qu'un évêque des Bretons en 461 et un seul roi en 469 : Riothime. Les Vénètes et les Osismes ont fait leur unité. On peut même se demander si ce regroupement ne s'est pas étendu au-delà de la Manche.

Léon Fleuriot émet l'hypothèse fort bien étayée selon laquelle Riothime, roi des Bretons continentaux, et Ambrosius Aurelianus, roi des Bretons insulaires, seraient un seul et même personnage.

Riothime nous est connu par Jornandes, Sidoine Apollinaire et une allusion de Grégoire de Tours. Sans doute successeur de Tibatto et d'Eudoxe, il remonte la Loire avec 12.000 hommes et non seulement dépasse Tours et Orléans, mais atteint la région de Bourges où il combat les Wisigoths d'Euric.

Les Bretons resteront ensuite dans cette région. On les cite en Bourgogne, en Auvergne et au Nord de la Loire. Clovis leur prendra Blois en 491, mais ils seront toujours près d'Orléans en 530 si l'on en croit la vie de Saint Dalmas qui y rencontre une « légio britannica ». Battu par l'armée innombrable d'Euric, le petit contingent de Riothime n'est pas écrasé et effectue une retraite réussie jusque chez les Burgondes où on le retrouve peu de temps après. Riothime y reçoit une lettre de Sidoine Apollinaire, gendre de l'empereur Avitus et puissant évêque de Clermont, lui demandant fort respectueusement de faire rendre à un de ses amis des esclaves qui se sont enfuis chez les Bretons.

Cette lettre est très instructive. Elle nous montre d'abord que la tradition des Bagaudes ne s'est pas perdue et que leurs successeurs continuent à accueillir tous les opprimés. Elle nous donne aussi quelques détails (peut-être excessivement flatteurs) à la fois sur le roi breton « qui a un tel respect du sentiment de l'honneur qu'il rougit des fautes d'autrui », et sur ses compatriotes « gens ingénieux, armés, bruyants, rendus obstinés par leur courage, leur nombre, le soutien des camarades... » Elle nous indique enfin que les évêques gallo-romains se recrutent déjà dans la haute noblesse et prennent le parti des propriétaires contre les esclaves.

Par la suite, les Bretons reviendront sur la Loire, tout au moins sur la rive Nord d'où les Saxons ont été chassés ainsi que

les Francs de Childéric ; ceux-ci sont repoussés au-delà de Soissons où ils resteront pendant vingt-cinq ans.

Il n'est pas besoin pour expliquer ce retrait des Francs de voir dans les Bretons, comme le fait L. Fleuriot, les défenseurs de l'Empire Romain avec lequel ils auraient conclu un pacte : comme les Bagaudes, ils combattent toujours l'ennemi le plus dangereux pour leur indépendance. Quant à la bataille contre les Wisigoths, elle leur a été imposée par Euric, conseillé par le préfet romain Arvandus.

Cette alliance supposée entre Bretons et Romains ne coïncide d'ailleurs pas avec l'hypothèse de l'identité de Riothime et d'Ambrosius Aurelianus qui est qualifié de roi des Francs et des Bretons d'Armorique. Les textes qui parlent d'Aurelianus sont plus tardifs, et donc de crédibilité moindre que ceux qui traitent de Riothime. Le premier est le « de excidio Britanniae » de Gildas, écrit vers le milieu du VI^e siècle avec un parti pris excessif en faveur des Romains et une hostilité non déguisée envers ses compatriotes de Grande-Bretagne, au point de faire le silence le plus total sur l'illustre Arthur.

Le deuxième document à retenir est l'*Historia Brittonum* de Nennius, dont les plus anciens manuscrits datent du IX^e siècle, reprenant peut-être un texte du VII^e. Il a été longtemps rejeté comme purement légendaire, car on y trouve beaucoup d'histoires puérides comme celle qui fait descendre les Bretons du Brutus romain.

Leur concordance permet cependant d'accorder une valeur historique à l'existence d'Ambrosius Aurelianus qui pourrait être le nom véritable du roi des Bretons d'Armorique dont Riothime ou mieux Riothamos ne serait que le titre, avec le sens de « roi suprême ». La qualification de roi des Francs lui viendrait des territoires récupérés sur ces derniers entre Loire et Seine et particulièrement dans l'Armorique orientale (Coutances, Bayeux, Le Mans, etc.).

Il reste à nous demander si cet Ambrosius Aurelianus régnait sur les deux rives de la Manche. Il semble que non, car il est contemporain de Vortigern qui était roi des Bretons insulaires. Le texte de Nennius, notamment dans sa version irlandaise, est très net à ce sujet. Cela ne veut pas dire qu'il n'était pas apparenté à la famille régnante dans l'île et peut-être même oncle d'Arthur. Des alliances devaient être fréquentes entre les souverains des deux royaumes. Il n'est en tout cas pas nécessaire

d'inventer un double royaume de Domnonée, à cheval sur la Manche. Les séjours faits en Grande-Bretagne par Ambrosius s'expliquent facilement par l'aide qu'il se devait d'apporter à ses compatriotes dans leur lutte contre les Saxons. Cette théorie, qui est contredite par l'énoncé même du titre d'Ambrosius donné par Nennius, est à la base de l'invention de la Domnonée continentale dont on ne trouve aucune trace historique, en dehors de quelques tardives Vies des Saints. La Domnonée, qui est le pays des Dumnonii et a donné son nom au Devonshire, ne s'est jamais dédoublée pour essaimer en Armorique. Le territoire que certains lui attribuent à tort n'est autre que celui des Osismes.

Qu'Ambrosius Aurelius soit ou non le même que Riothime (il se peut aussi que l'un soit le fils de l'autre), il semble bien qu'il ait laissé quelques souvenirs en Bretagne et notamment le retranchement de Mangolerian (en Meucon) près de Vannes dont le nom vient de Magouer Aurelian, le rempart d'Aurelien.

Saint Pol de Léon, qui s'appelait aussi Aurelien, fut sans doute un de ses parents ainsi que le fameux enchanteur, Ambrosius Merlin. Enfin certains se demandent si le nom d'Aurelius ne serait pas à l'origine de celui d'Hoël, qui apparaît dans des généalogies légendaires de rois bretons.

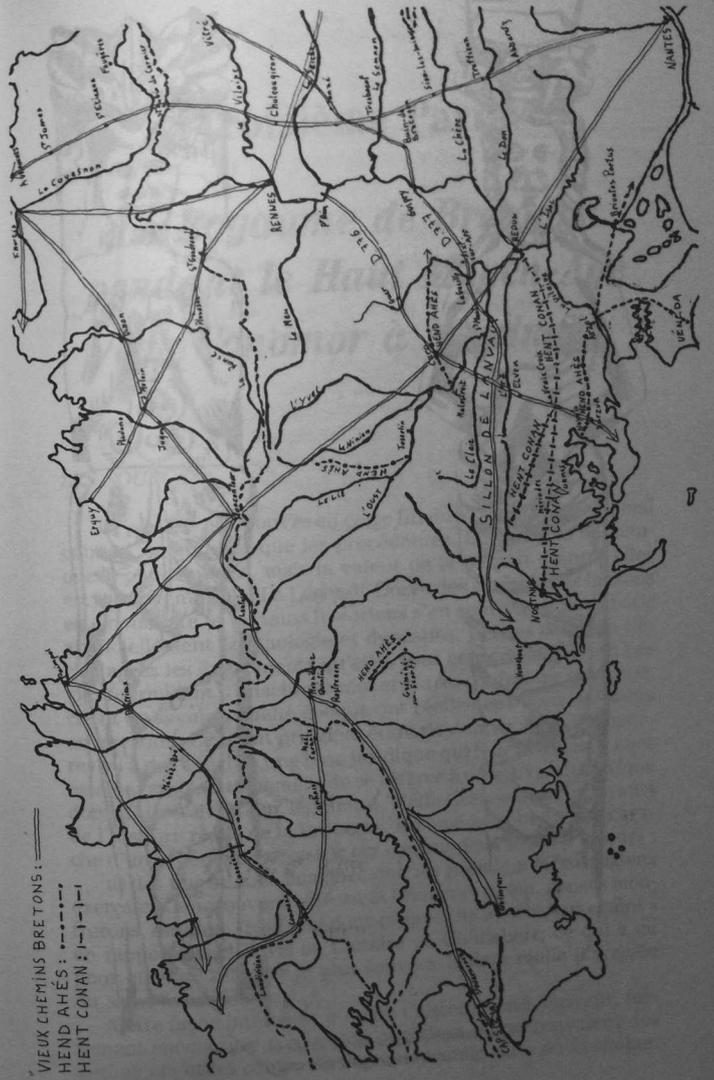
Avec Riothime s'arrête pour nous l'histoire de l'antiquité bretonne et la deuxième partie de cet ouvrage. Cette césure est évidemment très artificielle, mais correspond en gros à l'époque généralement admise pour l'histoire romaine. Certains s'arrêtent plutôt à la mort de Théodose en 395 ; d'autres vont jusqu'au dernier empereur d'Occident, Romulus Augustule, en 476.

Désormais les Bretons n'auront plus à combattre Rome, mais les Francs.

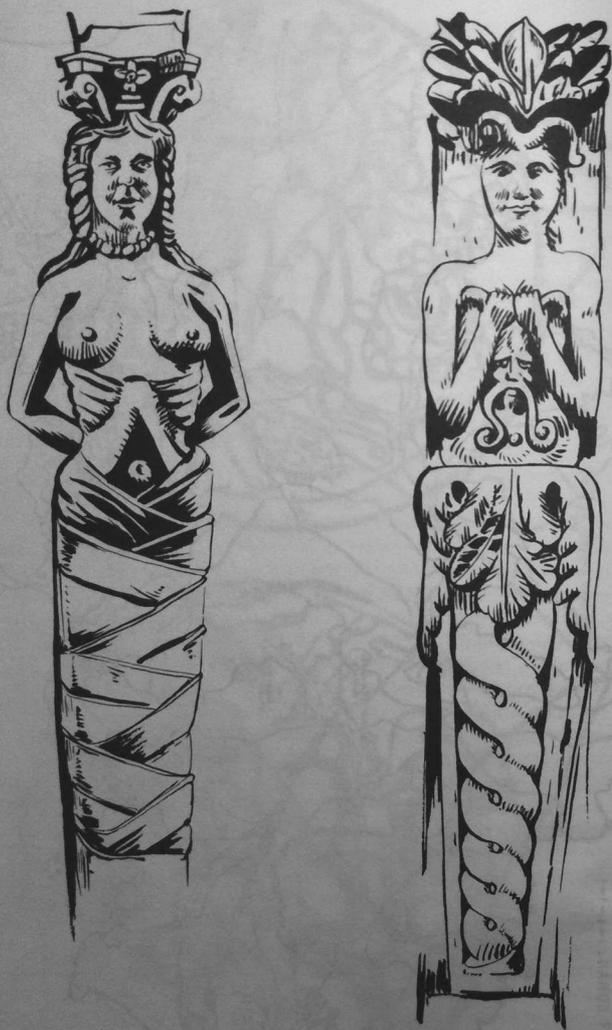
Pour tenir ceux-ci en respect, ils ne devront plus compter que sur eux-mêmes, car les Aquitains, leurs alliés naturels, ne pourront leur apporter qu'une aide épisodique. Tel sera le sujet de notre troisième et dernière partie.



Monnaies vénète et riedone



CARTE 7. Chemins antiques



Figurations supposées de Ahès ou Dahut
(La Martyre et Ploërmel)

Troisième Partie

Le Royaume de Bretagne pendant le Haut Moyen-Age (de Conomor à Nominoë)

LES SOURCES

La période qui s'ouvre en cette fin du V^e siècle est aussi mal connue, sinon plus, que les précédentes. Les sources ne manquent pourtant pas, mais la valeur de la plupart d'entre elles est quasiment nulle. La Légende Dorée des vieux saints bretons est abondante et certains historiens s'en sont servis pour bâtir artificiellement chronologie et dynasties. Écrites de longs siècles après les événements qu'elles sont censées rapporter, ces vies fourmillent d'anachronismes et autres confusions qui empêchent de savoir à quelle époque ont réellement vécu les Saints en question. Leur but principal étant de donner à des monastères ou à des évêchés une base juridique qui leur manquait, elles essaient systématiquement de se référer à un souverain antique dont ils tireraient leur légitimité. Malheureusement, ignorants de l'histoire réelle de la Bretagne, les hagiographes à la recherche d'un vénérable patron laïc ont commis deux sortes d'erreurs :

a) les uns se sont imaginés que les premiers Mérovingiens exerçaient leur souveraineté sur la Bretagne, ce qui, nous le montrerons, est faux. Ils se sont donc efforcés de mettre leur « saint » en rapport avec Clovis ou Clotaire ou Childebert, ce qui a eu pour effet de retarder le plus souvent la date réelle d'arrivée du saint missionnaire.

Cette façon intéressée d'écrire l'histoire a été, bien sûr, fortement encouragée par les rois capétiens qui y trouvaient des arguments utiles contre l'indépendance des ducs de Bretagne.

b) les autres, observant l'organisation féodale de la Bretagne au X^e ou XI^e siècle, la reportaient cinq ou six siècles en arrière et faisaient accueillir leur héros par un roi ou un comte de Cornouaille, de Vannes, de Léon, ou de cette bizarre Domnonée signalée plus haut.

Ces deux démarches erronées arrivaient même à se confondre comme dans le cas de Saint Pol que l'on voit trouver un comte franc tout-à-fait insolite sur la rivière de Morlaix.

Ces vies des Saints ont été utilisées sans discernement par les premiers historiens, Le Baud, du Paz, d'Argentré, etc. Ce sont eux les principaux responsables de l'état d'arriération particulier à l'Histoire de Bretagne.

En effet, beaucoup d'auteurs modernes, pourtant rompus à la critique historique, n'hésitent pas à y puiser la matière de leurs ouvrages, sous le prétexte fallacieux qu'ils ont pu avoir accès à des documents disparus depuis.

Ajoutons à ces Vies des Saints, qui ont au moins l'avantage d'être pleines de poésie, les vieilles chroniques qui sont, elles, d'une rare sécheresse.

Elles ont été écrites aux mêmes époques et par les mêmes moines que les Vies des Saints. Leurs énonciations sont valables pour les faits contemporains de leurs auteurs, mais ne méritent aucun crédit dans la partie antérieure reconstituée avec la plus grande fantaisie.

Ces documents, vies des Saints et chroniques, se copient d'ailleurs mutuellement et il serait vain de voir dans leurs points de concordance la preuve de leur véracité.

Une troisième série de textes a été abondamment et malencontreusement utilisée par des historiens trop confiants ; ce sont les cartulaires, recueils d'actes juridiques des monastères, censés contenir les preuves de toutes les transactions, fondations, donations, etc. intervenues en faveur de la Communauté.

C'est dans leur création que les moines médiévaux ont porté la contrefaçon pieuse au *summum* de la perfection. Leur art consommé ne permet pas toujours de distinguer les documents authentiques des chartes falsifiées qui sont, en général, les plus anciennes.

Grâce à tous ces saints mensonges sont entrés dans l'histoire bretonne toutes sortes de personnages inventés de toutes pièces, comme, par exemple, les rois Eusèbe et Jarnhutin.

Est-il possible de faire un tri dans ces sources bizarres et d'en

extraire les quelques éléments valables qui peuvent s'y trouver ? Certainement pas. Ceux qui ont tenté de le faire n'ont pas eu lieu de s'en féliciter. Le fameux abbé Gallet, dont les prolifiques mémoires ont servi de base aux débuts de l'Histoire de Dom Morice, a essayé de mettre un peu d'ordre dans les innombrables potentats bretons cités par les textes dont nous venons de parler.

Il n'y est arrivé qu'en en groupant arbitrairement les noms par paquets de trois, quatre, six, voire plus, dont il décide qu'ils désignent le même personnage.

Cette construction, complètement farfelue, faite avec le plus grand sérieux par un remarquable érudit doué d'une impeccable logique, est la démonstration par l'absurde du caractère totalement apocryphe de l'ensemble des textes utilisés par son auteur.

Il nous va donc falloir nous contenter des textes contemporains qui, malheureusement, sont tous écrits par des ennemis des Bretons. Nous avons déjà connu cela pour la Guerre des Gaulles. Mais nous savions à ce moment qu'il s'agissait de communiqués militaires dont la déformation à sens unique est en quelque sorte traditionnelle et ne trompe personne.

Désormais, nous nous trouvons devant des textes écrits par des hommes d'église d'une façon beaucoup plus insidieuse. Les deux plus importants se situent aux deux extrémités de la période que nous allons étudier. Ce sont Grégoire de Tours pour le VI^e siècle et Ermold le Noir pour le IX^e. Entre les deux, nous n'aurons que des bribes d'information.

tion. Il s'attarde sur des détails sans intérêt, mais abrège ou supprime carrément le récit des défaites de ses protecteurs. Mais tel qu'il est, il est extrêmement précieux. Beaucoup de faits et de noms très importants ne nous sont connus que par lui. La lecture de son « Histoire des Francs » est difficile parce que le texte primitif a été entrecoupé, on ne sait ni quand ni par qui, de tranches de vie des Saints empruntées à un autre ouvrage, qui introduisent une chronologie trompeuse. D'autres interpolations, dont nous parlerons, sont plus ou moins évidentes et sources d'erreurs, elles aussi. Les faits rapportés sont rarement datés et ne se suivent pas toujours dans l'ordre chronologique.

Il faut donc chercher ailleurs des points de repère, notamment chez deux autres évêques : Marius d'Avenches et Fortunat de Poitiers.

Les faits relatifs à l'histoire de Bretagne rapportés par Grégoire commencent au milieu du VI^e siècle et englobent les règnes de Conomor, Chanao, Makliu et Waroc. Nous avons quitté Riothime vers 470. Que s'est-il passé entre temps ?

Ce fut la grande période de la redistribution des cartes provoquées par la disparition de l'Empire. Euric, roi des Wisigoths, voulait partager la Gaule avec les Burgondes. Mais il y avait trois autres parties prenantes cantonnées provisoirement au nord de la Loire : les Francs, les Bretons et quelques cités gallo-romaines regroupées derrière le patrice Syagrius qui, n'ayant plus d'empereur, s'était bombardé roi des Romains ou de Soissons.

Childéric et ses Francs repoussés au-delà de la Somme, Syagrius et les Bretons se partageaient le reste des territoires du nord de la France. Cette situation se prolongea jusqu'en 486 où Clovis, nouveau roi des Francs de Tournai depuis 481, battit Syagrius et devint à son tour roi de Soissons, d'où il lancera de nombreuses expéditions dans toutes les directions.

Il reprend Blois aux Bretons en 491 et Nantes est assiégée vers 494 par un certain Chillon qui est peut-être un général franc. Clovis envahira aussi l'Aquitaine, ira jusqu'à Angoulême, Bordeaux et Toulouse, mais ne s'y maintiendra pas.

Certains historiens ont prétendu que Clovis avait signé un traité avec les Bretons vers 497, ceci grâce à la négociation de St Melaine, évêque de Rennes. La vie de ce saint évêque n'en parle absolument pas. Les auteurs invoqués à l'appui de cette thèse sont Procope et accessoirement Grégoire de Tours.

Or ni l'un ni l'autre ne dit rien de semblable. Procope, secré-

taire de Bélisaire, qui écrivait vers 550, a été utilisé à tort sous prétexte qu'il parle du peuple des Arboryques, où l'on a voulu voir les Bretons armoricains. Or il dit clairement que ces Arboryques sont à l'ouest de la Thuringe et au nord des Burgondes, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une peuplade riveraine du Rhin, donc belge ou germanique. Pour en faire des Armoricains, on a, comme d'habitude, accusé d'erreur le copiste. Procope parle aussi « d'autres soldats des Romains postés aux extrémités du pays des Galli » dont on a voulu faire les habitants du Léon. Mais il nous dit bien que ces soldats étaient au contact des Ariens (Wisigoths ou Burgondes) et qu'ils portaient le costume romain. Il ne peut donc s'agir que de troupes romaines stationnées soit en Provence et en Narbonnaise, soit en Aquitaine. Rien de tout cela ne concerne les Bretons ou les Armoricains.

Il ne reste donc comme preuve de l'imaginaire traité britofranc que quelques lignes de Grégoire de Tours ainsi conçues : « Apprenant la mort de son frère Maclou, Chanao prit tout le royaume de celui-ci. En effet (?), depuis la mort du roi Clovis (511), les Bretons sont toujours sous la domination des Francs et ils sont appelés comtes et non roi ». C'est sur ce dernier membre de phrase que l'on a bâti toute une théorie qui, malheureusement, ne résiste pas à l'examen, car il s'agit d'un texte apocryphe, interpolé tardivement, sans doute sous les Carolingiens, pour revendiquer sur la Bretagne une illégitime suzeraineté. La preuve de l'interpolation résulte de deux constatations : d'abord du caractère insolite des mots « en effet », qui introduisent une phrase en contradiction avec la précédente, ensuite de l'emploi du mot comte pour désigner le gouverneur d'une province, ce qui constitue un anachronisme : au VI^e siècle, le comte est un petit fonctionnaire qui remplit dans une ville des fonctions fiscales et judiciaires très limitées, l'essentiel du pouvoir municipal étant entre les mains de l'évêque. Ce n'est que deux ou trois siècles plus tard que le comte sera un chef militaire ayant autorité sur un district frontalier : la marche. Mais il faudra attendre beaucoup plus longtemps encore pour voir ce terme désigner le seigneur souverain d'une vaste province.

Il ne nous reste donc aucun élément sérieux pour savoir quels furent les rapports entre Bretons et Francs après la prise de Blois par Clovis en 491. Le maintien de la légion bretonne près d'Orléans jusqu'en 530 au moins montre qu'un certain modus vivendi avait dû intervenir, les Francs étant suffisamment occu-

pés par leurs luttes contre les Burgondes et les Wisigoths.

A la mort de Clovis en 511, et malgré la victoire de Vouillé sur Alaric en 507, les Francs sont toujours cantonnés au nord de la Loire. Il est inexact de dire que l'Aquitaine est partagée entre ses quatre fils. Le premier, Thierry, né avant le mariage de Clovis avec Clotilde, reçoit Metz, Trèves, Cologne, la vallée de la Moselle et la Champagne. Il s'empara de l'Auvergne, qu'il avait déjà essayé d'annexer du vivant de son père. Le second, Clodomir, aîné des fils de Clotilde, reçoit la vallée de la Loire, d'Orléans à Tours, ainsi que le haut bassin de la Seine et de l'Yonne avec Chartres, Sens, Auxerre. Le troisième, Childebart, obtient Paris, la basse vallée de la Seine, la Somme, la Normandie. On ignore les limites de son territoire avec la Bretagne, les villes de Tours, Angers, Nantes et Rennes, tout en étant sans doute sous le pouvoir nominal des Francs paraissent jouir d'une très large autonomie sous l'autorité de leurs évêques. Le quatrième et dernier fils de Clovis, Clotaire, devient roi de Soissons, avec Laon, Noyon, Arras, Cambrai, Tournai et la basse vallée de la Meuse. Clodomir va s'attaquer aux Burgondes en 524, il y laissera la vie à Vézéronce. Clotaire, peu de temps après, arrache les enfants de Clodomir à leur grand-mère Clotilde et les poigne pour hériter du royaume d'Orléans. Clotilde s'enfuit à Tours d'où elle dirigera jusqu'à sa mort (548) l'opposition à Clotaire.

Entre temps, Clotaire a épousé Radegonde, fille de Berthier, roi de Thuringe.

Pour la compréhension de ce qui suit, il nous faut nous arrêter un peu sur la date de ce mariage. Plusieurs historiens font naître Radegonde vers 519-520 et de ce fait en font la quatrième épouse de Clotaire.

Ils suivent en cela la vie poétique, mais imprécise, de Radegonde, écrite par son ami Fortunat qui l'a sérieusement rajeunie, sans doute par galanterie. En réalité, Berthier, père de Radegonde, fut tué en 515. Radegonde a dû naître vers 505/510 car Clotaire la ramena de Thuringe en 526 et, nous dit Grégoire de Tours, il l'épousa aussitôt (L. III, 7). Elle fut donc la première épouse de Clotaire. Par la suite, Clotaire ayant fait assassiner le frère de Radegonde, celle-ci s'enfuit à Poitiers et refusa de le revoir.

Elle devait résider jusqu'à sa mort dans cette ville, capitale de l'Aquitaine, d'où elle dirigea la résistance contre son sinistre

époux. Elle avait à côté d'elle Chramne, l'aîné des fils de Clotaire, dont elle était, sinon la mère naturelle, tout au moins la mère adoptive.

Un mystère règne en effet, sur la naissance de ce prince. Grégoire en fait le fils d'une certaine Chunsène, dont il n'est question nulle part ailleurs. Il semble beaucoup plus probable que sa mère était Radegonde, dont on ne voit pas pourquoi elle n'aurait pas eu d'enfant de Clotaire. Cela expliquerait pourquoi, à la mort du dernier descendant de Thierry, en 555, peu soucieux de tomber sous la férule du sanguinaire Clotaire, les seigneurs et les évêques austrasiens, auvergnats et aquitains vont faire appel à Chramne pour être leur roi. Celui-ci va gouverner, à partir de Poitiers, en s'entourant de ministres et de généraux d'origine modeste, ce qui lui vaudra l'inimitié de Grégoire.

Allié à son oncle Childebart, il va mener la vie dure à son père et à ses demi-frères Charibert et Gontran, qu'il poursuivra au cours d'une grande expédition qui le conduira à Chalon, Dijon, puis Paris.

Malheureusement Childebart va mourir en 558, d'une mystérieuse maladie, sans doute empoisonné.

Clotaire relève la tête et annexe le royaume de Paris. Il fait la paix avec les Saxons qui, alléchés par la promesse du pillage de la riche Aquitaine, lui fournissent d'importants contingents. En 559, il se présente à Tours avec son armée et manifeste son intention de se rendre à Poitiers pour capturer sa femme Radegonde, et sans doute combattre Chramne. Les évêques et les ducs l'en dissuadent et il retourne dans sa capitale. Mais l'alerte a été chaude. Chramne part avec ses Aquitains et ses Arvernes en Bretagne pour conclure une alliance avec le roi de ce pays ; il emmène sa femme Calda et ses filles, et aussi Radegonde, pour les mettre en sûreté dans ces contrées qui, jusqu'ici, n'ont jamais été foulées par les hordes franques. Son beau-père Williachaire, le duc d'Aquitaine, resté en opérations au nord de la Loire, subit un échec et ne sauve sa vie qu'en se réfugiant dans la cathédrale de Tours qui jouissait du droit d'asile. Il y restera longtemps. Pour l'en faire sortir, on n'hésitera pas à incendier le sanctuaire de Saint-Martin. Mais Williachaire s'en tirera et nous le retrouverons plus tard.

Entre 560, sans doute au début du printemps, les hostilités sont déclenchées contre Clotaire par Chramne, et ses alliés bretons ; nous le savons par Marius d'Avenches. Mais avant d'aller

plus loin, demandons-nous qui était à ce moment le roi des Bretons.

Son identité a donné lieu à de multiples discussions dont on aurait pu faire l'économie, si l'on avait renoncé à essayer de faire coïncider « l'Histoire des Francs » avec les légendes hagiographiques. Le texte de Grégoire de Tours est pourtant fort clair : dans un premier chapitre portant le n° 4 du Livre IV, il nous raconte quelques événements dans un texte pittoresque qui constitue le premier document authentique de l'histoire de notre pays. C'est l'aventure bien connue de Macliau que son frère Chanao veut éliminer. Par trois fois, il échappe à la mort. Il est d'abord sauvé par l'intervention de Saint Félix, évêque de Nantes, ville qui paraît donc faire partie de la Bretagne à cette époque. Ensuite, il se réfugie chez Conomer, roi de Bretagne, lequel le fait passer pour mort. Puis, il se fait tonsurer et nommer évêque de Vannes. Par qui ? Sans doute par Conomer et Saint Félix. A la mort de Chanao, dont Grégoire ne nous dira plus rien, Macliau abandonnera les ordres et reprendra sa femme et le royaume. Il ne sera plus question de la Bretagne avant le chapitre 20 du Livre IV, où nous voyons Chramne venir demander aide et secours à Conomer.

Dans ce chapitre consacré au grand conflit entre Bretons et Francs, il n'est absolument pas question de Chanao, ni de Macliau.

Comment se fait-il donc que nombre d'historiens se soient entêtés, après La Borderie et Loth notamment, à soutenir que le Conomer du 20^e chapitre était le Chanao du chapitre IV ? Uniquement parce que les édifiantes vies de Saint Samson et d'autres saints font périr Conomor (ou Comorre) qui est évidemment le même que Conomer, sous la main du roi légendaire Judual.

Or, outre le fait qu'à la même époque, il n'y a pu avoir qu'un seul Conan portant le titre de « Le Grand » (Mor ou Mer), nous avons la preuve que Chanao était encore en vie de longues années après le combat contre Clotaire où Conomer perdit la vie en 560. Cette preuve se trouve dans Fortunat : Au chapitre 6 du Livre III de ses « Poèmes », cet évêque de Poitiers décrit longuement la dédicace de la nouvelle Église de Nantes qui eut lieu en 568, deux ans après le concile de Tours. Or, il nous cite parmi les prélats assistant à la cérémonie, Macliau évêque de Vannes, qui n'avait donc pas encore recouvré le pouvoir qu'il disputait à Chanao, lequel était par conséquent encore vivant en 568.

Il faut noter que cette confusion ne se serait sans doute pas produite entre le prétendu Comte Chanao et le roi Conomer, si le texte de Grégoire de Tours n'avait fait l'objet au chapitre 4 de l'interpolation que nous avons signalée plus haut.

La suite de l'Histoire nous montrera que le 3^e successeur de Conomer, comme seul roi des Bretons combattant les armées franques de Gontran, fut Waroch, fils de Macliau. Ce qui prouve que Chanao et Macliau étaient les héritiers de Conomer, vieux roi sans postérité, d'où les tentatives de Chanao pour éliminer son frère, cela du vivant même de Conomer.

Ceci posé, il serait intéressant de rechercher pourquoi Conomer fut la bête noire des hagiographes qui en firent une sorte de Barbe-Bleue.

Les quelques éléments que nous donne Grégoire de Tours ne confirment pas ce caractère féroce et sanguinaire. Nous voyons Conomer faire preuve de compassion pour Macliau en fuite, tout en évitant de déplaire à Chanao. Plus tard, nous le verrons accueillir charitablement Chramne en difficulté et au moment du combat contre Clotaire, faire preuve d'une véritable grandeur d'âme en demandant à supporter seul le poids de l'armée franque, pour éviter à Chramne d'avoir à combattre son père.

Nous connaissons maintenant tous les protagonistes du drame qui va se jouer. Dans les deux camps, chacun sait que la lutte sera inexpiable et que celui qui sera battu devra disparaître.

Un formidable heurt se prépare entre, d'une part les Francs et les Saxons, barbares farouches et incultes du nord de la Loire, et d'autre part, les Celto-romains de Bretagne et d'Aquitaine à la vieille civilisation raffinée.

Clotaire, exaspéré par l'invasion de son royaume où de nombreuses localités sont dévastées par les coalisés, rassemble une puissante armée composée de toutes les forces dont il peut disposer et, partant de Soissons, se dirige vers la Bretagne.

Contrairement à ce qu'ont pu dire les hagiographes qui voient dans Conomer le prince d'une légendaire Domnonée bordant la Manche, Clotaire se dirige vers le sud. Des traces certaines de son passage se trouvent d'abord à Céaucé près de Domfront, puis à Evron près de Laval. Cette direction de marche, jointe à l'existence attestée par Grégoire d'une flotte à la disposition de Conomer et de Chramne, nous donne une première idée de

la région où chercher le lieu de rencontre des deux armées. Il s'agit évidemment de la côte sud de la Bretagne.

Nous savons aussi que la résidence du roi Conomer se trouvait non loin du champ de bataille, puisque la reine Calda et ses filles s'y trouvaient réfugiées et devaient être capturées non loin de là.

Ces indications sont insuffisantes à elles seules, pour décider du lieu précis du combat. Elles laissent le choix entre un certain nombre de sites séparés les uns des autres par les profonds rias qui découpent la côte bretonne de l'Atlantique, depuis l'embouchure de la Vilaine jusqu'à celle de l'Odet, en passant par le Golfe du Morbihan, les rivières de Crach et d'Étel, Le Blavet, l'Ellé, l'Aven, etc. On peut cependant légitimement penser que Conomer ne devait pas résider trop loin de la frontière des Francs, afin de mieux pouvoir les surveiller, comme devaient le faire plus tard ses lointains successeurs, les ducs de Bretagne, en s'installant à Nantes.

Il aurait été séduisant de penser que le champ de bataille de 560 fut le même que celui de la décisive bataille d'Auray huit siècles plus tard, encore que le port d'Auray, commandé par le goulet du golfe du Morbihan, ne soit guère pratique pour le déploiement d'une flotte de secours.

Nous avons heureusement rassemblé quelques indices, dont la concomitance nous amène à proposer une sérieuse hypothèse concernant, d'abord le lieu de la rencontre, et ensuite l'implantation de la résidence royale de Conomer.

Le premier est le séjour de Radegonde attesté par une persistante tradition locale dans la paroisse de Riantec (56). Deux monuments rappellent le passage de la Sainte Reine : l'église paroissiale, maintes fois reconstruite sous son patronage, et une fontaine tout-à-fait originale : cette fontaine se trouve au bord du Riant, le ruisseau éponyme de la paroisse, à un endroit qui est recouvert deux fois par jour par la haute mer ; son eau redevient douce à chaque jusant. Les habitants racontent que Radegonde fit don de cette source miraculeuse aux laboureurs qui l'avaient dissimulée dans leur blé, alors qu'elle était poursuivie par son mari, le terrible Clotaire (voir notamment la Revue des Traditions Populaires, 1907, page 224).

Mais les Riantecois ont oublié Conomer et Chramne, si bien qu'on se demande ce que la Sainte était venue faire en Bretagne et pourquoi Clotaire la poursuivait ; quant à la fontaine, il

ya tout lieu de penser qu'à l'époque de sa construction elle était au-dessus du niveau de la mer, ce qui confirmerait la théorie si discutée de l'affaissement récent du littoral.

On pourrait alors estimer qu'elle a été érigée à l'emplacement de la chaumière où fut brûlée vive la famille de Chramne ; un autre indice en ce sens, est le souvenir d'un gué en cet endroit qui permettait à la route en provenance de Plouhinec, de franchir le ruisseau.

Enfin, et ce n'est pas le moins émouvant, tous les ans au mois d'août, les Riantecois, sans savoir ce qu'ils font, commémorent cet événement dont ils ont perdu le souvenir, en portant en procession près de la fontaine la statue de Sainte Radegonde, et ce qui est le plus stupéfiant, en y allumant un grand feu, qui reproduit symboliquement, depuis plus de 14 siècles, le sinistre autodafé de l'an 560.

Mais il y a mieux : si les Riantecois ont presque tout oublié et refont fidèlement des gestes dont ils ne savent plus la signification, il reste cependant au moins une trace écrite de la mort de Conomer, à quelques kilomètres de la fontaine Sainte Radegonde. Il s'agit du souvenir d'une croix dédiée à Conan le Grand sur la vieille route de Riantec à Nostang entre les villages de Lestano et du Resto en Merlevenez.

Ce monument est mentionné comme encore debout en 1556, date d'un aveu du Resto figurant aux Archives de la Loire Atlantique dans la liasse 1569. Cette croix nous indique, sans aucun doute possible, l'endroit où fut frappé à mort le roi des Bretons, au cours du combat contre Clotaire. C'est en vain que nous avons prospecté sur place pour retrouver l'emplacement exact de cette croix, que l'on connaît à 100 mètres près. Mais le vieux chemin a disparu dans les remembrements, et ne se distingue plus que sur les photos aériennes, sous la forme d'une trace plus claire courant à travers champs.

De toutes façons il serait bon de réédifier ce monument mémorable à l'endroit où le vieux chemin coupait la route du Resto à Lestano.

Le lieu de la mort de Conomer et celui de l'assassinat de Chramne et de sa famille étant désormais connus avec une grande précision, nous sommes amenés à rechercher dans les environs immédiats, la résidence royale de Conomer. En effet, Grégoire de Tours nous dit qu'après la mort du chef breton, « Chramne prit la fuite, il avait des navires prêts à prendre la

mer ; mais pendant qu'il cherchait à délivrer sa femme et ses filles, il fut surpris par l'armée de son père, fait prisonnier et ligoté » ; il est bien évident que Calda était assiégée non loin de là et si elle était assiégée c'est que les troupes brito-aquitaines venaient d'être repoussées par les Francs au-delà de la forteresse royale.

Il nous faut donc rechercher ce site au nord-ouest de Merlevenez dans la direction par où déferlaient les Francs.

Ceci nous permet d'écarter un certain nombre d'hypothèses, notamment celle qui place les vestiges du château de Comorre sur la rive droite de la Laïta et aussi celle qui le confond avec le château de la Motte dans la forêt de Camors, entre Landevant et Baud, beaucoup trop éloigné de la mer. Nous nous trouvons presque irrésistiblement poussés vers un site que nous connaissons déjà, la très antique ville forte de Nostang, où nous avons été amenés à voir les vestiges de la capitale des Atlanto-Phéaciens.

Nous l'avons décrite au début de cet ouvrage. Rappelons que cette forteresse était entourée, pour reprendre les termes de L. Marsille « d'un vaste système de défense comprenant la rivière d'Etel, des digues, des étangs artificiels et des postes avancés. » Une triple ligne de fortifications terrestres et hydrauliques protégeait l'ancienne résidence d'Alkinoos devenue celle des Rois de Bretagne. Elle le restera jusqu'à Nominoë. Nous la reconnaitrons, en effet, sans aucun doute possible, dans la description donnée par Ermold le Noir, de la capitale du roi Morvan en 818.

Tout ce canton de Nostang porte d'ailleurs depuis un temps reculé le nom de Terre des Rois, Douar Rouo, dont la forme archaïque du pluriel en O, propre à cette région, montre bien l'antiquité, mais a dérouté les écrivains modernes, qui en ont fait la terre à Rouault, du nom d'un tardif percepteur ducal dont elle aurait été la circonscription fiscale !

De plus en plus ignorants, les créateurs du cadastre ont fait subir un nouvel avatar à ce toponyme qui se présente désormais sous la forme hellénique de « Rhodes », bien incongrue dans un environnement entièrement bretonnant ! L'examen des lieux montre que la résidence de Conomer se trouvait au centre du dispositif dans la pointe bordée à l'ouest par l'embouchure du ruisseau de Lezevry et à l'est par le Goah Guiller, qui porte le nom de pointe du Vieux Nostang, et se trouve sur la commune de Merlevenez.

Avant de décrire le combat lui-même que nous venons de localiser dans l'espace, essayons de le situer dans le temps. L'année 560 est certaine, elle est attestée par Marius d'Avenches et recoupée par l'information que nous donne Grégoire de Tours, que Clotaire mourut un an, jour pour jour, après avoir commis son crime. Or, l'année de la mort de Clotaire (561) est parfaitement connue. Essayons de préciser un peu plus. Deux raisons nous donnent à penser que le combat eut lieu en été ; d'abord nous savons que les grandes expéditions militaires ne se faisaient qu'à la belle saison : même du temps de César, les troupes hivernaient. Nous savons aussi que les Carolingiens vinrent en été ou en automne attaquer Morvan, puis Wiomarc'h.

Le reste de l'année, les armées étaient dissoutes. Pourquoi en aurait-il été différemment entre-temps ?

Nous savons aussi, par la tradition de Riantec, que les blés étaient hauts, puisque Sainte Radegonde s'y cacha ; nous sommes donc fin juillet, début août, avec une marge d'erreur fort réduite ; ceci correspond fort bien à la commémoration annuelle qui a lieu le 10 août.

Nous savons que l'initiative avait été prise par les Bretons-Aquitains, et que l'offensive de Clotaire constituait une contre-attaque menée avec les moyens les plus puissants dans le but d'en finir une fois pour toutes.

Les forces franques devaient donc être considérables.

Mais Grégoire de Tours ne nous en donne pas le détail, comme il le fera pour l'expédition de Chilpéric contre Waroc en 578.

L'armée est commandée par le roi Clotaire en personne ; il a confié chaque corps d'armée à l'un de ses fils bâtards, jaloux de la royauté de leur frère aîné, le seul légitime. Ignorants du prochain décès de leur père, ils veulent se surpasser mutuellement afin d'en tirer récompense.

Charibert, Chilpéric, Gontran, Sigebert, ils sont tous là pour la curée. On peut se demander si ce n'est pas là qu'ont trouvé la mort les deux aînés de Clotaire et d'Ingonde, les princes Gonthier et Childéric.

En face des hordes germaniques, se trouve la coalition des Celtes et des Gallo-romains du sud de la Loire. Autour des rois Conomor et Chramne, se trouvent les ducs aquitains, poitevins et auvergnats à la tête de leurs contingents nationaux ; on y remarque le Poitevin Léon, premier ministre d'Auvergne — les

Arvernes Innachaire et Scapthaire, Salluste, comte de Clermont, etc. Les ducs bretons sont tous là : Chanao, Budic, et tous ceux dont les noms ne nous sont pas parvenus. Sans doute, les Bretons insulaires de Cornouailles et du pays de Galles ont-ils envoyé un secours à Conomor. L'un des successeurs du roi Arthur, disparu quelque vingt ou trente ans plus tôt, commande ce contingent terrestre et maritime.

Dans le conseil des rois coalisés, à côté des chefs militaires, et entourant Sainte Radegonde, siègent les évêques des diocèses révoltés.

Le plus grand est Saint Félix, l'illustre descendant des rois et consuls d'Aquitaine, évêque de Nantes, accompagné des évêques gallo-romains, dont Pientius de Poitiers, l'ami de Radegonde, et des évêques bretons, dont Makliau de Vannes. Sans doute les fils de celui-ci : Jacob et Waroch vont-ils faire leurs premières armes dans ce combat désespéré.

Il semble que, bien renseignés, les Francs ne se laissent pas attirer dans les défilés où coulent, entre Pluvigner et Landévant, les ruisseaux encaissés de Quéronic, de Kergröese et de la Demi-Ville.

Ils évitent le piège du remarquable complexe défensif de Nostang.

Comme tous leurs prédécesseurs barbares sur la voie de l'invasion, ils suivent les lignes de crête qui évitent à la fois le franchissement de cours d'eau et les embuscades par surprise.

Leur chemin est tracé sur la carte. C'est le sillon de Lanvaux, prolongé par la ligne de partage des eaux entre le bassin de la rivière d'Etel et celui du Blavet, ligne qui coupe d'est en ouest, dans toute sa largeur, la vaste paroisse de Languidic, puis s'infléchit vers le sud pour passer entre Kervignac et Hennebont.

Cette direction de marche est extrêmement dangereuse pour les Bretons. Elle a pour double objectif, d'abord de prendre à revers les défenses de Nostang et ensuite, de couper le chemin qui relie la forteresse à la flotte de secours mouillée dans le port de Locpezran à l'embouchure du Blavet ; Conomor a donc donné l'ordre de cesser la retraite et de faire front.

Une terrible lutte s'engage et lorsque le soir arrive, les Francs sont arrêtés. Avec la nuit, le combat est suspendu ; c'est alors qu'il faut aviser de la conduite à tenir pour le lendemain.

Conomor n'a pas oublié la leçon des Vénètes, la vieille tactique qui a mis l'empire romain en échec est toujours valable.

La flotte bretonne est prête à embarquer l'armée en retraite ; celle-ci va donc pendant la nuit frapper un grand coup sur les campements francs, puis rejoindre la flotte. Quand le jour paraîtra, les Francs, meurtris, ne verront plus qu'une multitude de voiles, hors de leur portée, mais prêtes à les harceler de nouveau.

Malheureusement, le roi Chramne, ses ducs aquitains, ses généraux auvergnats, ne comprennent pas cette stratégie. Ils ont peur de la mer, ils ont peur aussi de combattre la nuit. Ils refusent le plan breton. Ils veulent tout jouer dans une bataille rangée : Conomor s'incline.

Le lendemain matin, les deux armées se déploient face à face entre Merlevenez et le Blavet. Le combat s'engage avec la plus grande férocité. Submergés par le nombre, les Bretons défendent désespérément l'accès de la route de Nostang à Blavet.

Chramne, voyant le danger qui menace son épouse et ses enfants, quitte le lieu du combat et se dirige vers Nostang dont les défenseurs effectuent une sortie réussie à sa rencontre. Ils ne leur reste plus qu'à rejoindre Conomor et à s'embarquer avec lui. Mais celui-ci, qui a supporté seul tout le poids du combat, s'est fait tuer sur place plutôt que d'abandonner aux Francs le fatal carrefour. Chramne qui l'ignore, et qui essaie de passer par la route de Plouhinec à Blavet, est pris par les Francs au moment où il franchit le gué du Riant avec sa femme et ses jeunes enfants. Une chaumière se trouve à cet endroit, les malheureux y sont ligotés sur des bancs et la maison incendiée. Ils y périssent d'une mort atroce, brûlés vifs par ordre de leur père et grand-père, le sauvage Clotaire.

Ce crime épouvantable révolta toute la chrétienté. Même Marius, évêque d'Avenches, notre lointain chroniqueur helvète, habituellement si sec, en oublie son style « télégraphique » et le raconte avec force détails.

Puis il ajoute que l'armée franque se retira en dévastant toute la région. Lorsque Sainte Radegonde, sauvée par les laboureurs, découvrit les cadavres calcinés, elle maudit solennellement Clotaire et le convoqua au tribunal de Dieu, pour l'année suivante, un an jour pour jour après son forfait.

Terrorisé par cet anathème qui s'ajoutait à celui lancé par Clotilde lors de l'égorgeage des enfants de Clodomir, bourré de remords, le vainqueur de Merlevenez, loin de triompher, vint longuement gémir et prier sur la tombe de Saint Martin de Tours et demander miséricorde au Seigneur.

Mais il était condamné par Dieu et les hommes, et mourut exactement dans les délais impartis, au cours d'une chasse dans la forêt de Compiègne.

Quant à la Bretagne, son indépendance ne paraît pas avoir souffert des suites de la sanglante bataille de Merlevenez. Le retrait rapide des troupes germaniques permet de penser qu'elles n'avaient remporté qu'une victoire à la Pyrrhus et qu'elles ne tenaient pas à se faire harceler et décimer dans les forêts et les landes par les célèbres cavaliers armoricains. Elles n'y remettront pas les pieds de sitôt.

L'affrontement entre Nord et Sud que nous venons de raconter fut le premier d'une longue série. Il préfigure sept siècles à l'avance la croisade des Albigeois qui devait asservir définitivement aux Francs incultes et brutaux les Gallo-Romains à la civilisation raffinée.

L'importance de ce conflit a totalement échappé aux historiens bretons qui le traitent sur le ton anecdotique et l'expédient en quelques lignes au profit de puérils et interminables récits sur les miracles de vieux saints gallois dont l'existence est le plus souvent très problématique.

Il semble que cette guerre fut suivie d'un traité où chacun resta sur ses positions. Grégoire de Tours (V.S. M.23) indique, en effet, que Clotaire « pardonna » à Williachaire, le père de la malheureuse Calda.

Nous savons que celui-ci restera général (duc). Nous le retrouverons plus tard dans de curieuses circonstances.

CHAPITRE II

LES SUCCESEURS DE CONOMOR

Chanao succéda à son parent Conomer et régna au moins jusqu'en 568, date où nous savons que Makliau était encore évêque de Vannes et assistait à l'inauguration de la cathédrale de Nantes. Ceux qui veulent faire croire que Chanao était le roi qui fut tué avec Chramne en 560, placent l'inauguration de la cathédrale au début de cette même année 560. Ce n'est pas soutenable, car l'on sait qu'elle a eu lieu deux ans après le concile de Tours de 566 et par ailleurs, Fortunat, qui y assistait, n'est arrivé en France qu'en 565.

Le règne de Chanao paraît avoir été pacifique, car rien ne nous en est parvenu. Il mourut sans doute peu de temps après 570, année où Saint Germain rencontre un prêtre breton venu lui demander sa bénédiction pour la maladie du chef de sa patrie.

Comme ses prédécesseurs, il accueille les seigneurs aquitains en révolte contre les rois mérovingiens. C'est près de lui que vient se réfugier Leudaste, comte de Tours, originaire de l'île de Ré, lorsque Sigebert essaie de s'emparer de l'héritage de son frère Charibert ; il y restera deux ans.

Makliau, qui n'attendait que cela depuis plus de dix ans, succéda sans difficulté à son terrible frère. Laissant tomber sa mitre sans regret, le nouveau roi de Bretagne s'abstint lui aussi, de toute expédition contre les voisins francs suffisamment occupés à se battre entre eux. Il eut malheureusement le tort de dépouiller Teudric, orphelin de son vassal Budic et de conserver plus longtemps que de raison le bail de ses domaines. Teudric, arrivé à l'âge d'homme, tendit une embuscade à Makliau

et le tua ainsi que son fils Jacob (577). Dans Grégoire de Tours, l'interpolateur qui a inventé les « comtes » de Bretagne, a bien sûr affublé de cette appellation Budic et Makliau, ce qui rend assez incompréhensible la suite de l'histoire.

On peut penser que ce furent les Francs qui armèrent Teudric contre Makliau, car l'année suivante (578), Chilpéric attaqua Waroch, deuxième fils de Makliau, et nouveau roi de Bretagne. L'objectif de cette attaque n'est pas indiqué par Grégoire de Tours. S'agissait-il de placer Teudric sur le trône de Bretagne, de s'emparer de Vannes (Guérande) ou tout simplement de donner aux guerriers l'occasion d'une bonne expédition de pillage ? Sans doute ces trois raisons s'ajoutaient-elles. C'est pourquoi Chilpéric, roi de Soissons et de Paris, qui n'avait plus à combattre Sigebert, assassiné trois ans avant, ni son propre fils Mérovée, l'époux de Brunehaut, suicidé, rassembla une nombreuse armée composée, non seulement des guerriers francs, mais aussi de tous les hommes gallo-romains des régions avoisinant la Bretagne : Tourangeaux, Poitevins, Baiocasses, Manceaux et Angevins. Cette immense foule armée vint se masser le long de la Vilaine en un endroit que nous ignorons, sans doute quelque part entre Rennes et Langon, à proximité d'un pont ou d'un gué. Elle y campa un soir, prévoyant de traverser le fleuve le lendemain en force. Mais Waroch, qui n'avait pas oublié les leçons de tactique du grand Conomer, passa la Vilaine de nuit avec ses Bretons et extermina les Saxons Baiocasses.

Grégoire de Tours précise même qu'il fit cela « traîtreusement » (dolose). Les généraux de Chilpéric n'osant plus traverser firent au bout de trois jours des propositions de paix. Grégoire ne voulant pas avouer la défaite totale de son protecteur raconte que Waroch « rendit Vannes à Chilpéric, à la condition de continuer à la gouverner lui-même », ce qui fut accepté sans difficultés.

On ne voit donc pas très bien pourquoi le roi breton voulut rompre ce traité, ni pourquoi il envoya dans ce but à Chilpéric, comme ambassadeur, l'évêque de Vannes : Eunius. Sans doute demandait-il autre chose, peut-être qu'on reconnaisse ses droits sur Rennes et Nantes. La proposition devait être particulièrement insolente, car Eunius ne retourna pas à Vannes, mais fut exilé au loin. Chilpéric se vengea de ce lamentable échec en frappant certaines époques, Saint-Malo. Afin de redonner au « portus narnetum » d'antan, son lustre maritime et commercial, il fait faire

pant d'amendes ceux qui n'avaient pas répondu à l'ordre de mobilisation.

L'année suivante (579), pour appuyer ses prétentions, Waroch prit l'initiative des opérations en s'emparant de la région de Rennes, jusques et y compris le pagus Carnutensis que nous connaissons bien. Il dut à cette occasion tenter de récupérer la totalité de l'ancienne Civitas des Riedones et semble avoir été bien près d'y parvenir. Chilpéric envoya contre lui le général Beppolène qui se contenta de dévaster quelques localités bretonnes, ce qui, nous dit Grégoire « provoqua une fureur encore plus grande ».

En deux ans, Waroch, qui sera le plus grand des rois de Bretagne, a consolidé les frontières de son pays bien au-delà de la Vilaine.

Il ne lui reste plus qu'à purger la région de Nantes des pillards francs qui peuvent s'y trouver pour avoir terminé son œuvre de nettoyage de la péninsule. Il s'y emploiera dès l'année suivante (580), capturant autour de Nantes et aussi de Rennes de nombreux prisonniers. Félix, évêque de Nantes, entrera en contact avec Waroch en lui envoyant une députation. Fortunat nous dit que ce saint évêque reconnaissait les droits des Bretons et limitait leurs exigences (impôts, etc.) grâce à sa grande éloquence. Saint Félix mourra deux ans plus tard. Bien qu'aquitain d'origine, ce fut un grand bienfaiteur de la ville de Nantes ; doué de grandes richesses et de beaucoup d'autorité, ils gouverna seul la cité pendant trente ans, sans tolérer la moindre ingérence de la part des Francs. Dans ce but, il s'était nommé comte lui-même et tranchait ainsi de tous les aspects de la vie municipale. Il s'entendit fort bien avec les rois bretons dont les sujets occupaient toute la campagne environnante. Nantes était une sorte de ville libre reliée au monde gallo-franc par son pont sur la Loire.

Félix y jouissait de vrais droits régaliens, y rendant une justice sans appel et frappant monnaie aux initiales de son église. Il transmettra cette puissance politique à ses successeurs (Agathée, Amelon, Emilien, Salvus, etc.) qui la conserveront pendant plus de deux siècles. Il serait intéressant de savoir de qui Félix la tenait et depuis combien de temps la ville de Nantes jouissait de ce statut autonome faisant penser aux villes thalassocratiques du passé comme Tyr, Carthage, Massilia, ou de l'avenir comme Venise, Gênes, ou les villes hanséatiques, ou même, à

certaines époques, Saint-Malo. Afin de redonner au « portus namnetum » d'antan, son lustre maritime et commercial, il fait faire des travaux considérables sur la Loire, lui creusant un nouveau lit, formant ainsi le port de la Fosse. Puis il créa un canal entre les prairies de la Hanne et de l'Hierme, sur lequel il installa des écluses, des pêcheries, des moulins. Ce faisant, il fit disparaître « les marais infects » qui marquaient l'anarchique confluent de l'Erdre et de la Loire. A entendre Fortunat, sidéré d'admiration devant l'ampleur de ces réalisations, si Homère avait pu les contempler, ce n'est pas à Achille qu'il eut consacré ses vers, mais bien à Félix, leur créateur. Mais ce dont Félix fut le plus fier, c'est de la cathédrale qu'il offrit aux Nantais sur ses fonds pernels. Il ne s'en trouvait pas de plus belle dans toute la France. « Sa voute azurée représentait le firmament et ses pavés de marbre apportaient un merveilleux contentement à la vue. »

Félix fut, avec le comte Leudaste et la reine Frédégonde, la bête noire de Grégoire de Tours. L'évêque tourangeau, rampant et sans moralité, ne pouvait souffrir l'exemple vivant de courage, de noblesse et de sainteté que lui donnait l'évêque de Nantes. Celui-ci de son côté ne perdait pas une occasion de stigmatiser les crimes des amis de Grégoire, à commencer par le frère de celui-ci, le diacre Pierre, ni de recueillir près de lui ceux que l'évêque de Tours persécutait. On peut, à cette occasion, se demander si à cette époque le diocèse de Nantes faisait déjà partie de la métropole de Tours. Il est étrange que dans aucune de ses diatribes contre son collègue, Grégoire ne lui rappelle — ce qui serait la moindre des choses — qu'il est son suffragant et qu'il lui doit obéissance et respect.

On voit aussi qu'au moment de mourir, Félix « convoque les évêques qui étaient à proximité » pour leur désigner son successeur, ce qui montre qu'il avait une certaine autorité sur eux. Nantes était-elle à ce moment une petite métropole avec Rezé, Vannes (Guérande), Tiffauges, etc. dans son orbite ? Il y a là une question à examiner, si tant est que les textes soient suffisants à ce sujet.

Ayant au passage rendu hommage au grand Saint Félix, reprenons le récit du règne de Waroch.

Il ne se passera rien sur le territoire breton de 580 à 586. Par contre, les événements se précipitent dans le royaume des Francs. La grande peste de 580 a fait disparaître la plupart des héritiers des rois mérovingiens. Il ne reste plus que Chilpéric et Gontran, sans enfants mâles, et le jeune Childebert II au nom duquel Brunehaut essaie de diriger l'Austrasie.

Les leudes austrasiens voudraient bien secouer le joug de cette terrible reine. Quant aux Neustriens, ils ne tiennent pas à tomber sous sa coupe, si Gontran disparaît. C'est alors qu'apparaît à point nommé Gondevald, fils de Clotaire, jusqu'ici réfugié à la cour de Constantinople, d'où il débarque avec de grands trésors. Il va reproduire, vingt-cinq ans plus tard, l'aventure de son frère Chramne. Sa naissance aussi est mystérieuse et Grégoire de Tours, qui a partie liée avec Gontran, ne veut pas se compromettre et brouille les cartes en traitant Gondevald d'usurpateur. Mais dans une citation, malheureusement trop courte, d'un discours de celui-ci, il laisse quand même entendre que Radegonde aurait pu se porter garante de sa légitimité. Or nous savons par ailleurs que Radegonde a beaucoup de parents et d'amis réfugiés près de l'empereur d'Orient auxquels elle fait écrire par son ami Fortunat. Le cas de Gondevald doit être très semblable à celui de Chramne. Radegonde qu'elle soit ou non leur mère, s'est enfuie avec eux, en 544, pour les faire échapper au sort des enfants de Clodomir.

Après la malheureuse équipée de Chramne, elle a expédié Gondevald à l'abri à Constantinople. Le moment est venu de secouer le joug dévastateur des hordes nordiques et de le remplacer par la sage administration des Gallo-romains du sud de la Loire.

Tous les évêques et ducs d'Aquitaine se rallient au nouveau roi qui marche en succès ; de nombreux seigneurs austrasiens apportent leur renfort ainsi que les deux plus grands généraux gallo-romains, Didier et Mummole. Puis la situation évolue rapidement, Frédégonde met au jour deux enfants, l'un en 582, l'autre en 584. Du coup, Gontran s'allie à Childebert fils de Brunehaut. Enfin Chilpéric est assassiné on ne sait par qui. De ce fait, Brunehaut prend parti pour le prétendant. Gondevald et Mummole font les frais des retournements de vestes qui en résultent. Ils sont assassinés à leur tour en 585. Le grand espoir d'un royaume d'Aquitaine s'écroule à nouveau.

Mais Gondevald laisse des fils qui vont encore faire trembler longtemps Gontran, car Brunehaut va essayer en 589, d'en épouser un, malgré une différence d'âge peut-être moins forte que l'on ne croit.

Lorsque l'on sait la part prise par les prédécesseurs de Waroch dans la révolte de Chramne, on peut difficilement croire que les Bretons restèrent indifférents à l'entreprise de Gonde-

vald et qu'ils ne l'appuyèrent pas de tous leurs efforts. Malheureusement il ne nous est parvenue aucune information à ce sujet. Grégoire donne des événements une version très partisane orientée principalement vers la dénonciation de ses collègues évêques coupables d'avoir soutenu le roi d'Aquitaine. Trop absorbé par sa besogne de délateur, il a complètement omis de nous décrire les forces armées qui obéissaient à Gondovald. Il dut pourtant recevoir des contingents de tous les ennemis des Francs et particulièrement des peuples voisins des Pyrénées, Basques, Wisigoths, etc. Les Bretons, dont nous avons vu du temps de Conomer qu'ils possédaient une flotte puissante, purent amener leur corps expéditionnaire par Bordeaux où nous voyons Gondovald séjourner longuement. L'évêque de cette ville, Bertrand, lui est tout acquis. C'est le fils d'Ingetrude, abbesse à Tours, et sœur d'Ingonde, la mère de Gontran. Ingetrude comme Radegonde s'est portée garante de la légitimité de Gondovald.

Quoiqu'il en soit, un an ou deux après, fin 586 ou début 587, Gontran, désireux de se venger des Bretons, débauche Beppolène, général de Frédégonde et lui fait don de la ville de Rennes, ainsi que d'Angers, à condition qu'il s'en empare. Grégoire nous dit simplement que Beppolène « ne fut pas accueilli par les habitants de Rennes ». Il y a là un élégant euphémisme pour dire qu'il fut chassé manu militari par les Bretons.

Il partit dévaster l'Anjou, puis revint à Rennes où il commença un siège dont il laissa la direction à son fils.

Quelque temps après, les Rennais firent une sortie et tuèrent celui-ci « avec beaucoup de personnages de qualité ». Autrement dit, l'armée de Beppolène fut écrasée et ses officiers exterminés. Il n'est pas question, dans cette affaire, de Waroch, qui n'eut sans doute pas à intervenir, ayant laissé à Rennes une garnison suffisante après sa victoire de Corps-Nuds en 579, et sa campagne de l'année suivante.

Néanmoins après cette alerte, le roi des Bretons décide de renforcer les défenses du pays nantais et s'y rend en force avec son lieutenant Widimacle. Ce nom que l'on ne voit que dans Grégoire de Tours a fait couler beaucoup d'encre. On s'est demandé s'il s'agissait d'un frère ou d'un fils de Waroch, ou encore d'un « duc » en charge d'une portion de la Bretagne.

Il n'existe pas de réponse à cette question. On ne sait pas si le nom a été correctement déchiffré. Il est tentant d'y voir un antique Wiomarch. Quant à l'abbé Gallet, selon sa méthode

habituelle, il l'assimile à plusieurs autres personnages des Vies des Saints, les rois légendaires Alain, Caratalen, Judual, Daniel Unna, et en fait un cousin germain de Waroch ; nous en reparlerons.

Quoiqu'il en soit, Gontran profite de la présence du roi breton aux frontières de l'Anjou pour lui envoyer une somptueuse ambassade au titre de ses royaumes d'Orléans, de Bourgogne et de Paris, et une autre non moins « magnifique » au nom de son pupille Clotaire II, roi de Soissons, âgé de 3 ans. On ne dit pas où se réunit cette grande conférence de la paix ; sans doute à Nantes, dans le palais de Nonnechius, cousin et successeur de Saint Félix. De quoi fut-il question exactement, il est difficile de le savoir avec l'aide unique de Grégoire de Tours qui accumule les rodomontades.

A l'entendre, le souverain breton aurait été pris de crainte, ce qui n'était guère dans son caractère, et aurait humblement reconnu que « ces cités (?) revenaient aux fils de Clotaire I^{er}, et qu'il devait leur être soumis ».

Ce compte-rendu est tout-à-fait invraisemblable. On ne voit pas très bien Waroch à la tête de son armée capituler devant quelques évêques et hauts fonctionnaires francs protégés seulement par leur qualité d'ambassadeurs.

En réalité, les pourparlers diplomatiques durent porter non sur le retrait des Bretons dont Félix et Fortunat reconnaissent les droits en ces lieux, mais plutôt sur l'éventualité d'une nouvelle avance de Waroch, le long de la Loire en direction de territoires qui étaient encore occupés par les Bretons cinquante ou soixante ans auparavant.

Cette grande entrevue n'aboutit finalement à rien, puisque, nous dit Grégoire, Gontran, furieux, mobilisa son armée.

Il devait d'ailleurs s'en tenir là. Il ne bougea pas plus l'année suivante lorsque les Bretons vinrent lever sur leurs domaines du Rennais et du Nantais les impôts habituels dont la plus grande partie semble s'être réglée en nature sous forme de produits de la terre et de vin. A ce sujet, remarquons, comme l'a fait avant nous A. de la Borderie, qu'alors que les armées franques détruisaient tout sur leur passage, massacrant, incendiant, violant, par contre, au témoignage même de Grégoire de Tours, les Bretons se contentaient de prélever les récoltes et de vendanger les vignes.

Ils libéraient aussi les malheureux serfs du joug sous lequel

les écrasaient les impitoyables latifundiaires francs ou gallo-romains, et les emmenaient dans leur pays où le servage n'avait jamais existé. Notons cependant que cette année-là (588) les Bretons aggravèrent leur cas : « non seulement ils ne tinrent pas leurs promesses, mais ils dénigrèrent nos rois ! » nous dit Grégoire, indigné, qui malheureusement ne donne pas de précisions.

Que faut-il entendre par là ? Qu'une déclaration solennelle diffusée vers tous les royaumes d'Europe fut faite non seulement par Waroch lui-même, mais par une haute assemblée réunie à cet effet, ce qui explique l'emploi du pluriel. Un tel manifeste ne pouvait manquer de stigmatiser la longue suite de crimes sur lesquels reposait le pouvoir des derniers descendants de Clovis. Peut-être même s'en prenait-il à leurs vices immondes et à leur indécorable inculture. Cette proclamation fut amèrement ressentie par Gontran qui se mit à préparer contre le lanceur d'anathèmes la plus grande expédition guerrière jamais mise sur pied jusque-là. Il lui fallut deux ans pour réunir tous les contingents armés tirés de l'ensemble du pays franc sur lequel il régnait désormais seul, s'étant déclaré le père adoptif et le tuteur de ses jeunes neveux Childebart II et Clotaire II.

Le compte rendu que nous donne du conflit Grégoire de Tours, doit être interprété.

En effet, l'agression de Gontran s'étant soldée, comme nous le verrons, par une défaite totale des Francs, notre évêque flageolet va essayer de minimiser la victoire bretonne en cherchant toutes sortes d'explications fausses au désastre survenu à ses maîtres.

Deux armées se mirent en marche vers la Bretagne, l'une commandée par le duc Beppolène que nous connaissons déjà, l'autre par le duc Ebrachaire. Un troisième personnage dont le rôle n'est pas précisé est le comte Wiliachaire. S'agit-il du père de Calda, la reine d'Aquitaine, brûlée vive en 560 à Riantec avec ses filles ? Il semble qu'en 590 il aurait été fort âgé, mais cela n'est pas impossible. Cependant, le beau-père de Chramne était duc, et il est assez invraisemblable que trente ans plus tard, il se trouve réduit au rang de comte. Nous pensons plutôt que le collègue de Beppolène et d'Ebrachaire était le fils du duc d'Aquitaine, qui, désireux de se rendre sur les lieux de l'assassinat de sa sœur s'était fait adjoindre à l'expédition. Qu'il ait été secrètement en relation avec Waroch n'aurait rien eu d'étonnant.

Les deux armées venues du nord de la France, comme d'habi-

tude, « partout où elles passèrent, commirent des incendies, des meurtres, des brigandages, et toutes sortes de crimes ». Arrivées en Bretagne, elles traversèrent la Vilaine à Pont-Réan, point de passage du très vieux chemin qui se dirige vers le Sud-Ouest et porte de nos jours le matricule D 776. Cette route, qui, par Guer, conduit au sillon de Lanvaux et franchit l'Oust à Malestroit est plus vraisemblable que l'actuelle D 777 qui, venant de Vitré, passe la Vilaine à Guipry et l'Oust à Saint-Martin.

Mais rien n'empêche de penser que les deux armées utilisaient ces deux routes dans une marche parallèle. Une grande émulation les animait, les premiers arrivés étant sûrs de s'emparer des immenses trésors du roi de Bretagne. Le premier qui traversa l'Oust fut l'avidé Beppolène, qui pour aller plus vite, fit abattre les chaumières du voisinage pour construire de multiples ponts avec les matériaux ainsi récupérés. Poussés en avant par une hâte aveugle, les Francs ne s'étonnaient pas de n'avoir jusque-là rencontré aucune résistance et se précipitaient avec une totale inconscience vers l'embuscade remarquablement préparée par Waroch et ses lieutenants.

De peur qu'ils ne se trompent de chemin, un prêtre se faisant passer pour un transfuge attendait Beppolène sur l'autre rive de l'Oust, et s'offrait à le conduire jusqu'auprès de Waroch. Lui faisant confiance, les Francs se laissèrent emmener au milieu de défilés et de marais où ils se trouvèrent enfermés. Les tenant à sa merci, Waroch mit trois jours à les exterminer jusqu'au dernier, Beppolène y compris. « Il y eut plus de barbares noyés dans le bourbier que massacrés par l'épée. »

Il serait fort intéressant de retrouver le site sur lequel se sont déroulés ces événements. Certains ont parlé des marais de Glénac, mais ceux-ci se trouvent sur la rive gauche de l'Oust et ne se trouvent nullement encadrés par des hauteurs escarpées. Il faut chercher plus loin, quelque part dans la vallée de la Claie ou dans celle de l'Arz, dont le cours avait pu être barré pour former une retenue artificielle.

Il n'est pas impossible qu'un tel événement ait laissé des traces dans les traditions locales ou dans la toponymie. Un dépouillement systématique des anciens cadastres pourrait apporter une solution. En attendant, nous appellerons « Victoire de l'Oust » ce haut fait des compagnons de Waroch.

Pendant ce temps, Ebrachaire, qui avait pris du retard, ce qui lui avait sauvé la vie, informé du triste sort de son rival, se

repliait prudemment et entraînait en contact avec Waroch pour avoir une entrevue avec lui à Vannes. Nous avons ici une preuve supplémentaire du fait que la Vannes de cette époque n'était pas celle que nous connaissons. Arrêtés devant l'Oust, les Francs ne pouvaient aller plus loin sans subir le sort de Beppolène.

C'est donc bien à Guérande que se rendit Ebrachaire accompagné d'une escorte convenable, mais laissant le gros de son armée campé quelque part du côté d'Arzal, où elle était descendue en longeant la rive droite de la Vilaine. Sans doute Waroch en avait-il bloqué le pont en attendant le résultat des négociations de paix.

Quoiqu'en dise Grégoire de Tours, désappointé par la tournure des événements, il apparaît que les pourparlers échouèrent.

Les hostilités reprirent immédiatement ; l'armée d'Ebrachaire tentant de forcer le passage de la Vilaine fut attaquée par Canaon, fils de Waroch, qui lui fit perdre beaucoup de monde et s'empara de nombreux prisonniers.

Les survivants n'osant retraverser les pays qu'ils avaient dévastés en venant vouloir passer par Angers. Mais en franchissant la Maine, ils furent à nouveau attaqués, dépouillés et soumis à toutes sortes de traitements ignominieux ». Grégoire ne nous dit pas par qui, mais laisse entendre que des bandes armées installées sur les bords de la Loire, n'hésitaient pas à s'attaquer aux guerriers francs se présentant par petits groupes. A moins que les fuyards n'aient été rattrapés par l'avant-garde de Canaon ! En définitive, le nombre de rescapés de cette lamentable expédition dût être fort minime. Ebrachaire fut chassé de sa présence par le roi Gontran et accusé d'avoir été acheté par Waroch. Quant à Wiliachaire, dont on se demande par quelle aberration on l'avait envoyé combattre le successeur de Conomer, il préféra se soustraire par la fuite au ressentiment du vieux roi.

La version des faits présentée par Grégoire de Tours pour justifier le piètre résultat de la grande expédition punitive, ne tient pas à l'examen.

D'après lui, si Waroch a battu Beppolène, c'est parce que Frédégonde lui avait envoyé en renfort un contingent de Saxons Biaocasses que l'on avait tondu et habillés à la mode des Bretons. Il suffit de se souvenir que quelques années auparavant Waroch avait exterminé tous les Baiocasses envoyés contre lui par Chilpéric pour comprendre l'in vraisemblance d'une telle

affirmation. Par ailleurs, Grégoire répète ce qu'il avait déjà prétendu trois ans auparavant, que Waroch lors des négociations de Vannes implora la paix et se soumit au roi Gontran. Si c'est ce que raconta Ebrachaire pour se justifier, la suite montra le peu de fond de ses affirmations.

Au milieu de ce tissu de mensonges, l'« Histoire des Francs » donne une indication fort intéressante : Waroch comme Conomer disposait d'une flotte lui permettant éventuellement de se retirer « dans les îles » à bord de « ses navires chargés d'or et d'argent ainsi que du reste de ses biens ». Le bruit avait couru qu'il avait fait naufrage et disparu avec toute sa fortune, mais ce n'était, comme on dit maintenant, que de l'intoxe, car on vit le roi breton arriver à Vannes chargé de magnifiques présents pour Ebrachaire et Wiliachaire. Ceci montre que la flotte vénète s'était perpétuée à travers les siècles et qu'elle continuait à drainer les richesses du monde dans ses emporiums de la côte atlantique.

C'est aussi grâce aux quelques renseignements exacts échappés à l'évêque de Tours que nous avons pu déterminer le point de passage de la Vilaine par l'armée d'Ebrachaire en déroute. Il s'agit d'un endroit situé non loin de l'embouchure de ce fleuve vers Arzal ou Tréhiguier, car ceux qui voulurent le franchir à la nage pour échapper à Canaon « furent rejetés à la mer par le flot impétueux du torrent ». Ceci montre de plus que cette tentative de passage se fit à marée descendante au moment où le ria de la rivière se vide rapidement dans l'océan, créant un courant irrésistible.

Le courant est d'autant plus puissant que la marée est plus forte. Il se peut donc que les Francs aient eu la malchance de se présenter à l'époque des grandes marées de la fin de l'été 590.

Par la suite, les prisonniers faits à cette occasion furent tous libérés « en signe d'affranchissement » ; cela nous apprend que beaucoup des soldats francs mobilisés par Gontran étaient des esclaves ou des serfs (que Grégoire appelle « des faibles ou des pauvres ») et que Waroch leur donna le statut d'hommes libres comme il le faisait toujours en pareil cas.

Grégoire de Tours ne pouvait comprendre une telle magnanimité et inventa une curieuse explication lui permettant d'accuser son ennemie, la reine Frédégonde, de haute trahison : « Frédégonde, voyant son fils Clotaire dans un état désespéré, envoia des ambassadeurs à Wéroc pour que les hommes de l'armée du

roi Gontran, qui étaient encore retenus captifs en Bretagne, furent relâchés pour le salut de son fils. A cette demande, Wéroc donna satisfaction. D'où l'on conclut que Beppolène avait été tué et son armée battue avec la complicité de cette femme. »

A partir de cette époque, nous n'aurons plus le secours de Grégoire qui a arrêté son récit quelques années avant sa mort survenue en 594.

Nous n'entendons plus parler de Waroch ni de son fils Canaon, et ignorons donc jusqu'à quelle date se prolongèrent leurs règnes.

Le roi Gontran mourut en 592 et Childebert II, le fils de Brunehaut en 595. La vieille reine prit la régence de ses deux petits fils : Théodebert II, 9 ans, roi d'Austrasie et Thierry II, 8 ans, roi de Paris, d'Orléans et de Bourgogne. Quant à Frédégonde, elle mourut en 597, laissant Clotaire II, 13 ans, roi de Soissons, qui sera le père du grand roi Dagobert.

Nous allons entrer dans une période où nous ne serons renseignés sur les événements de Bretagne que par de brefs passages du laconique continuateur de Grégoire de Tours, Frédégaire, nom sous lequel on a réuni plusieurs chroniques composées en Bourgogne au milieu du VII^e siècle.

C'est ce document qui nous apprend qu'en 594 « les armées des Francs et des Bretons combattant l'une contre l'autre, il y eut grand massacre ».

Pierre Le Baud rapporte une tradition selon laquelle cette bataille se serait déroulée à proximité de La Bouexière, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Rennes, en un lieu-dit : Rallion, près d'un ruisseau appelé Noironde. On y trouvait de son temps multitude de sarcophages de diverses couleurs. D'Argentré confirme le fait et ajoute qu'il a lui-même fait ouvrir certaines de ces tombes, lesquelles étaient pleines d'ossements.

Le lieu de la rencontre montre que cette fois-là les armées franques furent arrêtées dès leur entrée en Bretagne, et qu'elles ne purent même pas parvenir jusqu'à Rennes. Cette rencontre eut lieu sur la très vieille route de Nantes à Avranches par Abbarretz, Tresbœuf et Chateaugiron, route longeant sur une grande partie de son parcours l'ancienne frontière des Riedones.

Les frontières paraissent désormais solidement établies. Il en est fait état dans un traité de partage intervenu vers l'an 600 entre Clotaire II, et ses deux cousins austrasiens. Notons à cette occasion, que dans aucun partage survenu depuis Clovis, la Bre-

tagne ne fut comprise dans le lot de l'un ou l'autre des héritiers, ce qui suffit à prouver que son indépendance ne fut jamais mise en question pendant toute la durée du VI^e siècle, et que toutes les donations faites selon les hagiographes par Childebert ou un autre à des saints bretons ne sont que des fables intéressées.

Pour être complet sur cette question des frontières, rappelons que Saint Colomban chassé de Luxeuil par Brunehaut en 610, est reconduit hors du royaume franc par les hommes de la reine qui l'emmènent en barque sur la Loire depuis Nevers jusqu'à Nantes où il est relâché et se trouve désormais en sûreté.

Peu de temps après, en 613 ou 614, Brunehaut était vaincue par Clotaire II, le fils de Frédégonde, et suppliciée à 80 ans dans les conditions que l'on sait.





Représentation naïve du roi Salomon
(Le martyr Salaün à La Martyre)

CHAPITRE III

* LA DYNASTIE JUDICAËLIENNE JUSQU'AU ROI ARGANT

En dehors des légendes dorées des Saints Tudual, Méloir, Samson, Malo, etc. écrites entre le IX^e et le XII^e siècle, voire le XIII^e comme celle de Saint Hervé, nous ne savons rien de ce qui se passa en Bretagne jusqu'en 635, date de l'envoi par Dagobert, fils de Clotaire II, au roi de Bretagne Judicaël, d'une somptueuse ambassade, dirigée par son premier ministre en personne, Saint Eloi ; cette démarche était justifiée par les attaques du roi breton qui avait pénétré en territoire franc jusqu'au Mans, semble-t-il.

Dagobert, en butte aux tentatives de l'Aquitaine pour reprendre son indépendance et aux révoltes des Basques, venait d'effectuer une expédition victorieuse jusqu'en Espagne, mais l'armée franque, en repassant les Pyrénées, était tombée dans une embuscade aussi désastreuse que le sera quelque 140 ans plus tard celle de Roncevaux. Il désirait donc la paix sur sa frontière occidentale. Si les attaques de Judicaël avaient pour but, selon la politique traditionnelle bretonne, de venir en aide aux alliés aquitains ou basques, les négociations durent avoir lieu dans le cadre d'une large conférence internationale. Eloi venait demander instamment à Judicaël de bien vouloir y assister. Les deux hommes étaient faits pour s'entendre, Judicaël étant lui aussi très pieux et très charitable, (il finira par abdiquer pour se retirer dans un monastère et sera canonisé).

Nous avons la chance de posséder un compte rendu de ces événements par un témoin oculaire, mieux, un participant : Saint Ouen, aussi ministre de Dagobert, et auteur du récit de la vie de son ami Éloi. Il nous dit « qu'après avoir passé quelque temps en Bretagne, Eloi s'en retourna, emmenant avec lui le roi des Bretons suivi d'une nombreuse armée, le présenta au roi des Francs dans sa villa de Creil et fit conclure un traité de paix et d'alliance. Judicaël qui avait apporté de grands présents, en ramena d'encore plus grands en repartant ».

Vingt ou trente ans plus tard, Frédégaire donnera une version tendancieuse des faits. L'ambassade dirigée par Eloi est remplacée par de simples députés qui viennent menacer Judicaël de l'armée revenant du pays basque. Le roi breton accourt à Clïchy demander grâce à Dagobert. Puis, sans se rendre compte de la contradiction, Frédégaire nous montre Judicaël refuser avec hauteur de s'asseoir à la table de Dagobert dont il trouvait les mœurs dissolues, et allant dîner chez Saint Ouen, puis le lendemain repartant en Bretagne chargé des présents de Dagobert.

Dans ces deux textes contemporains des faits, Judicaël est appelé roi des Bretons. On ne voit donc pas pourquoi certains historiens ont voulu réduire Judicaël au rôle mineur de chef de la mythique Domnonée, canton du nord de la Bretagne aux limites indéterminées.

Cette Domnonée continentale, dont on n'entendra plus jamais parler après Judicaël est aussi totalement inconnue des auteurs antérieurs comme Grégoire de Tours, Fortunat ou Marius d'Avenches. On n'en parle pas non plus dans les chroniques de la petite Bretagne (Dom Morice, Pr I, 3) ni dans la chronique de Saint-Brieuc (id. p. 7) ni dans la généalogie de Saint Winnoc (id. p. 211) où Judicaël est appelé roi de Bretagne.

Nous croyons avoir trouvé l'origine de cette confusion avec la Domnonée insulaire, qui a été largement diffusée par Pierre Le Baud, puis reprise sans discernement par les historiens modernes : on sait que les auteurs des Vies des Saints utilisaient, pour reconstituer la vie et les voyages de leurs héros, tous les lieux-dits ou oratoires qui en portaient le nom à l'époque où ils écrivaient. Or, il se trouve que beaucoup de toponymes où vit le souvenir de Saint Samson sont communs à la Bretagne continentale et à la Domnonée insulaire et cette coïncidence a induit en erreur le rédacteur de la Vie de ce saint, qui, hésitant à situer ces doublets, comme par exemple le pagus Tricur équivalent de

notre Trégor, n'a pas hésité à transplanter au sud de la Manche toute la Domnonée. Cette grossière erreur d'un moine du IX^e siècle (et non du VII^e comme le dit La Borderie), a été reproduite avec enthousiasme dans les vies des Saints contemporains ou disciples de Samson comme Tudual, Méen, Malo, Hervé, etc.

C'est dans ces vies que l'on fait de Conomor, puis de Judicaël, des souverains de la dite Domnonée. Ce découpage en entraîne d'autres : il fallait bien trouver d'autres roitelets locaux pour remplir la Bretagne et pour justifier les emprises de l'Église sur le territoire des autres cantons. On créa de toutes pièces les généalogies apocryphes des rois de Cornouailles et du Bro-Erec. Pour le Léon, on fut gêné par le manque de précision sur l'extension de la Domnonée vers l'Ouest : en fait, aux VI^e et VII^e siècles, aucun de ces « comtés » n'existait et il est bien évident que si Waroch et Judicaël n'avaient pas été rois de la totalité de la Bretagne, mais simplement d'un canton, les rois mérovingiens n'auraient pas traité avec eux de puissance à puissance, comme nous le montrent Grégoire de Tours et Saint Ouen.

Pour renforcer son argumentation, La Borderie a sciemment antidaté la Vie de Saint Samson et surtout celle de Saint Tudual qu'il place au VII^e siècle.

L'abbé Duchesne a magistralement montré (Revue Celtique X 1889) que ces Vies sont du IX^e siècle et que la seconde n'avait pour but que de légitimer l'origine de l'évêché de Tréguier (récemment fondé par Nominoë) en attribuant cette création au roi des Francs, Childebert, ainsi que de justifier les vastes domaines possédés par ce diocèse.

Ceci étant, il nous faut rechercher comment Judicaël a pu succéder à Waroch et peut-être à Canaon, fils de ce dernier. Nous savons que la dernière bataille dont il soit fait état à la fin du VI^e siècle fut celle de La Bouexière qui fut fort meurtrière. Il n'est pas exclu que Waroch et Canaon, bien que vainqueurs, aient pu y succomber. Cela expliquerait l'importance des sépultures retrouvées sur les lieux, ainsi que la création au même endroit d'un monastère, peut être consacré à la prière pour le repos de l'âme du père de la patrie bretonne. La légende nous apprend par ailleurs que Conomor, oncle de Chanao et de Makliou, était apparenté ou allié à la famille de Judicaël.

En analysant la vie de Conomor, on se rend compte aussi que, loin d'être l'espèce de Barbe-Bleue qu'ont voulu en faire certains prêtres dont il avait sans doute contrarié les empiète-

ments temporels excessifs, il faut en réalité un très bon roi, au caractère doux et charitable.

La Borderie, lui-même, tout acquis à la doctrine officielle de l'Église, a dû reconnaître que ses prétendus crimes sont difficilement compatibles avec l'ensemble de ses actions pendant tout son règne. L'assassinat de sa seconde épouse, Trifine, sœur de Makliau, (qui, d'ailleurs, ressuscitera) doit être mis au compte des calomnies rapportées par de bons apôtres, désireux d'instituer en Bretagne une théocratie comparable au gouvernement des évêques dans le royaume des Francs. On nous apprend aussi que la première femme de Conomor fut la veuve du bisaïeul de Judicaël, Iona, roi de l'inévitable Domnonée auquel aurait succédé Judual, puis Judaël, lesquels auraient récupéré la Domnonée grâce à l'intervention de Clotaire I^{er}.

Dans cette histoire, le faux et le vrai sont étroitement enchevêtrés. Il semble logique de penser qu'une fois éteinte la lignée de Makliau, ce fut celle de Iona qui prit la relève et ceci parce qu'ils étaient apparentés. Et si Conomor épousa la veuve de Iona, n'est-ce pas que, conformément aux préceptes de l'Écriture, il recueillit la femme de son frère ?

Il y a peut-être autre chose à tirer de cette généalogie au premier abord fort suspecte : le bon abbé Gallet dans ses efforts pour regrouper un peu la profusion de noms de personnages régnants dans les Vies des Saints, a parfois utilisé une méthode qui n'est pas forcément mauvaise : il pense que l'on doit trouver quelquefois des doublets dont l'un est exprimé en latin ou en français et l'autre en breton ou en grec. Nous avons eu un exemple de cette possibilité à propos du premier évêque breton, Mansuetus, qui pourrait être le même que Chariatone. Or, pour l'abbé Gallet, Judual serait le même que le Widimacle de Grégoire de Tours qui est plutôt un Wiomarc'h.

Ceci ne serait pas très convaincant si on ne retrouvait pas un étonnant recoupement dans une autre généalogie, dressée quelques trois siècles plus tard dans un acte du cartulaire de Redon (869) où l'on voit une très grande dame, Roiantdreh, adopter le roi Salomon. L'antique noblesse de cette princesse de sang royal est prouvée par l'énoncé de son ascendance, depuis le roi Judicaël. Or, le grand-père de Roiantdreh porte le nom de Judual et l'époque où il a vécu permet d'y reconnaître le roi Wiomarc'h qui combattit Charles le Chauve en 822 : nous en reparlerons. Judual est donc l'équivalent de Wiomarch.

La présence du premier Wiomarch auprès de Waroch s'explique fort bien : Premier prince du sang et sans doute son oncle à la mode de Bretagne, il devait remplir auprès du jeune roi les fonctions de premier ministre et de chef des armées.

Si Conomor, Iona et le père de Makliau étaient frères, qui pouvait être leur père ? Nous ne le saurons sans doute jamais. Est-ce le Riatham de la généalogie de Judicaël que La Borderie a fait sauter de sa propre autorité parce qu'il trouvait les générations trop écrasées ? Est-ce le prédécesseur de celui-ci, Deroch ? ou encore Budic que Dom Morice fait père de Conomor et de Riatham-Riwal sans trop s'inquiéter de la chronologie.

Les noms de Riwal ou Hoël et de Riatham font penser à Riouthime qui serait d'après M.L. Fleuriot le même qu'Ambrosius Aurelianus. S'agirait-il de la même dynastie que l'on pourrait alors suivre presque sans lacunes pendant quatre siècles de 470 à 869 ?

Quoiqu'il en soit, nous allons entrer maintenant dans la période la plus obscure de l'histoire médiévale de la Bretagne. De 636 à 818, soit pendant près de deux cents ans, nous n'aurons pour nous renseigner que quelques bribes trouvées dans les annales franques. Ce manque d'histoire correspond-il comme on le dit, à une période heureuse ? Certainement, dans la mesure où il est dû à l'arrêt des grands conflits qui marquèrent la deuxième moitié du VI^e siècle. Les Francs furent, pendant cette période, fort affaiblis par les luttes internes qui devaient conduire à l'élimination progressive des rois fainéants mérovingiens et à leur remplacement par les Maires du Palais de la maison d'Héristal. Ils eurent aussi à faire face au Sud, où les Aquitains réussirent à reprendre leur indépendance, et puis toujours du même côté, surgit une menace nouvelle, celle des Arabes.

Pour se protéger contre ces dangers, tout en surveillant étroitement leurs voisins bretons, les Francs construisirent une chaîne de forteresses que l'on reconnaît encore de nos jours dans le nom de La Guerche qu'elles ont laissé à nombre de localités, situées en arc de cercle depuis Rennes jusqu'au sud de Tours.

Si le rôle de ces Guerches n'est pas discuté, il n'en est pas de même de leur datation. Le premier qui en ait parlé, Gamillscheg, y voit l'œuvre de Clovis. Cela n'est pas soutenable car une grande partie d'entre elles sont au sud de la Loire, notamment du côté de Tours, dans des territoires alors occupés par les Wisigoths.

M.G. Souillet a préféré les attribuer à Charlemagne, ce qui est trop tardif, car à cette époque, l'Aquitaine était soumise définitivement au pouvoir franc. Michel Ruche, dans sa remarquable thèse sur l'Aquitaine : « des Wisigoths aux Arabes », adopte une solution moyenne : pour lui, ce long « boulevard » n'a pu être établi qu'à une époque où « les Francs avaient eu à faire face en même temps aux deux adversaires, breton et aquitain. Cette condition fut remplie au moment de l'indépendance de l'Aquitaine, soit pendant presque tout le VIII^e siècle ». Un grand nombre de « guerches » furent placées sur la rive gauche de la Loire jusqu'à son embouchure « afin d'enfoncer un véritable coin entre Bretons et Aquitains » et empêcher le renouvellement de la manœuvre de Chramne.

M. Ruche attribue plus précisément à Charles Martel et à Pépin le Bref la création de cette ligne de « châteaux ». Cette solution est assez séduisante. Mais nous ne serions pas complets si nous ne signalions le point de vue solidement étayé de Paul Quentel, pour qui ces guerches ne sauraient être franques mais bien plutôt normandes, ce qui en repousserait la construction aux IX^e et X^e siècles ; cette théorie explique mieux l'existence de ce toponyme dans des points fort avancés sur le territoire breton où les Francs n'ont jamais mis les pieds comme Iffendic, Trélivan, Béganne et surtout Plélo et Allineux, non loin de Saint-Brieuc. Quoiqu'il en soit, les Francs associèrent toujours les deux menaces bretonne et aquitaine dont ils ne pouvaient empêcher l'alliance, faute de flotte. Les Bretons et les Basques avaient la maîtrise de la mer dans le Golfe de Gascogne et contournaient sans peine les citadelles et retranchements du pays de Retz.

C'est dans ce contexte que va être créée la marche de Bretagne centrée sur Le Mans, dont le premier titulaire connu, en 710, est le duc Chrodgarius, autrement dit « Roger » et dont le plus illustre fut, avant 778, Roland, neveu de Charlemagne, le héros malheureux de Roncevaux. Entre-temps, cette fonction paraît avoir été assumée par des généraux francs qui se paraient du titre usurpé de comte-évêque de Nantes et de Rennes ; les noms de trois d'entre eux nous sont parvenus : Agathéus, Amelon et Salvius.

En 749, Pépin le Bref attribuera cette fonction de première importance à son frère Griffon, avec un territoire correspondant à l'ancienne Armorique moins la Bretagne. Après la mort de Roland, ce haut commandement sera donné par Charlemagne en 790 à son fils Charles.

Nous avons essayé de dresser un tableau synoptique des événements survenus au cours des VII^e et VIII^e siècles, en France, Aquitaine et Bretagne, ce rapprochement permettant de donner aux rares renseignements que nous possédons le maximum d'éclairage ; nous avons placé à intervalles réguliers dans la colonne « Bretagne », les rois qui, de Judicaël à Wiomarc'h figurent dans la généalogie de Roiantdreh. Les générations ne se sont sans doute pas succédées avec cette régularité, mais les marges d'erreur ne doivent guère dépasser quelques lustres.

On ne sait pas pourquoi cette généalogie extrêmement intéressante n'a pas été retenue par les historiens modernes. L'authenticité de l'acte d'adoption n'a pas été mise en doute, il fait partie des documents du cartulaire de Redon qui, largement postérieurs à la fondation de l'Abbaye, n'ont pas été contrefaits comme le furent la plupart de ceux du début de la série. La Borderie, qui utilise sans le moindre esprit critique les légendes les plus invraisemblables rapportées avec sept ou huit siècles de retard sur des rois mythiques de Domnonée ou de Cornouaille, repousse ce document essentiel sous le motif absurde qu'il ne précise pas que Judicaël était bien le roi de Bretagne que nous connaissons. Il n'a pas compris qu'il s'agissait d'un acte hautement politique par lequel la dernière descendante des anciens rois de Bretagne passait l'éponge sur l'origine contestable du pouvoir de Salomon, lui conférant par là une légitimité qui, jusque là, lui faisait cruellement défaut. Il aurait été inconcevable que « Salomon, roi de la Bretagne et d'une grande partie des Gaules » fut adopté par une simple bourgeoise.

Il ne vint donc à l'idée de personne de préciser dans l'acte que sa mère adoptive était la dernière descendante du roi Judicaël, tellement cela était évident. Roiantdreh, petite fille du roi Wiomarc'h, accordait son pardon, dans l'intérêt de l'unité de la Bretagne au successeur de Nominoë, dont le rôle, dans l'élimination du héros breton, avait été des plus suspects. Essayons donc d'utiliser au maximum la connaissance, heureusement parvenue jusqu'à nous, de la lignée des rois bretons de la première race :

Le règne du successeur de Judicaël, Urbien, paraît avoir été très calme. Pendant toute cette période, qui s'étend de la mort de Dagobert en 639, à la bataille de Tertry en 687, les maires du palais Ebroïn, puis Pépin d'Héristal, sont suffisamment occupés par leurs dissensions internes pour se désintéresser de ce qui se

se passe aux frontières. Comme le disent les Annales de Metz : « les Saxons, Frisons, Alemans, Bajuvares, Aquitains, Vascons et Bretons relèvent la tête avec arrogance. » Les Aquitains notamment, sous leurs ducs Félix et Lupus, narguent les Francs.

Si l'on en croit l'abbé Gallet, Urbien et son successeur Urbon auraient porté en réalité des noms commençant par Ker ou Caer, équivalent breton du latin Urbs.

Après Tertry, ayant maté l'ennemi de l'intérieur, Pépin put s'occuper de ses voisins, mais n'inquiéta sans doute pas les Bretons, car outre Eudes, le premier vrai roi d'Aquitaine, il vit se lever la menace arabe en Espagne. A sa mort, en 714, Charles Martel qui lui succéda, vit les Musulmans passer les Pyrénées sans pouvoir s'y opposer. En 718, Eudes, de plus en plus agressif, parvient jusqu'à Paris, d'où il emmène le jeune roi mérovingien, Chilpéric II. En 719, les Arabes prennent Narbonne. Eudes les chasse de Toulouse, mais ils prennent Autun en 725. Ce n'est qu'en 732 que Charles Martel battra à la fois Eudes et les Arabes, sans doute sous le règne du roi breton Judon, successeur d'Urbon, lequel n'aura pendant ce temps aucune difficulté à maintenir en respect le duc Chrodgarius, retranché au Mans, ainsi que ses successeurs (ou ses subordonnés ?) les comtes-évêques.

Ce n'est qu'en 753 que le fils de Charles Martel, Pépin le Bref, ayant réussi à neutraliser Waïfre, roi des Aquitains, s'attaquera à la Bretagne, tranquille depuis plus d'un siècle et demi. « Son frère Griffon, chef de la Marche de Bretagne, ayant été tué en Gascogne, Pépin s'empara de Vannes » nous disent les Annales de Metz, sans que l'on voit très bien le rapport entre les deux événements. Il s'agit toujours de Vannes en Guérandais, comme nous le verrons par la suite.

Les Annales ajoutent que Pépin soumit toute la Bretagne à son autorité, mais un texte ultérieur des Annales franques nous montrera qu'il n'y a là que rodомontade. Ces escarmouches frontalières durent se produire sous le règne du roi breton Custantin, dont la puissance ne doit pas être fortement ébranlée, si l'on en juge par la personnalité du nouveau généralissime chargé de le contenir, le duc Roland, le plus grand preux de la Francie.

Le nouveau roi de Bretagne, Argant, père présumé de Morvan et de Wihomarch eut à faire face, trente ans plus tard, vers 786, au « missus dominici » de Charlemagne, le sénéchal Andulf. Le compte-rendu de cette agression, tel qu'il figure aux annales

franques est extrêmement vague, il ne cite aucune ville prise et ne prétend pas que la Bretagne fut vaincue, mais simplement que « beaucoup de Bretons furent soumis avec leurs châteaux et leurs forteresses défendues par des marais et par des rocs escarpés ».

Cette dernière remarque, ajoutée à l'absence de précisions sur les lieux conquis, laisse entendre que les Francs d'Andulf ne durent pas faire beaucoup plus que ceux de Beppolène deux cents ans plus tôt, et durent perdre beaucoup de monde pour peu de résultats.

Andulf vint à Worms présenter à Charlemagne les quelques officiers bretons faits prisonniers, lesquels sont désignés du terme nouveau de « Capitanei ».

C'est peu de temps après que l'apanage armoricain de Roland fut donné au prince Charles (790), fils aîné de Charlemagne, qui fut aussi roi d'Austrasie et mourut en 811. Comme Griffon, cinquante ans avant, Charles ne dut pas être satisfait de cette fonction difficile et dangereuse de garde-frontière, car, en 799, on le voit remplacé par Wido (ou Guy) qui rassemble toutes les forces des comtés placés sous son autorité pour monter une grande expédition. Si le ressort du commandement de Wido était le même que celui de Griffon, il regroupait les douze comtés suivants : Chartres, Evreux, Lisieux, Bayeux, Coutances, Avranches, Rennes, Nantes, Angers, Tours, Le Mans, et Sées ; c'est-à-dire tous les pays compris entre Seine et Loire à l'Ouest de Paris. Toutes les forces mobilisables de ce vaste ensemble étaient affectées à la lutte contre les Bretons et les Aquitains. Mais, sous Charlemagne, les Aquitains n'étaient plus à craindre, car de 760 à 770 environ, Pépin le Bref et Charlemagne lui-même avaient consacré tous leurs efforts à détruire avec la plus grande sauvagerie tout le pays compris entre la Loire et les Pyrénées. Les villes furent toutes incendiées et rasées et les habitants massacrés systématiquement.

Cette dévastation de l'Aquitaine, qui se poursuivit pendant dix ans, fut l'un des plus grands génocides de l'Histoire. Or, très curieusement, on n'en parle jamais. Pépin le Bref et son fils Charlemagne se montrèrent à cette occasion les semblables d'Attila ou de Gengis-Khan.

Les Bretons échappèrent à cette terrible menace, grâce à l'énergie de leurs rois qui surent, à chaque occasion, rendre coup pour coup aux hordes carolingiennes. Bien que peu de rensei-

gnements nous soient parvenus, il apparaît qu'Argant fut un grand roi qui, non seulement tint en échec le puissant agresseur, mais forma d'une façon remarquable ses successeurs : Morvan et Wiomarc'h.

Le « communiqué » des Annales franques relatant l'expédition de Wido est, comme tout communiqué, excessif. A l'en croire, il aurait parcouru la Bretagne toute entière et reçu la soumission du pays. Mais, dans son excès même, il comporte un aveu de taille qui annule à lui tout seul tous les précédents chants de victoire et en montre le caractère mensonger : « la province de Bretagne fut conquise par les Franks, *ce qui jusque-là ne s'était jamais vu.* »

La meilleure preuve que la Bretagne ne fut pas conquise cette fois-là non plus, c'est que la dynastie régnante resta en place et qu'en 811, Charlemagne en personne lança une nouvelle armée contre les Bretons « pour punir leur perfidie ».

Les Annales, ainsi qu'Eginhard, sont d'une très grande discrétion sur les résultats de cette attaque. « Elle réussit pleinement » disent-ils sans citer un seul nom de ville ou de participants aux combats. Cet « étouffement » ressemble fort à un constat d'échec. Certains historiens, se basant sur des traditions ou des chansons de gestes, estiment que les principaux combats de cette dernière guerre se déroulèrent d'une part à Saint-Malo, et d'autre part à Gaël.

CHAPITRE IV

LES DERNIERS ROIS JUDICAËLIENS

La pénétration franque fut donc très limitée et il faudra attendre le règne de Louis le Débonnaire pour assister à une nouvelle tentative d'invasion.

La Bretagne aura, elle aussi, changé de souverain, Morvan ayant remplacé Argant. Mais avant d'en parler, il nous faut examiner le cas de Jarnithin que certains historiens ont intercalé par erreur dans la liste des rois de Bretagne aux environs de 814. Le nom de ce personnage n'apparaît que dans le cartulaire de Redon, et parmi les pièces les plus suspectes, celles qui se réfèrent à des donations ou autres actes antérieurs à la fondation de l'Abbaye. Même dans ces actes, il n'apparaît que comme un petit chef local sans importance et c'est la seule mention en latin : « regnante », suivant son nom, qui a conduit des gens apparemment sérieux à y voir un souverain.

Ce pseudo-roi doit être éliminé, la généalogie de Roiantdreh nous fournissant toute la lignée de la dynastie bretonne sans qu'il soit nécessaire d'utiliser de tels subterfuges.

Nous arrivons donc en 818, date où nous allons trouver enfin un texte important et détaillé nous permettant de nous faire une idée précise des gens et des choses du début du IX^e siècle. Ce document, étonnant à bien des points de vue, est le « Chant élégiaque en l'honneur de Louis, l'Empereur très chrétien » composé par Ermold Nigelle, modeste moine de la suite de Pépin, roi d'Aquitaine, fils de Louis le Pieux ou le Débonnaire.

Nous ne nous attarderons pas à faire l'éloge de cet auteur qui a été déjà fait magistralement par le grand J.K. Huysmans. Disons tout simplement qu'il nous apporte une peinture pleine de vie et d'aperçus originaux de cette époque qui, sans lui, ne nous serait connue que par de sèches chroniques ou d'indigestes actes juridiques. Très observateur, très malicieux, fort érudit, il procède par petites touches et par références constantes aux auteurs de l'antiquité. Ceci dit, comme César et comme Grégoire de Tours, c'est un ennemi des Bretons qui parle et comme il est, de plus, fort courtisan, il faudra en tenir compte.

Autre péché mignon d'Ermold, il adore rédiger de grands discours qu'il met dans la bouche des Grands. Ces morceaux d'éloquence, qui se ressemblent tous, sont d'une fréquence excessive dans son œuvre et d'une authenticité fort suspecte. Ils n'ont sans doute jamais été prononcés, tout au moins sous cette forme, mais reconstitués avec enthousiasme et imagination par notre amateur de périodes bien balancées.

Après nous avoir raconté le sacre de Louis, le 5 octobre 816 à Reims, par le pape Étienne, Ermold expose les premiers actes du nouvel empereur dont le plus important fut la réunion à Aix-la-Chapelle d'un grand « plaid », où tous les chefs des provinces frontalières furent convoqués pour faire leur rapport. Ce conseil eut sans doute lieu en 817 ou tout au début de 818.

Seul Lambert, chef de la marche de Bretagne, exprima des inquiétudes jugeant l'empire des Francs menacé par le roi des Bretons, Murman, qui préparait, d'après lui, une guerre d'agression.

Lambert qui, outre son titre de « margrave de Bretagne » porte celui de Comte de Nantes, paraît avoir succédé à Wido. Quant à Murman, ou plus exactement Morvan, il ne figure pas dans la généalogie de Roiantdreh entre Argant et Wiomarch. Il faut donc y voir le frère aîné de ce dernier, et le grand-oncle de la mère adoptive de Salomon. C'est dans le poème d'Ermold qu'apparaît pour la première fois la légende de l'invasion de l'Armorique par les Bretons, et donc de l'illégitimité de leur usurpation d'un territoire supposé être la propriété des Francs. L'époque où ce débarquement se serait produit est particulièrement vague dans l'esprit du conteur : « autrefois », « au temps des Gaulois », puis dans les passages suivants, il en fait un événement contemporain, accusant, à deux reprises Murman lui-même d'être venu « vagabond et porté par la mer » s'installer avec les

siens sur les terres de l'Empereur Louis. La légende n'est donc pas encore bien au point.

Afin de gagner du temps pour pouvoir préparer son agression, Louis le Pieux envoie au roi breton une ambassade dirigée par un abbé nommé Witchaire, dont l'abbaye possédait des biens importants à proximité de la frontière.

L'entrevue des deux hommes ne manque pas de piquant. Ermold a mis dans la bouche de Witchaire un discours grandiloquent, où défile toute l'histoire ancienne, d'Ulysse à Pompée, en passant par Camille et Énée. Il accuse le roi d'adorer les idoles et, maniant la carotte et le bâton, lui assure, s'il se soumet, qu'au lieu de l'exterminer, l'Empereur l'installera sur ses propres terres, ce qui, soit dit en passant, est une reconnaissance tacite de la non-appartenance de la Bretagne au domaine franc.

A en croire Ermold, ou Witchaire, Morvan est sur le point d'être convaincu, lorsque la reine fait son entrée et se livre à un numéro digne de celui de Salomé devant Hérode, « détournant ainsi les sens et l'esprit de son mari ». « La misérable, la détestable femme éteint dans le cœur du roi l'effet des paroles du bon Witchaire. » De surcroît elle affecte de prendre pour une femme l'abbé aux joues rasées et aux longs vêtements. Celui-ci, humilié et courroucé, rapporte à l'Empereur « l'abominable message » de Morvan :

« Va dire ceci à ton roi, je ne cultive pas ses terres et je ne reconnais pas ses droits. Qu'il règne sur les Francs : Murman exerce légitimement le gouvernement des Bretons et refuse impôt et tribut. Si les Francs me font la guerre, je leur ferai la guerre, et notre main n'est pas tellement maladroite aux armes. »

Louis le Pieux décrète la mobilisation de toutes les forces de son empire : « Les Francs, rompus à la guerre, qui ont leurs armes toutes prêtes ; d'au-delà du Rhin aux eaux blanches, viennent des milliers de Suèves, par groupes de cent, puis les Saxons au large carquois et les troupes alliées de Thuringe. La Bourgogne envoie des guerriers bigarrés et fournit son renfort aux Francs, je renonce à citer tous les peuples et toutes les nations de l'Europe qui vinrent, innombrables. »

Toutes ces troupes sont convoquées à Vannes, l'antique Vénéda, « près de laquelle l'eau de la Loire s'étend largement dans la mer, ville riche en poissons et en sel ». On a reconnu, sans doute possible, le site de la presqu'île de Guérande. Ceci

nous montre que, malgré leurs efforts, (signalés d'ailleurs par Ermold), les Bretons n'ont pas définitivement repris cette ville, qui leur avait été enlevée en 753 par Pépin le Bref.

Pour s'y rendre, l'empereur, parti début juillet 818 d'Aix la Chapelle, passa par Paris, Orléans (27 juillet), Tours, Angers (17 août) et Nantes, où Lambert lui amena les effectifs tirés de l'Armorique non bretonne.

Le choix de Vénéda comme lieu de concentration des armées montre bien que Morvan s'était retranché, comme ses prédécesseurs, Conomer et Waroch, en un point situé sur la côte Sud de la Bretagne.

La description de sa résidence par Ermold est très caractéristique. Nous y retrouvons, sans doute possible, la forteresse de Conomor, sur la pointe du Vieux Nostang, en Merlevenez (Morbihan), canton de Port-Louis : « au milieu des forêts, entourée d'un fleuve, retranchée derrière les haies, les fossés et les marécages ». Le vieux site à la triple ligne de circumvallations hydrauliques va subir pour la deuxième fois le choc de toute la puissance germanique. On se demande comment plusieurs historiens ont pu placer la résidence du roi breton au lieu-dit Minez-Morvan, près de l'abbaye de Langonnet.

Il y manque l'essentiel, c'est-à-dire le fleuve dont le méandre entourant la forteresse la rendait inexpugnable. L'Ellé et son petit affluent, qui entourent ce site, ne sont à cet endroit que de minuscules ruisseaux.

Il semble que MM. de La Borderie et de Kerdrel se soient laissés abuser par le nom du lieu, pourtant fort commun et par une pièce apocryphe du cartulaire de Landévennec.

De quels moyens Morvan disposait-il pour combattre victorieusement les innombrables barbares qui se ruaient sur son pays ?

D'une part, nous dit Ermold, « d'un millier de chars pleins d'armes de jet ». Il semble que ce soit là l'originalité de l'armée bretonne dont le noyau était cette force mobile particulièrement bien adaptée à la lutte contre les lourdes colonnes franques. Les fantassins étaient trop vulnérables et les cavaliers manquaient d'efficacité. Par contre, les chars portaient plusieurs archers libres de leurs manœuvres qui harcelaient sans cesse l'ennemi et se retiraient rapidement, soit pour assurer le relais des combattants, soit pour se réapprovisionner en traits.

Par ailleurs, Morvan avait fait faire le vide devant l'armée

impériale, ayant caché sous terre ou dans les marais tous les vivres disponibles.

La progression des Francs va se transformer en une lamentable recherche de ces cachettes afin de pouvoir subsister, mais tous ceux qui s'écartent sont condamnés à mourir sous les flèches des Bretons qui les guettent, cachés dans les fourrés.

Il ne faut pas nous attendre à ce que Ermold nous dise la vérité sur le déroulement des opérations ; au moment où il écrit, il est prisonnier à Strasbourg pour avoir, semble-t-il, donné de mauvais conseils au jeune Pépin. Il cherche à rentrer en grâce en écrivant un panégyrique à la gloire de l'Empereur. Il ne saurait donc être question pour lui de faire la moindre allusion à un échec quelconque de Louis Le Pieux.

Il reste donc dans la vague, indiquant que les Bretons refusent le combat en rase campagne, se cachant dans les buissons, et limitant leur offensive à des cris. « Ils faisaient une guerre sans gloire, se faufilant par les sentes étroites, s'enfermant chez eux et se dérochant à la bataille ».

Il ne prétend pas que la résidence royale a été prise, mais seulement que « la fière retraite de Morvan n'a plus de mystère, ses landes et ses fossés impraticables ayant été parcourus en tous sens ».

Mais nous savons par d'autres auteurs, que la grande expédition franque se solda par un grave échec et une fuite éperdue. La chronique de Réginon déclare : « l'Empereur conduisit son armée contre les Bretons, mais il eut le dessous (sed non adeo praevaluit) ».

Le souvenir de cette défaite de Louis le Débonnaire resta très longtemps vivant dans la tradition germanique. Elle est mentionnée notamment dans la vie de Saint Frédéric d'Utrecht. Ce fut un événement si considérable qu'il sera même utilisé comme point de départ d'une ère de datation.

Au lieu de compter le temps en années de règne du pape ou d'un souverain, on se référait à cette époque mémorable où l'immense armada de l'Empire fut décimée et chassée de Bretagne par le roi Morvan.

Une charte de Redon de 821, est ainsi datée : « Tertio anno postquam exivit domnus Hladowicus de Britannia ante Morman. »

Cette déroute des Francs fut malheureusement endeuillée pour les Bretons par la perte de leur roi qui, désireux sans doute

de renouveler l'exploit de Canaon en 590, s'était lancé presque seul à la poursuite des fuyards.

Il atteignit l'arrière garde franque, composée surtout de trainards à la recherche de ravitaillement, et dans l'échauffourée qui s'ensuivit, fut atteint mortellement par le javelot d'un cavalier franc. A ce moment, Louis était déjà loin, ayant fui à grande allure jusqu'à Angers où nous le retrouvons le 1^{er} octobre. La grande expédition n'a pas duré plus de trois semaines.

Les textes que nous citons et qui attestent la défaite des Francs sont en général passés sous silence par les auteurs qui préférèrent, sans souci de la vérité historique, prendre à leur compte les fables d'Ermold Nigelle.

A. de La Borderie prétend, quant à lui, que ces documents se réfèrent à une première expédition de Louis le Pieux, qui aurait eu lieu la même année, et aurait été suivie d'une seconde, celle-là victorieuse.

Absolument rien ne permet de soutenir ce point de vue. Aucune trace d'un premier déplacement de l'Empereur depuis Aix la Chapelle jusqu'en Bretagne et retour, n'a pu être décelée. Sans le vouloir, Ermold laisse d'ailleurs entendre que l'armée franque était en fuite quand Morvan fut tué, puisque le roi breton n'avait pu en atteindre que l'arrière-garde.

Il est évident aussi que si Louis le Pieux avait rattrapé son échec par une victoire ultérieure, ce n'est pas le souvenir de ce désastre qui aurait été conservé par les chroniqueurs francs, qui ne font aucune allusion à cette prétendue victoire.

En conclusion, lorsque Morvan paya de sa vie sa folle témérité, il avait déjà pleinement réussi à bouter l'ennemi hors de Bretagne.

Morvan laissera un grand souvenir dans le cœur des Bretons. Il sera vénéré sous le nom de *Lez-Breizh* : « les hanches de la Bretagne » c'est-à-dire son soutien.

De nombreux poèmes glorifiant sa victoire sur le Franc maudit sont venus jusqu'à nous. Mais son nom est inconnu des enfants des écoles bretonnes et sans doute aussi de leurs instituteurs !!

Le relais de Morvan sera pris par Wiomarch que nous pensons être son frère, et qui, rappelons-le, porte le nom de Judual dans la généalogie de Roiantdreh, cette correspondance entre les deux noms ayant déjà été relevée à propos du Wiomarch ou Widimacle de Grégoire de Tours. Le règne de Wiomasc'h sera

court, huit ans environ (818-826) ; ce sera celui de l'apogée de la Bretagne, qui par la suite va subir de profondes mutations qui vont lourdement hypothéquer son avenir et comporteront en germe toutes les causes de sa lente mais inexorable décadence au cours du millénaire suivant. En 818, la Bretagne victorieuse, qui vient de chasser en quelques semaines la grande armée de Louis le Pieux, est encore la grande thalassocratie gouvernée par des « doges » bretonnants.

Peu de textes nous rapportent son rôle sur la mer, mais ils sont suffisants pour nous permettre de penser que les Bretons du début du IX^e siècle sont les dignes continuateurs des Vénètes et des Osismes, leurs aïeux.

Rappelons d'abord que Riethime remonta la Loire sur une flotte sans doute considérable puisqu'elle transportait une armée avec son équipement.

Grégoire de Tours nous a parlé de la flotte de Conomor, qui était capable d'embarquer, non seulement les Bretons, mais aussi l'armée de Chramne certainement très nombreuse (560). Il nous montre encore Waroch effectuant avec sa flotte un débordement des ailes franques et réapparaissant à Guérande, pour cueillir les fuyards poursuivis par son fils Canaon. Par la suite, on sait la pauvreté des sources, mais elles ne sont pas totalement absentes. Léon Fleuriot en a fait l'inventaire.

Dans les Vies des Saints, notamment, apparaissent de fréquentes allusions aux navigations des Bretons, mais elles sont noyées et déformées par les affabulations habituelles de ce genre d'écrits. La prétendue migration depuis la Grande-Bretagne se fait sur de très grands navires qu'il eut été bien impossible d'improviser au moment de la fuite éperdue devant les Saxons. Saint-Brieuc par exemple, amène à son bord cent soixante-huit personnes ! D'autres sont à la tête d'une véritable flotte comme Riwal et Sainte Ninnoc, escadres que l'on appelait même « mor lu », armées de mer. Ces lourds et longs navires rappellent irrésistiblement ceux des Vénètes décrits par César qui « pouvaient atteindre trente mètres de long et douze mètres de large » ; ils étaient lestés de lourds blocs de pierre cylindriques lorsqu'ils navigaient à vide, blocs qu'ils débarquaient à l'arrivée, comme le fameux milliaire de Kerscao, dont une arête est usée par le frottement sur le fond du bateau. La navigation ne se limitait pas aux échanges à travers la Manche, dont la tradition a été détournée par les hagiographes. Quelques textes épars, mais

révélateurs nous signalent la flotte de commerce bretonne en des lieux fort divers, à Noirmoutiers, à Bordeaux, mais surtout en Méditerranée.

Le récit, malheureusement indatable, de l'enlèvement du corps de Saint Mathieu au Caire par des marins bretons « qui y faisaient du commerce comme ils en avaient l'habitude » est caractéristique, mais le document le plus précis est « l'Histoire de Charlemagne », par le moine de Saint Gall.

On y voit l'Empereur sur le rivage de Narbonne apercevant de nombreuses voiles à l'horizon ; certains membres de sa suite estiment qu'il s'agit de marchands bretons, ce qui montre que leur présence sur cette côte était habituelle.

Nous avons là la preuve que peu de temps avant Morvan et Wiomarch, les flottes bretonnes continuaient à sillonner les mers. Il existe d'ailleurs des preuves archéologiques nombreuses du commerce des Bretons en Mer Rouge. Leurs échanges avec les pays orientaux sont attestés par la découverte en Bretagne de pièces byzantines.

Les vies de Saint Malo et de Saint Brandan montrent que, d'autre part, les Bretons n'hésitaient pas à se lancer à l'aventure sur l'Océan, en direction de l'Ouest. Louis Kervran a patiemment analysé les divers manuscrits de ces vies et des nombreuses « navigations » rédigées à ce sujet. Il a eu aussi le grand mérite de consulter les sources scandinaves, peu connues en France, et de l'ensemble de ce labeur acharné a tiré les conclusions minima suivantes :

1°) vers 525, Brandan débarque en Islande ;

2°) vers 545, Brandan, parti de Bretagne, atteint les Antilles !

3°) Lorsque les Scandinaves venant du Groenland atteignent l'Amérique, avant l'an 1000, ils y trouvent des Celtes établis avant eux depuis longtemps.

Or, Brandan ne fut pas le seul, ni même le premier, à pousser si loin sa navigation. Il n'est qu'un exemple particulièrement fameux d'une réalité quotidienne avant la chute de la dynastie Judicaëlienne.

Notre propos n'est donc pas de développer ces sensationnelles découvertes de L. Kervran, mais simplement de montrer à quel degré de développement, d'organisation et de puissance était arrivée la marine de la péninsule sous les rois bretonnants. Cette activité commerciale devait être soutenue par tout un

réseau de ports florissants et de voies de communications très développées ainsi que par une industrie et une agriculture prospères.

Nous avons vu que l'État breton disposait aussi d'une armée parfaitement entraînée et d'une efficacité redoutable. Tout cela va s'écrouler en quelques lustres sans que les raisons profondes de la catastrophe soient nettement perceptibles.

Ces profondes mutations vont intervenir dans l'intervalle de trente ans s'écoulant de la mort de Morvan en 818 au couronnement de Nominoë en 848. Nous sommes assez mal renseignés sur cette période essentielle, qui a été traitée de manière fort superficielle par les historiens classiques.

La Borderie, lui-même, critique souvent sévère de ses prédécesseurs, n'a, à cette occasion, fait que paraphraser les positions prises par Dom Morice, lequel accordait aux chartes du Cartulaire de Redon une confiance qu'elles ne méritent pas.

A en croire ces auteurs, dès 818, Nominoë aurait été nommé Comte de Vannes puis en 826, à la mort de Wiomarch, Duc de toute la Bretagne.

Il aurait contribué, jusqu'à la mort de Louis le Pieux en 840, à réprimer les révoltes des Bretons, ce qui lui donne un rôle de traître collaborateur assez odieux. Puis il se serait jugé délié de son serment d'allégeance, et aurait pris, vis-à-vis de Charles le Chauve, le contrepied de son attitude antérieure pour devenir le champion de l'indépendance des Bretons, ralliés à lui malgré ses impardonnables turpitudes.

Cette analyse repose à peu près exclusivement sur les affirmations des actes du Cartulaire de Redon, manifestement apocryphes pour la période antérieure à la fondation de cette abbaye, et aussi sur la « Geste des Saints de Redon », document de la même eau reprenant les mêmes thèmes intéressés.

Cette méthode de travail a conduit les auteurs cités, d'une part à anticiper le rôle de Nominoë et d'autre part, à omettre complètement l'histoire des derniers rois de Bretagne qui, évidemment, ne pouvaient coexister avec celui-ci. De même que, pour les périodes antérieures, nous avons réécrit l'histoire en faisant abstraction des récits fantaisistes contenus dans les tardives vies des Saints, de même nous avons décidé de n'utiliser ici que les sources sérieuses contemporaines, même si elles sont en général favorables aux Francs.

Nous avons alors constaté avec étonnement qu'aucun de ces textes ne parle de Nominoë avant 835 ou 837.

La fameuse nomination de Nominoë comme Comte de Vannes en 819 à Ingelheim par Louis le Pieux, n'apparaît nulle part (de quel Vannes s'agirait-il d'ailleurs ? Bien évidemment de Guérande dont parle Ermold quelques années plus tard en rédigeant son poème). Le texte de La Borderie à cet endroit, est particulièrement spécieux : il nous dit qu'à Ingelheim en 819, après la prétendue défaite bretonne de 818, « *il dut nécessairement y avoir des chefs bretons* », dont Nominoë, qualifié anachroniquement Comte de Vannes la même année dans un acte de Redon. D'où il déduit que cette désignation a été faite à cette assemblée ; sept ans plus tard, en 826, par la grâce de ces historiens, Nominoë se voit promu « duc des gens de sa race » par un tour de passe-passe encore plus habile. Notons d'abord qu'à cette époque un duc n'est qu'un chef militaire et qu'il aurait fallu ici un autre terme comme « princeps » par exemple. Mais passons. Pour donner à Nominoë la succession de Wiomarch (dont nous conterons la fin plus loin), on s'est servi, en plus des inévitables fausses chartes de Redon, d'un texte, lui authentique, du chroniqueur Reginon, lequel, daté de 837 et non de 826 annonce cette désignation, texte dont nous montrerons le bien fondé à sa date.

On nous dit simplement que le chroniqueur s'est trompé et qu'il faut lire 826 au lieu de 837. L'argumentation invoquée est curieuse : Reginon vient de parler de la mort de Morvan, la date de 837 est donc fautive. Mais Morvan n'est pas mort en 826. On nous dit donc à nouveau « il faut lire » Wiomarch. Au prix de ces deux corrections en sens inverse, on arrive à plier l'histoire à une idée préconçue.

Nous avons déjà fréquemment rencontré ce procédé peu scientifique, consistant à imputer systématiquement à des « erreurs de copistes », les faits détruisant de belles théories. En fait, nous le verrons, Reginon ne s'est pas trompé deux fois, la date est bonne et un roi breton est effectivement mort en 837. Et son nom ressemble plus à celui de Morvan qu'à celui de Wiomarch.

Il s'agit de Lowenan, le père de Roianreh. Ce n'est effectivement qu'à cette époque, pour des raisons que nous chercherons à déterminer, que Nominoë va entrer en scène ; auparavant, il nous faut reprendre le récit là où nous l'avions laissé, à l'avènement de Wiomarch.

Celui-ci, débarrassé des Francs, pour quelque temps, va sans doute réparer les pertes subies au cours du conflit qui a coûté

la vie à son prédécesseur. Sa grande affaire, par ailleurs, sera certainement de renforcer la surveillance des côtes afin d'empêcher toute tentative de débarquement des pirates normands qui rôdent sur la mer. Ce sera la gloire des monarques bretons d'avoir réussi à les éloigner pendant des siècles, en maintenant constamment une force maritime opérationnelle, prête à rendre coup pour coup et même à porter la guerre chez l'envahisseur. Dès que la dynastie tombera, les Normands triompheront sans peine des nouveaux chefs ignorants des choses de la mer. De son côté, Louis le Pieux rumine sa vengeance, mais il n'est pas prêt. En 822, les Comtes qu'il a établis sur les Marches de la Bretagne le pressent d'intervenir, car ils sont avides de pillages. L'été s'étant passé sans que l'Empereur se décide à affronter à nouveau les cavaliers armoricains, les Comtes lancent eux-mêmes « après l'équinoxe d'automne » une expédition de dévastation le long de la frontière. Une ligne des « Annales Royales » nous l'apprend sans autres détails. Ce n'est qu'en automne 824 que Louis cèdera aux instances de ses lieutenants et se décidera à montrer une grande expédition contre Wiomarch.

Ermold Nigelle la raconte dans son « poème », mais, bien qu'il déclare y avoir participé, avec beaucoup moins de détails que pour celle de 818 contre Morvan.

Il indique cependant que l'armée franque était innombrable et se composait de trois corps d'armées commandés par l'Empereur et ses deux fils, Pépin et Louis, assistés de nombreux généraux. Le motif donné à cette guerre d'agression est que « le peuple breton avait rompu le traité précédemment conclu et violé sa foi ». L'itinéraire suivi fut différent de celui de 818. Au lieu de passer par Paris, Orléans, Nantes et Vannes, la grande armée vint directement par le plus court d'Aix-la-Chapelle à Rennes par Rouen. Certains, omettant de consulter une carte, en ont conclu qu'elle se dirigeait vers la côte nord de la Bretagne et que Wiomarch n'était qu'un petit potentat de cette région. Ce faisant, ils déforment sciemment les textes qui précisent formellement que Wiomarch était le seul roi de toute la Bretagne et donc le successeur de Morvan. En fait, la direction de marche était le Sud-Ouest et visait vraisemblablement le même but qu'en 818.

L'armée commença par s'arrêter en route de juin à octobre, faute de vivres pour continuer sa route. Il lui fallut attendre jusqu'à l'automne pour entrer sur les terres de l'ennemi.

La description des opérations par Ermold est singulièrement brève. Il ne parle même pas de Wiomarch : « on traverse champs, forêts, marécages au sol mou ; on enlève la population, on détruit les troupeaux. Les malheureux Bretons sont emmenés captifs ou périssent par les armes. Ce qu'il en reste se soumet aux armes de César qui établit chez eux des postes solides ; ils ne pourront plus, s'ils en ont envie, se soulever ».

Aucune indication de lieux, de villes, de forteresses, ou encore de personnages s'étant distingués dans l'un ou l'autre camp. Par cette sécheresse peu dans sa manière, Ermold laisse entendre, ou bien que l'expédition se limita à quelques incursions de représailles à proximité de la frontière, ou bien qu'elle fut un échec pur et simple, mais cela il ne peut le dire, étant toujours en prison à Strasbourg en attente de la grâce que devraient lui valoir ses panégyriques des actions de l'Empereur.

Celui-ci, découragé par l'insuccès de ses armes, paraît avoir pris alors le sage parti de s'en remettre à la diplomatie. Il organisa, en mai 825, une conférence au sommet à Aix-la-Chapelle, à laquelle participa le roi Wiomarch à la tête d'une nombreuse délégation de seigneurs bretons.

Louis le Pieux accueillit chaleureusement Wiomarch et sympathisa avec lui. Sans doute se rendit-il compte qu'il avait été abusé par les Comtes des Marches qui s'opposaient à toute paix durable qui aurait eu pour effet de rendre leur fonction inutile ou tout au moins d'en réduire l'importance en effectifs militaires et en avantages financiers. Eginhard nous a transmis l'opinion de ces personnages qui s'efforcent de rappeler à Louis le Pieux que « Wiomarch avait par sa perfidie soulevé toute la Bretagne et par sa folle opiniâtreté, forcé l'Empereur de faire contre ce pays l'expédition de l'année précédente ». Ils ne furent pas écoutés. Louis montra une bienveillance toute particulière au roi breton avec lequel il régla amicalement tous les points en litige. Au moment de le quitter, il le combla de présents (Vie de Louis le Pieux par l'Astronome).

Profondément ulcérés par le désaveu public à eux infligé par l'Empereur, les Comtes des Marches, Lantbert en tête, formèrent un complot pour se débarrasser de Wiomarch. Nous ne possédons à ce sujet que quelques textes très courts, plus ou moins recopiés l'un sur l'autre, mais assez éloquentes, d'où il ressort qu'une embuscade fut tendue dans son domaine à Wiomarch,

par des traites bretons à la solde de Lantbert auquel il fut livré. Celui-ci l'assassina immédiatement.

Cette trahison d'un roi breton, trop jaloux de l'indépendance de son pays, par des seigneurs de son entourage à la solde de l'étranger ne sera malheureusement que la première d'une longue série au cours de l'histoire. Le successeur de Wiomarch n'est nommé que dans la généalogie de Roiandreh, Ermold Nigelle ne participa plus aux expéditions vers la Bretagne qui, d'ailleurs ne devaient plus avoir pour lui le même attrait si l'on en croit le changement de ton qui apparaît entre son récit de 818 et celui de 824.

Nous n'avons donc pas de Lowenan ou mieux Laouénan un portrait aussi pittoresque que celui de Morvan. Il va régner une douzaine d'années au cours desquelles il aura comme ses prédécesseurs à repousser de peu dangereuses agressions des Francs. Chez ceux-ci, le cœur n'y est plus, et c'est plutôt par habitude ancestrale que, presque chaque été, ils se dirigent vers l'Ouest, au grand dam des pays traversés.

Le souvenir de quelques-unes de ces promenades militaires, prudemment limitées aux abords de Rennes, nous est parvenu par de brefs passages de quelques chroniques (Annales de Saint Bertin et de Metz — l'Astronome — etc.).

En 830, les Comtes des Marches arrivent à convaincre Louis le Pieux de se rendre en Bretagne ; l'expédition, partie en Mars d'Aix-la-Chapelle, ne dépasse pas Saint-Omer, d'où elle sera détournée vers Paris, en raison de la révolte des fils de la première femme de l'Empereur.

Dans la période troublée qui s'ensuivit, un certain nombre d'escarmouches paraissent avoir eu lieu sur la frontière, menées soit par Lantbert soit peut-être même par Nominoë que l'on commence à voir apparaître, peut-être comme lieutenant du premier. Mais ce n'est pas très clairement établi. Seul un texte peu clair de l'Astronome en 836 indiquerait une action de Nominoë contre ses compatriotes. La même année, selon la Geste des Saints Redonnais, Nominoë en aurait appelé à l'Empereur contre les Comtes agresseurs. On ne voit pas très bien à quel titre. Mais cette indication est confirmée l'année suivante par un texte plus crédible, les Annales de Saint Bertin, où on le voit, dans un rôle vraiment diplomatique, négociant avec les Bretons un accord tendant à arrêter une agression franque en échange de la reddition de terres indûment occupées par des Bretons en territoire

franc. Nous arrivons ici à une année cruciale, celle de 837, où ce texte de Saint Bertin est complété par celui de Reginon portant avis de la mort du roi des Bretons et de la nomination de Nominoë comme général en chef de cette nation.

Qu'a-t-il bien pu se passer ? Au cours des deux ou trois années précédentes, on voit apparaître un militaire breton de haut grade au service des Francs, mais qui s'efforce de protéger ses compatriotes et de faire régner la paix. En même temps, nous savons que la dynastie Judicaëlienne est en train de s'éteindre. Laouénan n'a qu'une fille. Voyant venir la mort, il cherche un successeur valable. Or, les Bretons ont été frappés de la grandeur d'âme de leur nouvel adversaire des Marches qui, de plus, est leur compatriote. Ils se trouvent dans la même situation que les Suédois qui, en 1810 font appel à Bernadotte, leur loyal adversaire, pour succéder à leur vieux roi, Charles XIII. Comme Bernadotte plus tard vis-à-vis de Napoléon, Nominoë demandera son autorisation à Louis le Pieux qui la lui accordera. C'est le sens du passage de Reginon. Cependant, il faut bien noter que Nominoë ne va pas être tout de suite roi des Bretons. Il attendra même jusqu'en 848. Il y avait là un mystère dont nous avons longtemps cherché la raison. Nous croyons l'avoir trouvé. Bien que sans descendance mâle, Laouenan ne devait pas être le dernier homme de sa famille. Il devait avoir un vieil oncle sans espoir de postérité, mais qui avait droit au titre royal jusqu'à sa mort. Nominoë, premier ministre et commandant en chef, devait attendre cet événement pour s'asseoir sur le trône. Nous avons trouvé le nom du dernier roi Judicaëlien qui, justement, est mort au début de 848, année du couronnement de Nominoë.

Il s'appelait Mainguy et était à la tête des troupes bretonnes qui avaient occupé le Calvados actuel de Bayeux à Lisieux. Il trouva la mort en combattant le comte Gairfrid. (Chronique des Moines de Fontenelle). Auparavant, Nominoë avait été sommé par les trois rois Carolingiens de mettre un terme à cette expédition bretonne, mais n'avait pu évidemment rien faire contre son vieux roi. Ce Mainguy que nous estimons avoir été le dernier des anciens rois de Bretagne, régna de 837 à 848. Il nous fait penser au Connétable de Richemont qui combattit toute sa vie, même lorsqu'il devint le souverain. Ses actions furent malheureusement éclipsées par celles de son fidèle serviteur Nominoë qui paraît s'être réservé le théâtre d'opérations du Sud de la Bretagne, où il eut fort à faire. Il fallait d'abord chasser défi-

nitivement les Francs des territoires qu'ils occupaient dans les limites des anciennes cités Vénètes, Namnètes et Riedones. Il commença dès 841. En 843 une contre-attaque de Rainald, duc d'Aquitaine, fut écrasée à Blain par Erispoë, fils de Nominoë, et par Lantbert II.

A la fin de l'année, Charles le Chauve vient jusqu'à Rennes, mais « ne fait rien ». A l'année 844, la chronique de Saint Bertin contient un texte fort intéressant, qui nous informe que : « Sortant insolemment des limites fixées à ses prédécesseurs », Nominoë parvint au Mans. L'emploi du mot « prédécesseurs » montre qu'à cette date, Nominoë est bien le continuateur des rois de Bretagne. Il montre aussi que ces prédécesseurs ont existé et que ni Morvan ni Wiomarch n'étaient, comme on l'a prétendu, des seigneurs d'un petit canton de la Bretagne, mais bien les rois de l'ensemble du pays. Ce texte porte aussi reconnaissance par les rois francs des frontières de la Bretagne fixées par des traités antérieurs. Il sera confirmé en 850 par la lettre des évêques de France qui reproche à Nominoë d'avoir franchi les frontières posées par *ses ancêtres*.

Cette dernière précision laisse même entendre que Nominoë pouvait descendre des rois de Bretagne, question qui a toujours été discutée.

L'année 845 sera bien remplie. Au printemps, l'armée bretonne ira jusqu'à Poitiers et au retour brûlera le monastère de Saint-Florent.

Vers la fin de l'année aura lieu le grand choc qui mettra un terme aux prétentions franques. Toutes les chroniques parlent de la bataille de Ballon où l'armée franque sera écrasée. La date et le lieu précis de l'événement n'ont jamais été déterminés avec certitude.

Charles le Chauve dut s'enfuir sans prévenir ses troupes, abandonnant son campement avec tous ses trésors. Les envahisseurs furent poursuivis jusqu'au Maine et en Anjou. En 846, Charles le Chauve fait la paix avec Nominoë, Duc des Bretons, qui se retourne contre les Normands, mais sans succès. Il est obligé d'acheter leur départ de Bretagne. Ceci nous montre que le remplacement des marins à la tête de l'État par des soldats terriens a eu des conséquences dramatiques ; la flotte a été abandonnée ou négligée. Le littoral n'est plus défendu efficacement. On peut se demander si l'expédition de Mainguy entre le Cotentin et l'embouchure de la Seine n'a pas eu pour but de porter la

guerre chez les Normands, afin de soulager les côtes bretonnes.

La mort de Mainguy est donnée à l'année 847 par la chronique de Fontenelle mais nous savons qu'il était vivant à Noël de cette même année ; comme les années ne commençaient à cette époque qu'au 1^{er} mars, il est vraisemblable qu'il n'a péri qu'au début de 848, nouveau style.

Nominoë peut désormais se faire sacrer roi, mais afin que ce sacre soit le signe d'une véritable indépendance, il faut qu'il soit accompli par des évêques n'ayant aucune allégeance envers l'église franque. L'année 848 sera employée à la destitution des évêques bretons nommés par l'Archevêque de Tours et par la création de la nouvelle métropole de Dol.

Lorsque Nominoë au cours d'une somptueuse cérémonie recevra, de l'Archevêque Primat de Bretagne, le cercle d'or de Riothime, Conomor, Waroch, Judicaël et Lez-Breiz, ceux-ci se retourneront dans leur tombe, car, en réalité, les clochers de la cathédrale sonnent le glas de la vieille thalassocratie bretonnante. Le nouveau roi de Bretagne n'est qu'un soudard qui ne parle même pas le breton, pas plus que ses familiers. Désormais, tous les actes officiels seront écrits en latin ou en français.

Le sanctuaire de la Bretagne, excentrée vers l'Est, ne sera plus en Basse-Bretagne, mais dans le pays gallo.

L'identité bretonne, condamnée à long terme, va disparaître lentement mais sûrement au cours d'une longue décadence d'un millénaire, où, malgré quelques sursauts, vont lui être enlevés sa culture, son indépendance, sa richesse et surtout sa volonté de vivre. Constamment trahie au cours des siècles par ses notables quels qu'ils soient : nobles, prêtres, magistrats, bourgeois, elle ne sera plus que l'ombre d'elle-même, et n'aura pas la chance des Pays-Bas ou de la Norvège, par exemple, qui sauront échapper à l'asservissement.

Les brillantes campagnes de Nominoë et de ses successeurs sur le sol français ont masqué aux yeux des commentateurs la fin véritable de la vieille Bretagne celtique et maritime, et son entrée désastreuse dans le système féodal germano-latin. Certains n'ont pas hésité à appeler Nominoë, le Père de la Patrie, alors qu'il n'en fut que le fossoyeur.

Les premières conséquences visibles de cette mutation apparaîtront très vite. D'abord, l'éclatement du pays en petites principautés indépendantes qui se combattront entre elles ; c'est tout-à-fait abusivement que l'on a anticipé cette division d'après les anachronismes des Vies des Saints.

Érispoë et Salomon commenceront à se partager le territoire comme le faisaient les Francs, et leurs successeurs aggraveront le morcellement à la mérovingienne. Puis, les Normands se jetteront sur les côtes sans défense, dont ils n'avaient osé approcher pendant des siècles, et envahiront si totalement la Bretagne que toute la classe dirigeante émigrera et que, pendant une longue période, on n'aura pas le moindre renseignement écrit ou traditionnel sur ce qui s'y passera.

Nous ne décrivons pas ces tristes temps. L'Histoire de la Bretagne Ancienne se clôt pour nous à cette date fatidique de 848.

Nous avons raconté ses origines et sa période triomphante, qui étaient obscurcies par les contes puérils des hagiographes, et les interprétations tendancieuses des cuistres romaniaques.

Nous avons procédé à un large débroussaillage et à un minutieux nettoyage, qui ont laissé apparaître le vrai visage de l'indomptable Vénétia, bravant les Empires successifs et au besoin, tel David contre Goliath, punissant cruellement l'agresseur quelqu'il fut.

Nous avons au passage bousculé beaucoup d'idées reçues, mais pour l'équilibre du récit, n'avons pas toujours pu développer autant que nous l'aurions voulu certaines argumentations. Plusieurs des théories émises ici mériteraient à elles seules un ouvrage complet. D'autres demanderaient à être approfondies par de nouvelles recherches, la question des monnaies armoricaines, par exemple, qui pourrait suffire à remplir la vie d'un chercheur.

Un vaste champ s'ouvre aux jeunes étudiants bretons désireux de faire œuvre utile et salubre, et pas seulement de graver les degrés bien délimités de l'Université française en vue de recevoir la Légion d'Honneur et, qui sait, de devenir membres de l'Institut !

Je leur offre ce petit manuel sans prétention qu'ils trouveront hérisssé à chaque chapitre de nouvelles directions de recherche.

Ce faisant, contribuant à redonner à la Bretagne sa véritable identité, en lui montrant ses véritables sources, ils provoqueront peut-être un sursaut de conscience chez leurs compatriotes. Pour le moment, ceux-ci, descendants inconscients d'aïeux exemplaires, sont bien sagement couchés, sous la houlette de leurs tristes notables, aux pieds du Monstre Parisien.

1 LEMUNO - GESOCRIBATE						2 CESARODUNUM - REGINCA						3 SUBDINNUM - ALAUNA					
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6
LEMUNO	POITIERS					CESARODUNUM	TOURS	29	61	67	62	SUBDINNUM	LE MANS	23 ⁽¹⁾	48	53	50
SEGORA	BRESSUIRE	33	69	76	70	ROBRICA	SAUMUR	17	36	39	38	NOVIODUNUM	ALENÇON	16 ⁽²⁾	34	37	36
P. NAMNETUM	NANTES	42 ⁽¹⁾	88	96	90	JULIOMAGUS	ANGERS	16	34	37	34	ARAEGENUE	ARGENTAN	24	51	55	54
DURETIE	REDON	29	61	67	62	COMBARISTUM	SEGRÉ	16	34	37	38	AUGUSTODURUM	CAEN	25	52	57	54
DARTORITUM	PLOËRMEL	20	42	46	44	SIPIA	LAGUERCHE	16	34	37	38	CROUCIACONNUM	GRANDCAMP	7	15	16	16
SULIM	MONCONTOUR	20	42	46	44	CONDATÉ	RENNES	25	52	57	59	ALAUNA	CARENTAN				
VORGIVM	PAIMPOL ⁽²⁾	24	51	55	54	FANUM MARTIS	M ^r S ^t MICHEL	14 ⁽¹⁾	30	32	31						
GESOCRIBATE	LANDERNEAU ⁽³⁾	45	95	103	97	REGINCA	CANCALE										

(1) Non indiqué dans la table
(2) ou tout autre site dans le triangle Paimpol-Plouha-Pontivy
(3) ou tout autre site à distance convenable dans le Léon

(1) Par la côte
(1) non indiqué dans la table

4 CONDATÉ - CORIALLO						5 CONDATÉ - ALAUNA				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
CONDATÉ	RENNES	49 ⁽¹⁾	103	113	107	CONDATÉ	RENNES	18	27	27
LÉGÉDIA	AVRANCHES	19	40	44	41	FINES	FEINS	27	40	40
COSEDIA	COUTANCES	29	61	67	67	FANUM MARTIS	M ^r S ^t MICHEL	32 ⁽²⁾	47	46
CORIALLO	CHERBOURG					COSEDIA	COUTANCES	20	30	31
						ALAUNA	CARENTAN			

(1) par Feins, Fougères et S^t Hilaire du Harcoët
(2) à travers la baie du Mont Saint-Michel

TABLEAU 1. Tableau des itinéraires

MILLIAIRES (ou LEUGAIRES) EPIGRAPHES BRETONS
A/ TROUVÉS "IN SITU"

Références CIL XIII	Emplacement	Dédicace	Cité	Distance	Observations
8970	St Gondran	Tétricus (270-3)	C. R.		Musée de Rennes
8992	St Potan	fragments			détruit en 1952
8994	Ploubalay	fragments (après 300)			Eglise de Lancieux
8995	Le Genest	Constance (305-6)	Cor		Musée de Laval
8996	Caro	Galère ou Maximien (293 ou 305)			
8997	Elven	Aurélien (275)	ADL		
9006	Surzur	Victorin (268-70)			Société Polymathique
9008	Bieuzy	Trebonien et Volusien (251-3)			
9012	St Méloir des Bois	Victorin (268-70)	Cor?	Il...	
9013	Maël-Carhaix	Illisible		VI.?	
9014	Plounevez-Quintin	fragment douteux			détruit en 1842
9016	Kerscao	Claude (45-6)	VORGAN	V...	Musée de Quimper
9017	Mériadec	après 176			
	Mespaul	fragment			Musée de Quimper

B/ TROUVÉS À RENNES

Référence CIL XIII	Dédicace	Date
8952	Septime Sévère, Caracalla, Géta	198-201
8953-4	Maximin et Maxime	237
8955-6-7	Postumus	260-268
8958-9-60-1	Victorin	268-270
8962-3-4	Tétricus	270-273

TABLEAU 2. Tableau des milliaires

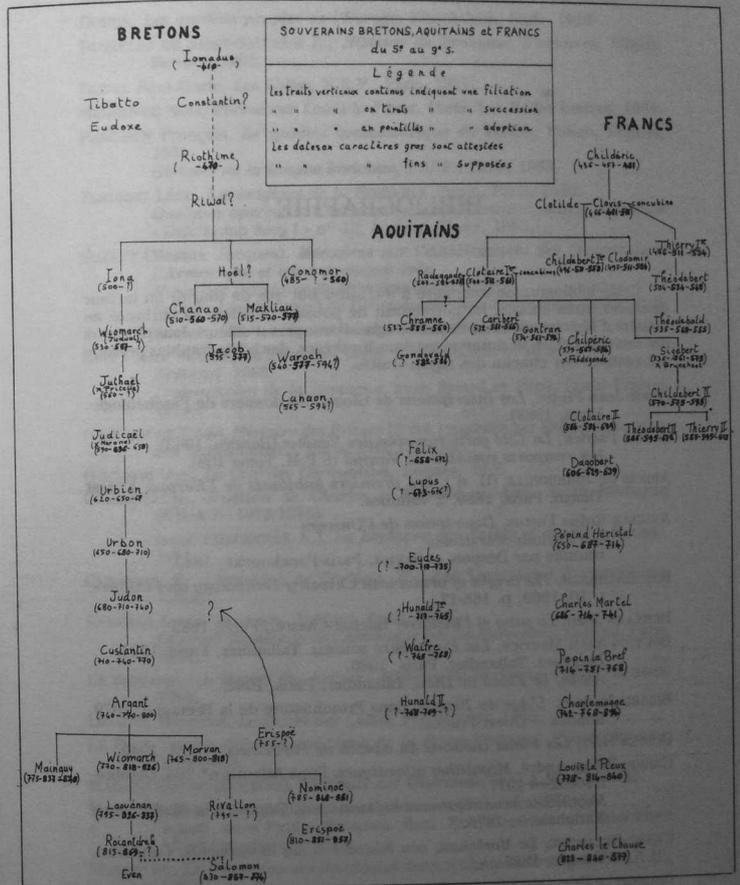


TABLEAU 3. Les dynasties bretonnes, aquitaines, franques

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie sommaire n'a d'autre but que de fournir au lecteur quelques titres choisis, lui permettant de pousser plus loin sa curiosité en matière d'histoire ancienne de la Bretagne. Il trouvera d'ailleurs dans plusieurs des ouvrages cités, et notamment dans les thèses, des bibliographies presque exhaustives sur chacun des sujets traités.

- ADAM Jean-Pierre, *Les Inscriptions de Glozel* (les dossiers de l'archéologie, Dijon, 1983).
- ANDRÉ Patrick, *La Cité gallo-romaine des Vénètes* (Rennes, 1963).
Les remparts romains de Vannes (S.P.M. Tome 108).
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), *Les premiers habitants de l'Europe*. Ernest Thorin, Paris, 1889, 2 volumes.
- AVIENUS Rufus Festus, *Description de l'Univers Les Régions Maritimes* traduits par Despois et Saviot. Paris-Panckoucke, 1843.
- B.S. BACHRACH, *The origin of armorican Chivalry-Technology and Culture*, t. 10, 1969, p. 166-17.
- BERNARD Jean, *Le sang et l'histoire*. Buchet-Chastel, Paris, 1983.
- BOUVIER-AJAM Maurice, *Les Empereurs gaulois*. Tallandier, Paris, 1984.
Dagobert. Tallandier, Paris, 1980.
Attila, Le Fléau de Dieu. Tallandier, Paris, 1982.
- BRIARD Jacques, *L'Age du Bronze*, dans *Protohistoire de la Bretagne*, 1979. Rennes — Ouest-France.
- BUFFET H.F., *Les Vieux chemins du canton de Port-Louis*. S.P.M. 1949.
- CARIOU Pierre André, *Mégalithes atlantiques*. Dans *Atlantis* n° 295. Octobre-Décembre 1977.
Mégalithes armoricains et britanniques. Déposé à la Bibliothèque Nationale en 1976.
- CAYOT-DELANDRE, *Le Morbihan, son histoire et ses monuments*. Cauderan, Vannes, 1847.
- COLBERT DE BEAULIEU J.B., *Les Monnaies celtiques des Vénètes*, S.H.A.B., 1953 & 54.
- DILLON (M) et CHADWICK (N), traduction Christian Guyonvarc'h. *Les Royaumes Celtiques*. Fayard, Paris, 1974.
- DOBLHOFFER E., *Le Déchiffrement des Écritures*, Arthaud, Paris, 1959.
- DOTTIN, *Les anciens peuples de l'Europe*, Klincksieck, Paris, 1916.
- DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR E., *Histoire de Bretagne*, 2 volumes, Plihon, Rennes, 1935.
- DUVAL Paul-Marie, *Les Celtes*, N.R.F., Paris, 1977.
- ERMOLD LE NOIR, *Poème sur Louis le Pieux*, Paris, Les Belles Lettres, 1964.
- FALC'HUN François, *Le système consonantique du breton*, Plihon, Rennes, 1951.
Histoire de la langue bretonne, P.U.F., Paris, 1963.
- FLEURIOT Léon, *Les origines de la Bretagne*, Payot, Paris, 1980.
Quelques aperçus sur les origines de la Bretagne, article paru dans « Dalc'homp Sonj ! » n° 12, Lorient, Hanv. 1985.
- GALLET (Messire Jacques), *Mémoires sur l'établissement des Bretons dans l'Armorique et leurs premiers rois*.
Notes sur l'Histoire de Bretagne (avant 1726).
Publiés dans le tome I de l'*Histoire de Dom Morice*, col. 543 à 1015.
- GALLIOU Patrick, *L'Armorique romaine*. Braspars, 1983.
- GIOT Pierre Roland, *La Bretagne* (avec L'Helgouarch et Briard) Arthaud, 1962.
Protohistoire de la Bretagne, avec Briard et Pape, Ouest-France, 1979.
- GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs* (2 vol.) traduite par Robert Latouche. Les Belles Lettres, Paris, 1963 (Denoël).
- GUENNOU Guy, *La Cité des Coriosolites*, Rennes, 1965.
- GUILLOTET H., *L'action de Charles le Chauve vis-à-vis de la Bretagne*, (S.H.A.B. 1975/1976).
« (avec CHEDEVILLE A.), *La Bretagne des Saints et des Rois* Rennes, 1984.
- GUYOMARD E., *L'aqueduc de Carhaix*. (Société Lorientaise d'Archéologie, 1980).
- KERVAN Louis, *Brandan*. Laffont, Paris, 1977.
La vraie découverte de l'Amérique par les Européens. Laffont, Paris, 1978.
- LA BORDERIE (Le Moyné de, Arthur), *Histoire de Bretagne*, Plihon, Rennes, 1896.
- LENGYEL Lancelot, *Le Secret des Celtes*. Forcalquier, 1969.
- LE ROUX Pierre, *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, Plihon, Rennes, 1924-1963.
- MAULINI Marcel (Docteur), *Vidimus sur Guérande*, O.G.A.M., Tome XI.
- MERLAT Pierre, *Bornes Milliaires osismiennes* (S.H.A.B. 1956).
Veneti, dans Paulys-Wissowa. Real. Encyclopédie der Classischen Altertumswissenschaft.
- MERLET Fr., *La formation des diocèses et des paroisses en Bretagne*. S.H.A.B., 1950.
- MERMEIX, *Histoire Romaine*, Paris, 1930.
- MORICE (Dom Pierre Hyacinthe), *Histoire Ecclésiastique et Civile de Bretagne*, Paris, 1750. Tome 1 (terminée par Dom Tallandier).

- Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire Ecclésiastique et Civile de Bretagne.* 3 Tomes, Paris, 1742, 1744, 1746.
- MORLET Docteur, *Glazel, corpus des inscriptions* (Montpellier, 1965).
- PAPE Louis, *La Civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*. Klincksieck, Paris, 1978.
- QUENTEL Paul, *La Guerche, les Vikings et la Bretagne*, SHAB, 1962.
- RENFREW C., *Les Origines de l'Europe, la révolution du radiocarbone*. Flammarion, Paris, 1984.
- RICOLFIS J.-M., *Celtes et Gaulois*, C.R.D.P., Paris 1981.
- ROLLIN M., *Histoire Romaine*, (1769 s.).
- ROUANET Anne-Marie, *La Civilisation des Riedones*, Brest, 1980.
- ROUCHE Michel, *L'Aquitaine, des Wisigoths aux Arabes*, Jean Touzot, Paris, 1979.
- ROYOU Jacques Coentin, *Histoire des Empereurs romains*, Paris, 1808.
- ROZENZWEIG, *Répertoire Archéologique du département du Morbihan*. Imprimerie Impériale, Paris, 1863.
- SANQUER René, *Nantes antique. Archéologie en Bretagne*, Brest, 1978.
- SOUILLET G., *Toponymie et Histoire. La Guerche et la Marche franco-bretonne* (S.H.A.B. 1944).
- SPANUTH Jurgen, *L'Atlantide retrouvée*, traduction d'Henri Daussy, Plon, Paris, 1954.
- THIERRY Augustin, *Récits des temps mérovingiens*. Les Presses d'aujourd'hui, Paris, 1981. Réédition de l'ouvrage de 1840.
- VELIKOVSKY Immanuel, *Ages in chaos* (New York, 1952).
Worlds in collision (New York, 1950).
Earth in upheaval (New York, 1955).
Peoples of the sea (New York, 1977).
- VITRUVÉ, *Les dix livres d'architecture*, Balland, 1979.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS ET PLAN DE L'OUVRAGE	1
PRÉAMBULE GÉOGRAPHIQUE	5
1. Aspect général	5
2. Niveau de la mer	7
3. Races	9
PREMIÈRE PARTIE	
LA BRETAGNE AVANT L'HISTOIRE	
CHAPITRE I — LA PRÉHISTOIRE	19
1. Considérations générales	19
2. Diffusion de la culture mégalithique	22
3. La fin du Néolithique	25
4. Le Calcolithique et l'âge de Bronze	27
CHAPITRE II — LA PROTOHISTOIRE	31
1. Le Grand Cataclysme du XIII ^e siècle avant J.-C.	31
2. La capitale des Phéaciens en Schérie	34
3. Expéditions des peuples de la mer aux XIII ^e et XII ^e s. av. J.-C.	40
4. Colonies vénètes et osismes	45
5. Les peuples de la mer apportent le fer et l'alphabet en Méditerranée	47
6. Indo-européens, Ligures, etc.	54
7. Les Kymètes	57
8. Les Cimmériens	61
9. Les Cénomans	63
10. L'âge du fer en Bretagne	64
DEUXIÈME PARTIE	
L'ANTIQUITÉ, DE VIRIDORIX A RIOTHIME	
CHAPITRE I. LES CITÉS	73
1. Les sources	75
a) Les auteurs	75

b) Les itinéraires	82
c) Les milliaires	90
d) Les notices	96
2. <i>Description des cités</i>	98
a) Les Coriosolites	100
b) Les Vénètes	102
c) Les Osismes	126
d) Les Riedones	137
e) Les Namnètes	141
CHAPITRE II — L'AGRESSION ROMAINE	147
1. <i>L'agresseur</i>	147
2. <i>L'agression contre les Vénètes</i>	150
3. <i>L'agression contre la Grande-Bretagne</i>	159
4. <i>La fin de la guerre des Gaules</i>	162
CHAPITRE III — LA BRETAGNE AU TEMPS DE L'EMPIRE ROMAIN	171
1. <i>Les théories classiques</i>	172
2. <i>Les monnaies</i>	181
a) Les monnaies armoricaines	182
b) Les monnaies romaines	189
3. <i>Les routes</i>	193
4. <i>La Bretagne au temps du Haut-Empire</i>	201
a) La civilisation gauloise	203
b) La prétendue paix romaine	205
5. <i>La Bretagne au temps du Bas-Empire</i>	218
TROISIÈME PARTIE	
LE HAUT MOYEN AGE, DE CONOMER A NOMINOË	
CHAPITRE I — LE CONFLIT FRANCO-BRETON DE 560	235
CHAPITRE II — LES SUCCESSEURS DE CONOMOR	249
CHAPITRE III — LA DYNASTIE JUDICAËLIENNE JUSQU'AU ROI ARGANT	263
CHAPITRE IV — LES DERNIERS ROIS JUDICAËLIENS	273
ANNEXES	291
BIBLIOGRAPHIE	294